

# Démonstration, exploration, transformation

---

Trois régimes urbains  
d'innovation

---

**Juillet  
2022**



**PERTISES**

# REMERCIEMENTS

Elodie Briche (ADEME)  
François Menard (PUCA)

## CITATION DE CE RAPPORT

L'équipe DEMEXTRA

**Charles AMBROSINO** (Coordinateur), Professeur à l'Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine – Université Grenoble Alpes, membre du laboratoire PACTE

**Raphael BESSON**, Directeur de Villes Innovations, Chercheur associé du laboratoire PACTE

**Marjolaine GROS-BALTHAZARD** (Post-doctorante DEMEXTRA de février à juin 2019), Maîtresse de Conférences à l'Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine – Université Grenoble Alpes, membre du laboratoire PACTE,

**Hélène MORTEAU** (Post-doctorante DEMEXTRA de janvier à juillet 2020), Consultante indépendante en études urbaines

**Sylvie LAROCHE** (Chargée de recherche DEMEXTRA de janvier à juin 2022), Consultante indépendante en études urbaines, Chercheure associée du laboratoire AAU-CRESSON

Cet ouvrage est disponible en ligne [www.ademe.fr/mediatheque](http://www.ademe.fr/mediatheque)

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

### Ce document est diffusé par l'ADEME

#### ADEME

20, avenue du Grésillé  
BP 90 406 | 49004 Angers Cedex 01

Numéro de contrat : 1817C0006

Étude coordonnée par Charles AMBROSINO pour ce projet cofinancé par l'ADEME et le PUCA

Projet de recherche coordonné par : Elodie BRICHE (ADEME) et François MENARD (PUCA)

Appel à projet de recherche : La gouvernance urbaine de/par l'innovation (16/11/2017)

Coordination technique - ADEME : BRICHE Elodie, coordinatrice R&D Urbanisme Durable  
Direction/Service : Pôle Aménagement des Villes et Territoires (PAVT)

RÉSUMÉ Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.



# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>9</b>
<b>1. Expérimenter n'est pas innover</b> .....	<b>10</b>
1.1. De l'innovation en milieu urbain .....	10
1.2. ... à l'innovation urbaine .....	10
1.3. Héroïque, prototypique et pragmatique : trois modèles pour l'action publique urbaine innovante ? .....	11
1.4. Faire la ville à l'heure des expérimentations urbaines .....	11
1.4.1. Expérimentations urbaines : démarches, gouvernances et échelles .....	12
1.4.2. L'expérimentation : une "phase" des trajectoires d'innovation urbaine .....	13
<b>2. Vers une théorie des régimes urbains d'innovation ?</b> .....	<b>16</b>
2.1. Hypothèse 1. Démonstration, exploration, transformation : trois régimes urbains d'innovation .....	20
2.2. Hypothèse 2. Des régimes urbains situés: Grenoble (démonstration), Nantes (exploration) et Madrid (transformation) .....	24
2.2.1. Grenoble, idéal-type territorial du régime urbain de la démonstration .....	25
2.2.2. Nantes, idéal-type territorial du régime urbain de l'expérimentation .....	26
2.2.3. Madrid, idéal-type du régime urbain de la transformation .....	26
<b>3. Bibliographie de l'Introduction</b> .....	<b>27</b>
<b>EXPERIMENTER LA « CITE ECOLOGIQUE » DE DEMAIN</b> .....	<b>29</b>
<b>GRENOBLE, CAPITALE (VERTE) DU XXI<sup>EME</sup> SIECLE ?</b> .....	<b>29</b>
<b>4. UNE « VILLE LABORATOIRE » A L'EPREUVE DE SA GEOGRAPHIE : EFFET CUVETTE, CHANGEMENT CLIMATIQUE ET URBANISME(S)</b> .....	<b>33</b>
<b>5. VILLE POST-CARBONE VS VILLE EN TRANSITION : DEUX CULTURES EXPERIMENTALES (IN)CONCILIABLES FACE AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ?</b> .....	<b>35</b>
5.1. Lignée de la ville post-carbone : l'urbanisme climatique ou comment innover pour lutter <i>contre</i> le changement climatique .....	35
5.1.1. L'expérience inaugurale de la ZAC Vigny-Musset .....	36
5.1.2. L'écoquartier De Bonne : entre quête de performances énergétiques et construction d'une culture constructive commune .....	37
5.1.3. Le projet Presqu'île: entre « hubris technologique » et industrialisation de la ville post-carbone .....	41
5.1.4. Démonstrateurs localisés, optimisation technologique et gouvernance technopolitaine du changement urbain .....	44
5.2. Lignée de la ville en transition : l'urbanisme tactique ou comment innover dans la fabrique des espaces publics à l'heure du réchauffement climatique .....	46
5.2.1. Temps du foisonnement, tester la réversibilité des espaces publics par le biais de petits aménagements communaux .....	46
5.2.2. Temps de l'appropriation par les services techniques de l'urbanisme tactique ....	48
5.2.3. Temps de la systématisation de l'urbanisme tactique : délibération cadre et GRANDALPE .....	54
La lignée de la ville en transition : normaliser l'urbanisme tactique ? .....	56
5.3. Bibliographie de la monographie grenobloise .....	56



## **TRAJECTOIRE NANTAISE D'UNE FABRIQUE URBAINE INNOVANTE .....60**

<b>6. LES RESSORTS CULTURELS ET TERRITORIAUX D'UN URBANISME « À LA NANTAISE »</b>	<b>63</b>
6.1. L'espace public : siège d'une approche exploratoire de l'expérimentation.....	63
6.2. L'espace public : un laboratoire de la spectacularisation de la ville .....	64
6.3. Espaces et politiques publiques : un laboratoire de l'innovation démocratique.....	69
6.3.1. Première consultation.....	69
6.3.2. Structuration des services et des instances "participatives" : de la ville à la métropole .....	69
6.3.3. Des grands débats à la fabrique de la ville dialoguée.....	71
6.4. Les ressorts culturels de l'urbanisme culturel.....	73
<b>7. ENTRE "EXPLORATION" ET "TRANSFORMATION" : UNE LECTURE DE LA FABRIQUE URBAINE NANTAISE .....</b>	<b>74</b>
7.1. Lignée de la ville créative : l'urbanisme culturel et ses déclinaisons métropolitaines	74
7.1.1. Ère de l'urbanisme culturel : le cas de l'île de Nantes. ....	74
7.1.2. Ère de la réplication : un métropolisation de l'urbanisme culturel ? .....	78
7.1.3. Ère des makers : vers une hybridation du régime de l'exploration ? .....	81
7.2. Lignée de la ville participative: l'urbanisme participatif et ses déclinaisons nantaises	84
7.2.1. Vers un urbanisme participatif ? Changement de cap .....	85
7.2.2. Green capitale et sa déclinaison Green Island .....	85
7.2.3. Ile de Nantes Expérimentations - Ilotopia .....	86
7.2.4. Fabrique de la ville dialoguée, une ambition métropolitaine .....	89
7.3. Bibliographie de la monographie nantaise .....	92
<b>MADRID ET L'URBANISME OPEN SOURCE .....</b>	<b>96</b>
<b>8. LES RESSORTS CULTURELS ET TERRITORIAUX DES LABORATOIRES CITOYENS .....</b>	<b>99</b>
8.1. La montée en puissance d'un urbanisme « prédateur » .....	99
8.2. L'ancrage d'une culture de la coopération et de l'autogestion .....	101
8.2.1. Les mouvements citoyens madrilènes .....	101
8.2.2. Les mouvements artistiques et culturels .....	102
8.2.3. La création de nouveaux équipements culturels ancrés dans la vie des quartiers	102
8.2.4. El Plan estratégico cultural de Madrid (PECAM).....	102
8.2.5. L'émergence de collectifs tiers .....	103
<b>9. LA LIGNEE DES LABORATOIRES CITOYENS.....</b>	<b>103</b>
9.1. Le temps de l'émergence (2009-2011) .....	105
9.1.1. Les Centres sociaux autogérés de seconde génération .....	105
9.1.2. Les jardins urbains partagés.....	106
9.2. Le temps de la maturation (2011-2015).....	107
9.2.1. La Puerta del Sol .....	108
9.2.2. Le Campo de la Cebada.....	108
9.2.3. La Tabacalera .....	110
9.3. Le temps de l'institutionnalisation (2015 à nos jours) .....	112
<b>10. L'EXPERIMENTATION TRANSFORMATIVE.....</b>	<b>114</b>
10.1. Le droit à « infrastructurer la ville » .....	114
10.2. L'invention d'une nouvelle ingénierie de la fabrique urbaine .....	115



<b>11. LES PROCESSUS D'EXPERIMENTATION URBAINE ET DE GOUVERNANCE DE L'INNOVATION : ESPACES INTERMEDIAIRES ET TIERS ACTEURS .....</b>	<b>116</b>
11.1. Les espaces intermédiaires.....	116
11.2. Les Tiers acteurs.....	117
11.2.1. Les fonctions d'intermédiation.....	118
11.2.2. Les fonctions de régulation .....	118
11.2.3. Les fonctions d'expérimentation et de création de nouveaux récits.....	119
<b>12. TRANSFORMATION DU REGIME DE GOUVERNANCE URBAINE ? .....</b>	<b>119</b>
12.1. Les impacts directs des Laboratoires citoyens .....	119
12.2. Les externalités positives .....	120
12.2.1. Les externalités urbaines.....	120
12.2.2. Les externalités culturelles.....	124
12.2.3. Les externalités économiques.....	125
12.2.4. Les externalités d'apprentissage.....	126
12.2.5. Les externalités environnementales.....	127
12.3. Les externalités négatives.....	127
12.3.1. Des « hybridations » dans le champ des politiques culturelles et des politiques de participation citoyenne .....	131
12.3.2. De rares « fécondations » dans le champ des politiques de planification urbaine	132
12.4. Bibliographie .....	134
<b>EPILOGUE. LEARNING FROM MARSEILLE .....</b>	<b>138</b>



## RÉSUMÉ

L'objectif du projet DEMEXTRA vise à caractériser les modes de gouvernance urbaine par et de l'innovation. Pour se faire, nous formulons deux hypothèses. Premièrement, nous postulons qu'il existe non pas un mais (au moins) trois types de régimes urbains de l'innovation : le régime de démonstration, le régime de l'exploration et le régime de la transformation. Si les deux premiers (démonstration et expérimentation) décrivent des situations de gouvernance par l'innovation - le plus souvent technologique, le troisième (transformation) pose la question de la gouvernance des innovations issues de la société civile. Sur ces trois modes de régulation urbaine de l'innovation les deux premiers sont soit impulsés, soit accompagnés par les acteurs publics (et/ou privés) locaux ; le troisième au contraire émane d'initiatives individuelles ou collectives susceptibles de perturber le modèle ou régime sociotechnique dominant au point de faire émerger de nouvelle forme de gouvernance urbaine. Notre deuxième hypothèse tient au fait que ces régimes sont situés et s'inscrivent dans une culture locale et territoriale de l'innovation. Loin d'être réductible à la reproduction de « bonnes pratiques », l'innovation urbaine résulte d'un processus endogène, contingenté et tributaire de la capacité des acteurs impliqués à digérer (c'est-à-dire hiérarchiser, prioriser, adapter) les savoirs menant à l'innovation. Aussi proposons-nous d'observer, pour chacun des trois régimes identifiés, des projets phares ou symboliques situés dans des idéaux-types territoriaux. Les villes idéal-typiques seraient Grenoble pour le régime de la démonstration, Nantes pour le régime de l'expérimentation et Madrid pour le régime de la transformation.



## ABSTRACT

The objective of the DEMEXTRA project is to characterize the modes of urban governance through and of innovation. To do so, we formulate two hypotheses. First, we postulate that there is not one but (at least) three types of urban regimes of innovation: the regime of demonstration, the regime of exploration and the regime of transformation. While the first two (demonstration and experimentation) describe situations of governance by innovation - most often technological - the third (transformation) raises the question of the governance of innovations originating in civil society. Of these three modes of urban regulation of innovation, the first two are either driven or accompanied by local public (and/or private) actors; the third, on the contrary, emanates from individual or collective initiatives likely to disrupt the dominant socio-technical model or regime to the point of bringing about the emergence of new forms of urban governance. Our second hypothesis is that these regimes are situated and are part of a local and territorial culture of innovation. Far from being reducible to the reproduction of "good practices", urban innovation is the result of an endogenous, contingent process that depends on the capacity of the actors involved to digest (i.e., prioritize, adapt) the knowledge leading to innovation. We therefore propose to observe, for each of the three regimes identified, flagship or symbolic projects located in territorial ideal-types. The ideal-typical cities would be Grenoble for the regime of demonstration, Nantes for the regime of experimentation and Madrid for the regime of transformation.







# Introduction.



# 1. Expérimenter n'est pas innover

---

## 1.1. De l'innovation en milieu urbain ...

L'innovation constitue aujourd'hui le mantra d'un grand nombre de secteurs d'activités parmi lesquels l'urbanisme et l'aménagement tiennent bonne figure. Cette actualité ne doit cependant pas faire oublier que ville et innovation entretiennent une relation multiséculaire bien plus ancienne (Arab et al., 2016). Hall (1998) montre qu'à des époques distinctes, plusieurs métropoles – grandes ou moyennes – ont été des centres d'innovation artistique, technologique, industrielle ou sociale majeure. D'un territoire à l'autre, l'apparition, l'exploitation puis la diffusion de ces innovations s'appuient sur des formes diversifiées d'organisation sociale et spatiale, lesquelles inspireront bon nombre de modèles d'aménagement urbain – qu'ils s'agissent des districts industriels et culturels, des milieux innovateurs et créatifs ou encore des clusters et plus récemment des systèmes urbains cognitifs.

Tout au long du XX<sup>ème</sup> siècle, les modalités de gouvernance qui présideront à la « sécrétion » (Aydalot, 1986) de l'innovation en milieu urbain oscilleront entre spontanéité organique et planification dirigiste suivant un gradient d'implication des collectivités publiques extrêmement variable – depuis l'iconique Silicon Valley californienne (reposant essentiellement sur un écosystème entrepreneurial et industriel) jusqu'aux technopoles d'Etat occidentales, russes ou nipponnes, en passant par les quartiers artistiques de Soho (New York) ou d'Hoxton (Londres). Qu'ils soient accompagnés ou non, labellisés ou impulsés par les acteurs publics, les territoires propices à l'innovation tirent généralement profit des effets de proximité que permettent les concentrations humaines et articulent spatialement solidarité, réciprocité et relations de confiance (tacites, institutionnelles et/ou contractuelles) entre plusieurs individus, institutions et organisations. Fait notable : alors que les premières figures planifiées de l'innovation ont tendance à se développer hors des tissus urbains des agglomérations anciennement établies (ZIRST de Meylan, Sophia Antipolis, Tsukuba, etc.), les configurations contemporaines plébiscitent au contraire l'encastrement au sein des espaces centraux, la recherche d'urbanité et la proximité des aménités urbaines (Quartier de la création à Nantes, GIANT à Grenoble, 22@ à Barcelone, etc.). Ce retour en ville de l'innovation et – a fortiori – de ses principaux protagonistes (ingénieurs, scientifiques, artistes et autres membres de la « classe créative »), s'est par ailleurs doublé d'un infléchissement significatif des grands projets urbains en faveur de programmes de régénération fonctionnellement mixtes, susceptibles de relever les enjeux sociétaux du XXI<sup>ème</sup> siècle que sont la transition écologique et l'atténuation du réchauffement climatique, l'avènement des cultures numériques et l'affirmation d'une démocratie locale résolument participative.

## 1.2. ... à l'innovation urbaine

D'une certaine façon, les récents débats autour de la « ville durable », de la « ville créative » ou de la « ville intelligente » ont essentialisé l'innovation au point d'en faire à la fois le matériau programmatique, l'objectif et le moyen de projets désormais tournés vers son exploitation symbolique (storytelling et image de marque), technique (performance industrielle), économique (renouvellement des systèmes productifs) ou procédurale (changement des pratiques de gestion). Effectivement, rares sont les projets urbains à ne pas se présenter comme innovants, expérimentaux ou créatifs. Reste que nombre d'entre eux s'attache à mettre en œuvre des préconisations opérationnelles fondées sur l'application d'innovations principalement technologiques (quartiers durables, écoquartiers et écocité, smart grids, etc.). Suivant le même mouvement, de plus en plus de projets tendent à réduire l'innovation et la créativité à une simple fonction urbaine voire à un élément de programme que l'aménageur serait susceptible de zoner. De fait, à l'instar de la ville durable, les artisans de la ville créative ont su trouver en la figure du quartier l'échelle opérationnelle qui leur faisait défaut. Les quartiers et autres clusters « créatifs » (Saint-Étienne), « de la création » (Nantes), voire « éco-créatifs » (Bordeaux) se sont en effet taillés une place de choix dans la panoplie de l'urbanisme contemporain. Parallèlement, néanmoins, se multiplient des initiatives conduisant non seulement à favoriser l'émergence de nouvelles formes d'innovation – suivant des processus plus inclusifs (tout particulièrement avec la société civile) et moins sectorisés (privilégiant notamment les innovations sociales) – mais également à réinventer « chemin faisant » les méthodes et le cadre dans lequel opèrent traditionnellement les acteurs de l'aménagement et, plus généralement, les



collectivités publiques (Coblence et Vivant, 2017) – en expérimentant, par exemple, l’association entre artistes et professionnels de l’urbanisme (Arab et al., 2016).

### **1.3. Héroïque, prototypique et pragmatique : trois modèles pour l’action publique urbaine innovante ?**

Bien que la littérature académique portant sur les « logiques de l’innovation » (Alter, 2002) soit abondante, rares sont les travaux à avoir posé explicitement la question de la gouvernance urbaine par et de l’innovation. Dans une première tentative de synthèse, Offner (2000) distingue trois modèles : le modèle héroïque, le modèle prototypique et le modèle pragmatique. Si le premier se caractérise par l’affirmation d’une volonté politique « de sortir la gestion urbaine de sa routine » en suscitant le changement « malgré le conservatisme des structures technico-administratives », le deuxième donne la part belle à certains acteurs cardinaux (comme l’Etat ou l’Union Européenne) en quête de terrains d’essai pour trouver une solution à un problème ou un débouché à une innovation. Quant au troisième modèle, il convoque « l’arrangement singulier », le « compromis localisé » et tend finalement à se confondre avec la notion même de gouvernance en ce qu’elle permet « d’élargir le recrutement des acteurs de la scène locale, d’ouvrir les réseaux de l’action publique, pour donner toute leur chance à des problèmes peu formalisés de trouver place sur l’agenda et pour favoriser l’émergence de réponses ad hoc ». Dans le modèle héroïque, l’innovation urbaine est un outil politique et ce sont avant tout les maires qui apparaissent comme étant leurs principaux catalyseurs – qu’ils cherchent à accroître leur légitimité, à communiquer autour de leur action ou à singulariser le projet qu’ils portent. A l’inverse, le modèle prototypique souffre de l’impérialisme de parties prenantes peu soucieuses d’ancrer les innovations dont elles assurent la promotion dans des contextes territoriaux pourtant spécifiques, au risque parfois « d’abuser » le local au nom de l’exemplarité. Dans le modèle pragmatique enfin, la part belle est donnée aux acteurs situés aux « interfaces des organisations » capables d’hybrider des schémas cognitifs distincts. L’objectif n’est clairement plus le même : ici l’innovation urbaine apparaît comme une réponse adaptée aux enjeux et contraintes de production de la ville (Arab, 2004) autour de nouveaux services et équipements publics urbains, de nouveaux usages de l’espace, de nouvelles formes urbaines, etc. Alors que dans sa version héroïque la visée expérimentale se confronte rapidement à la nécessaire quête d’exemplarité qu’impose la transférabilité de l’innovation recherchée - ce sur quoi se focalise quasi exclusivement l’approche prototypique, le modèle pragmatique plaide au contraire pour que l’on dépasse les situations d’asservissement de « la créativité du local à des exigences supérieures ». « Prêt-à-porter » universalisable vs « inventivité locale », telles seraient donc les deux mamelles de l’innovation urbaine. D’une certaine manière, les récents travaux sur la ville intelligente (voir par exemple le n°407 de la revue Urbanisme) s’inscrivent dans la continuité de ceux d’Offner. L’esprit général qui préside à cette approche questionne les collectivités locales quant à leur capacité à « réguler » l’optimisation des technologies et offres de services numériques qui se déploient sur leurs territoires : soit l’on met en place un système intégré dont la régulation appartient à un opérateur public qui domine et gère « l’optimisation fonctionnelle de la ville », soit l’on se positionne plus horizontalement comme intermédiaire entre des citoyens, des usagers et des prestataires à la façon d’une plate-forme, l’objectif étant avant tout d’assurer l’accès à une offre pléthorique de services (marchands ou non d’ailleurs) et non de s’y substituer.

### **1.4. Faire la ville à l’heure des expérimentations urbaines**

Dès lors, comment conduire une innovation urbaine ? En expérimentant ? Plébiscité par bon nombre d’élus, de praticiens et d’acteurs issus de la société civile, l’expérimentation, autrefois cantonnée aux seules activités laboratoires et scientifiques, se présente aujourd’hui comme l’une des modalités incontournables de l’action collective urbaine. Se positionnant “au-delà des oppositions entre planification et improvisation, action centralisée et initiative locale, régime administratif et coordination marchande”<sup>1</sup>, elle contribue largement à en renouveler les formats voire même à suppléer des pratiques antérieures plus traditionnelles. De fait, si “depuis près de cinquante ans, l’urbanisme et l’aménagement urbain ont jusque-là suivi les modalités de la planification et de l’urbanisme de projet”, force est de constater qu’aujourd’hui, “sous l’effet d’un contexte croissant d’incertitudes économiques et organisationnelles, d’un contexte renforcé et renouvelé d’exigence de compétitivité urbaine, ainsi que d’irruption d’une technicisation des procédures, l’urbanisme puis l’aménagement urbain ont de plus en

<sup>1</sup> <https://www.csi.minesparis.psl.eu/recherches/l experimentation-comme-modalite-de-laction-collective/>



plus tendu à suivre les voies différenciées du recours à l'expérimentation, tout à la fois pratique, instrument, dispositif, référentiel et paradigme" (Dumont, 2013, p.21). Certains auteurs vont même jusqu'à affirmer que l'"urbanisme expérimental" (Evans et al., 2016) qui se fait jour se traduirait par une refonte globale des manières de produire de la connaissance sur les villes et les sociétés locales, un changement en profondeur des modalités de conception/fabrication/transformation des espaces urbains et, in fine, un mode spécifique d'urbanisation. Prolongeant cette dernière hypothèse, Laurent (2019) postule que l'expérimentation s'impose désormais comme le dispositif de gouvernance le plus adapté aux logiques rampantes d'un splintering urbanism (Graham, 2001) opposant "espaces d'exception" (concentrant toutes les attentions publiques et privées en matière d'expérimentation et d'investissements financiers, matériels ou plus symboliques) et "espaces ordinaires" (résultant de la fragmentation sociospatiale accrue de ces villes inféodées aux stratégies néolibérales des opérateurs de services urbains en réseau).

### 1.4.1. Expérimentations urbaines : démarches, gouvernances et échelles

Mais quid de la démarche expérimentale à proprement parler ? Sujet d'étude aux multiples facettes, les expérimentations urbaines constituent un champ d'investigation fertile justifiant les approches interdisciplinaires dont elles font régulièrement l'objet. A la croisée des études urbaines, de la géographie et de l'urbanisme (comment l'expérimentation participe de la fabrique urbaine ?), des sciences politiques (quels en sont les instruments et les modes de gouvernance ?), des études des sciences et technologies (comment cette modalité d'action issue de la culture scientifique et technique intervient dans la conduite, la mise en débat et la réalisation de projets d'urbanisme ?), des sciences de gestion et des études de transition (comment l'expérimentation s'insère plus globalement dans un processus d'innovation sociotechnique?), les travaux qui leur sont dédiés s'accordent sur l'idée :

1. qu'elles surviennent généralement dans des contextes singuliers lorsque des acteurs (publics et/ou privés) témoignent d'une volonté d'avancer par tâtonnement (méthode essai-erreur) plutôt que par autorité face à une situation jugée incertaine (Karvonen et Heur, 2014);
2. que, par nature, la démarche expérimentale invite ses artisans à "bricoler" (dans des conditions réelles et non dans un laboratoire) des configurations sociotechniques appropriées au problème qui les réunit (Sengers, 2015; Ramirez-Cobo et Zepf, 2021);
3. et qu'elle pose, plus globalement, la question de sa gouvernance tant l'expérimentation produit des agencements sociaux inédits et une écologie d'acteurs impliqués "ni macro, ni micro" qu'il convient d'ordonner (Laurent et al., 2019).

Ainsi s'échafaudent les principes cardinaux de l'expérimentation urbaine : créer les conditions d'un affranchissement temporaire des cadres qui d'ordinaire contraignent l'action, favoriser des formes originales d'apprentissage collectif tout en provoquant l'agrégation "sur mesure" d'une très grande variété de parties prenantes. Sur ce dernier point, nombre de commentateurs soulignent que ce type d'expérimentation s'offre comme un prisme d'observation privilégié voire une "catégorie analytique" (Ibid.) à part entière des transformations en cours de l'action publique (Bureau et al., 2013). A lire de plus près la littérature grise en urbanisme et en science politique, trois scénarios, somme toute contrastés, se dégagent :

1. soit l'expérimentation accompagne les stratégies d'un "Etat facilitateur" cherchant à mieux agir "sur" les territoires (Leprêtre, 2019);
2. soit, au contraire, elle s'impose comme l'un des outils privilégiés par des autorités locales s'essayant à rendre opérationnelles des solutions contextuellement ajustées (Bulkeley et Castan Broto, 2012);
3. soit, enfin, les expérimentations sont menées à l'ombre des politiques publiques par des franges organisées de la société civile qui, faute de moyens et de visions à long terme, déploient dans l'espace public stratagèmes et tactiques manifestes (Lydon, 2011) au moyen d'interventions ciblées (à petite échelle), ponctuelles (à court terme) et faiblement coûteuses (low cost) - en vue



d'offrir une programmation événementielle éphémère, de faire vivre des lieux ou d'en proposer de nouveaux usages, de transformer des friches, de valoriser un patrimoine, etc.

En effet, l'expérimentation occupe une place de choix parmi les "nouveaux instruments" (Halpern et al., 2014; Beal et al., 2015) mobilisés par l'Etat (aux côtés des labels, appels à projets, bonnes pratiques, prix et autres indicateurs de performances) pour asseoir son rôle au sein d'une "gouvernance multi-niveaux" lui permettant d'accompagner la territorialisation des politiques publiques tout en gouvernant "à distance" les collectivités locales (Epstein, 2005). A ce titre, la multiplication des politiques d'initiation/accompagnement de démonstrateurs urbains, tout particulièrement sur les volets énergétiques et environnementaux, témoigne de cette recherche d'exemplarité et de production d'effets performatifs par la mise en compétition des territoires et la promotion de partenariats publics/privés (Leprêtre, 2019). A l'inverse, les tenants d'un "gouvernement par l'expérimentation" (governing by experiment) pointent sans équivoque (Bulkeley, Castan-Broto, 2012) - à l'issue d'un tour d'horizon mondial focalisé sur la conduite des politiques d'adaptation au changement climatique - le caractère triplement déterminant (1) du niveau d'implication des autorités locales, (2) des spécificités du contexte territorial (formes d'urbanisation et d'urbanisme) dans lequel se déploie l'expérimentation et, surtout, (3) des systèmes sociotechniques préexistants. L'échelon municipal (si ce n'est métropolitain) apparaît ici d'autant plus pertinent qu'il est régulièrement le théâtre - et parfois même simultanément - de démarches expérimentales institutionnelles et/ou spontanées souvent antagonistes, parfois indifférentes et plus rarement complémentaires. Notons également que les gouvernements locaux ont su se faire l'écho de cette tendance issue des mondes techniques et industriels mais également des sphères de l'activisme urbain à prototyper, à "montrer à l'échelle 1 ce que pourrait être la ville de demain" (Chesnel et Devisme, 2020). On ne compte plus les projets urbains dits "démonstrateurs" (Ibid.) ou les initiatives locales se réclamant d'un "urbanisme tactique" (Douay et Prévaut, 2016) assumant clairement la volonté de tester en grandeur nature telles ou telles réponses (sous la forme d'aménagements, d'incitation ou de sollicitation) à une situation problématique donnée par-delà ce que permet la réglementation en vigueur. État de fait que la crise sanitaire actuelle ne fait qu'amplifier, tout particulièrement sur le volet des mobilités - avec la multiplication des aménagements temporaires d'espaces publics rendus aux piétons ou la mise en place de ces fameuses "coronapistes", voies cyclables installées dans un contexte d'urgence dont les médias<sup>2</sup>, les réseaux professionnels<sup>3</sup> et les milieux académiques<sup>4</sup> ne cessent de vanter les mérites.

#### 1.4.2. L'expérimentation : une "phase" des trajectoires d'innovation urbaine

Au demeurant, ainsi que le souligne les observateurs de la "ville expérimentale" (Evans et al., 2016), la principale question qui se pose aujourd'hui aux pouvoirs locaux est de savoir comment dépasser l'expérience isolée, comment distinguer les expérimentations les unes par rapport aux autres, suivant quels critères, quelles échelles, quels impacts et, plus largement, comment intégrer l'expérimentation dans une démarche à la fois attentive aux pratiques sociales et culturelles locales, et capable de nourrir des visions stratégiques durables. Car, faut-il le rappeler, l'expérimentation ne constitue qu'une étape, "une phase distincte et souvent cruciale du processus politique, lorsque les régulateurs essaient de produire des connaissances dans des conditions contrôlées, pour évaluer les conséquences probables de leurs actions avant qu'elles ne deviennent irréversibles"<sup>5</sup> (Millo et Lezaun, 2006, p.179). C'est précisément dans cette perspective qu'un certain nombre d'auteurs (Cauchard et al., 2020), principalement issus du champ des études des sciences et technologies, insistent bien sur le fait que les "projets urbains innovants" résultent en réalité d'un processus où l'enchaînement des phases est au moins aussi important que les phases en elles-mêmes. Se dessinent alors des "trajectoires" au sein desquelles la "phase

<sup>2</sup>[https://www.liberation.fr/france/2020/05/03/avec-l-urbanisme-tactique-l-espace-public-devient-un-terrain-d-experimentation\\_1787238](https://www.liberation.fr/france/2020/05/03/avec-l-urbanisme-tactique-l-espace-public-devient-un-terrain-d-experimentation_1787238)

<sup>3</sup><https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/amenagements-cyclables-provisoires-tester-amenager>  
<https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/amenagements-provisoires-pietons-tester-amenager-durablement>

<sup>4</sup><https://www.viaromana.city/wp-content/uploads/2020/04/Via-Romana-Livre-blanc-Urgence-COVID-19-Urbanisme-temporaire.pdf>

<sup>5</sup><https://theconversation.com/la-covid-19-une-opportunit-e-pour-transformer-les-mobilites-par-l-urbanisme-tactique-148035>

<sup>5</sup> Citation originale : "Experimentation is a distinct and often crucial phase of the policy process, when regulators try to produce knowledge under controlled conditions, to assess the likely consequences of their actions before these become irreversible".



expérimentale” participe à définir et stabiliser le caractère innovant d’un projet sans pour autant s’y substituer en totalité (cf. Encadré n°1). Une telle approche formalise ainsi “un véritable cycle de vie des projets urbains innovants, (1) depuis leur émergence avec un certain foisonnement initial, (2) à un cadrage progressif des principaux acteurs impliqués, des objectifs visés et des ressources mobilisées, pour (3) aboutir à un déploiement opérationnel du projet via une procédure d’expérimentation cadrée et standardisée puis enfin (4) à une réouverture des négociations (départ de certains acteurs et inversement intégration de nouveaux acteurs, mobilisation de ressources locales...) dans le cas d’une démarche de répliquabilité du projet sur un autre territoire” (Ibid.).

**Encadré n° 1. Connaissances universelles, connaissances contextuelles. Expérimentations urbaines et projets urbains innovants**

Source : Cauchard L., Sole-Pomies R. et Bonin O., « Expérimentations urbaines et formes de répliquabilité des projets innovants ». K@iros [En ligne], n°4, mis à jour le : 11/09/2020.

Reprenant à leur compte les travaux sociologiques pionniers de l’École de Chicago, Cauchard et al. (2020) insistent sur le caractère déterminant du contexte territorial dans l’analyse des expérimentations urbaines et de la répliquabilité des “projets urbains innovants”. Ce faisant, ils établissent une distinction entre, d’un côté, la ville comme “espace construit” (à travers la figure du laboratoire), lieu propice à la conduite de tests de projets innovants nécessaires à la production de connaissances universelles (potentiellement généralisables et, de l’autre, la ville comme “espace situé” caractérisé par les spécificités du contexte local rendant alors plus délicat la transférabilité des connaissances produites vers d’autres territoires. Forts de cette première distinction, les auteurs distinguent ensuite quatre modèles idéal-typiques d’expérimentations urbaines relevant alternativement des logiques de l’espace construit (“prototype reproductible” et “projet expérimental”) et situé (“plateforme territoriale” et “adaptation locale d’un prototype”):

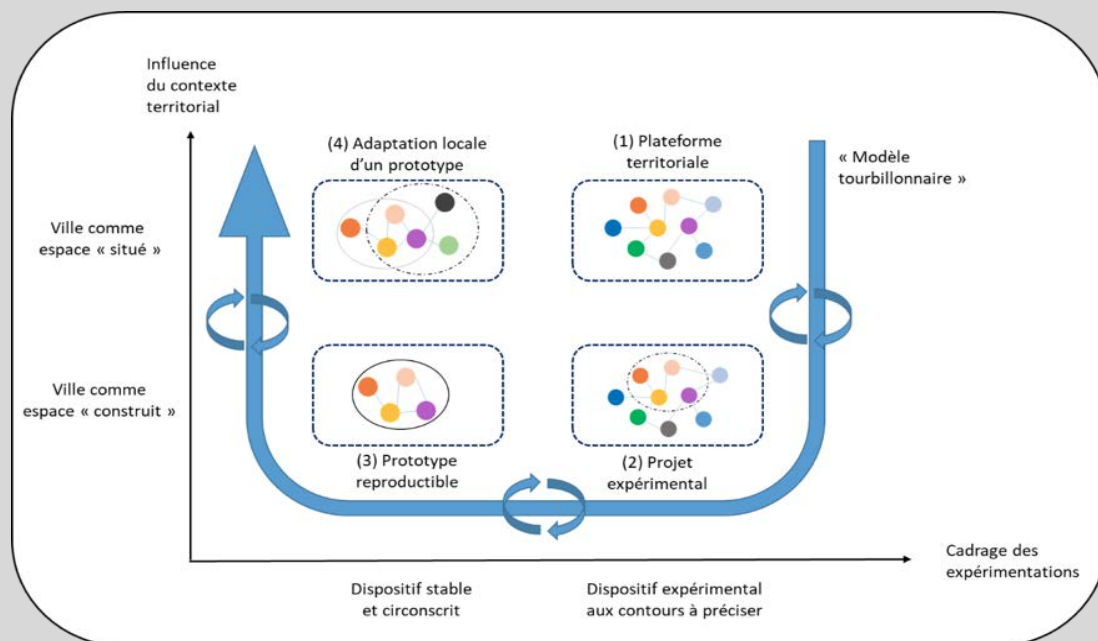


Schéma de principe du phasage d’un projet urbain innovant (source : Cauchard et al. 2020)

“la plateforme territoriale : l’objectif est d’engager une démarche partenariale multi-acteurs en vue de créer une dynamique territoriale qui favorisera la rencontre entre des acteurs et des ressources (clusters, infrastructures dédiées, financements ad hoc...) avec pour objectif de favoriser à terme l’émergence de projets innovants ; on est ici à l’échelle d’une innovation systémique multi-acteurs qui est ancrée localement et dont les contours restent très largement à définir (et à négocier) par les différents acteurs qui sont parties prenantes ;

le projet expérimental : l’objectif est d’engager une série de tests prédéfinis de manière à préciser les contours du projet et à en réduire les incertitudes (objectifs précis de l’expérimentation, moyens et mode opératoire...);



le prototype reproductible : l'objectif est de vérifier si les performances visées par le projet sont bien conformes aux attentes des expérimentateurs de l'action ;

l'adaptation locale d'un prototype : l'objectif est essentiellement d'adapter un prototype pour renforcer ses facteurs de réussite en l'enrichissant grâce à l'intégration de spécificités locales (acteurs, ressources...)."

Conçus de manière interdépendante, ces modèles constituent en réalité autant d'étapes (possibles) d'une seule et même trajectoire "tourbillonnaire" (en référence aux travaux de Latour et Callon sur le modèle d'innovation éponyme), une "succession de négociations sociotechniques" contribuant à asseoir progressivement les fondements d'un projet urbain innovant.

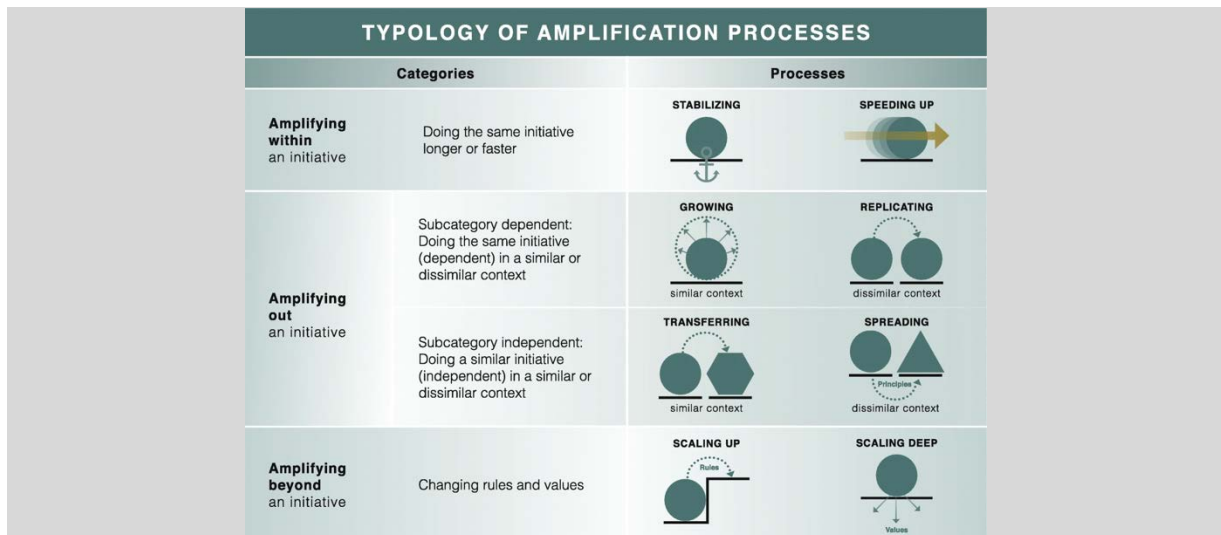
Ce souci de la longue durée, des cycles de vie et, plus généralement, de la reconnexion entre le caractère extraordinaire de l'expérience (partiellement répliquable) et la dimension à la fois quotidienne et pérenne (fortement contextualisée) de l'action publique - ce que Millo et Lezaun nomment l'"experimental gap" - exprime clairement l'idée qu'expérimenter n'est pas innover ou, dit autrement, que le temps, le cadre et la gouvernance de l'expérimentation ne se superposent pas exactement à ceux de l'innovation urbaine. A cet égard, les études de transition (transitions studies) s'avèrent éclairantes car elles permettent de bien mettre en perspective les dynamiques trajectorielles de l'innovation et les temporalités qui articulent "niches" (expérimentations isolées) et "régimes sociotechniques" dominants. En effet, la littérature portant sur la gouvernance du changement climatique montre que les expérimentations de niche sont le plus souvent générées par des acteurs bénéficiant d'une relative autonomie et "porteurs de normativités et de solutions alternatives incompatibles avec les règles des régimes" (Audet, 2015, p.83). Dans la majeure partie des cas, elles s'avèrent ponctuelles et éphémères. Malgré tout, la transition survient lorsqu'au gré d'une "fenêtre d'opportunité", l'expérimentation atteint "un degré de structuration suffisant" pour que l'innovation dont elle est porteuse s'ossifie et s'impose au niveau du régime en déverrouillant les réseaux d'acteurs, de technologies et les règles qui lui sont propres (Ibid.). Ainsi s'opère un "processus d'amplification" (cf. Encadré n°2) conduisant au dépassement - ou "scaling" (Moore et al., 2015) - de la seule expérimentation vers ce que nous nous proposons de nommer ici "régime urbain d'innovation". Et d'une certaine manière, l'approche par les "écosystèmes d'innovation" (Cohendet et al., 2010) que proposent les sciences de gestion renforce cette hypothèse selon laquelle la production d'innovation résulte en grande partie de la circulation de connaissances nouvelles entre plusieurs "strates" territoriales aux rôles et attributions distinctes : entre l'underground (réservoir de la créativité latente de ces individus capables d'expérimenter) et l'upperground (regroupant firmes et régulateurs de politiques publiques en prise directe avec le marché) au moyen d'une gouvernance adaptée et ajustée du middleground, articulant l'ensemble des lieux, collectifs et institutions assurant l'intermédiation nécessaire à la transformation de l'expérimentation en innovation.

#### **Encadré n°2 Amplifier les expérimentations urbaines : "scalings" et régimes urbains d'innovation**

Source : Lam, D.P.M., Martín-López, B., Wiek, A. et al. "Scaling the impact of sustainability initiatives: a typology of amplification processes". Urban Transform 2, 3 (2020).

Cherchant à mieux circonscrire la mécanique intrinsèque aux transitions et aux trajectoires d'innovation, Lam et al. (2020) se sont penchés plus spécifiquement sur ce qu'ils nomment les "processus d'amplification". Il s'agit pour les auteurs d'apprécier l'impact "d'initiatives" - c.-à-d. d'expérimentations portées par des individus, des collectifs, des gouvernements ou des entreprises - permettant à de "nouvelles façons de penser, de faire et d'organiser les choses" d'être adoptées en vue d'amorcer des "transformations durables" (sustainability transformations).





Typologie des processus d'amplification (source : Lam et al. 2020)

A l'issue d'une synthèse assez exhaustive des travaux conduits dans les champs des études de transition, de l'innovation et des transformations sociales, ils distinguent huit types de processus (stabilizing, speeding up, growing, replicating, transferring, spreading, scaling up, et scaling deep) permettant in fine de caractériser trois formes majeures d'amplification :

"L'amplification au sein d'une initiative" mettant en tension le processus de stabilisation (stabilizing), principalement focalisé sur le prolongement des impacts d'une expérimentation spécifique dans le but de la rendre plus résiliente (en favorisant notamment les conditions d'un meilleur ancrage local), avec celui d'accélération (speeding up), enjoignant ses artisans à monter en puissance afin d'obtenir des résultats tangibles visibles et rapidement mobilisables ;

"L'amplification d'une initiative" recouvrant quatre processus déterminés par deux facteurs : (1) le lien de dépendance d'une expérimentation au regard d'initiatives préexistantes et (2) le degré de similarité du contexte (d'un point de vue social, écologique, politique et technique) dans lequel l'expérimentation est amplifiée ou reproduite. Dès lors qu'une initiative est dépendante d'une initiative précédente, son amplification relève d'un processus d'expansion (growing) si le contexte est similaire ou de réplique (replicating) s'il ne l'est pas. A l'inverse, lorsqu'une expérimentation émerge indépendamment d'autres initiatives du même type tout en s'en inspirant, l'on assiste à des processus de transfert et d'adaptation aux contingences locales (transferring) si le contexte est similaire ou de diffusion des principes et de certaines méthodologies (spreading) si le contexte est distinct.

"L'amplification au-delà d'une initiative" regroupant enfin les processus qui cherchent généralement à accroître leur impact en passant à l'échelon de gouvernance supérieur pour atteindre des niveaux institutionnels plus élevés (scaling up) ou en provoquant une transformation en profondeur du système de valeur qui régit un régime sociotechnique (scaling deep).

Les régimes urbains d'innovation procèdent du troisième type d'amplification, recouvrant un processus de "scaling" impactant les modes de fabrication des villes mais également leur gouvernance.

## 2. Vers une théorie des régimes urbains d'innovation ?

Dans le champ de l'économie politique, la notion de régime urbain renvoie à la mise en place sur le temps long d'"une trame de relations horizontales" (Lefèvre et Pinson, 2020, p.149) associant un nombre fini mais diversifié d'acteurs (publics et privés) susceptibles de construire ensemble une action collective et, a fortiori, de conduire des politiques urbaines (cf. Encadré n°3). Une telle approche permet de mieux comprendre pourquoi "certaines villes ont non seulement des stratégies mais savent aussi les décliner en politiques, alors que d'autres non" (Ibid.). Cette première acception se distingue quelque peu de celle que propose l'économie des conventions en ce sens qu'elle ne renverrait pas simplement à une sociologie





des acteurs impliqués dans un système de gouvernance mais à “la logique de l’action” elle-même ainsi qu’à “l’environnement dans lequel elle prend place” (Thévenot, 2006 cité dans Dumont, 2013). A bien des égards, l’idée de régime urbain d’innovation telle que nous la proposons prolonge cette double acception tout en l’investissant d’une troisième ambition : établir une complémentarité entre gouvernance urbaine et logique d’innovation. Dès lors, se pose la question suivante : comment l’innovation permet-elle à la fois d’appréhender (1) la constitution d’un horizon culturel et stratégique partagé par les acteurs d’un territoire donné (autour de modèles urbains), (2) un mode spécifique de gouvernance positionnant l’expérimentation et la sédimentation des savoirs nouveaux qu’elle permettrait d’accumuler comme le format privilégié de l’action organisée (“governing by experiment”), et (3) la production de tout ou partie de certains territoires urbains (“experimental urbanism”) ?

### Encadré n°3. A propos de la notion de régime urbain : émergence, critiques et apports

Les premiers travaux relatifs au concept de régime urbain sont ceux de Fainstein et Fainstein (1983) puis Elkin (1987) mais le véritable texte fondateur est celui de Clarence Stone (1989) à propos d’Atlanta. Il définit le régime urbain comme suit : « Ensemble d’arrangements informels qui permettent à des institutions publiques et à des intérêts privés (sur des bases institutionnelles) de se regrouper pour prendre des décisions pour gouverner. Il y a trois éléments dans la définition : la compétence pour faire quelque chose, un ensemble d’acteurs qui font quelque chose (une coalition gouvernante), un réseau de relations (informelles) entre acteurs qui leur donnent la possibilité de travailler ensemble » (Stone, 1989, p.179, traduit par Capron, 1999). Pour Stone, les théories élitistes, pluralistes et néo-marxistes – théories classiques de la sociologie politique nord-américaine – ne permettent pas de comprendre la mise en place des politiques urbaines et la gouvernance de certaines villes nord-américaines. Avec les régimes urbains, il ne s’agit plus de demander qui gouverne (power over) mais comment se développe une capacité de gouvernement, comment des groupes disparates se coordonnent pour arriver à faire quelque chose ensemble (power to) et comment cette capacité se maintient dans le temps.

La théorie des régimes urbains se situe dans la lignée des travaux de l’urban political economy, notamment ceux portant sur les coalitions de croissance (growth machines) (Logan et Molotch, 1987), composées des élus urbains et des élites du business local. Elle relativise néanmoins le poids des intérêts économiques. Dans les coalitions de croissance, ceux-ci, principalement liés à la question de la propriété foncière, sont perçus comme polarisant totalement l’action publique urbaine. La théorie des régimes urbains est également considérée comme néo-pluraliste puisqu’elle envisage l’intervention d’un grand nombre d’acteurs et d’organiseurs dans la gouvernance urbaine, conduisant de fait à une dispersion des ressources. Retenons deux principales typologies de régimes. Celle que proposera Elkin (1987) :

Régime pluraliste dans lequel les acteurs économiques sont essentiels mais aucun intérêt sectoriel ne domine, les politiques publiques sont diversifiées et visent la transformation physique et économique des centres-villes).

Régime fédéraliste marqué par une intervention massive des pouvoirs publics cherchant à réduire les inégalités sociales et raciales.

Régime entrepreneurial caractérisé par le poids essentiel des intérêts liés à la finance dans la coalition avec les élus locaux

Puis celle que forgera Stone (1989) deux ans plus tard :

Régime corporatiste centré sur le développement économique, dominé par un secteur économique particulier (proche du régime entrepreneurial et des coalitions de croissance)

Régime conservateur (caretaker) marqué par une coalition peu ambitieuse se contentant d’offrir les services publics à la population locale.

Régime progressiste caractérisé par une logique redistributive visant à maîtriser les effets du développement économique en matière d’environnement et de disparités socioéconomiques ; il se développe lorsque les intérêts économiques locaux sont faiblement organisés et grâce au soutien financier de l’Etat fédéral.



Alors que les auteurs américains avaient mis en garde face au risque d'utilisation abusive de la théorie, celle-ci est largement critiquée au cours des années 1990 pour son ethnocentrisme (Le Galès, 1995, 2003 ; Stoker et Mossberger, 1994). Étant donné son ancrage dans un contexte socio-économique particulier, l'usage du concept pour l'analyse des villes européennes conduit à sous-estimer le rôle de l'Etat central (et de l'Union européenne) et à surestimer celui des milieux d'affaires. Au début des années 2000, Jouve (2003, p.132) dressera une synthèse des différentes critiques adressées à la théorie des régimes urbains (vus depuis le contexte européen) en reprenant pour partie les arguments avancés quelques années auparavant par Harding (1995) :

« Les États européens interviennent plus massivement que l'État fédéral des États-Unis dans les politiques de développement local. La dépendance envers l'État, notamment par rapport à ses transferts budgétaires, est plus importante.

L'autonomie des villes européennes est encore amoindrie par les marges de manœuvre plus faibles sur la fiscalité locale alors que la négociation sur le taux d'imposition des entreprises constitue un élément central dans l'élaboration de coalitions aux États-Unis.

L'organisation du capitalisme en Europe privilégie avant tout le niveau national et non les villes.

La différenciation fonctionnelle entre les villes et l'État n'est pas la même. Dans un grand nombre de pays européens, les villes ont longtemps eu pour fonction de satisfaire les besoins de consommation des habitants en services publics et non de satisfaire les demandes des entreprises.

Les appareils politiques locaux fonctionnent selon des registres complètement différents. Les partis politiques nord-américains aux niveaux local et national fonctionnent comme des « machines politiques » agrégeant des demandes de groupes sociaux très différents. En Europe, les distinctions partisans s'établissent davantage sur un registre idéologique, même si les années 1980 et 1990 ont clairement remis en question cette distinction ».

Peu d'auteurs français se sont jusqu'ici saisis de ce concept des régimes urbains, si ce n'est pour justifier son non usage. Pour lever les obstacles relatifs à sa mobilisation dans un contexte institutionnel et politique sensiblement différent de celui de son émergence, il serait pourtant possible de s'en tenir à un usage souple (Raimbault, 2014), c'est-à-dire une grille de lecture pour saisir les interactions horizontales entre acteurs, groupes et organisations urbains à l'œuvre dans la gouvernance, et non pas comme un mode de gouvernance urbain faisant primer les intérêts marchands (Mossberger et Stoker, 2001). Nous recensons ici les principaux apports relatifs à l'utilisation d'une telle grille, puisque c'est de cette façon que nous entendons la mobiliser dans ce projet de recherche.

L'adoption d'une analyse par les régimes permet de remettre en cause les cadres d'analyse classiques du pouvoir urbain stato-centré accordant une place centrale aux relations centre-périphérie / relations verticales (entre les administrations centrales et déconcentrées de l'Etat ET les acteurs politiques et administratifs locaux). L'approche par les régimes urbains postule en effet que « les relations horizontales, autrement dit les conflits, coopérations et logiques d'alliance qui se nouent entre acteurs, groupes et organisations présents dans la ville peuvent être autant voire davantage explicatifs des processus et dispositifs de gouvernance urbaine » (Pinson, 2010, p.86).

L'évolution du contexte permet d'appliquer la théorie des régimes urbains aux modes de gouvernance des villes françaises (Pinson, 2010, p.88) :

« Ces villes sont soumises bien davantage que précédemment aux transformations du capitalisme et moins protégées par le « parapluie » de l'État et des politiques du keynésianisme spatial. L'enjeu du développement économique, de la compétitivité et de l'attractivité y sont devenus centraux. Les élites urbaines sont sommées de définir un positionnement dans la compétition territoriale alors même que l'État ne fournit quasiment plus d'expertise ou de grands récits en la matière. »

« [...] la dépendance croissante à l'égard des investissements privés rend les élites urbaines de plus en plus attentives aux attentes des acteurs économiques, ce qui fait que, même lorsqu'ils ne sont pas physiquement présents dans les régimes urbains français, leurs intérêts supposés sont largement pris en compte. »



Alors que les acteurs de l'Etat se replient, les sociétés urbaines sont de plus en plus polycentriques et pluralistes. Dans ce contexte, cette grille de lecture permet d'aller plus loin que l'analyse des membres de la coalition (« qui gouverne ? ») pour répondre à la question « pourquoi coopèrent-ils entre eux ? ». Les auteurs de la théorie des régimes insistent sur la nécessité (car chacun des membres doit stabiliser des relations d'échange avec d'autres des membres de la coalition pour mettre en œuvre ses projets) et l'intérêt (car la coopération entre les membres de la coalition va produire des avantages, des bénéfices et des opportunités pour ses membres) derrière cette coopération plutôt que sur les positions de contrôle ou de domination. Elle permet « de penser ensemble la nature et la structure du pouvoir en ville d'une part et la nature des outcomes, des politiques urbaines conduites d'autre part » (Reigner et Segas, 2013).

En adoptant cette grille, il ne s'agit pas nécessairement d'associer une métropole à un régime urbain. Différentes coalitions peuvent coexister dans une métropole, qu'elles varient selon les politiques sectorielles considérées ou selon les espaces visés par l'action publique urbaine :

« Nous observons d'une part des coalitions dominées par les acteurs publics et mettant en œuvre des dispositifs d'action publique définis par le niveau central sur des quartiers fortement dévalorisés et paupérisés. Nous voyons dans le même temps se structurer un autre type de coalition regroupant des acteurs publics et privés autour de dispositifs davantage bricolés localement et visant à rechercher l'articulation la plus efficiente entre investissements publics et privés. Ce second type de coalition se met en place dans des quartiers où un diagnostic préalable a mis en évidence des potentialités d'attractivité résidentielle et donc de réinscription à termes dans le marché immobilier. » (Dormois, 2006)

« [...] si l'on cherche à identifier les coalitions d'acteurs qui portent l'action publique urbaine sur des territoires centraux et/ou considérés comme stratégiques, c'est-à-dire sur des territoires ayant des potentialités identifiées, alors, il est bien possible qu'on se trouve face à une coalition assez large, impliquant acteurs publics et privés au sein de laquelle l'Etat n'occupe pas une place centrale (comme décrite par les travaux relevant de la gouvernance urbaine) quand bien même il pourrait exercer son influence à distance via des instruments de mise en compétition de ces espaces urbains stratégiques, confirmant ainsi la thèse de Renaud Epstein (Epstein, 2005). En revanche, si l'on élargit la focale, que l'on regarde moins le territoire sous l'angle d'un archipel de lieux stratégiques accueillant les figures imposées de l'attractivité métropolitaine, et plus les espaces urbains ordinaires, alors, force est de constater que l'Etat territorial est souvent beaucoup plus central dans des coalitions beaucoup plus réduites. » (Reigner et Segas, 2013, p.15)

Enfin, parce que les échanges entre groupes d'intérêts organisés ont tendance pour Stone à se renforcer et à se stabiliser avec le temps (relations de confiance, structuration des règles du jeu, ...), l'analyse en termes de régime urbain s'inscrit dans un temps relativement long. Elle « insiste plus sur la stabilité et l'équilibre que sur les ruptures et la diversité des coalitions, comme le fait la notion de gouvernance » (Grossetti et al., 1998, p.110). Cela peut aider à mettre en évidence « les effets d'héritages qui existent dans une configuration territoriale donnée concernant la façon de produire de l'action collective. » (Dormois, 2006) ainsi qu'à identifier les recompositions et modifications dans les modalités de la coopération.

#### Sources :

Capron, G., 1999, Limites et défis de la gouvernance urbaine en Amérique latine : une analyse à partir de la théorie du régime urbain et de l'opération commerciale d'Alto Palermo à Buenos Aires Géocarrefour, 74(4), pp. 325-334.

Dormois, R., 2008, Les coalitions dans l'analyse des politiques urbaines post-keynésiennes. Discussion à partir de la comparaison des politiques de régénération urbaine menées dans trois villes européennes en reconversion. Métropoles, (4).

Elander, I., 2002, Partenariats et gouvernance urbaine. Revue internationale des sciences sociales, n° 172(2), pp. 215-230.

Grossetti, M., Beslay, C., & Salles, D., 1998, Le modèle néo-républicain et les sites en reconversion industrielle. Les Annales de la Recherche Urbaine, 80(1), pp. 108-119.

Harding, A., 1997, Urban Regimes in a Europe of the Cities? European Urban and Regional Studies, 4(4), pp. 291-314.

Jouve, B., 2003, Gouvernance métropolitaine : vers un programme de recherche comparatif. Politique et Sociétés, 22(1), pp. 119-142.

Le Gales, P., 1995, Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine. Revue française de science politique, 45(1), pp. 57-95.

Le Galès, P., 2011, Le Retour des villes européennes. Presses de Sciences Po.



Mossberger, K., & Stoker, G., 2001, The Evolution of Urban Regime Theory: The Challenge of Conceptualization. *Urban Affairs Review*, 36(6), pp. 810-835.  
Pinson, G. (2010), La gouvernance des villes françaises, *Pole Sud*, n° 32(1), pp. 73-92.  
Reigner, H., & Segass, S., 2013, Faire régime. Variété des régimes d'engagement et labilité des coalitions en ville, Présenté à 12ème Congrès de l'Association Française de Science Politique, Paris.  
Stoker, G., & Mossberger, K., 1994, Urban Regime Theory in Comparative Perspective. *Environment and Planning C: Government and Policy*, 12(2), pp. 195-212.  
Stone, C. N., 1993, Urban regimes and the capacity to govern: a political economy approach. *Journal of Urban Affairs*, 15(1), pp.1-28.

A ce stade de notre problématisation, nous formulons deux premières hypothèses :

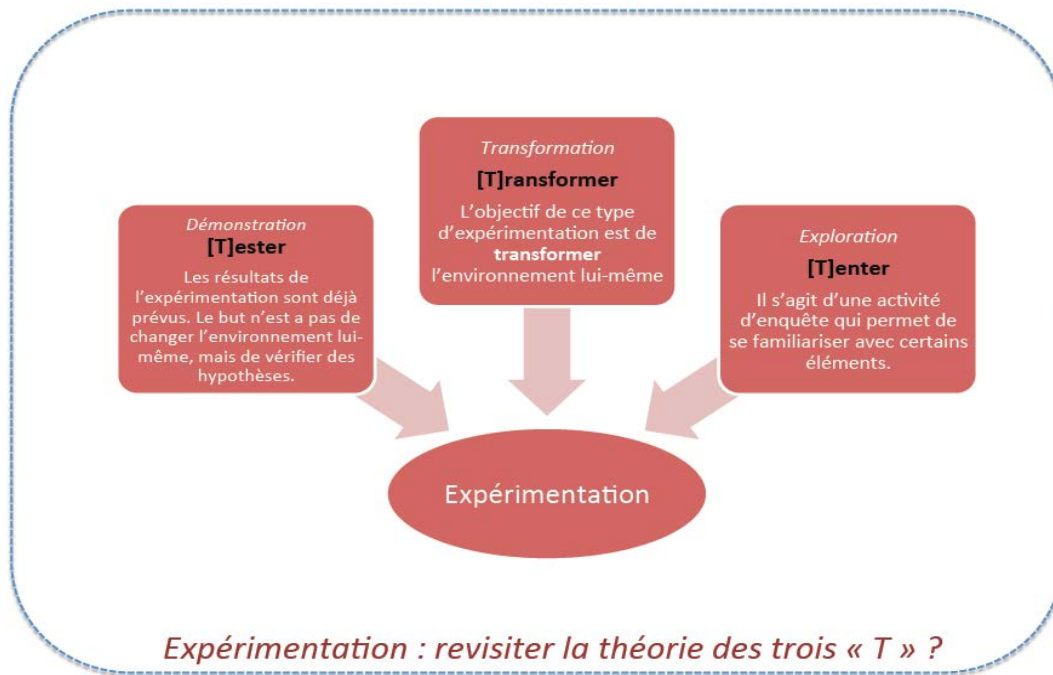
## **2.1. Hypothèse 1. Démonstration, exploration, transformation : trois régimes urbains d'innovation**

Notre première hypothèse de travail est de considérer qu'il existe non pas un mais (au moins) trois régimes urbains d'innovation. Comment les distinguer ? Ainsi que nous l'avons montré ci-avant, un régime urbain d'innovation résulte en grande partie du processus d'institutionnalisation d'une démarche expérimentale initialement adoptée par un cercle hétérogène d'acteurs engagés dans une action commune. De ce point de vue, l'expérimentation constitue la brique élémentaire d'un régime urbain d'innovation. Mais postulons qu'il existe plusieurs manières d'expérimenter et, qu'a fortiori, les régimes urbains qu'elles activent s'en imprègnent tout en en "amplifiant" la dynamique.

Dans ses travaux pionniers sur le "praticien réflexif", D. A. Schon (1994), s'attachant à décrire le travail des urbanistes, relève qu'à l'instar de nombreux autres praticiens, ceux-là montrent de véritables capacités de réflexivité tant ils savent, face à une situation indéterminée, mobiliser une somme de savoirs spécifiques non réductibles à la seule application de connaissances académiques. Tel qu'il l'énonce, le "processus de réflexion dans et sur la pratique" - de l'urbanisme en l'occurrence - se rapproche à bien des égards d'un processus de recherche « qui relie l'art de la pratique dans les cas d'incertitude et de singularité à l'art déployé en recherche par le scientifique » (Schon, 1994, p. 98). Dans cette perspective, les "faiseurs de ville" s'apparentent à des chercheurs "en contexte" construisant, au gré de leur pratique, un répertoire riche et varié de connaissances, ce que les récentes recherches sur le projet urbain viennent d'ailleurs corroborées (Vigano, 2014). C'est ainsi qu'après avoir identifié une situation interpellante, posé et structuré un problème, ils s'adonnent assez naturellement à une panoplie d'expérimentations, aiguisant alors leur habilité à formuler des solutions originales (mais toujours provisoires) à des situations problématiques. Aussi retiendrons-nous avec Schon que dans l'action urbanistique et, plus généralement, la planification urbaine, trois formes d'expérimentation s'offrent aux praticiens (cf. Figure 1.) :

1. "l'expérimentation contrôlée" ou démonstrative, visant à tester des hypothèses. L'expérience est réussie lorsqu'on parvient à prouver qu'une hypothèse concurrente vouée à expliquer un phénomène est moins fondée ;
2. "l'expérimentation exploratoire", visant à tenter une action dans le but de voir quels en seront les résultats. L'expérience est réussie lorsqu'elle aboutit à la découverte de quelque chose d'utile ;
3. "l'expérimentation transformative", visant à éprouver le changement et à transformer l'environnement. L'expérience est réussie si les résultats sont jugés positifs, même si les hypothèses sous-jacentes sont erronées et si des résultats inattendus ont été obtenus.





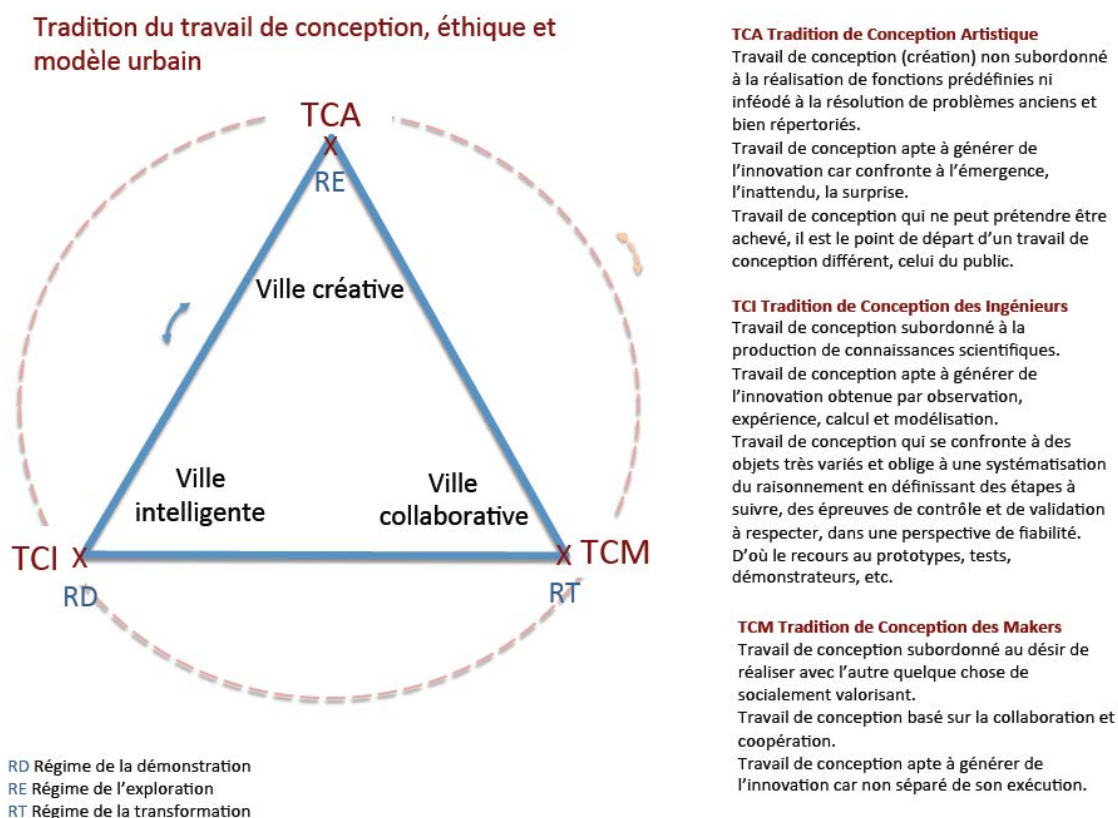
Tester, tenter, transformer comme modes d'expérimenter  
Source : Charles Ambrosino

Ces trois formes d'expérimentation ne sont pas sans rappeler ce que Le Masson et al. (2006) nomme les « traditions de conception ». Présidant aux « processus d'innovation », ces traditions renvoient en réalité à des formes distinctes d'activités collectives de conception. Mues par une éthique singulière, elles dessinent, à travers les attributs généralement associés aux archétypes de l'artiste ou de l'ingénieur, un gradient d'innovation s'étirant depuis l'« application » (par imitation, adaptation ou perfectionnement) de solutions éprouvées jusqu'à « l'invention » de nouvelles. A ces deux traditions de conception, nous agrégeons volontiers celle des *makers* ou, comme les a si bien réhabilités Richard Sennet (2010, 2014, 2019) dans sa trilogie consacrée à l'Homo Faber, des néo-artisans, capables de fabriquer des choses, des relations sociales, des environnements tout en coopérant. Dans le champ des politiques urbaines, l'une des traductions les plus visibles de ces traditions au sein des mondes de l'action est très certainement le recours aux modèles urbains, et tout particulièrement ceux de la « ville intelligente » (plaçant l'ingénierie et la figure archétypale de l'ingénieur au cœur de l'effort de modélisation), de la « ville créative » (plaçant la créativité et la figure archétypale de l'artiste au cœur de l'effort de modélisation) et de la « ville collaborative » (plaçant la coopération et la figure archétypale du maker au cœur de l'effort de modélisation). Dans la lignée des travaux de O. Soderstrom (2012), l'on peut affirmer qu'un modèle urbain constitue un ensemble de « morceaux choisis » de politiques urbaines – qu'il s'agisse d'éléments de stratégies, de méthodes, de procédures, de storytelling ou de slogans – principalement caractérisés par leur grande « mobilité » globale. Comme l'a montré Nadia Arab (2007), le succès de tel ou tel modèle repose avant tout sur la capacité des gouvernements urbains à hybrider localement « bonnes pratiques » (véhiculées par les modèles) et savoir-faire situés (acquis par les praticiens). Dans le cadre de cette recherche, nous prolongerons cette affirmation en opérant des croisements entre formes d'expérimentation (savoir-faire et connaissances situées), traditions de conception (actions collectives de conception) et modèles urbains (réservoir de bonnes pratiques) afin d'esquisser les contours de nos trois régimes. Ainsi :

1. le régime de la démonstration résulterait du croisement entre la tradition de conception de l'ingénieur, la démarche expérimentale démonstrative et le modèle de la ville intelligente ;
2. le régime de l'exploration, quant à lui, procéderait du croisement entre la tradition de conception de l'artiste, la démarche expérimentale exploratoire et le modèle de la ville créative ;
3. le régime de la transformation, enfin, associerait la tradition de conception des néo-artisans avec la démarche expérimentale transformative et le modèle de la ville collaborative.



A cet endroit, nous faisons nôtre l'intuition de G. Saez affirmant que ce qui caractérise avant tout un « régime territorial d'innovation » (Saez, 2018a) c'est le fait que « *la culture de l'innovation se diffuse, par capillarité, auprès de groupes qui diffèrent du noyau initial* »<sup>6</sup>. Artistes, ingénieurs et autres néo-artisans n'étant finalement que les figures tutélaires d'une embryogenèse de l'action se stabilisant (1) par transferts successifs de connaissances entre groupes organisés d'acteurs-concepteurs et (2) par amplification (scalings) de démarches expérimentales vers des modes de gouvernance structurés et structurants. Bien évidemment, ces agencements sont provisoires, dynamiques et évolutifs. A l'évidence, ils mériteraient de plus amples investigations afin de mieux asseoir leur portée théorique et, surtout, d'éviter leur caractère normatif. Au demeurant, ces articulations inédites constituent selon nous une première manière de caractériser les régimes urbains d'innovation (cf. Figure 3.). Si les deux premiers (démonstration et exploration) décrivent des situations de gouvernance par l'innovation - le plus souvent technologique, le troisième (transformation) pose la question de la gouvernance des innovations issues de la société civile. Sur ces trois modes de régulation urbaine de l'innovation deux sont soit impulsés, soit accompagnés par les acteurs publics (et/ou privés) locaux ; le troisième au contraire émanerait d'initiatives individuelles ou collectives susceptibles de perturber le modèle ou régime sociotechnique dominant au point de faire émerger de nouvelle forme de gouvernance urbaine.



Triade analytique des régimes urbains d'innovation : démarches expérimentales, traditions de conception et modèles urbains.  
 Source : Charles Ambrosino

Détaillons sommairement ces trois régimes :

**Le régime de la démonstration** : il correspond au modèle le plus intégré de la gouvernance urbaine par l'innovation. Les acteurs publics, associés aux acteurs privés, y jouent un rôle central. L'Etat est plus ou moins initiateur, financeur ou partie prenante selon les cas. Ce régime s'appuie sur une approche technique et technologique du développement urbain et renvoie au modèle diffusionniste de l'innovation, modèle selon lequel les technologies seraient aptes à induire, par elles-mêmes, un

<sup>6</sup> Entretien réalisé le 28 mars 2019 avec Guy Saez.



développement économique, social et durable des villes. De ce point de vue, le raisonnement qui prévaut est celui du test « in situ » (grandeur nature) d'une solution technologique à une problématique urbaine identifiée (mobilité, sobriété énergétique, etc.). Les objectifs à atteindre sont clairs et font l'objet d'une évaluation à l'aide d'indicateurs ou de critères préétablis. Les actions entreprises doivent déboucher sur des réalisations exemplaires et transférables immédiatement. Les attendus sont ambitieux et ont vocation à servir de démonstrateur modèle (à l'instar des Démonstrateurs industriels de la Ville Durable), de vitrine de l'excellence nationale.

- ⇒ Le régime de la démonstration serait un modèle déterminé, vertical et descendant dans la mesure où l'acteur public national et/ou local impulse, organise, coordonne, arbitre et prend des décisions avec ses partenaires pour mener à bien le projet.

**Le régime de l'exploration** : ici l'acteur public, le plus souvent local, se place comme un facilitateur qui donne les moyens d'innover (aux citoyens, aux entrepreneurs, etc.). Ce régime s'appuie sur une approche expérimentale du développement urbain et renvoie cette fois-ci au modèle interactionniste de l'innovation, lequel ne s'érige pas contre les technologies – numériques notamment – mais cherche davantage à les encadrer socialement, afin d'en faire des outils au service de la ville (Besson, 2017). Ce régime se distingue du précédent dans la mesure où il ne s'agit plus de vérifier des hypothèses préétablies mais bien de mettre en place les conditions d'émergence d'innovations dont on ne sait pas à l'avance si elles adviendront ou non. Dès lors, il s'agit moins de planifier que d'accompagner des dynamiques ascendantes, à travers le développement de plateformes, de Fab Labs institutionnels, de mise en réseau, d'apprentissages de nouvelles méthodes de production, de politiques de gestion temporaire des espaces vacants ou le lancement d'appels à projet ouverts. Plus fondamentalement, il s'agit de laisser une place au hasard et au développement non planifié d'activités, de services ou d'espaces susceptibles de stimuler la créativité en ville.

Le régime de l'exploration serait un modèle incrémental, horizontal (de type peer-to-peer) qui oblige à des « bricolages institutionnels » où l'acteur public sert « d'intermédiaire », « d'interface », de « middleground », de « go between » ou encore de « tiers de confiance » selon les projets et les territoires.

**Le régime de la transformation** : ce dernier régime est plus radical. Il suppose que les innovations urbaines qui émergent de la société civile soient susceptibles de modifier en profondeur le régime dominant. Il s'inspire du modèle traductionniste de l'innovation mais également de l'approche multi-niveaux développée au sein des transition studies. L'intérêt ici réside dans la capacité transformative de ces innovations (sociales, technologiques, culturelles, etc.) et dans la façon dont les gouvernements urbains s'en saisissent et se trouvent alors obligés d'adapter leur mode de gouvernance urbaine. Plus diffus, moins facile à repérer, la régulation de ces formes d'innovation urbaine imposées par des collectifs, des marginaux sévants, des créatifs est l'une des dynamiques émergentes caractéristiques des villes en transition. A priori insaisissables, ces innovations posent la question de leur gouvernance. Pour les acteurs publics, il s'agirait de prêter attention à ces dynamiques et de relayer certaines des valeurs qui les animent. Ce travail de design culturel et social des sociétés urbaines bouscule le cadre traditionnel de la gouvernance locale, il convient donc de le caractériser également.

- ⇒ Ce dernier régime repose sur un modèle transformatif, aléatoire et possiblement remontant de type bottom-up. Dès lors, l'enjeu est de permettre l'adaptation progressive et continue d'une organisation en opérant de multiples (micro-) changements, lesquels, par effet d'accumulation, pourraient aboutir à des transformations radicales.



## **2.2. Hypothèse 2. Des régimes urbains situés: Grenoble (démonstration), Nantes (exploration) et Madrid (transformation)**

Notre deuxième hypothèse tient au fait que ces régimes sont situés et s'inscrivent dans une culture locale et territoriale de l'innovation. Les travaux de N. Arab (2004, 2007) montrent bien que l'innovation urbaine n'est pas réductible à la reproduction de « bonnes pratiques », bien au contraire, elle résulte d'un processus endogène, contingenté et tributaire de la capacité des acteurs impliqués à digérer (c'est-à-dire hiérarchiser, prioriser, adapter) les savoirs menant à l'innovation. Aussi, considérer "l'innovation comme un mode spécifique de production de la ville" - ainsi que nous y invite l'appel à projet de recherche du PUCA - revient, selon nous, à identifier des configurations d'action favorisant « l'émergence de solutions ajustées à la singularité des situations locales ». Le principal enjeu est donc de comprendre quels sont localement (1) les modes de production et de circulation des savoirs, et (2) les modes de passage entre savoirs et actions, entre intentions et réalisations. Dans ce cadre, ce que l'auteure nomme le « référent territorial » - à savoir le territoire tel qu'il est (à travers ses caractéristiques morphologiques, géographiques, économiques, politiques, démographiques, sociologique, etc.) et tel qu'on le projette (suivant des ambitions et des stratégies de développement) - est déterminant car il « apparaît comme un paramètre fondateur et stable de la détermination des choix : il oriente la recherche d'informations, contribue à la convergence des explorations, participe de la validation des apprentissages acquis avec les pratiques exogènes » (Arab, 2007).

Nous proposons d'observer chacun des trois régimes à travers l'étude diachronique et incrémentale d'opérations ou projets urbains symboliques situés dans des idéal-types territoriaux. Pour ce faire, nous nous inspirerons de l'approche par "lignées" (ou trajectoires) que proposent un certain nombre d'auteurs aux origines disciplinaires variées : les "lignées d'aménagement" dans le champ des études sur le projet d'urbanisme, les "suites d'expériences" ou "série expérimentales" dans le champ des études des sciences et technologies ou les "trajectoires" ou "lignées de projet" dans celui des sciences de gestion (cf. Encadré 4).

### **Encadré n°4. Lignées d'aménagement, séries expérimentales et trajectoires de projet : définitions disciplinaires**

Dans le champ des études sur le projet d'urbanisme :

"Les lignes d'aménagement placent les acteurs en situation de connaissance consolidée des mécanismes, processus, risques à mettre sous contrôle ; les projets peuvent s'appuyer sur des concepts stabilisés, des expertises éprouvées, des expériences mobilisables" (Arab, 2018)

Dans le champ des science studies, l'idéal de la « suite d'expériences » ou « série expérimentale » constitue le ferment de la rhétorique de la preuve scientifique :

« Loin de l'idéal baconien d'une expérience cruciale unique, celle pratique de l'expérimentation en série associe une expérience principale, qui sert à établir l'existence d'un « fait », à une suite de répétitions et de variations destinées à établir la stabilité et à analyser l'extension de ce fait » (Sigrist, 2001)

Dans le champ des management studies, le flux de projets permettant le lancement d'une trajectoire d'innovations est appelée lignée de projets :

« L'approche par les lignes vise, pour une entreprise donnée, à capitaliser et à partager les savoirs et savoir-faire entre des projets qui sont lancés en flux continus dans le cadre d'une stratégie d'offres innovantes » (Walch, Romon, 2010)

« Une lignée (trajectoire) est un ensemble de projets de développement articulés selon les connaissances qu'ils nécessitent ou qu'ils génèrent » (Ben Mahmoud-Jouini, 2004)

« La lignée de projet désigne un ensemble de projets et un ensemble de compétences nécessaires aux projets, croissant grâce à chacun des projets de la lignée » (Hatchuel et al. 2001)

#### **Sources :**

Arab N., 2018. Pour une théorie du projet en urbanisme », Revue européenne des sciences sociales [Online], 56-1





Ben Mahmoud-Jouini S., 2004. Management des connaissances et des apprentissages dans les entreprises multi-projets : le cas des stratégies d'offres innovantes », dans GAREL G., GIARD V. & MIDLER C. (Coord.), Faire de la recherche en management de projet, Paris, Vuibert, pp. 225-245.  
Fernex-Walch S. et Romon F., 2010. Management de l'innovation. De la stratégie aux projets, Paris, Vuibert.  
Le Masson P., Weil B., et Hatchuel A., 2006. Les processus d'innovation. Conception innovante et croissance des entreprises, Paris, Hermès-Lavoisier.  
Sigrist R., L'expérimentation comme rhétorique de la preuve : L'exemple du "Traité d'insectologie" de Charles Bonnet, Revue d'histoire des sciences, 54-4, pp. 419-449.

Les lignées permettent d'embrasser d'un même mouvement la dimension trajectorielle des innovations urbaines, les phases qui conduisent un cercle d'acteurs à capitaliser des connaissances allant croissantes d'une expérimentation à l'autre et l'évolution des modalités de leur gouvernance. L'analyse de chacune de ces lignées sera agrémentée des questionnements proposés par Laurent et al. (2020) que nous ferons nôtres afin d'apprécier les "politiques des expérimentations urbaines" :

- Qui sont les expérimentateurs ? Il s'agit ici d'être attentif aux cercles d'acteurs qui conduisent les expérimentations tant ceux-ci intègrent au moins autant qu'ils excluent des parties prenantes potentiellement concernés par la démarche expérimentale.
- Quelles sont les entités expérimentales (usages dans l'espace public, services ou artefacts urbains, quartiers intelligents, démonstrateurs, etc.) ? L'objet même de l'expérimentation influe sur la désignation de la situation problématique de même que sur la portée innovante de ses résultats. Il convient donc de bien identifier les tenants et aboutissants déterminant le choix de l'entité expérimentale.
- Quelle forme de « laboratorisation » de tout ou partie de la ville s'opère-t-il ? Devenant site test, lieu de prototypage ou de simple observation, la portion d'espace concernée par l'expérimentation impacte certes les résultats de l'expérience mais également la focalisation des politiques publiques sur certains territoires plutôt que d'autres, sur certaines matérialités plutôt que d'autres, sur certaines ambiances urbaines, etc.
- Quelle est l'audience de l'expérimentation ? Le public (désigné ou concerné) auquel s'adresse la démonstration à laquelle procède l'expérimentation s'avère au moins aussi éclairante que les trois précédents points si l'on ambitionne de qualifier un processus d'innovation qu'il s'agisse de le légitimer ou d'attester de sa valeur (économique, d'usage, symbolique, etc.). Aussi, se pencher sur l'audience d'une expérimentation c'est d'une certaine manière se demander quelle peut être le périmètre de sa gouvernance et a fortiori sa soutenabilité.

Nous proposons d'observer chacun des trois régimes à travers l'étude diachronique de lignées de projet situées dans des idéal-types territoriaux suivants :

### **2.2.1. Grenoble, idéal-type territorial du régime urbain de la démonstration**

Malgré son enclavement et une situation peu avantageuse au regard des grands axes régionaux de déplacement, l'épopée urbaine grenobloise s'est constituée autour de l'innovation et du croisement entre enseignement supérieur, recherche et industrie, de sorte qu'au cours du XX<sup>e</sup> siècle, la ville se transforme progressivement en un véritable espace de démonstration (1) technologique : Grenoble s'affirmera comme un laboratoire de la technopole ; (2) politique : depuis l'expérience du groupe d'action municipale sous la municipalité Dubedout jusqu'à la victoire de l'alliance Europe Écologie–Les Verts et Parti de gauche, Grenoble apparaît comme un laboratoire de la démocratie participative ; (3) urbanistique : à travers la réinvention du Grand Ensemble avec la ZUP intercommunale de la Villeneuve à la fin des années 1960, l'expérimentation de l'urbanisme durable avec l'écoquartier de Bonne au tournant des années 2000 et la mise en œuvre de la ville post-carbone grâce à l'« ÉcoCité » de la Presqu'île scientifique dans les années 2010. A Grenoble, peut-être plus qu'ailleurs, l'idée de technopole cristallise un véritable état d'esprit, un *zegeist*, révélant la dynamique d'entreprises orientant leurs productions vers des produits à haute valeur ajoutée, la synergie et les collaborations entre des filières scientifiques différentes et entre ces filières et certains pans de la société (administration, entreprises, industries, etc.). La technopole grenobloise repose sur un système d'acteurs et sur un ensemble organisé d'activités économiques, qui puisent leurs origines dans l'histoire industrielle locale. Progressivement, un triptyque



industrie-recherche-université s'est structuré au service de la dynamique de développement local. Rebaptisé « écosystème d'innovation » au XXI<sup>ème</sup> siècle, il fonctionne à l'initiative d'un milieu innovateur qui s'est imposé progressivement comme un acteur central de la gouvernance grenobloise. Aussi, la logique de la démonstration s'inscrit à Grenoble dans une culture « technopolitaine » de l'innovation qui se sophistique au gré des projets menés par les collectivités locales. Une telle démarche peine néanmoins à dépasser l'échelle du quartier et obère quelque part l'émergence d'une réflexion stratégique sur l'innovation à une échelle supérieure et autour d'un panel d'acteurs plus large que le seul milieu innovateur grenoblois. En effet, devenue métropole (institutionnellement), Grenoble doit faire face au renouvellement de ses modes de régulation et notamment mieux articuler les trois facettes, souvent dissociées, du laboratoire grenoblois que sont l'innovation technologique, la démocratie participative et l'expérimentation urbanistique, précisément ce que les démarches d'urbanisme tactique entreprise depuis 2010 entendent renouveler.

### **2.2.2. Nantes, idéal-type territorial du régime urbain de l'expérimentation**

Nantes apparaît depuis une quinzaine d'année comme une des villes les plus attractives de France notamment en raison de sa vitalité culturelle attestée par une grande variété de projets de nature très différente (projet patrimonial avec la restauration du Château des Ducs de Bretagne ; projet urbain avec la requalification de l'île de Nantes ; projet économique avec la mise en place d'un cluster culturel ; projets artistico-urbains dans lesquels les artistes sont mobilisés pour donner du sens au territoire comme la Biennale de l'Estuaire, les parades de la compagnie Royal de luxe ou les Machines de l'île ; projets événementiels à renommée internationale comme les Allumés, les Folles journées, etc.). Ce « ré-enchantement » urbain par la culture est le résultat d'un long processus au cours duquel les objectifs de la ville ont fortement évolué en fonction d'opportunités qui se sont progressivement offertes. Trois grandes étapes peuvent être identifiées : (1) dans les années 90, la culture est perçue comme un facteur d'identité et de rayonnement international de la ville ; (2) dans les années 2000, la politique culturelle s'inscrit dans le projet urbain et donne naissance au « Quartier de la Création ». A partir de la fin des années 2000, les différents attributs culturels de la ville sont mis en récit pour faire de Nantes une destination touristique originale. Un tel décloisonnement des politiques culturelle, touristique et urbaine au profit d'une nouvelle approche des publics, des territoires et de l'événementiel constitue certainement l'une des principales innovations des trente dernières années. Parallèlement, on observe qu'à Nantes, le projet (urbain ou territorial) agit tel un levier fédérateur capable de moderniser les politiques publiques, lesquelles s'ouvrent à un panel d'acteurs élargi. Dans cette perspective, le Nantes City Lab, véritable « laboratoire d'expérimentation grandeur nature » inauguré en mars 2017, doit permettre de faciliter l'émergence de projets innovants associant partenaires publics et privés. En définitive, Nantes, marquée par la logique de l'exploration, semble prolonger une culture de l'anticipation forte du tournant culturel et créatif adopté localement dès la fin des années 1980. Ne jouissant pas d'une trajectoire économique aussi stabilisée que celle de Grenoble, la ville montre depuis plus d'une trentaine d'année une réelle capacité à décloisonner les politiques publiques au profit de son développement territorial (l'exemple récent du rapprochement entre l'action culturelle, touristique et urbaine est probant). Ce « jeu à la nantaise » saurait donc tirer les bénéfices de la stabilité municipale et métropolitaine de l'action technico-politique locale. Reste qu'aujourd'hui, l'essoufflement voire l'institutionnalisation des dynamiques créatives locales pose la question du « coup d'après » : comment anticiper le prochain cycle de développement de la métropole ligérienne ?

### **2.2.3. Madrid, idéal-type du régime urbain de la transformation**

Depuis la crise économique de 2008, Madrid est devenue l'épicentre de transformations politiques et urbaines majeures. Les Indignés reprennent le leitmotiv du droit à la ville et du respect des droits essentiels : « le logement, le travail, la culture, la santé, l'éducation, la participation politique, la liberté de développement personnel et le droit à des produits de première nécessité ». Les Indignados renouent ainsi avec une tradition madrilène du mouvement citoyen, fondé en partie sur l'autogestion. Cette pratique se retrouve aujourd'hui avec le phénomène de Laboratoires citoyens, créés dans les espaces vacants de la ville. Ces Laboratorios ciudadanos n'ont pas fait l'objet d'une stratégie de planification urbaine. Ils sont davantage issus de l'élan spontané de citoyens ordinaires (habitants, chômeurs, retraités, etc.) et de collectifs souvent très qualifiés, œuvrant dans les domaines de l'économie collaborative, du numérique, de l'écologie urbaine ou de l'urbanisme social. Actuellement, ces Laboratoires constituent des lieux d'expérimentation d'un urbanisme « de código abierto » (« open source »), et d'une réflexion



collective autour des « communs urbains ». L'enjeu est de faire la ville in situ, avec les ressources des quartiers, plutôt que penser à la place d'acteurs et de collectifs d'ores et déjà présents et organisés.

### **2.3. Bibliographie de l'Introduction**

- Alter, N. (2002). *Les logiques de l'innovation : Approche pluridisciplinaire*. Paris, La Découverte.
- Arab, N. (2004). *L'activité de projet dans l'aménagement urbain. Processus d'élaboration et modes de pilotage*. Thèse de doctorat de l'École nationale des Ponts et Chaussées, spécialité « Urbanisme et aménagement ».
- Arab, N. (2007). À quoi sert l'expérience des autres : « Bonnes pratiques » et innovation dans l'aménagement urbain. *Espaces et sociétés*, 131, (4), pp. 33-47
- Arab, N., Burcu, O., Vivant, E. (2016). *Expérimenter l'intervention artistique en urbanisme*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes
- Audet, R. (2015). Le champ des sustainability transitions : origines, analyses et pratiques de recherche. *Cahiers de recherche sociologique*, 58, pp. 73-93.
- Aydalet, P. (1986). *Milieux innovateurs en Europe*, Groupe de recherche sur les milieux innovateurs (Gremi)
- Beal, V., Epstein, R., Pinson, G. (2015), *La circulation croisée. Modèles, labels et bonnes pratiques dans les rapports centre-périphérie*, Gouvernement et action publique, 3-3, pp. 103-127.
- Besson, R. (2017). Les Systèmes Urbains Cognitifs et l'écueil du déterminisme technologique. *Géographie, économie, société*, vol. 19(4), pp. 459-483
- Bulkeley, H., Castan-Broto, V. (2013). Government by Experiment? Global Cities and the Governing of Climate Change, *Transactions of the Institute of British Geographers*, 38-3, pp. 361-375.
- Bureau, M.-C., Sarfati, F., Simha, J., Tuchsirer, C. (2013). L'expérimentation dans l'action publique, *Travail et emploi*, 135, pp. 41-55.
- Cauchard, L., Sole-Pomies, R., Bonin, O. (2020). Expérimentations urbaines et formes de répliquabilité des projets innovants. *K@iros [En ligne]*, 4.
- Coblence, E., Vivant, E. (2017). Le design est-il soluble dans l'administration ? Trois trajectoires d'institutionnalisation de l'innovation publique. *Sciences du Design*, 5-1, pp. 52-68.
- Chesnel, K., Devisme, L. (2020). La ville en mode « démonstrateur urbain » : learning from Nantes City Lab, *Riurba, [En ligne]*, 9.
- Douay N., Prévot M. (2016). Circulation d'un modèle urbain "alternatif"?, *EchoGéo [Online]*, 36.
- Dumont, M. (2013). *L'expérimentation en aménagement : action publique, dynamiques sociales*, Habilitation à Diriger des recherches (HDR) en aménagement et urbanisme, Volume 2, Université de Lille.
- Epstein, R. (2005). Gouverner à distance. Quand, l'État se retire des territoires, *Esprit*, 11, pp. 96-111.
- Evans, J., Karvonen, A., Raven, R. (2016). The experimental city: new modes and prospects of urban transformation, dans Evans, J., Karvonen, A., Raven, R. (Dir.), *The Experimental City*, Abingdon-on-Thames, Routledge, pp. 1-12.
- Graham, S., Marvin, S. (2001). *Splintering urbanism. Networked infrastructures, technological mobilities and the urban condition*. Londres, Routledge.
- Hall, P. (1998). *Cities in civilization*, New York, Pantheon.
- Halpern, C., Lascoumes, P., Le Galès, P. (dir.) (2014). *L'Instrumentation de l'action publique : controverses, résistances, effets*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Karvonen A., Heur B. van, 2014, *Urban Laboratories: Experiments in Reworking Cities*, *International Journal of Urban and Regional Research*, 38 (2), pp. 379-392.
- Millo, Y., Lezaun, J. (2006). Regulatory experiments: genetically modified crops and financial derivatives on trial. *Science and Public Policy*, 33-3, pp. 179-190.
- Moore, M.L, Riddell, D., Vocisano, D. (2015), *Scaling Out, Scaling Up, Scaling Deep. Strategies of Nonprofits in Advancing Systemic Social Innovation*. *The Journal of Corporate Citizenship*, 58, pp. 67-84.
- Laurent, B., (2019). *Innovation for Whom? City Experiments and the Redefinition of Urban Democracy*, Lechevalier, S. (dir.), *Innovation Beyond Technology*, pp. 265-283, Londres, Springer.
- Laurent, B., Pontille, D., Talvard, F. (2019). La politique des expérimentations urbaines. *Innovation technologique et transformations des villes à Singapour et San Francisco* », dans Courmont, A., Le Galès, P. (dir.), *Gouverner la ville numérique*, Paris, PUF, pp. 47-67.
- Lefèvre, C., Pinson, G. (2020). *Pouvoirs urbains. Ville, politique et globalisation*, Paris, Armand Colin.
- Le Masson, P., Weil, B., Hatchuel, A. (2006). *Les processus d'innovation. Conception innovante et croissance des entreprises*, Hermès-Lavoisier, Paris.



- Leprêtre, N. (2019). Innover dans la ville par l'expérimentation. Les démonstrateurs urbains comme instrument de gouvernement à distance de politiques énergétiques territorialisées, *Gouvernement et action publique*, 8-3, pp. 9-33.
- Lydon M., (2011). *Tactical Urbanism, Short-Term Action, Long-Term Change*. Vol. 1, New York, The Street Plans Collaborative.
- Offner, J.M. (2000). L'action publique urbaine innovante. In Wachter, S., Bourdin, A., Lévy, J. *Repenser le territoire, un dictionnaire critique*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'aube, p. 139-155.
- Ramirez-Cobo I., Zepf M. (2021- à paraître), Expérimenter et valoriser les incertitudes dans le projet urbain : des instruments pour le changement en urbanisme ? Le cas du projet de l'Esplanade à Grenoble, dans Arab N. (dir.), *Urbanisme et changement. Injonctions, rhétorique ou nouvelles pratiques ?* Ed. PUM
- Saez, G. (2018). Grenoble, Capital of the Alps, Innovative City. An Innovation-Led Territorial Regime, dans Van Damme, I., De Munck, B., Miles, A. (dir.), *Cities and Creativity from the Renaissance to the Present*, New York, Routledge.
- Schön, D.A. (1994). Le praticien réflexif. A la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel, Québec, Les éditions Logiques.
- Sengers, F.-H. (2015). "The role of experiments in sustainability transitions: a systematic literature review", dans *Experimental Developments*. Presented at the AAG Annual Meeting, Chicago.
- Sennett, R. (2010). *Ce que sait la main. La culture de l'artisanat*, Paris, Albin Michel.
- Sennett, R. (2014). *Ensemble. Pour une éthique de la coopération*, Paris, Albin Michel.
- Sennett, R. (2019). *Bâtir et habiter*, Paris, Albin Michel.
- Soderstrom, O. (2012). Des modèles urbains "mobiles", *Urbanisme*, 383, pp. 43-45.
- Viganò, P. (2014). *Les Territoires de l'urbanisme. Le projet comme producteur de connaissance*, Genève, MétisPresses.



# Expérimenter la « cité écologique » de demain Grenoble, capitale (verte) du XXI<sup>ème</sup> siècle ?



« Mythe urbain moderne », « ville test », « technopole », « métropole des sciences », « ville d'innovation », « Ecocité », « ville en transition », « capitale verte » ... Les épithètes parlent d'eux-mêmes. En s'offrant comme l'espace privilégié du prototypage à l'échelle 1 d'un futur urbain résolument écologique, la Grenoble *fin-de-siècle* arbore – à grands renforts de storytelling et autres narrations héroïques (Ambrosino, 2016) – tous les atours d'une véritable « capitale » du XXI<sup>ème</sup> siècle (pour reprendre les termes de W. Benjamin), une ville qui se veut actrice et non pas simplement symptôme de l'impérieuse et nécessaire adaptation des sociétés urbaines aux changements globaux.

Il est vrai que lorsqu'on évoque Grenoble, une figure vient spontanément à l'esprit : celle du laboratoire (Ambrosino, Novarina, 2015). L'histoire nous révèle sa double origine : elle témoigne, d'une part, du poids considérable du système technopolitain dans la société urbaine et renvoie, d'autre part, à certaines séquences politiques récentes marquées par une capacité singulière à renouveler la pratique d'une action municipale de gauche. L'une et l'autre de ces deux dynamiques trouvent leur origine dans l'urbanisation à la fois tardive, massive et subite de la cité dauphinoise au cours du XX<sup>ème</sup> siècle. Ces mutations invitent à « réinventer la ville » (Joly, 1995), ce à quoi s'attache la municipalité Dubedout tout au long des années 1960-70 à grands renforts de politiques urbaines jugées innovantes par les observateurs de l'époque (réhabilitation du centre ancien et maintien des populations sur place, utopie spatialiste de la Villeneuve, etc.). Une telle entreprise est vouée à positionner Grenoble comme une cité témoin de la « nouvelle société » qu'appellent de leurs vœux nombre de réformateurs (Bruneteau, 1998). Ainsi, dès son origine, le « mythe grenoblois » apparaît-il consubstantiel d'une expression singulière de la modernité (Boumaza, 1997), laquelle prête à la culture industrielle et scientifique de l'expérimentation contrôlée, les vertus nécessaires à l'émergence d'un véritable « régime territorial d'innovation » (Saez, 2018) appelé à éprouver localement ce qui, demain, pourrait advenir nationalement. Et ce régime de la « démonstration » ne cesse d'être convoqué par des personnalités locales voire nationales dès lors qu'il s'agit de faire un exemple de telle ou telle politique d'innovation.

Au tournant des années 2000, Grenoble ne manque pas de s'illustrer comme l'un des laboratoires hexagonaux de l'urbanisme durable que ce soit dans le domaine des transports (avec les plans de déplacements urbains de 2000 et 2007 fondés sur l'intermodalité et les contrats d'axe) ou de la sobriété énergétique (avec notamment l'écoquartier de Bonne). Dix ans plus tard, c'est en pionnière de la mise en place des smart grids qu'elle obtient le label étatique Ecocité et que le projet de transformation de la Presqu'île scientifique s'affirme comme l'un des démonstrateurs les plus efficaces pour ne pas dire performatifs de la « ville postcarbone » (Novarina, Seigneuret, 2014). Depuis maintenant quelques années, Grenoble figure parmi les rares métropoles à s'afficher dans le réseau des Villes en transition. A ce titre, elle multiplie les initiatives (biennale éponyme, appel à projets innovants, budget participatif, etc.) visant à fédérer l'ensemble des acteurs de la société civile, au-delà des seuls mondes de la recherche et du développement, engagés dans les transitions (économique, sociale et solidaire, écologique ou énergétique). L'obtention du label Capitale verte européenne en 2022 venant finalement couronner une démarche au demeurant volontariste, tester in vivo et in situ la « cité écologique » (Audier, 2020) du futur.

#### **A retenir !**

Si, par delà les époques et les couleurs politiques, l'expérimentation s'affirme comme une modalité locale incontournable de l'action collective urbaine (Evans, 2016 ; Laurent et al., 2019), un infléchissement contemporain est néanmoins à l'œuvre. En effet, une tension de plus en plus palpable se fait jour dans la manière d'appréhender le récit voire la gouvernance métropolitaine entre deux visions relativement antagonistes de ce que devrait être une société urbaine à l'heure des changements globaux : d'un côté s'agrègent les tenants d'une approche « technique » pour ne pas dire « techniciste » (Lévy, 2009) du développement durable et de la transition énergétique, considérant que la question du réchauffement climatique ne trouvera de solutions que dans la capacité des acteurs locaux de la R&D à innover et à expérimenter en grandeur nature, prolongeant ainsi le *zeitgeist* technopolitain ; de l'autre, les promoteurs d'une ville en transition et d'une conception permaculturelle du développement urbain (Pezres, 2010 ; Krauz, 2014) ne cessent de pointer l'incapacité des politiques de durabilité à mobiliser la société civile et plaident pour une approche plus citoyenne et moins experte des questions écologiques et de leur résolution, multipliant les initiatives « micro » se réclamant d'un urbanisme tactique plus participatif et démocratique. Ambivalence féconde dont nous souhaiterions rendre compte ici tout en montrant qu'un seul et même territoire peut constituer tout à la fois un espace de « constitution », de « viabilité », de



« diffusion » voire même de « répliquabilité » (Cauchard et al., 2020) d'expérimentations démonstratives (institutionnelles et/ou plus spontanées) multiples, contradictoires et parfois même complémentaires.

#### Encadré n°5. Villes en transition : vers une fabrique (perma)culturelle des territoires ?

C'est au milieu des années 2000 que Rob Hopkins fonde le mouvement des villes en transition. Ce militant écologiste, (futur) docteur en géographie et professeur en permaculture, prend rapidement conscience que le réchauffement climatique ne constitue que l'un des aspects de la problématique environnementale contemporaine et que le concept de « développement durable » – essentiellement tourné, dans sa dimension opérationnelle et urbaine, vers la limitation des émissions de gaz à effet de serre – peine à embrasser la totalité des défis qu'imposent l'affirmation d'une société post-carbone. Parmi les questions brûlantes figure avant tout celle du pic pétrolier (peak oil), ce moment (envisagé aux alentours de 2050) où les ressources en pétrole ne seraient plus suffisantes pour assurer le maintien de nos modes de vie occidentaux très (trop) dépendants des énergies fossiles et, plus globalement, celui des grands équilibres géostratégiques présidant à la stabilité économique, politique et diplomatique mondiale. C'est d'abord dans la petite ville de Kinsale (en Irlande), puis dans le bourg de Totnes, fief écologiste du sud-ouest britannique, qu'aux côtés de militants, d'amis et d'étudiants, R. Hopkins met en place une méthode visant à produire un « plan de descente énergétique » dont l'objectif est d'imaginer collectivement comment ces territoires pourraient réussir, à leur échelle et sur une vingtaine d'années, la transition vers un monde post-pétrole (Semal, Szuba, 2010). Ici, la transition promue vise trois objectifs : l'autonomie (de la production de biens mais également énergétique), la résilience (soit la capacité locale et endogène d'un territoire à s'auto-organiser) et la relocalisation (d'activités vitales en tout genre parmi lesquelles l'alimentation tient une place centrale). Cette forme de « décroissance heureuse » s'appuie également sur la formulation par les transitioners (« groupes de de transition » constitués ad hoc et composés d'habitants, d'usagers et de parties prenantes engagées, qu'elles soient politiques ou non) de visions alternatives du futur, les « cultural stories ». Cet exercice de prospective non expert permet ainsi de positionner différents scénarios très contrastés du monde d'après (le pic pétrolier). Écartelée entre le *post mad max collapse* (effondrement total de la civilisation suite à la disparition des énergies fossiles) et la *techno-fantasy* (fuite en avant technophile), la liste des scénarios convergent généralement vers deux issues raisonnablement envisageables mais bel et bien opposées – la descente énergétique créative (*the creative descent*) et la croissance verte (*green tech stability*), encourageant alors les participants à développer un point de vue tout en dessinant avec d'autres les « initiatives de transition » à mener ensemble (agriculture urbaine, pédibus, lutte contre l'autosolisme, promotion des circuits-courts, mise en place d'une monnaie locale, etc.). Fort de ces expériences fondatrices, R. Hopkins publie en 2008 son Manuel de transition. De la dépendance au pétrole à la résilience locale (lequel sera suivi par pléthores de publications grand public allant de l'essai aux guides pratiques en passant par le recueil d'initiatives) et crée dans la foulée une ONG fonctionnant à la manière d'un réseau (the transition network) dont la gouvernance, à la fois plastique et labile, favorisera l'agrégation globale d'initiatives d'origine, de nature et d'échelle d'une extrême variété. Le succès de l'entreprise repose à la fois sur son caractère inclusif et sur l'adhésion pleine et entière que suscitent les principes de base qui font son originalité et sa force. Par-dessus tout, ses tenants insistent – au risque parfois d'être rayé par les franges militantes les plus vindicatives – sur la nécessité d'apparaître non pas « comme une force de dénonciation permanente, mais plutôt comme une force de proposition constructive » (Semal, Szuba, 2010). Plus qu'une énième démarche de sensibilisation aux questions environnementales, le mouvement des villes en transition s'offre en réalité comme une forme active de participation à la vie culturelle des territoires et a cela d'original qu'il place au cœur de son ADN, « l'éveil des consciences » (*awareness raising*) ainsi que les méthodes qui le permette eu égard aux enjeux du changement climatique.

Sur bien des aspects, les initiatives conduites au nom du mouvement des villes en transition traduisent dans le champ de l'action publique culturelle, urbaine et environnementale, les grands principes qui régissent ce que l'on appelle la permaculture - néologisme issu de la contraction du syntagme « agriculture permanente » - désignant « une démarche d'horto-agriculture permanente, alternative aux agrosystèmes industriels, visant à une certaine autosuffisance et susceptible d'être développée (moyennant adaptation ad hoc) dans des sites de toutes tailles et de toutes nature » (Marot, 2020). R. Hopkins lui-même ne s'en cache d'ailleurs pas lorsqu'il plaide ouvertement pour le développement d'une approche permaculturelle de l'aménagement des territoires urbains. Idée que reprend volontiers à son compte la journaliste,



essayiste et « collapsologue » Agnès Sinaï (2021), lorsque celle-ci établit clairement (dans un ouvrage qu'elle a récemment coordonné sur les Politiques de l'anthropocène) une filiation intellectuelle directe entre les penseurs biorégionalistes et écolibertaires nord-américains (Lewis Mumford et Ian MacHarg, Gary Snyder, Murray Bookchin ou Kirckpatrick Sale) et les théoriciens du concept de permaculture que sont David Holmgren (designer environnemental) et Bill Mollison (biologiste et chercheur en psychologie de l'environnement). Dans leur ouvrage pionnier *Permaculture 1* (Holmgren, Mollison, 1978), puis dans leurs écrits ultérieurs, ceux-là invitent « les travailleurs du sol » (les agriculteurs) à ménager plutôt qu'à aménager les sols en se souciant plus de leur reproduction que de leur (seule) fonction productive, à éviter la course effrénée à la monoculture et l'emploi systématique des intrants artificiels, pour mieux se concentrer sur les traditions vernaculaires et les modes d'enrichissement des sols plus attentifs à leurs structures organique, physique et chimique. Ce serait donc le recours aux savoir-faire in situ, au recyclage, à la jachère, aux approches systémiques plutôt que tubulaires et à la diversification / rotation / association de cultures complémentaires sur un même sol, qui conduirait à une production de qualité, au respect de l'environnement et de la biodiversité, et au maintien d'une pluralité de types de « mises en culture ». Au gré des publications, des partages d'expériences concrètes et des enseignements assurés par toute une nébuleuse d'organisations se réclamant de la tradition permaculturelle, s'édifie un authentique « art de réhabiter<sup>7</sup> la terre » (Centemeri, 2019), « une philosophie pratique de l'existence et de la subsistance » (Marot, 2020) autour d'une conception de la « 'culture permanente' qui, non contente de se focaliser sur la gestion de la Terre et de la nature, embrasserait l'ensemble des activités et de l'organisation des individus : environnement bâti, outils et technologies, éducation, santé, etc. » (Ibid.). Comme l'indique Laura Centemeri (2019), « l'objectif de cette stratégie est la création des conditions culturelles pour un front le plus large et diversifié possible d'acteurs engagés dans des démarches de transformation permaculturelle de leurs pratiques de vie, individuelles et collectives ». Aussi, les promoteurs de la permaculture apparaissent-ils « ouverts à une pluralité de déclinaisons possibles d'un engagement pratique pour l'environnement, pouvant aller de la création de sites démonstratifs (de la ferme au jardin partagé), ou de l'activité de formation à la permaculture, à la transformation et réinvention de sa propre pratique professionnelle (de paysagiste, d'agronome, d'architecte, d'enseignant, de paysan), en passant par le changement dans l'organisation de son quotidien (comment se nourrir, se laver, se loger, se chauffer) » (Ibid., 2019). Dans cette perspective, la ville devient rapidement un espace à la fois catalyseur et démonstrateur de l'agir permaculturel. Certains urbanistes comme Toby Hemenway n'hésiteront d'ailleurs pas à développer une véritable théorie de la « ville permaculturelle » (Hemenway, 2015) en proposant de réinvestir la tradition (anglosaxonne) du design urbain des apports conceptuels et méthodologiques issus de la permaculture :

*« La permaculture est une écologie appliquée, c'est-à-dire une approche du design fondée sur la recherche et l'application à nos propres créations de certains des axiomes directeurs à l'œuvre dans les écosystèmes naturels. Nous recherchons les principes qui génèrent la résilience de la vie, son immense productivité, sa diversité, son interconnexion et son élégance. [...] Mais la nature ne se contente pas d'améliorer notre façon de fabriquer les choses. Elle peut aussi nous apprendre à coopérer, à prendre des décisions et à trouver de bonnes solutions. »* (Hemenway, 2015, p.16)

---

<sup>7</sup> « Réhabiter » signifie développer un lien avec un lieu mais également – voire surtout – avec la « terre », au sens pratique et premier du terme : concrètement « prendre soin de la terre » constitue « le véhicule d'une forme d'apprentissage actif » considéré comme « une condition nécessaire de l'activisme permaculturel » (Centemeri, 2019).





## Bibliographie

- Centemeri, L. (2019). La permaculture ou l'art de réhabiter, Paris, Editions Quae
- Hemenway, T. (2015). The Permaculture City: Regenerative Design for Urban, Suburban, and Town Resilience, White River Junction, Chelsea Green Publishing Co
- Holmgren, D., Mollison, B. (1978). Permaculture one, A Perennial Agricultural System for Human Settlements, Tagari Publications
- Hopkins, R. (2010). Manuel de transition. De la dépendance au pétrole à la résilience locale, Montréal, Editions Ecosociété, 2010 (version française).
- Marot, S. (2020). Imaginer et projeter la descente énergétique : les quatre phases du parcours de David Holmgren, Marnes, n°5, pp. 348-360.
- Semal, L., Szuba, M. (2010). Villes en transition : imaginer des relocalisations en urgence. Mouvements, 63, 130-136.
- Sinaï, A. (2021). Politiques de l'Anthropocène : Penser la décroissance Économie de l'après-croissance Gouverner la décroissance, Paris, Presses de Sciences Po

## 3. UNE « VILLE LABORATOIRE » A L'ÉPREUVE DE SA GEOGRAPHIE : EFFET CUVETTE, CHANGEMENT CLIMATIQUE ET URBANISME(S)

---

Une rapide analyse des documents de communication produits par les professionnels du territoire et plus particulièrement des supports de présentation de la ville et de ses grands projets – à destination de publics initiés (praticiens, techniciens et élus, étudiants en urbanisme, aménagement et architecture, délégations locales, nationales ou étrangères) – montre, qu'invariablement, l'intervenant inaugure son propos en consacrant trois singularités locales « intangibles » :

1. l'expansion urbaine, particulièrement dynamique au cours du XX<sup>ème</sup> siècle, s'est essentiellement déployée au sein d'une plaine alluviale enclavée et relativement réduite, une « cuvette » encadrée par trois massifs montagneux ;
2. les territoires urbanisés y « subissent » plus qu'ailleurs de fortes « contraintes naturelles » se traduisant par une amplitude thermique élevée (d'été en hiver) et renforcée par l'entourage montagneux qui freine les vents et diminue leurs effets régulateurs, un nombre d'entrées de ville limité générant un trafic dense et contribuant à multiplier les épisodes de pollution atmosphérique, un sol fragile nécessitant des fondations spéciales, une nappe phréatique située à moins de deux mètres de profondeur limitant les ouvrages enterrés et une rareté du foncier pesant lourdement sur l'économie de l'aménagement;
3. un tel régime de « contraintes » s'impose aux ingénieurs, urbanistes et architectes conduisant ces corps de métiers à déployer - suivant des modalités d'action de plus en plus convergentes - un arsenal d'innovations permettant à la ville de se développer tout en se renouvelant.

Généralement agrémentée de clichés de la plaine urbanisée pris depuis les pentes du Vercors, la présentation poursuit sur l'impérieuse nécessité de prendre en compte les effets du changement climatique dans les politiques urbaines et, plus généralement, la planification territoriale (habitat, énergie, transport, gestion des déchets, urbanisme, etc.), et de les traduire en initiatives, stratégies ou projets conduits au nom de la « ville durable », « post-carbone » ou, désormais, « en transition ». S'il arrive que le discours s'ajuste, en fonction de l'interlocuteur, du public ou de la commande, la trame narrative inaugurale n'évolue guère. Un tel récit, tout fondé qu'il soit, s'appuie sur une représentation collective puissante – car partagée, structurant à bien des égards l'action collective locale : réguler en plaine « l'effet cuvette », dépasser les impacts négatifs d'une configuration géomorphologique « naturellement » défavorable à l'établissement humain. Ce préalable à l'exercice de présentation du territoire tire son histoire d'une longue tradition grenobloise du planisme qui, depuis les années 1960, cultive l'idée selon laquelle « inventer la ville de demain », c'est affranchir les hommes de leur sujétion à la condition géographique (Ambrosino, 2022).



Cet héritage est particulièrement prégnant au début des années 2000, alors même que l'écriture des documents d'urbanisme (suite à l'adoption de la loi SRU - Solidarité et Renouvellement Urbain) et, plus généralement, la (re)formulation de la question urbaine sont désormais envisagés à la lumière du développement durable. A l'échelle grenobloise, c'est tout d'abord le processus d'urbanisation accélérée de la cuvette tout au long du XX<sup>ème</sup> siècle qui pose un certain nombre de problème. Les grands tracés autoroutiers et ferroviaires y encadrent et distribuent une plaine largement sectorisée - la rocade Sud venant compléter le système semi-radioconcentrique<sup>8</sup> grenoblois symptomatique d'une croissance urbaine poussée par la motorisation généralisée des transports individuels. Par ailleurs, le manque d'espace lié à l'étrécissement de la plaine empêche une urbanisation en tache d'huile (Novarina, Seigneuret, 2018) et explique une densité urbaine plutôt élevée en cœur d'agglomération (8 500 habitants par km<sup>2</sup>). Il en résulte un paysage urbain hétéroclite où se juxtaposent dans une immédiate proximité des tissus urbains d'une très grande variété (centre historique, ceinture d'immeubles collectifs hauts en copropriété, maisons individuelles, grands ensembles, zones d'activités, espaces de nature aménagés). En ce début de XXI<sup>ème</sup> siècle, l'heure n'est donc plus à l'urbanisme de conquête, mais plutôt au renouvellement de la ville existante, à la préservation des enclaves naturelles et agricoles (comme la plaine de Reymure, le plateau de Champagnier ou encore les combes cultivées de Chartreuse) et à la réduction des vulnérabilités territoriales. Et cela d'autant plus que les effets du dérèglement climatique se font localement ressentir avec acuité (hausse des températures moyennes, canicules plus nombreuses et plus intenses, sécheresses estivales plus longues, pluies moins fréquentes et plus fortes, risque d'inondations, etc.). La faute à la géographie grenobloise ? En effet, la configuration topographique de la cuvette aggrave la mauvaise qualité de l'air et rend difficile la dispersion des polluants en période d'anticyclone (tout particulièrement l'hiver). De même, « l'effet cuvette » amplifie les fortes amplitudes thermiques et la multiplication des îlots de chaleur urbains. Aussi à Grenoble, peut-être plus qu'ailleurs, la nécessité de limiter les émissions de gaz à effet de serre et la quête d'une plus grande performance énergétique dans la construction s'imposent rapidement comme l'axe cardinal à partir duquel vont se réinventer localement l'ADN des pratiques planificatrices et urbanistiques<sup>9</sup>. Parallèlement, au cours des années 2010, le cap pris d'abord par la municipalité grenobloise puis par Grenoble Alpes Métropole d'orienter les politiques urbaines vers une dimension plus intégrative socialement des transitions initie un infléchissement notable des pratiques urbanistiques depuis ce que les acteurs nomment eux-mêmes un « urbanisme climatique » vers un « urbanisme tactique », témoignant ainsi de la coexistence de deux lignées d'aménagement relativement orthogonales (ville post-carbone et ville en transition) dans leurs objets, forme de laboratorisation, gouvernance et audience, mais relevant pourtant d'une même culture démonstrative.

---

<sup>8</sup> Seul manque le tronçon nord, colossal projet d'infrastructure impliquant un ouvrage enterré sous la Bastille qui, régulièrement, survient dans le débat public sans que cela ne soit suivi d'effet.

<sup>9</sup> Seulement, faute d'un véritable cadre global susceptible d'articuler initiatives intercommunales et communales (ce que l'écriture du PLUi viendra partiellement corriger), les politiques territoriales se déclinent suivant une dynamique plus incrémentale qu'anticipée autour d'actions sectorielles (environnement, transport et urbanisme) et de projets ponctuels (Novarina, Seigneuret, 2015). Si les plans climat successifs (Plan Climat de 2005, puis Plan Climat Air Énergie de 2020) focalisent l'intervention publique sur la réduction de l'empreinte carbone, l'amélioration de la qualité de l'air et l'adaptation du territoire aux changements globaux, c'est probablement sur le volet des déplacements que la stratégie locale s'avère la plus aboutie - avec les plans de déplacements urbains de 2000 et 2007 fondés sur l'intermodalité et les contrats d'axe (Ibid.), et celui de 2019 particulièrement volontaire dans l'accompagnement et l'accélération de l'évolution technologique des véhicules (voitures et poids lourds) vers des motorisations alternatives aux carburants fossiles, le développement de la voiture partagée et l'intégration de la logistique dans l'aménagement de la ville.



## 4. VILLE POST-CARBONE VS VILLE EN TRANSITION : DEUX CULTURES EXPERIMENTALES (IN)CONCILIABLES FACE AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ?

---

Le régime de la démonstration grenoblois tire ses racines d'une culture locale de l'innovation forgée par un poids et le rôle importants de la figure de l'ingénieur, mais aussi de l'universitaire. Depuis la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, la ville présente une longue tradition industrielle : ganterie, cimenterie, lingerie, papeterie, houille blanche, électrotechnique, etc. Des étapes importantes ont ensuite été opérées à partir des années 1950, avec l'arrivée du CEA, puis le développement des micro et nanotechnologies, et, plus récemment, des biotechnologies et des nouvelles technologies de l'énergie. Dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, le génie militaire historiquement présent a été remplacé par l'ingénierie hydroélectrique puis par l'ingénierie technologique. Au fil du temps, ce monde de l'ingénierie auquel s'adjoint (sur le tard) le monde scientifique (notamment universitaire) infiltrera celui de l'urbanisme, la culture technopolitaine pollinisant ainsi l'aménagement urbain suivant les logiques de la mécanique démonstrative. C'est plus particulièrement la phase qui s'ouvre à l'orée des années 2000 qui nous intéressera dans les pages qui suivent.

### 4.1. Lignée de la ville post-carbone : l'urbanisme climatique ou comment innover pour lutter contre le changement climatique

La mécanique démonstrative a déjà fait l'objet d'un certain nombre de travaux universitaires. Parmi les plus récents figurent ceux de G. Novarina et de N. Seigneuret (2015, 2018). A l'issue de leurs multiples investigations locales, tous deux formulent, sans explicitement emprunter ces termes, l'hypothèse d'une « lignée d'aménagement » concourant, au gré de projets dits « démonstrateurs localisés », à asseoir une véritable « stratégie territoriale de transition énergétique ». Les auteurs postulent en effet que dès la fin des années 2000, les questions d'énergie redessinent l'ensemble des politiques urbaines, colorant ainsi une variation locale du développement durable :

*« (A Grenoble) La politique urbaine s'est renouvelée autour des questions énergétiques avec des projets démonstrateurs localisés. En premier lieu, la démonstration a été conduite conjointement sur un quartier neuf, l'écoquartier de Bonne. Une conjonction d'intérêts techniques et politiques locaux s'est alors concrétisée dans un dispositif complet, qui s'est appuyé sur les innovations technologiques réalisées dans ces deux opérations urbaines, sur un guide de préconisations pour une Haute Qualité Environnementale Architecturale et Urbaine, annexé au Plan Local d'Urbanisme et sur un outil de communication et de valorisation des projets démonstrateurs, la Biennale du développement durable. En second lieu, la démonstration a porté sur la Presqu'île scientifique avec un projet urbain, préfiguration de la « ville post carbone ». Ce projet a développé de manière prioritaire des innovations technologiques pour une « ville sobre » et une « ville apaisée », avec à l'échelle d'îlots urbains intégrés, la gestion coopérative de l'énergie et une approche globale de la mobilité. Cette orientation techniciste répondait à la fois aux critères fixés par le gouvernement pour le financement de l'ÉcoCité grenobloise et au poids du milieu scientifique local pour innover avec un laboratoire territorial d'expérimentation restreint et dans un jeu d'acteurs non inclusif. » (Novarina et Seigneuret, 2018)*

Depuis la ZAC Vigny Musset, en passant par le projet d'Eco-quartier de Bonne et l'opération programmée d'amélioration thermique et énergétique des Grands Boulevards, jusqu'au financement du programme Eco-cité de la Presqu'île scientifique, les auteurs décrivent une logique projectuelle incrémentale, pour ne pas dire opportuniste, qui « ne découle pas (...) d'orientations générales de développement définies a priori, mais (qui) cherche à se saisir au mieux d'opportunités, comme le programme Concerto de l'Union Européenne lors de l'aménagement du quartier de Bonne ou le Plan d'investissements d'avenir lors de la mise au point de la candidature Éco-Cité » (Ibid.). En ce sens ils corroborent l'affirmation suivant laquelle « l'innovation technologique constitue « un moyen pour les porteurs de projets, et en particulier les



collectivités territoriales, de recevoir des subventions finançant leur projet ainsi que de communiquer sur leur dynamisme pour en augmenter l'attractivité» (Marquet, 2018).

Selon les auteurs, ce cap énergétique s'inscrit plus globalement dans la lutte contre le changement climatique que traduisent localement, et cela dès le début des années 2000, les Plans Climat Energie successifs :

*« A Grenoble [...], les politiques climatiques en ville constituent un des premiers volets spécifiques dans la construction du développement urbain durable. Ces Plans Climat Energie visent à lutter contre le changement climatique, en diminuant les émissions de gaz à effet de serre par le développement des énergies renouvelables et la limitation des consommations énergétiques. Ils reprennent les préconisations du Grenelle de l'environnement qui sont d'accélérer les progrès d'efficacité énergétique dans le bâtiment, de donner la priorité aux modes de transports à faibles émissions de gaz à effet de serre, de remettre en cause l'étalement urbain pour un urbanisme plus efficace et équitable et de développer une politique énergétique ambitieuse en vue de réduire les consommations et le contenu carbone de la production.*

*La mise en œuvre [à Grenoble], de l'ensemble des actions du Plan Climat a constitué un défi à relever pour les aménageurs et les urbanistes des services techniques. Ces actions ont participé à la construction de nouvelles pratiques et à l'expérimentation de projets innovants pour un urbanisme climatique. Désormais, tout aménagement urbain est compris comme une transformation simultanée des lieux et du climat et tout projet urbain doit qualifier et mesurer sa part de responsabilité dans la modification locale du climat. La connaissance des phénomènes appelés îlots de chaleur urbains, la gestion urbaine des eaux et les outils de planification se sont développés à Grenoble et à la suite du Plan Climat, l'EcoCité, est venue offrir un lieu d'expérimentations à ces innovations urbaines » (Novarina, Seigneuret, 2015).*

Ainsi deux projets emblématiques du régime de la démonstration sont identifiables à Grenoble : les projets de l'écoquartier De Bonne et celui de la Presqu'île scientifique. Ceux-ci ont été nourris par des bonnes pratiques et modèles « importés » principalement via les voyages d'étude organisés par le CAUE (2004-2014) et via l'organisation des Biennales de l'habitat durable (2006-2015) de même qu'ils ne se nourrissent d'expériences locales antérieures (la ZAC Vigny Musset pour De Bonne, la ZAC De Bonne pour le projet Presqu'île). Ces projets s'inscrivent en ce sens dans une véritable lignée d'aménagement que nous qualifierons de « la ville post-carbone » puisque l'axe cardinale de cette lignée est d'optimiser toujours plus les économies d'énergie et de ressources par le déploiement de solutions technologiques. Citons quelques retombées de cette lignée : l'élaboration d'un guide de la qualité architecturale, environnementale et urbaine (2006 ; 2010), l'obtention pour le projet De Bonne du Grand prix national Écoquartier en 2010 ou encore l'obtention du programme Écocité. Notons par ailleurs que le financement de ces projets est caractéristique d'une logique de démonstration - que nous détaillerons plus loin (De Bonne et le programme européen Concerto, Presqu'île et l'appel à projet Écocité). A double-sens ? Le régime de la démonstration guide la recherche de ces financements mais est en retour alimenté par les obligations et attendus de ces financements.

#### **4.1.1. L'expérience inaugurale de la ZAC Vigny-Musset**

Avant même De Bonne, les méthodes de travail commencent à être renouvelées sur la deuxième tranche de la ZAC Vigny-Musset (1996-2008). Les acteurs publics imposent aux opérateurs immobiliers des exigences environnementales en s'appuyant sur différents leviers : incitatif (amortissement du surcoût du constructeur), contractuel (convention d'objectifs : charte HQE), organisationnel (tandem SEM/Bureau d'étude) (Labussière, 2014). La SEM diffuse ainsi des moyens techniques alors peu utilisés jusque-là (comme par exemple l'isolation par l'extérieur, le solaire thermique ou la mise en œuvre d'un chantier propre). Ainsi que l'indique, le Directeur du Service Urbanisme de la Ville de Grenoble de l'époque, le projet Vigny-Musset apparaît comme une véritable « expérience inaugurale », l'occasion de « bricoler » et de « tester » des dispositifs en imposant « des performances énergétiques par un choix drastique, presque autoritaire » [LG]. Dans son rapport commandité par le PUCA sur l'opération De Bonne, J. Bobroff (2010), n'hésite pas à présenter ce projet pionnier comme un « véritable laboratoire d'idées et



d'expérimentation de méthodes » (cf. Encadré 6) que les ZAC ultérieures (dont celle de De Bonne) viendront amplifier :

*« C'est à l'occasion des collaborations et des démarches mises en place sur cette partie de la ville que se formalisa ce qui constituera la dynamique de développement de la Caserne de Bonne. Vigny-Musset fut qualifiée d'exemplaire par la collectivité locale qui décida d'en dupliquer l'esprit et les méthodes aux ZAC suivantes [...] ».*

#### **Encadré n°6. Vigny-Musset : laboratoire d'idées et d'expérimentation de « méthodes »**

Source : Bobrof, 2011

*« Des méthodes et procédures nouvelles se développèrent, fortement impulsées et soutenues par la collectivité locale qui tentait d'organiser sur le long terme d'autres modes de collaboration, voire d'initier un changement des mentalités chez les architectes et les promoteurs. La Ville y expérimenta dès 2001 l'isolation par l'extérieur, le solaire thermique et la mise en œuvre d'un chantier propre. Une véritable modification dans le jeu des acteurs locaux était recherchée autour d'une méthodologie commune. »*

*Trois objectifs généraux furent affichés dans un premier temps et intégrés par les équipes dès la conception des premiers îlots :*

- chantiers respectueux de l'environnement avec réduction des nuisances et tri sélectif ;
- conception-réalisation de logements sains à partir des nouvelles connaissances sur les matériaux et les techniques ;
- conception-réalisation de logements économes en charges et prenant en compte les nouvelles techniques d'économie d'énergie.

*Ces objectifs furent complétés dans les îlots suivants par d'autres exigences : qualité de l'enveloppe bâtie afin de générer un confort optimum d'été et d'hiver et de réduire les consommations de chauffage ; recours aux énergies renouvelables : panneaux solaires thermiques pour l'ECS et incitation à installer des panneaux photovoltaïques pour la production de l'électricité.*

*C'est à Vigny-Musset, et autour de ces cibles, que l'utilisation des cahiers des charges fut systématisée et renforcée pour devenir l'outil de base et le préalable indispensable de l'urbanisme opérationnel à Grenoble [...]. Selon ce qui deviendra la règle à Grenoble, en particulier à la Caserne de Bonne, certaines prescriptions étaient imposées et non négociables (isolation des bâtiments par l'extérieur, production d'eau chaude solaire) ; d'autres, plus incitatives, pouvaient faire l'objet de discussions, dans le cadre d'un volontariat (production d'électricité par le photovoltaïque). Enfin, une grande liberté était laissée dans les choix d'architecture (jeunes équipes et/ou architectes confirmés).*

*Mais c'est la charte d'objectifs HQE qui marqua un réel changement dans les relations entre les partenaires. Elaborée par le bureau d'études Betrec/Terre-Eco, elle énonçait, dans le détail, les objectifs de haute qualité environnementale tels qu'ils devaient être appliqués, en particulier ceux concernant la performance de l'enveloppe du bâti et le recours à l'énergie solaire. Chaque promoteur fut sollicité par l'AMO HQE pour définir avec sa maîtrise d'œuvre les solutions qu'il se proposait de mettre en œuvre et les justifier au moment du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE). Ce fut un instrument efficace d'aide à la réflexion pour la maîtrise d'ouvrage qui accepta assez volontiers de s'engager sur un ensemble d'actions communes de qualité environnementale. »*

## **4.1.2. L'écoquartier De Bonne : entre quête de performances énergétiques et construction d'une culture constructive commune**

### **4.1.2.1. Voyages d'études et Biennale de l'Habitat Durable**

En 1994, l'armée libère une enclave de 8,5 hectares dans le centre-ville de Grenoble, la Caserne de Bonne. Au début des années 2000, la ville de Grenoble et le Ministère de la Défense lancent conjointement un marché de définition. Trois équipes d'architectes sont en concurrence. En 2002, c'est finalement Christian Devillers qui est lauréat du marché avec un solide projet urbain, sans pour autant que de réelles ambitions environnementales et énergétiques ne soient clairement affichées. La conduite du projet d'aménagement est confiée à la SEM Sages, déjà en charge de l'opération Vigny-Musset. En mars 2001, Michel Destot est réélu maire de Grenoble, avec le soutien de l'Union de la Gauche et de la liste Ades-Verts-Go-Citoyenneté. Pierre Kermen, alors nouvel adjoint à l'urbanisme et à l'environnement (président du groupe écologiste, il prend la présidence de la SEM Sages) et Laurent Gaillard [LG], alors Directeur de



L'urbanisme galvanisé par l'expérience Vigny-Musset, souhaitent faire évoluer l'urbanisme et la construction vers davantage de sobriété, de durabilité, et « *ratrapper le décalage* » par rapport aux voisins européens (allemands, suédois, suisses et autrichiens), notamment dans l'optique de diminuer la pollution de l'air à Grenoble. C'est dans cette perspective que le CAUE organise toute une série de voyages d'études - ouvert tant aux techniciens (villes, bailleurs, SEM) qu'aux élus et personnes invités, pour s'inspirer d'expériences étrangères :

- Vorarlberg (2004 ;2006 ;2007) – La construction passive
- Fribourg-en-Brisgau (2005) – Politique environnementale et développement durable
- Turin (2006) – Patrimoine et architecture contemporaine
- Genève (2007) – L'enveloppe des bâtiments : Comment allier performance énergétique et qualité architecturale ?
- Hanovre (2009) – Rénovation énergétique performante
- Munich (2011) – Se forger un regard sur un projet de ville et territoire post-carbone
- Tübingen (2012) – Les habitants comme avenir de l'habitat
- Innsbruck (2014) – De la culture constructive vers des territoires à énergie positive.

A chaque fois, il s'agit de rencontrer des acteurs locaux et de visiter des sites (centrale biomasse dans le Vorarlberg ; écoquartiers à Hanovre et Fribourg, etc.). Après le voyage au Vorarlberg, est lancée à Grenoble la Biennale de l'habitat durable (expositions, conférences, remises de prix) en vue de créer localement une émulation autour de la thématique et de distinguer les plus belles réalisations. De ces voyages, élus et techniciens retiennent que l'urbanisme durable s'appuie sur une approche plus « *systémique, intégrée et moins silotée* » [LG] des politiques urbaines susceptibles d'articuler l'aménagement urbain avec les politiques sectorielles de la mobilité et de l'énergie. L'enjeu se situe donc à l'échelle de la gouvernance des projets :

*« Même en disposant des meilleurs urbanistes ou architectes du monde, si la maîtrise d'ouvrage n'est pas organisée à la hauteur de ses ambitions, ça ne marche pas. L'expérience de De Bonne visait à dépasser le modèle classique de la ZAC de l'aménageur, celle où aménager ne se limite qu'à poser des tuyaux, faire des voiries et des espaces publics et à laisser les constructeurs se débrouiller, sans créer de synergies entre tous, ni de valeur ajoutée ou de performances parce que chacun construit sur son lot un peu comme il l'entend. [...] Au contraire, avec De Bonne, on laisse les constructeurs et leurs équipes de maîtrise d'œuvre faire leur travail et on s'occupe d'être un vrai aménageur complet qui va s'occuper de régler les questions de mobilités et les questions énergétiques. C'est ça qui fabrique du durable et de la performance, c'est quand on mutualise à l'échelle collective » [LG].*

#### 4.1.2.2. Mesurer la performance : Concerto et la culture du résultat

Alors que le projet de la Caserne de Bonne est déjà avancé, Pierre Kermen, universitaire de formation, propose de l'adosser au programme européen Concerto, centré sur le développement de la performance et de l'efficacité énergétique (à noter que le projet global ne comprenait pas que le périmètre de la Caserne de Bonne mais s'étendait également aux Grands boulevards et jusqu'à la Cité de la Viscose à Echirolles). Des partenaires sont alors recherchés – c'est l'un des critères de l'appel à projet – et pour le pré-projet, le portage est assuré par un collectif *ad hoc* pour éviter le blocage par des rivalités politiques locales (à noter le rôle moteur de l'OPAC 38 et plus particulièrement de son directeur de l'époque, familier du montage des programmes européens).

*In fine*, différents acteurs s'impliquent dans le projet Concerto, six acteurs contractuels, trois partenaires associés et deux bureaux d'études ; deux villes sont associées : Växjö en Suède et Delft aux Pays-Bas.

Acteurs contractuels :

- Ville de Grenoble (collectivité pilote du projet)
- Grenoble Alpes Métropole
- SEM Sages (SEM d'aménagement urbain)
- OPAC 38 (bailleur social)
- Gaz et Electricité de Grenoble (GEG)
- EDF

Partenaires associés :

- Ville d'Echirolles



- Compagnie de chauffage (CCIAG)
- Agence locale de l'énergie (ALE)

Bureaux d'études :

- Enertech
- Terre-Eco

Dans ses travaux, O. Labussière (2015) montre bien comment le programme européen, en associant politiques de soutien aux innovations technologiques et recherche d'une plus grande performance énergétique dans le secteur du bâtiment, diffuse (ou alimente) une culture de la démonstration et du résultat. En effet, « [au moment de son écriture] *le programme CONCERTO appelle de ses vœux des projets plus ambitieux que la réglementation des États en matière de performance énergétique des bâtiments. Il diffuse une culture du résultat typique des politiques européennes de démonstration qui tranche avec celle par obligation de moyens mise en œuvre quelques années auparavant sur la ZAC Vigny-Musset. La nouveauté tient au fait que les aménageurs doivent définir des objectifs quantifiés, obliger les opérateurs de construction à les adopter, mobiliser de nouveaux outils de calcul en phase conception, exercer un suivi fin des entreprises en phase réalisation, enfin, mesurer les performances énergétiques réelles des bâtiments en phase exploitation. En d'autres termes, il s'agit de décliner le cadre performanciel proposé par le programme CONCERTO afin d'en stabiliser un énoncé spécifique à la ZAC de Bonne.* »

Ainsi, l'écoquartier De Bonne s'affirme progressivement comme un véritable « territoire démonstrateur », au sens « *d'un espace destiné à expérimenter grandeur nature de nouveaux assemblages technologiques afin d'en retirer des apprentissages en un temps bref* » (Ibid.).

#### 4.1.2.3. Prototyper la ville post-carbone: l'association avec un bureau d'études HQE

Dans ce contexte, la SEM Sages s'adjoint les services du bureau d'étude énergétique Enertech (dirigé par Olivier Sidler), lequel devient assiste l'aménageur. L'objectif est clair : prototyper des bâtiments énergétiquement performants, tester leur mise en œuvre et préfigurer les normes techniques de la ville post-carbone. Comme nous le rappelle Olivier Sidler [OS], « *c'est en 2003 que le volet ENERGIE est greffé sur le projet de la ZAC De Bonne. A l'époque, personne ne parlait en France de bâtiments performants, et il était encore prévu que la Réglementation Thermique en vigueur soit renforcée de 15% tous les 5 ans. Les objectifs assignés en 2003 correspondaient à la moitié des exigences fixées pour les constructions neuves à l'époque. Il aurait fallu attendre 2035, à la vitesse d'évolution de la Réglementation Thermique, pour faire la même chose qu'à De Bonne ! Et pendant ce temps le climat se dégrade à grande vitesse et la pénurie énergétique se précise. L'esprit qui a prévalu sur le projet de la ZAC de Bonne était animé par l'idée de créer, en France, un laboratoire dans lequel tous les bâtiments seraient des prototypes. Car améliorer d'un facteur deux les performances des bâtiments suppose bien de travailler sur des prototypes. La Zac de Bonne a permis d'ouvrir l'imaginaire en France, car elle a conduit tous les décideurs vers l'idée que « puisqu'à Grenoble ils le font, ce doit être possible ». L'idée des « 50 kWh/m<sup>2</sup>/an » était née.*

Outre le rang attribué à ce bureau d'études (équivalent à celui de l'architecte en chef mais supérieur au regard des enveloppes budgétaires), c'est aussi sa mission qui est nouvelle, imposée par l'Europe (dans le cadre du programme CONCERTO), à savoir assurer un suivi de l'amont jusqu'à l'aval : cahiers des charges énergétiques des constructeurs, suivi de chaque phase de la maîtrise d'œuvre, contrôle à la livraison des performances, évaluation des résultats physiques et sociaux et sociologiques auprès des habitants, des usagers de la ZAC de Bonne. De multiples innovations se déploient dans les bâtiments, technologiques (ventilation double-flux, développement de l'usage du bois...) ou non (livret d'accueil / modes d'emploi pour les nouveaux arrivants). C'est ainsi que les normes RT 2012 sont finalement dépassées.

#### 4.1.2.4. Capitaliser sur les apprentissages collectifs: « du projet à la planification au projet »

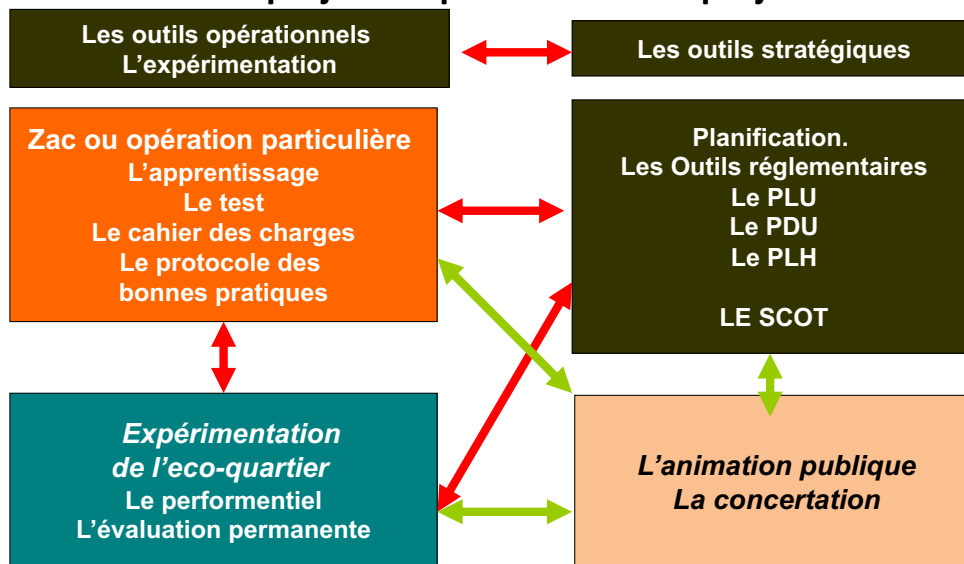
Côté gouvernance, la véritable innovation réside dans la capacité des services à capitaliser sur les apprentissages collectifs issus des expérimentations conduites à Vigny Musset puis à De Bonne. Le schéma présenté ci-dessous et produit par Pierre Kermen rend bien compte du système mis en place :



- d'un côté, les « outils opérationnels » (ZAC ou opérations particulières) permettent de conduire des expérimentations à l'échelle 1 et ainsi de produire les conditions nécessaires à la formulation de tests par le biais de protocoles et autres cahiers des charges rigoureux, nourris de bonnes pratiques d'autant plus inspirantes qu'elles résultent d'apprentissages collectifs et partagés (à l'occasion des voyages d'étude et de la Biennale), le tout donnant lieu à des évaluations permanentes et à la mesure instantanées des performances atteintes ;
- de l'autre, « les outils stratégiques » (documents d'urbanisme), lesquels permettent de traduire dans les règlements de zonage s'appliquant aux tissus urbains « diffus » (c.a.d hors ZAC) les acquis performanciers, méthodologiques et stratégiques issus des expérimentations menées préalablement grâce aux outils opérationnels.

L'amplification qui s'opère alors s'appuie par ailleurs sur une refonte du processus de délivrance des permis de construire associant dès en amont les promoteurs au moyen du Guide « ABC » de la Qualité environnementale, architecturale et urbaine et en aval par un travail d'information des riverains de chaque grande opération. Ainsi que le résume J. Bobroff, « *le montage de la ZAC de Bonne se voulait en effet démonstratif de la politique environnementale de la Ville et de l'utilisation de ses outils réglementaires. Les services techniques municipaux purent en intégrer les principes et afficher plus largement leur prééminence dans l'attribution de tous les permis de construire* » (Bobroff, 2011).

## Une gouvernance systémique Du projet à la planification au projet



Produire la ville durable « à la grenobloise » : une gouvernance systémique  
Source : Pierre Kermen, 2022

**Encadré n°7. Le Guide « ABC » de la Qualité environnementale, architecturale et urbaine**  
Source : Bobroff, 2011

Rédigé sous la forme d'un guide, et bien qu'incitatif, il affiche le volontarisme municipal et s'efforce d'imposer la vision politique de la régulation du développement durable et de soutenir la qualité urbaine, environnementale et architecturale : « un instrument local au service de la politique d'écologie urbaine de Grenoble ». Le guide regroupe trois documents distincts, respectivement consacrés à l'aménagement, aux bâtiments neufs et à la réhabilitation. Il spécifie les objectifs, les thèmes environnementaux concernés et les actions prioritaires qui sont ensuite déclinées en préconisations. Ce manuel de travail, élaboré autour d'un diagnostic du territoire grenoblois, se présente sous forme d'une quarantaine de fiches. A vocation méthodologique, il est constitué, pour chacun des domaines concernés et pour les objectifs définis, d'une check-list de questions que les partenaires doivent se poser face aux exigences municipales. Des réponses pratiques, sous forme de préconisations et solutions disponibles, sont proposées pour y répondre.





Accompagné d'un CD, le Guide « ABC » de la Qualité environnementale, architecturale et urbaine est largement distribué auprès des services de l'urbanisme et de l'aménagement ainsi qu'aux aménageurs, maîtres d'ouvrages publics et privés, architectes, bureaux d'étude et entreprises de construction. Outil de diffusion des attentes municipales, il cherche à faire émerger et à instaurer une autre façon de concevoir, réaliser et gérer les bâtiments. Il insiste particulièrement sur l'importance de minimiser durablement les impacts des aménagements et des bâtiments sur l'environnement, en économisant l'énergie, en favorisant les énergies renouvelables et en maintenant une trame verte (surfaces à conserver en pleine terre, végétalisation des toitures).

Les objectifs affichés comme essentiels se veulent fédérateurs, les instances municipales cherchant ainsi à faire partager au plus grand nombre les options environnementales : « mettre en mouvement la communauté des acteurs du cadre bâti et les inciter à s'investir dans une approche durable de l'acte d'aménager et de construire ».

S'appuyant sur le PLU, ce guide s'avère un véritable outil de travail. Les recommandations qu'il émet deviennent contractuelles, à l'instar des préconisations affichées dans les ZAC, à Vigny-Musset, à Bonne et aujourd'hui à Blanche Monnier. Mais leur généralisation à l'ensemble du tissu urbain grenoblois passe par d'autres formes d'incitations autour d'un système de négociations plus complexe. Ce fonctionnement, tout en n'étant pas contractuel, le devient peu à peu. Il est largement intégré par les partenaires qui savent que son observation constitue la condition pour construire à Grenoble.

En 2009, cette « démonstration », très largement encouragée par le programme européen CONCERTO, est reconnue puisque le projet est le premier lauréat du grand prix national Écoquartier. Il servira ainsi de modèle pour d'autres projets d'aménagements à Grenoble mais aussi ailleurs. A ce titre, le projet De Bonne fera l'objet d'un rapport de recherche conduit par le PUCA largement diffusé dans les réseaux professionnels (Bobroff, 2011) à cette époque. D'ailleurs, son auteure ne manquera pas de soulever la principale limite du projet, à savoir l'implication sociale, l'attention aux usages et aux modes de vie :

*« La question de la gouvernance et de l'attention à porter à la technique ont certes été posées conjointement à celle de l'urbanisme, dans les choix de densité, de diversité et de mixité, mais hormis l'accessibilité, la prise en compte dans la conception architecturale de l'usage est restée élémentaire et n'a pas permis de réinterroger les modes de vie » (Bobroff, 2011).*

#### **4.1.3. Le projet Presqu'île: entre « hubris technologique » et industrialisation de la ville post-carbone**

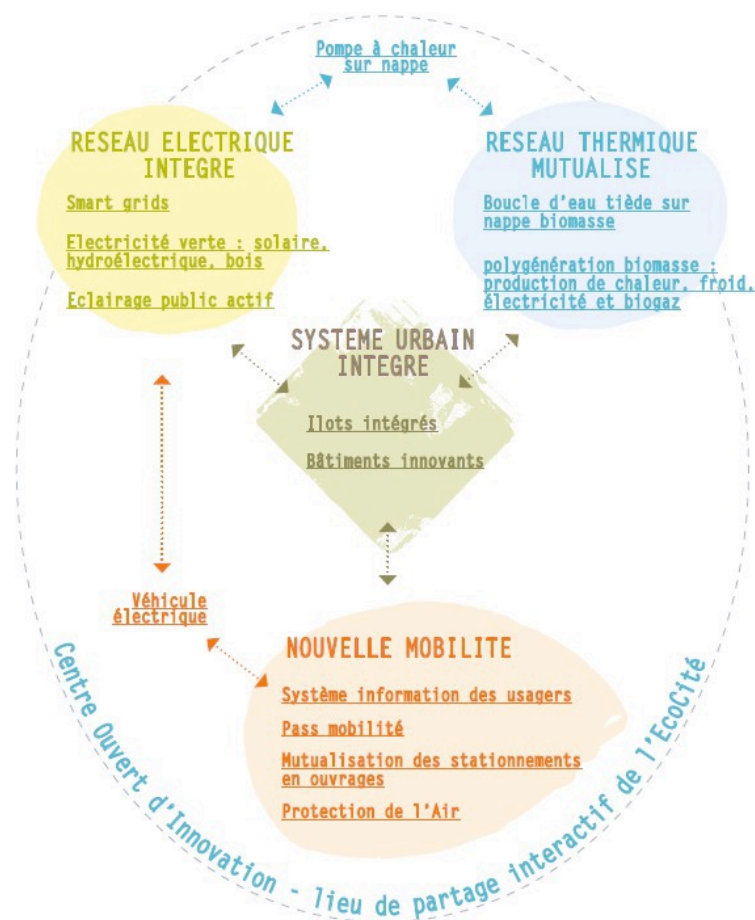
Lancé dans les années 2000 à l'initiative de Jean Therme, (directeur du CEA de Grenoble), le projet GIANT (Grenoble Innovation for Advanced New Technologies) entend consolider la polarité nord-ouest de la métropole, transformer la Presqu'île<sup>10</sup> en un quartier ouvert et intégré à la ville mais aussi et surtout, « renforcer les proximités et les synergies pour faire travailler ensemble sur un même site, organismes d'enseignement supérieur, plateformes de recherche et entreprises » (Besson, 2011, p.108). Il s'agit alors principalement d'un projet scientifique visant à capter les subsides du Programme d'Investissement d'Avenir que lance lors l'État (plutôt fléchés vers l'enseignement) et à établir un campus d'innovation technologique. Cela débute en 2006 avec l'inauguration de MINATEC, pôle d'innovation en micro et nanotechnologies. L'objectif urbanistique de GIANT n'est toutefois pas absent puisque « le plan du site, établi par l'architecte Claude Vasconi, comprend de l'habitat classique mais aussi des logements pour étudiants, des salles de sport, ou encore des lieux d'animation, de façon à créer un véritable quartier urbain » (Guibert, 2011, p. 42). Le lancement de l'appel à projet Ecocité par le Ministère du Développement Durable (suite au Grenelle de l'environnement) en 2009 vient renforcer ces ambitions d'aménagement.

<sup>10</sup> Dans l'après-guerre, après avoir été un polygone d'artillerie, la Presqu'île (à la confluence du Drac et de l'Isère) commence à devenir un pôle technologique avec l'installation des usines Merlin Gerin (entreprise rachetée depuis par Schneider). Mais c'est véritablement sous l'impulsion de Louis Néel qui obtient, en 1955, l'installation du centre de recherche du Commissariat à l'Énergie atomique (CEA) que la vocation scientifique de la Presqu'île se dessine. Des laboratoires de recherche, d'autres grandes entreprises industrielles (STMicroelectronics par exemple) ainsi que des écoles d'ingénieurs s'implantent progressivement. Elle concentre aujourd'hui, sur 250 hectares, plus de 10 000 actifs et autant d'étudiants et constitue véritablement le poumon du système scientifico-industriel grenoblois. Mais ce dynamisme économique n'en fait pas un quartier de la ville notamment en raison d'importantes coupures physiques (rivières, autoroutes, voies ferrées).



### 4.1.3.1. L'opportunité Écocité et la promotion d'un système urbain intégré

Pour répondre à l'appel à projet, la ville de Grenoble adjoint au projet préexistant Presqu'île – GIANT, d'autres projets pour former un ensemble plus transversal et robuste. La ZAC Presqu'île est créée en 2009. Dans la lignée de l'expérience de Bonne précédente, le concept de « *système urbain intégré* » est mis en avant.



Concept du Système Urbain Intégré

Source : Ville de Grenoble, Dossier de Candidature Ecocité 1, 2011

Béal et al. (2015), sans parler spécifiquement du cas grenoblois, témoignent de l'influence de la démarche EcoCités dans les circulations verticales de « modèles » de politiques de développement urbain durable. Elle vise la réalisation de « *grands projets d'innovation architecturale, sociale et énergétique* » dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants. Malgré le flou concernant les moyens financiers, elle obtient de nombreuses réponses. 13 lauréats sont désignés fin 2009 (Ecocité 1) et la démarche change d'envergure en étant complétée par le programme Ville de demain qui cherche « à faire émerger des « actions démonstratrices et exemplaires » susceptibles « d'être dupliquées » et d'influencer les pratiques d'aménagement durable aux échelles nationale et internationale (DALN, 2011, p.1). » (Ibid., p.121). Une enveloppe est alors allouée (700 M€).

En 2015, le territoire grenoblois répond aussi à l'appel Ecocité 2 financé par le Programme Investissements d'Avenir. Point notable en matière de gouvernance, le portage est cette fois assuré par la Métropole et non plus la ville de Grenoble.

### 4.1.3.2. Une sophistication technologique par rapport à De Bonne

Par rapport à de Bonne, l'ambition est « *d'aller plus loin* » notamment sur le volet énergétique. Le projet vise moins 30 % par rapport à la réglementation thermique 2012, en imposant des contraintes assez drastiques de volumes minimums de bois dans les constructions ou encore une énergie grise des

bâtiments avec un ratio au mètre carré maximum (1400 kWh/m<sup>2</sup>/an). Plusieurs innovations technologiques voient le jour :

- Des macro-lots : au lieu de petits îlots de 30 à 40 logements, le découpage se fait à 200 logements afin de permettre au(x) promoteur(s) de dégager les moyens nécessaires pour répondre aux contraintes fixées et favoriser la mutualisation de services.
- Un pavillon de la mobilité instituant une mutualisation des solutions de mobilité et se concrétisant par un silo multimodal avec des services, un accueil, un pass mobilité.
- Un smart grid pensé à l'échelle de la Presqu'île.

#### 4.1.3.3. Une multiplicité d'acteurs impliqués

Dans le dernier appel à projet, il est précisé que le comité de pilotage s'appuie sur le dispositif de gouvernance de la Polarité Nord-Ouest, déjà en place, afin de piloter la démarche partenariale de cette même polarité. Il est complété sur cette base et constitué de la façon suivante :

- Collectivités chef de file : la Métro, la Ville de Grenoble.
- Collectivités partenaires : le SMTC, le Conseil Général de l'Isère.
- Partenaires socio-économiques : Giant, CCIAG, GEG, Schneider Electric, SEM Innovia.
- Instances Écocité : Préfecture de département, DREAL, CDC, ADEME.

S'ajoutent plusieurs partenaires industriels et technologiques, entraînant avec eux sous-traitants et partenaires ...

- Scheiner Electric : réseaux électriques intelligents, bornes recharge, bâtiments actifs ;
- Atos, GEG avec Suez : réseaux ;
- Renault : Véhicules électriques ;
- Artelia : ingénierie bâtiment (ex Sogreah) ;
- CCIAG avec Dalkia : biomasse, réseaux thermiques intelligents.

... ainsi que des industriels locaux susceptibles de développer les technologies associées (par exemple : Recupyl recyclage batteries ou Prayon et Arkema, poudres) et des centres de recherche (CEA, GEM, INP, Universités).

#### 4.1.3.4. La Presqu'île, site démonstrateur emblématique

*« En plus d'être un campus tourné vers les défis de l'avenir, cette future écocité devra également expérimenter l'urbanité de demain tant au niveau de la réduction de l'empreinte écologique, du bilan carbone que des déplacements. [...] Véritable laboratoire de la ville durable, l'expérimentation menée à l'échelle de la Presqu'île à vocation à inspirer les autres projets d'aménagement et de renouvellement urbain à Grenoble. A l'échelle européenne, la Ville poursuit son engagement dans l'initiative Smart Cities and Communities, portée par la Commission Européenne, en déposant un nouveau projet intitulé City-Zen, en coopération avec Amsterdam et de nombreux partenaires de la recherche et de l'industrie. Ce projet reprend et approfondit certaines actions de l'ÉcoCité, soutient la rénovation énergétique du bâti et permettra d'aller plus loin en matière de suivi et d'évaluation. »<sup>11</sup>*

La stratégie proposée dans le dossier est articulée autour de plusieurs figures opératoires (pour décliner l'objet de développement urbain durable dans des domaines particuliers de politiques locales) :

- Ville polycentrique ;
- Ville post-carbone (c.a.d. économe en énergie et en ressources) « pour mettre en œuvre cette ville sobre, il faut s'appuyer sur les avancées technologiques (en lien avec les pôles de compétitivité Ternerdis, Axelera, Minalogic, LyonBiopôle, les laboratoires de recherche et les écosystèmes associés), enrichir la planification territoriale en initiant des projets urbains démonstrateurs et enfin impulser de nouvelles pratiques et de nouveaux usages » (Ville de Grenoble, Dossier de Candidature Ecocité 2, 2011, p.14). Cette substitution du thème de la ville post-carbone à la place de ville durable montre que le traitement des questions sociales et

<sup>11</sup> <https://www.grenoble-patrimoine.fr/element/323/595-ville-durable-l-ecocite-le-projet-presqu-ile-et-le-campus-giant.htm> [consulté le 27 juin 2019].



environnementales est perçue principalement au prisme des changements induits par les innovations technologiques.

- Ville continue et apaisée (coutures urbaines, armatures d'espaces publics, d'équipements et de services) ;
- Ville nature (corridors écologiques, préservation espèces/ressources, soutien à agriculture de proximité) ;
- Ville intégratrice.

Tel qu'argumenté dans la candidature Écocité, les innovations testées et déployées en grande nature à Presqu'île doivent ensuite être transposées aux autres polarités de l'agglomération :

*« La stratégie de territoire proposée s'inscrit en prolongement du dossier de candidature Écocité de l'agglomération grenobloise, à plusieurs échelles territoriales :*

- *Un territoire démonstrateur, première pierre de l'EcoCité : la Presqu'île.*
- *Des territoires de développement au sein de l'agglomération : les trois polarités de façon privilégiée ou l'agglomération dans son ensemble pour des thématiques transversales.*
- *Un espace de diffusion et d'échanges des pratiques ou processus expérimentés »*

(Ville de Grenoble, Dossier de Candidature Ecocité 2, 2011, p.11).

Citons, toujours d'après la candidature, plusieurs exemples d'actions thématiques pouvant être directement transposées : éclairage public, îlots de chaleur, pass mobilité, covoiturage dynamique, parkings mutualisés, filière bois-énergie, agence de mobilité, etc. et d'autres plus territorialisées qui demanderont une méthode spécifique de transposition (proposée) : îlots urbains intégrés et les smart grids.

G. Novarina et N. Seigneuret (2015) notent que « cette orientation techniciste » que d'aucuns qualifieront « d'hubris technologique » « répond à la fois aux critères fixés par l'État pour le financement de l'Écocité et au poids du milieu scientifique dans l'économie locale et dans la société urbaine grenobloise. Les scientifiques grenoblois ont ainsi trouvé le moyen de faire de l'agglomération un laboratoire d'expérimentation de leurs inventions et de leurs innovations, dans la perspective de construction d'une ville post-carbone ».

Le site de la Presqu'île, à travers le projet Ecocité, est donc pensé comme un site à la fois monstre et démonstrateur du savoir faire industriel grenoblois. Il s'agit de montrer la capacité à innover technologiquement du territoire en vue de positionner les opérateurs impliqués sur les marchés nationaux et internationaux. Un effet vitrine est recherché, avec des modalités proches de celles des expositions internationales d'architecture (et notamment des IBA allemandes) ou des expositions universelles à destination d'une audience constituée essentiellement de collectivités locales, de services de l'État, d'opérateurs industriels et/ou issues de la R&D et d'organismes européens. De nouveau avec ce projet, dans la continuité des opérations Vigny-Musset puis De Bonne, l'on recherche des solutions technologiques à des problématiques urbaines au risque de n'envisager la ville qu'à l'aune d'une structure réticulaire composée de nœuds, de réseaux et d'objets dont il s'agit d'accroître l'optimisation fonctionnelle.

#### **4.1.4. Démonstrateurs localisés, optimisation technologique et gouvernance technopolitaine du changement urbain**

Dans leurs travaux, G. Novarina et N. Seigneuret (2015, 2018), montrent (à leur manière) que cette première lignée dispose de trois caractéristiques précises :

- premièrement, cette lignée « ne s'appuie pas sur le savoir habituel des acteurs de l'urbanisme », elle se construit à partir d'une culture de l'innovation héritée de la Recherche et Développement grenobloise afin de « proposer des dispositifs d'acculturation et de normalisation technologiques et une industrialisation efficace » (Novarina, Seigneuret, 2015) :

*« A Grenoble, ces grands projets se construisent à partir de la culture développée en Recherche & Développement pour une industrialisation efficace. Les innovations proposées constituent des briques qui permettent de construire un système. Pour tester toutes ces briques, les mettre en œuvre et voir comment elles se complètent, les démonstrateurs urbains sont nécessaires. Ils permettent une validation en grande nature et ils permettent d'écourter les temps entre projet et production. La Recherche & Développement est donc réalisée à une échelle urbaine réduite, la Presqu'île scientifique, pour passer ensuite du stade de quartier laboratoire à une taille de ville laboratoire puis d'agglomération laboratoire. Il est de ce fait nécessaire de laisser du temps à*



*l'installation des démonstrateurs, puis à leur diffusion à plus grande échelle. Ceci permettra de juger si le démonstrateur grenoblois reste seulement une vitrine technologique très performante, ou si il constitue réellement une première étape qui permettra, dans un second temps, d'optimiser des technologies, de lever des verrous économiques et sociétaux et de coconstruire la « ville post carbone l'horizon 2030 », désirée par les élus locaux » (Ibid.).*

- deuxièmement, elle s'organise au gré de « *démonstrateurs localisés* », lesquels se déclinent en « *projets opérationnels innovants* » susceptibles d'apporter des « *solutions technologiques (bâtiments à énergie positive, compteurs électriques intelligents, smart grids)* » (Novarina, Seigneuret, 2018) à des problématiques proprement urbaines. L'enchaînement temporel de ces projets bénéficiant en outre d'une véritable sédimentation des savoir-faire et d'une acculturation réciproque des différents partenaires impliqués. Tout cela procédant plus généralement d'une sophistication cumulative des modalités de production des innovations urbaines dans le champ d'un « urbanisme climatique »;
- troisièmement, elle s'appuie sur une gouvernance relativement stable résultant d'« *une conjonction d'intérêts techniques et politiques locaux* » (Ibid.). Les acteurs impliqués « *sont peu nombreux et s'organisent autour de trois pôles : les autorités politiques locales, à savoir la ville de Grenoble, dont le rôle s'efface progressivement derrière celui de Grenoble-Alpes Métropole, les fournisseurs d'énergie que sont Électricité de France, d'une part, Gaz Électricité de Grenoble, de l'autre, les laboratoires de recherche, les grandes entreprises (Schneider, Siemens...) et les start-up du cluster Tenerrdis, spécialisé dans les énergies renouvelables. Dans ce contexte de décision, les experts, dont les compétences relèvent de l'ingénierie, de l'architecture, de la construction et dans une moindre mesure de l'urbanisme, participent à la mise au point de solutions techniques dont le caractère innovant est présenté comme le moyen le plus efficace pour relever les défis d'une transition vers une ville post-carbone. Une concertation est recherchée avec les habitants, mais son rôle est principalement informatif vis-à-vis des futurs occupants, pour qu'ils s'approprient les technologies installées dans leur logement* » (Ibid.)

#### **A retenir ! La lignée de la ville post-carbone : urbanisation sans urbanisme ?**

Au tournant des années 2000, sous l'influence conjointe de l'Union Européenne et du gouvernement français, un double mouvement articulant stratégies de transition énergétique et mise en place de démonstrateurs localisés, dessine progressivement une lignée d'aménagement donnant la part belle aux projets opérationnels innovants. L'objectif est alors d'apporter des solutions technologiques (bâtiments à énergie positive, compteurs électriques intelligents, smart grids, recours aux matériaux biosourcés) à des problématiques proprement urbaines (Novarina, Seigneuret, 2018). Depuis le projet d'Éco-quartier de Bonne, en passant par l'opération Vigny-Musset, jusqu'au programme Éco-cité développé sur la Presqu'île scientifique, la mise en place d'une lignée d'« urbanisme climatique » (expression qui revient souvent dans les entretiens avec les techniciens et concepteurs) permet aux architectes, aménageurs et autres opérateurs spécialisés (dans les champs de l'énergie, de la mobilité ou de l'habitat) d'expérimenter à un certain nombre d'échelles (le logement, le bâtiment, l'îlot voire le quartier) la sobriété ainsi que l'efficacité énergétiques dans le cadre de solutions constructives originales (Ibid.). Se dessine alors le paysage d'une « ville postcarbone » essentiellement constituée d'objets (architecturaux, techniques ou urbains) d'autant plus exemplaires qu'ils sont spatialement circonscrits. La figure la plus emblématique de cette quête d'intensité programmatique demeure très certainement celle de « l'îlot urbain intégré » promue sur la Presqu'île cherchant à combiner, à l'échelle de macrolots denses et ouverts, production de logements passifs, mise en place de réseaux d'énergies (électrique et thermique) coopératifs et mutualisation du parc automobile. Un tel repli sur cette seule dimension opérationnelle témoigne non seulement d'une orientation techniciste de l'aménagement urbain grenoblois, mais également du poids du milieu scientifique local, prompt à tester à l'échelle 1 dispositifs spatiaux et services urbains susceptibles d'être commercialisés dans d'autres contextes territoriaux. Plus encore, cette démarche performancielle territorialement bornée oblitère quelque part l'émergence d'une réflexion stratégique à une échelle supérieure (ville, voire métropole) plus soucieuse de valoriser le contexte géographique, son substrat ou ses singularités, et ce, par-delà les contraintes qu'il génère et impose.



## **4.2. Lignée de la ville en transition : l'urbanisme tactique ou comment innover dans la fabrique des espaces publics à l'heure du réchauffement climatique**

Depuis 2014, l'on assiste à une évolution du régime de la démonstration grenoblois. Sous l'impulsion de la nouvelle municipalité écologiste puis de la Métropole, un certain nombre de signaux faibles indiquent qu'un infléchissement est à l'œuvre et qu'il s'opère au profit d'une plus grande prise en compte des usages et des usagers dans la définition des besoins mais également des objectifs des politiques urbaines. L'un des principaux marqueurs de ce changement reste très certainement le passage de la Biennale de l'Habitat durable (2006-2015) à la Biennale des Villes en transition (depuis 2017). Outre le titre, c'est plus globalement l'orientation politique qui se renouvelle. Positionnant non plus la performance technologique mais bien la société (à travers la figure du citoyen engagé) au cœur de la conduite du changement, cette vision s'avère (à ce stade) moins installée et cadrée que la précédente. Là où un véritable système s'était mis en place sur la base de production de connaissances nouvelles, leur infusion et la réplication de solutions techniques, la séquence actuelle est marquée par le foisonnement d'initiatives (budgets et chantiers participatifs, conseils citoyens indépendants, appels à projet innovant « Gren de projets », etc.) de plus ou moins grande ampleur finalement peu visibles mais néanmoins ouvertes à des pans entiers de la société civile et jusque-là mis à l'écart des projets d'urbanisme, notamment du côté de l'économie sociale et solidaire. C'est finalement sur le volet de « l'urbanisme tactique » que le projet de la ville en transition grenobloise se dessine le plus distinctement. Au demeurant, si l'audience évolue (les projets sont de plus en plus tournés vers les citoyens), la culture ingénieriale du « test » et de sa mesure demeure la norme. Il s'agit bien de « tester » de nouveaux modes de vie, de nouveaux usages, d'envisager les « possibles » avec ceux qui habitent plutôt qu'avec ceux qui produisent l'habitat avant de se livrer à l'écriture des programmes. Dans ce contexte, le plan masse fait place au plan guide, plus souple et moins contraignant. Le bâti et ses performances est mis de côté au profit de l'espace public désormais « laboratorisé » à la faveur d'un mode de fabrique urbaine en cours de stabilisation.

À travers les récits de cette deuxième lignée grenobloise, trois temporalités révèlent la manière dont une forme de systématisation de l'urbanisme tactique se met en place suivant des logiques convergentes au sein de la Ville de Grenoble et Grenoble Alpes Métropole.

### **4.2.1. Temps du foisonnement, tester la réversibilité des espaces publics par le biais de petits aménagements communaux**

Dès les années 2010, les services techniques des villes d'Echirolles, de Grenoble et de St-Martin-d'Hères expérimentent de nouveaux modes de conception et de programmation d'espaces accessibles aux publics (c.a.d. à l'interface d'espaces privé, collectif et public : interstices, friches, délaissés, etc.) à travers des projets qualifiés par les acteurs eux-mêmes « d'éphémère » ou de « test ». Ceux-ci nécessitent peu de budget, sont situés à la marge des grandes opérations de renouvellement urbain mais également des cadres réglementaires. En effet, ces aménagements motivent et sont favorisés par une simplification des modalités de leur mise en œuvre, notamment au moyen d'arrêtés d'occupation temporaire du domaine public, instruments nécessaires à leur préfiguration.





Jardin en carrés bois installé au départ sur une dent-creuse (friche urbaine), puis déplacé par ses jardiniers dans la rue  
 Source : <https://www.grenoble.fr/parcelle/1394/2358-jardinons-stalingrad.htm> [consulté le 27 juin 2019].

Végétalisation devant une entrée d'immeuble par un groupe de voisins. Le choix des plants a été conseillé par un cadre des espaces verts de la ville.

Source : <https://www.grenoble.fr/parcelle/1371/2358-11-rue-des-3-epis.htm> [consulté le 27 juin 2019].

Nous pouvons par exemple citer pour Echirolles un projet de compostage collectif mis en place sur un espace public en 2010. Entre 2012 et 2014, le service technique de la Ville de St-Martin-d'Hères aménage des espaces sans usages, voire abandonnés en essayant de tester d'autres manières de pratiquer la ville. En 2015, Grenoble met en place le dispositif « *Jardinons nos rues* ». La Ville donne ainsi la possibilité aux habitants de créer des jardins par des plantations sur la voie publique aux pieds des bâtiments afin de végétaliser les façades, les trottoirs et le pourtour des arbres. Pour encourager cette démarche, Grenoble accompagne les propositions en aménageant des fosses de pleine terre, des jardinières et en subventionnant une partie des travaux pour les plantes grimpantes. La Ville édite aussi à destination des grenoblois un guide pratique pour participer à ce dispositif<sup>12</sup>.



Ville de Grenoble, Jardinons nos rues. Guide pratique à l'usage des grenoblois, 2015, 28 p.,

Source : [https://www.bm-grenoble.fr/692-actualite.htm?TPL\\_CODE=TPL\\_ACTUALITE&PAR\\_TPL\\_IDENTIFIANT=1199](https://www.bm-grenoble.fr/692-actualite.htm?TPL_CODE=TPL_ACTUALITE&PAR_TPL_IDENTIFIANT=1199) [consulté le 27 juin 2019].

Ces différents projets ne s'appuient pas sur des associations mais mobilisent plutôt des collectifs d'individus : groupes de voisins ou communauté de pratiques (jardiniers, ...). Selon le programme et l'emplacement, ces aménagements sont accessibles uniquement aux habitants résidants à proximité ou à l'inverse ouverts à tous pour y participer ou tout simplement découvrir de nouvelles pratiques comme le jardinage. Ces aménagements, le plus souvent ponctuels, produisent des espaces où les actions de déminéralisation, de végétalisation, de mise en culture des sols avec des engrais organiques, de

<sup>12</sup> L'introduction de ce guide rédigée par Gilles Clément décrit les bienfaits de la flore en ville.



consommation, voire de re-découverte de légumes anciens refaçonnent l'expérience habitante et participe à la diversification de la perception de la nature en ville.

À travers cet échantillon de projets somme toute circonscrits et mineurs au regard des grandes opérations d'aménagement (Presqu'île, Caserne de Bonne, etc.), une autre manière d'envisager la fabrique urbaine se dessine progressivement au sein des services techniques municipaux. Elle correspond en tout point à la démarche qualifiée d'urbanisme tactique théorisée au tournant du XXI<sup>ème</sup> siècle (Lindon, 2011 ; Groth et Corijn, 2005, Douglas, 2014) et alors balbutiant - notons d'ailleurs que pour cette première temporalité, les acteurs interviewés ne s'en réclament pas explicitement. Cette démarche correspond à « *un mouvement social urbain qui se matérialise par la volonté d'une réappropriation de l'espace par le piéton et ce par l'entremise d'un matériel de base (chaises, tables, etc.) simplissime et des mises en scènes peu coûteuses* » (Dougal et Prévot, 2016).

Ce qui caractérise donc cette première phase (2010-2015), c'est avant tout la convergence non coordonnée dans le cadre d'une politique publique des services techniques municipaux vers le recours à un outillage léger, souple et frugal en vue d'expérimenter la réversibilité de leur proposition d'aménagement, mais également de mettre à l'épreuve de nouvelles formes de participation des citoyen.s - usager.s à la définition programmatique des espaces publics.

#### **4.2.2. Temps de l'appropriation par les services techniques de l'urbanisme tactique**

À partir du milieu des années 2010, on observe un certain nombre d'infléchissements :

- outre la multiplication d'initiatives éparses d'urbanisme de plus en plus souvent qualifié indistinctement de « tactique », « temporaire » ou « transitoire », de grands projets d'aménagement repositionnent la conception des espaces publics au centre des débats sur la ville durable tout en cherchant à innover dans le design et la prise en compte des temporalités d'usages des espaces publics et bâtis ;
- le processus de métropolisation<sup>13</sup> qui s'opère à partir de l'année 2015 (suite à la mise en œuvre de la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles) se traduit par un transfert des compétences en matière d'aménagement des espaces publics à l'échelle intercommunale induisant ainsi une triple quête de la part des services métropolitains visant à (1) légitimer leur action, (2) définir des méthodes de travail (entre services et entre communes) et (3) mobiliser de nouveaux instruments de gouvernance et de pilotage.

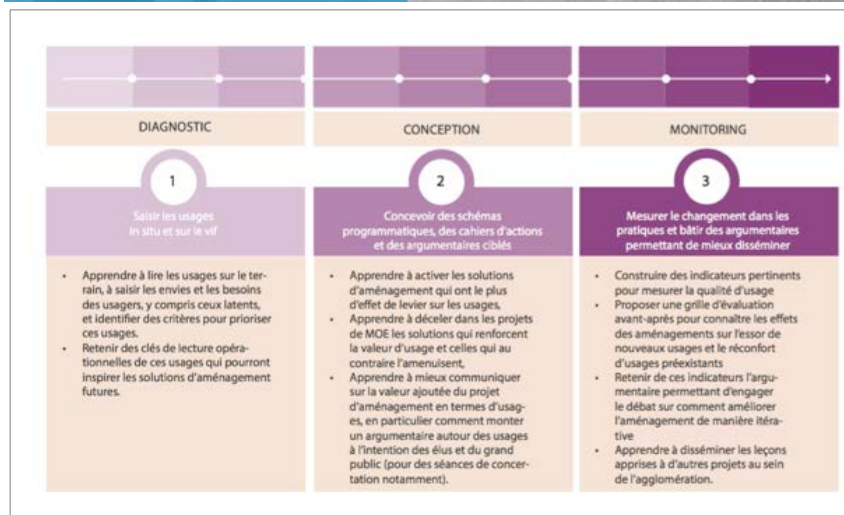
Dans cette dernière perspective, Grenoble Alpes Métropole mandate Sonia Lavandinho, consultante et experte en aménagement des espaces publics, afin d'accompagner élus et techniciens dans la définition d'un Livre Blanc (publié en 2016) destiné à « Harmoniser et à améliorer l'aménagement des espaces publics ». Résultant d'une série d'ateliers conduits auprès des services métropolitains concernés, le document se présente comme une méthodologie d'actions et un guide opérationnel suivant trois étapes clefs : diagnostic (saisir les usages *in situ*), conception (concevoir des schémas programmatiques, des cahiers d'actions et des arguments ciblés) et monitoring (mesurer le changement dans les pratiques et bâtir des argumentaires permettant de mieux disséminer).

---

<sup>13</sup> Le 1er janvier 2015, la communauté d'agglomération de Grenoble Alpes Métropole est devenue la métropole Grenoble-Alpes Métropole en regroupant 49 communes et 450 000 habitants.







Extrait du Livre Blanc Harmoniser et améliorer l'aménagement des espaces publics

Source : Bfluid Recherche & expertise Sonia Lavadinho, Matthias Fauquex, Axelle Valance, Grenoble-Alpes Métropole, *Accompagnement et coordination des services pour l'harmonisation et l'amélioration de l'aménagement des espaces publics et voiries*, 2016, 248 p.

Rapidement, l'ouvrage s'impose comme un document de référence pour les services internes de la Métropole. Tel qu'il l'énonce, son objectif est de provoquer un « changement » de référentiels de l'action publique métropolitaine tout en favorisant une pratique de l'urbanisme à la fois plus expérimentale, plus collaborative (entre services et avec les usagers), et soucieuse d'inclure un plus grand nombre d'acteurs (service ingénierie transport, usager, de voirie, nature en ville, etc.) à leur conception.

Une lignée d'aménagements se met alors en place articulant grands projets urbains (Esplanade, Abbaye) d'une part, et projets ponctuels de requalification des espaces publics centraux et périurbains (Cœur de Ville Cœur de Métropole) d'autre part. Cette lignée est marquée par la diversité des échelles d'action (micro-espace public, projet de quartier, aménagement métropolitain), des acteurs impliqués (habitants, usagers, associations, communes, ville centre, métropole), et des programmes proposés (végétalisation, animation culturelle, économie sociale et solidaire), lesquels se développent soit au sein de la Ville de Grenoble soit au sein de centralités métropolitaines secondaires (Vif, Vizille). Malgré ce caractère bicéphale (Ville / Métropole), l'analyse de la conduite de ces différents projets montre que se sédimentent progressivement différents apprentissages collectifs croisés (entre élus et entre services techniques) de



savoirs (réglementaires, programmatiques, budgétaires) et savoir-faire (co-conceptions, mises-en œuvre, etc.) s'incrémentant (par réplication ou par capitalisation) au gré de ces multiples initiatives.

#### 4.2.2.1. Apprentissages collectifs par réplication : trois projets majeurs portés par la Ville de Grenoble

La démarche « Cœur de Ville Cœur de Métropole » s'inscrit dans un projet porté par la métropole grenobloise mais amorcé dès 2016 par les services de la Ville de Grenoble. Il s'agit de réaménager plusieurs rues et places dans le centre historique, d'élargir le centre piéton, de relier différents quartiers entre eux tout en définissant une vision et un usage renouvelés du centre-ville. Les services techniques de la Ville de concert avec les élus grenoblois, le Syndicat Mixte des mobilités de l'Aire Grenobloise et les services techniques de la métropole animent pendant dix mois une quinzaine de réunions d'accompagnement auprès des usagers, des commerçants et des habitants. Cette première étape aboutie à l'identification d'emplacements stratégiques où il apparaît nécessaire de préfigurer de nouveaux usages et dispositifs spatiaux avant que ne soit décidée leur pérennisation. Concrètement, s'installe dans l'espace public un certain nombre d'aménagements dits « temporaires » (mobilier et marquages au sol) valorisant les éléments patrimoniaux de la rue ou incitant les passants à investir la chaussée. L'objectif poursuivi est clair : favoriser la marche en ville et le caractère piétonnier du centre tout en promouvant la rencontre, la halte et la pause. En parallèle, ces « tests » font l'objet d'observations et d'évaluations afin de mesurer pratiques et mésusages induits par ces installations. En 2018, certains aménagements temporaires sont enlevés pour laisser place au projet définitif comme la piétonisation de la rue de la République désormais agrémentée de fauteuils, d'arbres et d'un nouveau traitement du sol.



Aménagement de Rue de la République en 2017

Source : <http://unevillepourtous.fr/2017/06/22/grenoble-etend-la-zone-pietonne-de-son-centre-ville/>, [consulté le 27 juin 2019].

Ainsi que l'indiquent les acteurs interrogés, deux apprentissages méthodologiques concomitants sont acquis à l'issue de cette démarche : (1) « comment rendre visible un changement de statut de l'espace » et (2) « comment préfigurer des usages en testant un aménagement ». Ils seront répliqués et constitueront même le préalable à la démarche de conception « L'observatoire du temps présent » du projet urbain de « l'Esplanade ».

C'est à partir de 2005 que Grenoble commence à s'intéresser au secteur de l'Esplanade (29 hectares située en entrée de ville). Objet de discordes entre la municipalité socialiste et l'opposition écologiste, le



projet change de cap suite aux élections municipales de 2014<sup>14</sup>, la nouvelle municipalité portée par la coalition EELV-FI souhaitant aller plus loin dans la préfiguration du nouveau quartier et de son animation en repositionnant l'habitant au cœur du dispositif de conception. Parmi les premières actions entreprises figure l'aménagement d'une « installation temporaire », l'« Observatoire du Temps Présent ». Dès 2019, celle-ci, comparée à un « camp de Base », vise à prendre la mesure du site en positionnant au sein de l'espace public de l'Esplanade un « objet » accessible à tous et de grande ampleur sur une surface de plus de 2 000 m<sup>2</sup>. L'Observatoire comprend un « totem » de douze mètres de haut, des marquages au sol, une paroi d'escalade et des descentes en rappel pour permettre aux enfants de faire du sport de montagne en plein cœur de ville, une table d'orientation et des gradins dédiés aux spectacles diffusés sur place. Cet aménagement a pour but affiché d'évoquer aux usagers l'évolution de la place et du quartier, et de permettre, avant le début des travaux, « *d'investir les espaces publics, d'inventer un autre vivre-ensemble* ». Il s'agit en réalité pour la Ville de renouveler l'image de cette vaste emprise (jusqu'à identifié à un grand parking ou à l'évènementiel populaire métropolitain) et de la promouvoir tel « *un grand espace de loisirs ouvert à toutes et tous, avec des concerts, des ateliers sportifs, des opéras...* ». Comme nous le rappelle le technicien en charge du projet, « *ce lieu a plein de qualités et il ne suffit de pas grand-chose pour qu'il soit extrêmement agréable. La proposition que l'on faisait [avec l'Observatoire du Temps présent] c'était d'avoir un objet un peu étonnant qui attire l'œil, qui questionne pour que les gens viennent voir ce qui se passe et qu'en plus il soit un support, un prétexte pour qu'ils se posent, regardent le lieu et découvrent les aménités du site. C'était aussi l'idée d'aider au changement de regard, à la découverte d'un lieu. Ce n'était pas forcément aider à la définition du projet, du moins ce n'en était pas la logique* ».



Installation de l'Observatoire du Temps Présent à l'inauguration en juin 2019

Source : <https://www.gre-mag.fr/richmedia/observatoire-temps-present-cadran-solaire-esplanade-grenoble-2019/> [consulté le 27 juin 2019].

Faute d'une communication efficace et de portage par les acteurs locaux, notamment associatifs, l'appropriation de cette installation peine à dépasser un usage de quartier très familial. En mars 2020, l'Observatoire est démonté et laisse place aux manifestations culturelles et temporaires habituelles de l'Esplanade (fête foraine, festivals de musique, etc.). Le confinement qui survient alors conduit la Ville à ne pas remonter l'installation, laquelle, par sa taille (induite par celle de l'Esplanade), implique un fort « engagement technique », qu'il s'agisse du temps consacré à sa mise en œuvre (dépôt de permis de construire, gestion des publics, etc.) ou de son coût. Malgré tout, l'on constate que ce projet amorce un véritable « changement » au sein des services de la Ville de Grenoble (direction de l'urbanisme et de l'aménagement, mission aménagement des espaces publics, direction propreté et logistiques municipales), notamment sur la manière d'envisager l'image et la qualité d'usage des espaces publics.

<sup>14</sup> La ville en tant que propriétaire des réserves foncières définit une nouvelle ZAC, qui sera approuvée par délibération du conseil municipal du 23 janvier 2012. Cependant, au cours de l'été 2014, à la suite des élections municipales, le projet est arrêté. La municipalité socialiste portée par Michel Destot depuis trois mandats laisse place à la coalition entre Europe Écologie Les Verts (EELV) et la France Insoumise (FI) alors emmené par Éric Piolle. Tenant sa promesse de campagne, l'une des premières décisions de la nouvelle municipalité est l'annulation de la ZAC de L'Esplanade invalidant ainsi le plan guide élaboré par l'agence de Christian de Portzamparc jusque-là en charge du Projet. Un appel à projet est lancé en 2015 pour l'élaboration d'une nouvelle proposition. L'équipe HDZ WA associé est retenue produira un nouveau plan guide approuvé le 18 décembre 2017 (Ramirez, 2016).



Prolongeant les expérimentations pionnières menées dans le centre-ville, ce projet « d'urbanisme tactique », et présenté comme tel, installe dans les esprits l'idée selon laquelle l'audience privilégiée des projets d'urbanisme demeure avant tout leurs usagers et non leurs seuls concepteurs et autres opérateurs sectoriels (énergie, mobilité, habitat, etc.).

Cette tendance se confirme à l'occasion de la requalification de la cité ouvrière de l'Abbaye<sup>15</sup>, et plus particulièrement suite au projet « Volets Verts » qui, dès 2021, se réclame d'un « urbanisme transitoire » cette fois-ci. L'objectif est alors « d'inspirer » le projet définitif en expérimentant de nouvelles façons d'habiter le quartier. Impliquant temporairement les acteurs locaux (association, maison des habitants) ainsi qu'un certain nombre d'acteurs métropolitains issus de l'économie sociale et solidaire, la conduite du projet s'appuie sur l'installation *in situ* d'un certain nombre de collectifs (Collectif Voisin, Grand Collectif) testant *in vivo* la gestion d'hébergements d'urgence, la végétalisation, l'aménagement (installation d'estrades) et l'animation du cœur d'îlot à la manière d'une place ouverte à tous, et l'implication des usagers dans le suivi des chantiers ouverts aux publics en appui aux services « Espaces publics » et « Citoyenneté » de la Ville.



#### Axonométrie du projet d'urbanisme tactique dans la cité de l'Abbaye

Source : <https://www.grenoble.fr/2277-une-seconde-vie-pour-les-volets-verts.htm>

Cette démarche constitue également l'occasion d'agréger de nouvelles compétences dans la gouvernance des projets d'urbanisme tactique et/ou transitoire avec l'arrivée d'un acteur comme « Plateau Urbain ». Se définissant comme une « coopérative d'urbanisme transitoire », sa principale mission consiste à maîtriser la temporalité des différentes expérimentations conduites au sein de l'Abbaye, enjeu cristallisant nombre d'inquiétudes quant à la pertinence de ce nouveau mode de faire la ville. En témoignage, le propos tenu par l'urbaniste en charge du projet :

<sup>15</sup> Erigée entre 1928 et 1931, cette cité d'Habitations à Bon Marché constitue un ensemble de logements cet ensemble de logements labellisé en 2013 « Patrimoine du XXe siècle ». Le projet prévoit d'ici 2030 la création et la rénovation de 232 logements familiaux, dont 35 % en locatif social.



« En introduisant l'idée d'immédiateté, ce type d'urbanisme répond à du temps court, et c'est une bonne chose. Seulement, comment faire ? Comment arrive-t-on à mobiliser toutes les compétences pour maintenir le cap d'un changement de pratique ? Pour faire en sorte que chaque petits projets d'urbanisme tactique ou transitoire s'inscrivent dans une dynamique globale qui reste cohérente ? La grosse vigilance demeure le maintien sur le temps long d'une certaine cohérence, une ligne qui ne soit pas en perpétuelle changement. Le risque est peut-être là, d'être dans des réponses à courts termes, dans des réponses à des problématiques immédiates en étant pris dans le temps de la gestion de dispositifs finalement assez lourds et susceptibles de nous faire perdre de vue la finalité du réaménagement d'un quartier de 30 hectares sur plusieurs années voire décennies ».

#### 4.2.2.2. Apprentissages collectifs par capitalisation à travers le projet « Cœur de Ville Cœur de Métropole » porté par Grenoble Alpes Métropole

Si le premier projet « Cœur de Ville, Cœur de Métropole » mis en œuvre dans les rues du centre historique de Grenoble puis répliqué et affiné au sein de l'Esplanade et de l'Abbaye a permis de développer de nouveaux protocoles de conception des espaces publics par les services de la Ville, les projets Cœur de Ville, Cœur de Métropole conduits cette fois-ci à l'échelle métropolitaine (au sein des communes périurbaines de Vif et Vizille) ont constitué « *des projets pilotes en matière d'urbanisme tactique* ». Contemporains de l'écriture du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de Grenoble Alpes Métropole, ces projets accompagnent une stratégie plus globale d'affirmation de centralités secondaires notamment sur les volets patrimoniaux et touristiques : l'ouverture du musée départementale Champollion à Vif et la valorisation de la place du château à Vizille. Dans les deux cas, l'objectif poursuivi est de rendre aux piétons des espaces routiers pourtant centraux en détournant le flux automobile. Il s'agit littéralement de « *tester, expérimenter, donner à voir de nouvelles manières d'aménager les espaces publics pour retrouver un équilibre des usages en faveur des piétons* ». S'inscrivant dans la continuité des ateliers de travail pilotés par Sonia Lavandinho, ces expérimentations constituent l'occasion d'appliquer « à la lettre » les recommandations formulées dans le Livre Blanc. De véritables protocoles s'instituent en s'appuyant sur un certain nombre d'étapes : étude de développement des centralités, diagnostic sensible sur le ressenti et les usages des espaces publics, rédaction de cahier des charges de marché de conception-réalisation des dispositifs d'aménagements transitoires des espaces publics, etc.



Deux expérimentations dans le centre de Vif.

Source : Alturbaine Design collaboratif d'espaces publics, Grenoble Alpes Métropole, *Projet Cœur de ville Cœur de métropole, Ville de Vif, Retours d'expériences d'un projet d'aménagement transitoire*, 2021

Tout au long de l'année 2018, élus, agents en charge du suivi de projet, services techniques métropolitains, tous explorent de nouvelles manières de fabriquer les espaces publics au gré d'ateliers cherchant également à renouveler les méthodes de travail collectif : les participants sont invités à produire des maquettes en définissant des concepts clefs (le lien avec l'eau, le paysage, etc.), le coût estimatif de leurs propositions, etc. S'en suivent, courant 2019, les étapes de programmation et de conception des aménagements transitoires des centralités et de définition des usages et ambiances à expérimenter. En



2020, alors que les aménagements s'installent, de nouveau, la crise pandémique met un coup d'arrêt à l'ensemble des expérimentations, empêchant ainsi que se déploie la dernière étape pourtant prévue, à savoir la production d'un bilan d'usage des aménagements transitoires. Au demeurant, un certain nombre d'enseignements sont capitalisés par les services métropolitains quant aux conditions de réussite de ce type d'expérimentations : la nécessité d'un portage politique fort, une gestion et une animation des aménagements pendant l'expérimentation, la mise en place d'un plan d'information-communication auprès des usagers et un accompagnement pédagogique des élus et des habitants sur le caractère expérimental (et donc non définitif) du projet et de son évaluation. Ces principes viendront, certes, alimenter les futurs projets conduits à l'échelle du programme « Cœur de ville, Cœur de Métropole », mais, surtout, redéfinir le processus de conception du projet métropolitain GRANDALPE.

### 4.2.3. Temps de la systématisation de l'urbanisme tactique : délibération cadre et GRANDALPE

A bien des égards, le projet GRANDALPE apparaît comme un catalyseur des différentes expérimentations menées depuis 2010 au titre de l'urbanisme tactique et/ou transitoire. Il constitue l'occasion d'institutionnaliser à l'échelle d'un grand projet urbain métropolitain une vision de la fabrique de la ville en transition, une stratégie d'action publique et sa déclinaison opérationnelle et réglementaire. Catalyseur, le projet l'est également au regard des aller-retours récurrents entre ville-centre et métropole quant à la stabilisation sémantique de ce que recouvre (ou non) la notion d'urbanisme tactique (finalement préférée à celles d'urbanisme transitoire et temporaire) dont il est désormais l'incarnation spatiale. C'est tout particulièrement l'objet de l'accord cadre émis lors de la délibération 25648 du 11 mai 2021 par la Ville de Grenoble, laquelle pose les fondements d'un urbanisme tactique « à la grenobloise ». Outre sa singularité, ce document propose non seulement une définition, mais précise également l'investissement financier engagé par la Ville de Grenoble, les sites d'implantation envisagés, les principes cadres pour mettre en œuvre cette démarche à l'aide de la création d'un opérateur local d'urbanisme tactique.

#### Encadré n° 8. Délibération cadre « Stratégie de la ville de Grenoble pour l'urbanisme tactique » du 11 mai 2021 Morceaux choisis.

**Objectifs :** Au croisement des enjeux sociaux, économiques, environnementaux, culturels, de santé et de participation citoyenne, l'urbanisme temporaire et l'urbanisme transitoire, regroupés sous le terme « d'urbanisme tactique », s'articulent pleinement avec la mise en place des politiques publiques et peuvent en être un vecteur : protection des plus fragiles, lutte contre la vacance, soutien aux activités d'intérêt général, dynamisation ou redynamisation de lieux et de liens sociaux, rénovation urbaine, implication des citoyennes dans les processus de décision...

**Définitions :** Il s'agit pour l'urbanisme temporaire d'une occupation limitée dans le temps d'un site dans l'attente du projet pérenne qui lui succèdera. L'urbanisme transitoire, au contraire, occupe un site dans le but d'enrichir et d'élaborer le projet pérenne, d'alimenter la réflexion autour des futurs usages et aménagements. Par des tests d'usage et par de la préfiguration d'installations, il permet de mieux définir les besoins d'un quartier et d'y adapter le projet pérenne en confortant certains usages de la phase transitoire. Ces deux types d'urbanisme rendent productif le temps de latence avant l'aboutissement d'un projet d'aménagement.

**Investissement de la ville de Grenoble :** La Ville de Grenoble s'engage à investir 200 000 € par an dans sa stratégie d'urbanisme tactique dans le tissu urbain diffus et de systématiser l'approche tactique dans ses Zones d'Aménagement Concertées. Par-là, elle souhaite développer les projets d'urbanisme tactique, mais également décloisonner les projets individuels en soutenant la mise en réseau des acteurs et la pérennisation d'un écosystème d'urbanisme tactique.

**Stratégie :** Elle suit une approche transversale. Elle repose sur quatre piliers, portant des thématiques qui sont au cœur du projet municipal :

La protection des populations précarisées, que ce soit par de l'hébergement et la mise à l'abri des sans-logis ou la mise en place de services de proximité d'accueil, d'accompagnement et d'insertion ;



Le développement d'activités économiques nouvelles, issues notamment de l'économie sociale et solidaire, au bénéfice du territoire et des habitant-es ;  
Le développement de nouveaux usages, notamment culturels, mais également sportifs ou festifs, afin de promouvoir l'émancipation des habitant-es, de soutenir la création artistique, de mettre en valeur l'Histoire et le patrimoine matériel et immatériel des sites ;  
La végétalisation et la débitumisation des espaces, publics ou privés, contribuant à la création d'espaces de fraîcheur et facilitant l'accès à l'eau, dans le but de favoriser l'appropriation de ces derniers et donc la création d'usages nouveaux.

**Sites d'implantation :** Cette stratégie sera mise en place sur trois typologies de sites : les bâtiments, remarquables ou communs, les espaces extérieurs, publics ou privés, et les friches, mélangeant des espaces intérieurs et extérieurs.

**Principes cadres pour les projets tactiques :** Bien que les sites soient différents, quatre principes généraux doivent s'appliquer à tous les projets d'urbanisme tactique lancés par la ville de Grenoble :

Ces projets doivent s'inscrire dans l'histoire du site et la vie du quartier

Les projets doivent être des espaces d'expérimentation... enrichir l'expérience des occupants et des aménageurs publics, apporter une plus-value et, dans le cadre de l'urbanisme transitoire, et permettre d'adapter les projets aux observations faites sur le terrain

Lorsque plusieurs occupants occupent un même site, une gouvernance partagée du site doit émerger.

Les occupants seront responsabilisés et bénéficieront d'une grande marge de manœuvre pour construire un projet de gestion en commun.

**Démarche de création d'un opérateur local d'urbanisme tactique :** la Ville soutient la création d'un opérateur local d'urbanisme tactique, associant tous les acteurs et actrices de l'écosystème grenoblois d'urbanisme tactique. Cet opérateur assurera la gestion locative des sites mis à disposition. Pour mobiliser les acteurs nécessaires à la réussite d'un projet, l'opérateur doit devenir l'espace d'échange et de travail en commun de l'écosystème grenoblois d'urbanisme tactique. Par conséquent, l'opérateur doit associer dans sa gouvernance tout l'écosystème : propriétaire et gestionnaires de biens, potentiels occupant-es, garants de l'intérêt général et citoyen-nes, qui doivent rester les principaux bénéficiaires et acteur-rices de la stratégie.

**Les premiers sites :** 15 sites prioritaires ont été identifiés pour lancer des démarches d'urbanisme tactique a été identifié par la Ville de Grenoble. Ils se distinguent dans leur typologie (bâtiments, espaces publics et friches), environnement, localisation géographique, taille, potentiels usages et propriétaire.

Fin 2018, les élus de Grenoble Alpes Métropole en coordination avec les communes de Grenoble, d'Échirolles et d'Eybens, décident de lancer le projet GRANDALPE. Situé au sud de la métropole, ce projet reprend pour partie le périmètre des Villeneuves de Grenoble et d'Echirolles et s'étend sur 400 hectares. Il comprend environ 30 000 habitants, 40 000 emplois et 31 hectares de gisements fonciers en cours d'étude programmatique. Ce projet se compose de plusieurs polarités autour d'un centre commercial, d'une gare et d'un centre de congrès. L'objectif d'ici 2040 est de créer un vaste pôle de développement économique de rang régional, de conforter les pôles culturel et universitaire existants, et de valoriser sa vocation résidentielle. Dans ce contexte, « *la Métropole souhaite donner corps à des objectifs de transitions : transition environnementale, sociale, économique. Plus encore, GRANDALPE est l'expression d'une envie de faire différemment, par l'expérimentation de nouvelles manières de fabriquer la ville... l'urbanisme tactique devient un outil de service d'une fabrique de la ville en transition* »<sup>16</sup>.

En intégrant la démarche d'urbanisme tactique dans le processus de la fabrique urbaine, GRANDALPE est localement considéré comme « *un démonstrateur de l'urbanisme transitoire : la Métropole souhaite systématiser des démarches de préfiguration participative pour accompagner ces grandes opérations sur l'espace public. Cet urbanisme transitoire visera à améliorer la qualité des projets d'espaces publics réalisés, à accompagner la création de nouveaux usages, et à préfigurer les enjeux de ville-parc avec des opérations de pré-verdissement* »<sup>17</sup>. Aujourd'hui en cours de sélection, le prestataire chargé de sa mise en

<sup>16</sup> Extrait du Cahier des Clauses Techniques Particulières dans l'accord cadre de prestations intellectuelles dont l'objet est la définition, organisation, animation et mise en œuvre d'une démarche d'urbanisme tactique pour le projet urbain GRANDALPE édité par Grenoble Alpes Métropole en 2021.

<sup>17</sup> Ibid.



œuvre devra (1) construire une stratégie d'urbanisme tactique, (2) apporter une ingénierie (juridique, réglementaire, financière), (3) porter des études de faisabilité et gérer les installations des projets et leurs désinstallations. Ces différentes expérimentations seront à destination des habitants et des partenaires du quartier (activité économique, culturelle, logement, etc.). Enfin, cet urbanisme tactique s'attaquera autant à la reconfiguration d'une partie du patrimoine bâti vacant (le plus souvent en friche) qu'à celle d'espaces ouverts aujourd'hui en attente d'aménagements.

Cette phase d'urbanisme tactique, supposée durer quatre ans, devrait à terme permettre d'identifier lieux et enjeux, méthodes et protocoles du projet d'urbanisme de la ville en transition. Et comme nous le précise un technicien de la métropole en charge du projet, « *l'objectif est de faire de GRANDALPES un laboratoire la fabrique urbaine, de pouvoir, et c'est rare, jouer sur 400 hectares et au moins vingt ans d'opérations, de pouvoir expérimenter et déployer à grande échelle les réflexions que l'on aura pu commencer à conduire en testant préalablement ou juste en phosphorant. Il s'agit d'incuber à grande échelle des innovations, de tester des choses, de voir ce que cela donne, de capitaliser sur les résultats et après de répliquer sur d'autres grands projets urbains ou sur d'autres opérations* ».

#### **A retenir ! La lignée de la ville en transition : normaliser l'urbanisme tactique ?**

Bien qu'à l'origine, l'idée d'urbanisme tactique soit le fait de militants issus de la société civile, son caractère souple, agile et frugal (échelle circonscrite, coût réduit et court terme) ne manquera pas de séduire bon nombre de villes et plus particulièrement leurs services techniques soucieux tout à la fois de renouveler leurs pratiques participatives, de rendre visible rapidement la transformation de certains de leurs espaces (souvent situés au sein de territoires hors marché, hors ZAC, hors périmètre d'action en général) et d'initier des formes de prises de conscience de l'urgence climatique, le tout dans un contexte d'austérité budgétaire et d'inflation des normes juridiques. Ainsi l'idéologie de la transition s'entichette assez bien de « l'urbanisme tactique » tant il est vrai qu'il propose un mode d'agir adapté à ces territoires sans projet défini et stabilisé, qu'il s'attache à l'existant et qu'il s'appuie sur les forces vives à disposition parmi lesquels figurent bien évidemment ceux qui habitent, principaux concernés par l'évolution de leur cadre de vie. De la même manière, le caractère transversal et léger de la démarche (dont les objectifs sont souvent raisonnables et ponctuels : débitumiser, déminéraliser, végétaliser, s'amuser, etc.) permet de se concentrer sur les espaces du quotidien (espaces verts, cours d'école, carrefour, pistes cyclables, etc.) et non exclusivement sur les espaces d'exception (à l'image de la lignée post-carbone). Dès lors, l'on comprend mieux pourquoi la culture du test imprime tant cette modalité nouvelle de la fabrique urbaine. Investie d'une véritable capacité de réversibilité, de préfiguration (éventuelle) et de mise en visibilité du changement, ce qui souvent s'apparente à une simple incantation produit malgré tout nombre d'apprentissages collectifs dont nous avons pu montrer qu'ils pouvaient contribuer à assier une véritable lignée (dont il est intéressant de noter que les coronapistes ne sont que des épiphénomènes de cet ensemble d'expérimentations), laquelle s'édifie depuis un peu plus d'une dizaine d'années. La question qui se pose aujourd'hui quant aux perspectives d'avenir est triple : (1) comment soutenir économiquement une frugalité somme toute coûteuse pour les collectivités (l'urbanisme tactique prend énormément de temps, d'énergie et nécessite en réalité une ingénierie lourde et une grande capacité de coordination de la part des multiples services qu'il convoque) ; (2) comment éviter l'écueil d'une trop grande normalisation telle qu'elle semble se systématiser à GRANDALPE ? ; (3) comment réarticuler le projet de l'urbanisme tactique avec l'écriture des documents de planification ?

### **4.3. Bibliographie de la monographie grenobloise**

Alturbaine Design collaboratif d'espaces publics, Grenoble Alpes Métropole, 2021, Projet Cœur de ville Cœur de métropole, Ville de Vif, Retours d'expériences d'un projet d'aménagement transitoire, 29 p.

Ambrosino, C., 2022, La métropole géographique et ses urbanismes. Grenoble ou l'art oublié d'habiter la plaine, Paris, Editions Autrement

Ambrosino, C. et Novarina, G., 2015, « L'indépassable « laboratoire grenoblois » ? », Métropolitiques [En ligne], 2 mars 2015.





Ambrosino, C., 2016, « Metropolis follows fiction: Trois villes créatives à l'épreuve de leur récit », in Le Bras, D., Seigneuret, N., Talandier, M., Métropoles en chantiers, Paris, Berger-Levrault.

Audier, S., 2020, La cité écologique: Pour un éco-républicanisme. Paris: La Découverte.

Beal V., Epstein R., Pinson G., 2015, La circulation croisée, Gouvernement et action publique, 3, pp.103-127.

Besson, R., 2012, Les Systèmes Urbains Cognitifs : des supports privilégiés de production et de diffusion d'innovations ? Etudes des cas de 22@Barcelona (Barcelone), GIANT/Presqu'île (Grenoble), Distrito tecnológico et Distrito de Diseño (Buenos Aires). Thèse en aménagement de l'espace. Université de Grenoble, 395p.

Bfluid Recherche & expertise S. Lavadinho, M. Fauquex, A. Valance, 2018, Grenoble- Alpes Métropole, Développement de la centralité vizilloise, Compte-rendu des ateliers, 40 p.

Bfluid Recherche & expertise S. Lavadinho, M. Fauquex, A. Valance, 2016, Grenoble- Alpes Métropole, Accompagnement et coordination des services pour l'harmonisation et l'amélioration de l'aménagement des espaces publics et voiries, 248 p.

Bobroff, J., 2011, La Caserne de Bonne à Grenoble : Projet emblématique d'un développement durable à la française, PUCA, 81 p.

Boumaza, N., 1997, « Grenoble, un mythe urbain moderne », Revue de géographie alpine, tome 85, n°4, 1997. pp. 175-185.

Bruneteau, B., 1998, « Le mythe de Grenoble des années 1960 et 1970 un usage politique de la modernité », Vingtième Siècle, revue d'histoire, n°58, avril-juin 1998. pp. 111-126.

Cauchard L., Sole-Pomies R. et Bonin O., 2020, «Expérimentations urbaines et formes de répliquabilité des projets innovants», K@iros [En ligne], n°4, 11 septembre 2020.

Douay, N., Prévot, M. 2016, « Circulation d'un modèle urbain "alternatif" ? », EchoGéo [En ligne], n°36, 2016

Douglas, G. C. C. (2014). Do-It-Yourself Urban Design: The Social Practice of Informal « Improvement » Through Unauthorized Alteration. City & Community, 13(1), 5-25.

Evans, J., Karvonen, A., et Raven, R., 2016, The Experimental City, Londres : Routledge.

Grenoble, Jardinons nos rues. Guide pratique à l'usage des grenoblois, 2015, 28 p., En ligne : [https://www.bm-grenoble.fr/692-actualite.htm?TPL\\_CODE=TPL\\_ACTUALITE&PAR\\_TPL\\_IDENTIFIANT=1199](https://www.bm-grenoble.fr/692-actualite.htm?TPL_CODE=TPL_ACTUALITE&PAR_TPL_IDENTIFIANT=1199) [consulté le 27 juin 2019]

Grenoble, 2011, Délibération cadre « Stratégie de la ville de Grenoble pour l'urbanisme tactique » du 11 mai 2021

Grenoble Alpes Métropole, 2021, Cahier des Clauses Techniques Particulières dans l'accord cadre de prestations intellectuelles dont l'objet est la définition, organisation, animation et mise en œuvre d'une démarche d'urbanisme tactique pour le projet urbain GRANDALPE

Grenoble Alpes Métropole, 2021, GRANDALPE, Urbanisme Temporaire, Atelier du 28 avril 2021, 21 p.

Groth J, Corijn E. Reclaiming Urbanity: Indeterminate Spaces, Informal Actors and Urban Agenda Setting. Urban Studies, 2005, 42(3), pp. 503-526.



Guibert J. C., 2011, Un grand campus d'innovation technologique: de MINATEC à GIANT. Le journal de l'école de Paris du management, (1), pp. 37-44.

Joly, J., 1995, Formes urbaines et pouvoir local. Le cas de Grenoble des années 60 et 70, Toulouse : Presses universitaires du Mirail.

Krauz A., 2014, « Les villes en transition, l'ambition d'une alternative urbaine », Métropolitiques [En ligne], 1er décembre 2014.

Labussière O., 2015, « La performance énergétique des bâtiments à l'ère des politiques européennes de démonstration. Le cas du programme CONCERTO et du projet de la ZAC De Bonne (Grenoble, France) », VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement, Volume 14 Numéro 3.

Laurent B., Pontille D. et Talvard F., 2019, « La politique des expérimentations urbaines. Innovation technologique et transformations des villes à Singapour et San Francisco », in Courmont A. et Le Galès P. (dir.), Gouverner la ville numérique, Paris : PUF.

Lévy, A., 2009, « La "ville durable". Paradoxes et limites d'une doctrine d'urbanisme émergente. Le cas Seine-Arche », Esprit, décembre, p. 136-153.

Lydon M., 2011. Tactical Urbanism, Short-Term Action, Long-Term Change. Vol. 1. New York, The Street Plans Collaborative.

Marquet, M., 2018, Les modèles d'ilôts/quartiers à système énergétique local bas carbone : fondamentaux techniques et économiques, conditions institutionnelles de mises en oeuvre et conséquences pour les modes de vie. Economies et finances, Université Grenoble Alpes

Novarina, G. et Seigneuret, N., 2015, « Fabriquer l'Écocité », in Novarina G. et Seigneuret N. (dir.), De la technopole à la métropole ? L'exemple de Grenoble, Paris : Editions Le Moniteur.

Novarina, G. et Seigneuret, N., 2018, « Stratégies territoriales de transition énergétique : vers de nouveaux systèmes de coordination des acteurs et de valorisation des ressources locales ? », Riurba, n°5

Pezrès, E., 2010, « La permaculture au sein de l'agriculture urbaine : Du jardin au projet de société », VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne], Vol. 10, n°2, 9 septembre 2010.

Ramirez Cobo I., 2016, *L'incertitude comme levier de co-construction au prisme du projet urbain : L'émergence d'un mode de conception "transitionnel" des espaces urbains : entre pratiques institutionnelles et pratiques alternatives*. Architecture, aménagement de l'espace. Université Grenoble Alpes, Français. (NNT : 2016GREAH023). (tel-01596112)

Saez G., 2018, « Grenoble, Capital of the Alps, Innovative City. An Innovation-Led Territorial Regime », Van Damme, I., De Munck B. et Miles A. (dir.), Cities and Creativity from the Renaissance to the Present, New York : Routledge.

Ville de Grenoble et Grenoble-Alpes Métropole, 2011, Dossier de candidature - Ecocité grenobloise : vivre la ville post-carbone dans les Alpes, 79p.

Entretiens menés pour le chapitre 5.2. Lignée de la ville en transition : l'urbanisme tactique ou comment innover dans la fabrique des espaces publics à l'heure du réchauffement climatique

- Chef de service Qualité des Espaces Publics, Grenoble Alpes Métropole : Stéphane Durand, mardi 8 décembre 2021
- Chef de projet fabrique de la ville – Grandalpes, chargé de mission participation citoyenne mission stratégie et innovation publique Direction générale des services Grenoble Alpes Métropole, Bastien Dalmasso, mardi 8 décembre 2021
- Responsable service études urbaines et patrimoine, Ville de Grenoble, Erwan Mahé, vendredi 10 décembre 2021



- Mission aménagement espaces publics, Ville de Grenoble, Virginie Chirez, Jeudi 16 décembre 2021



# Trajectoire nantaise d'une fabrique urbaine innovante



“Nantes, de la belle endormie au nouvel eden de l’ouest” : ce titre évocateur de l’ouvrage consacré à Nantes dans la collection « Villes » des éditions Economica paru en 2005<sup>18</sup> soulignait les mutations profondes qui ont transformé la ville. Comment, en quelques années, la ville grise aux paysages industriels ponctués de grues, de hangars a su se relever ? Une partie de la réponse tient en la place qu’elle a su accorder à la culture, à l’art et à une pensée ouverte décloisonnée, une manière de faire avec des artistes, des visionnaires, et plus récemment avec des citoyens. La mue de la « Belle endormie » s’opère au courant des années 2000, en offrant une place importante aux artistes, à l’art et plus largement la culture dans une série de grands projets transversaux à la fois urbains, touristiques et économiques<sup>19</sup>.

A cette même époque, Nantes voit la naissance d’un projet urbain ambitieux dans ses réalisations et méthodes, celui de l’île de Nantes. Paré de multiples vertus, le projet urbain est censé accompagner le passage de la vocation “productive” à la vocation “métropolitaine” de ce territoire de 350 ha en se focalisant tout particulièrement sur la mutation de ses délaissés. En 2003, Nantes Métropole confie à la Samoa (SEM devenue SPL) le pilotage de ce projet urbain qui repose sur plusieurs fondamentaux : “construire un nouveau centre métropolitain au cœur de la ville, confortant le centre historique ; redonner à la Loire une place centrale dans la ville et renouveler la trame d’espaces publics ; construire une ville mixte, pour tous, dans la diversité des populations et des usages”<sup>20</sup>. Après avoir livré le “Quartier de création”, dépeint comme un cluster des industries créatives, la Samoa continue de décliner sa feuille de route pour accompagner la transformation de l’île et accueillir - entre autre - le futur CHU à horizon 2026.

Le « ré-enchantement » de Nantes par la culture est le résultat d’un long processus de reconquête urbaine qu’il est possible de périodiser en articulant l’analyse des modalités de « mise en culture des friches » avec l’évolution des « types d’urbanisme » (Fromonot, 2012)<sup>21</sup> qui s’y déploient. Cette périodisation s’organise en trois grandes étapes :

1. Le temps de l’exploration (fin 1980-fin 1990) avec la mise en culture des friches. A ce moment-là, la culture est perçue comme un vecteur de renouveau identitaire, de rayonnement international de la ville et de révélation d’un territoire, celui de l’île de Nantes. La friche est alors le réceptacle de la préfiguration du projet urbain, c’est bien le site qui fait le programme en s’adaptant aux propositions des acteurs culturels. En partant de l’existant (qualité paysagère du site, histoire, patrimoine, acteurs en place), le projet se dessine progressivement dans un urbanisme de révélation (Fromonot, 2012)
2. Le temps des modèles (2000-2010). A ce moment-là, la politique culturelle s’inscrit dans le projet urbain et donne naissance au « Quartier de la Création ». Ce moment signe la mise en œuvre du modèle urbain de la ville créative et ses déclinaisons économiques à travers le cluster « Quartier de la Création » qui s’efforce de soutenir les industries culturelles et créatives locales. Pour rendre tangible le cluster et lui donner corps, l’aménageur décline un programme avec des lieux de formation (école d’architecture, école des Beaux-Arts, pôle des arts graphique, Halle 6 pour l’université, école de design), des lieux d’incubation de projets (les Écossolies, le Karting, La centrale), des équipements culturels (la Fabrique, Stéréolux, Trempolino). Ces friches industrielles pour la plupart deviennent des éléments de programme. L’aménageur systématise une manière de faire et, à l’inverse de la période précédente, c’est le programme qui fait le site. En parallèle, les différents attributs culturels de la ville sont mis en récit pour faire de Nantes une destination touristique “hors du commun” avec le Voyage à Nantes.
3. Le temps de l’héritage (depuis 2010). Depuis 2014, le périmètre géographique des friches a changé. Alors que la gestion des friches a d’abord été appréhendée à l’échelle de la ville de Nantes, nous assistons aujourd’hui à un métropolisation des friches avec l’idée qu’elles viennent renforcer l’attractivité du territoire et contribuent à nourrir un récit métropolitain. Les acteurs se sont diversifiés : le récit de l’aménageur qui continue, celui des artistes et celui des collectifs

<sup>18</sup> <http://eso-nantes.cnrs.fr/fr/publications/autres-publications/nantes-de-la-belle-endormie-au-nouvel-eden-de-l-ouest.html>

<sup>19</sup> Voir : Sagot-Duvaurox, D., (2010), La scène artistique nantaise, levier de son développement économique, in "Nantes, la belle éveillée, le pari de la culture", Edition Editions de l'Attribut, 95-107 <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00456982>

<sup>20</sup> <https://www.iledenantes.com/le-projet-de-ile/une-histoire/>

<sup>21</sup> Ambrosino C., Gangloff E., Morteau H. (2020) : <https://cist2020.sciencesconf.org/319228/document>



citoyens militants qui s'érigent contre la densification de la ville et promeuvent des zones à défendre.

En parallèle, on assiste à une montée en puissance de discours et de politiques portant sur l'innovation ou l'expérimentation dans la manière de penser le projet urbain et de produire des artefacts. On observe qu'à Nantes, le projet (urbain ou territorial) agit tel un levier fédérateur capable de moderniser les politiques publiques, lesquelles en se « dé-sectorialisant » s'ouvrent à un panel d'acteurs élargi. Dans cette perspective, le Nantes City Lab<sup>22</sup>, « laboratoire d'expérimentation grandeur nature » inauguré en mars 2017, doit permettre de faciliter l'émergence de projets innovants associant partenaires publics et privés à l'échelle de la métropole. Cela conduit aussi à la mise en place d'un quartier démonstrateur sur l'île de Nantes. Concrètement, ces dispositifs peuvent se matérialiser par une plateforme numérique, un quartier modèle, une opération immobilière pilote pour modération de la consommation énergétique, un projet urbain innovant mais aussi un mobilier connecté.

De ces héritages, plusieurs lignées de projet se dessinent qui seront décrites dans les prochains chapitres. Nantes est désormais une ville "qui va bien", "où il fait bon vivre" selon l'expression journalistique consacrée. Elle bénéficie d'une reconnaissance et d'un réseau international par sa participation à Eurocities ou à des projets européens (comme par exemple ECCE, ECIA, Refill etc.) ce qui lui vaut de décrocher régulièrement des distinctions à valeur de label comme celui de Capitale verte européenne (en 2013) ou de Capitale européenne de l'innovation (en 2019).

Par ailleurs, Nantes connaît une tradition anarcho-syndicaliste relativement importante<sup>23/24</sup>. Elle s'est rendue visible ces dernières années dans des luttes contestataires autour de grands projets (Aéroport Notre Dame des Landes, Yellowpark, Doulon-Gohard, Bois-Hardy pour n'en citer que certains). Face à ces contestations, un changement de méthode s'est opéré sur la fabrique urbaine. Johanna Rolland, élue maire et présidente de Nantes métropole en 2014 et 2020, formée au développement local et aux questions de démocratie participative, poursuit la ligne incarnée par Jean-Marc Ayrault mais en déployant sa méthode qui passe par le « Dialogue Citoyen ». Cette attention portée à la parole des habitants, des citoyens, des usagers et à la concertation se manifeste par exemple par les Grands Débats (sur la Loire, la transition énergétique ou la longévité) qui ponctuent la vie citoyenne nantaise. Ces événements démocratiques cherchent à engager une partie de la population pour mettre au débat un ensemble de politiques publiques et de sujets prospectifs. Cette façon de faire a permis d'initier les nantais une méthode délibérative. En revanche, cela n'a pas abouti aux mêmes résultats qu'à Madrid où se sont déployés, depuis une dizaine d'années, plus de trente laboratoires citoyens. A Nantes, le résultat est plus diffus car méthodologique, il est moins visible mais il contribue à inscrire l'expérimentation dans un autre rapport à l'innovation.

#### **A retenir !**

Ainsi, il semble que deux lignées de projets émergent l'une, issue de l'urbanisme culturel, et l'autre, de l'urbanisme participatif. Elles émanent de deux générations politiques qui contribuent, chacune à leur manière, à forger une culture territoriale de l'innovation. D'un côté une approche très descendante (top down), portée historiquement par Jean-Marc Ayrault, et conduite par un cercle d'initiés, de grands artistes ou opérateurs culturels qui ont fait et font encore la « ville créative ». De l'autre, une tentative volontariste de renouveler la démocratie locale vers plus de délibération, de "canaliser" des propositions citoyennes. Nantes hérite de ces manières de faire presque antinomiques et tend à forger une méthode en explorant cet entre-deux que nous décrivons.

<sup>22</sup> Le Nantes City Lab est un dispositif de labellisation mis en place en 2017 par Nantes Métropole. Il vise à accompagner des projets innovants et collaboratifs dans leur phase d'expérimentation à l'échelle 1 dans l'espace public de la métropole : <https://metropole.nantes.fr/nantes-city-lab#serviceTocEntry0>

<sup>23</sup> [https://www.persee.fr/doc/abpo\\_0399-0826\\_1995\\_num\\_102\\_3\\_3831](https://www.persee.fr/doc/abpo_0399-0826_1995_num_102_3_3831)

<sup>24</sup> <https://patrimonia.nantes.fr/home/decouvrir/themes-et-quartiers/anarcho-syndicalisme.html>



## 5. LES RESSORTS CULTURELS ET TERRITORIAUX D'UN URBANISME « À LA NANTAISE »

---

Le « jeu à la nantaise » : cette expression journalistique est apparue dans les années 1990 pour désigner le style de jeu particulier du Football Club de Nantes, axé sur l'attaque et sur certains choix collectifs (mobilité, disponibilité), et la tradition à laquelle il correspond, initiée par José Arribas de 1960 à 1976, et poursuivie par Jean-Claude Suaudeau et Raynald Denoueix. La métaphore sportive a désormais envahit la place publique. Plutôt de que décrire cette méthode tour à tour collective, pragmatique, opportuniste ; nous allons revenir sur ce qui, de cette méthode, a laissé des traces dans la ville.

### 5.1. L'espace public : siège d'une approche exploratoire de l'expérimentation

Nantes est une ville aux espaces publics généreux et partiellement construits sur l'eau grâce aux comblement des bras de Loire qui, entre 1926 et 1946, ont transformé la physionomie de la ville. A peine ces travaux achevés, la ville fut touchée par les bombardements de la seconde guerre mondiale. La ville, exsangue et défigurée, fut même déclarée « Ville sinistrée ». C'est là un second traumatisme dans l'histoire de l'urbanisme nantais. Nantes est aussi une ville industrielle. Après-guerre, la construction navale est à son apogée avec 7 000 ouvriers à Nantes et 10 000 à Saint-Nazaire<sup>25</sup>. Chaque lancement de navire était l'occasion d'une grande fête, où la population se massait des quais de la Fosse à la butte Sainte-Anne. Cette tradition de grands événements populaires à ciel ouvert est inscrite dans l'histoire patrimoniale et culturelle de Nantes.

Malgré la période des Trente Glorieuses les chantiers navals vont rencontrer de nombreuses difficultés et, en 1987, les chantiers navals de Nantes ferment définitivement. Depuis les années 1960, les chantiers ont été le théâtre de luttes sociales importantes forgeant une tradition syndicale qui perdure aujourd'hui. Dans un entretien, JLC souligne cette dimension : " Ce qui caractérise la ville de Nantes et ce qui fait sa singularité par rapport à d'autres métropoles c'est que très tôt l'espace public a été investi par des formes ou des modes d'intervention qui, à l'époque, étaient très innovants. Nantes a toujours été le théâtre de mouvements sociaux assez forts et puissants qui sont constitutifs de la ville. L'espace public était une conquête, il y avait des manifestations, des occupations. On le voit bien dans l'œuvre de Jacques Demy".

La ville perd, avec les chantiers navals, son employeur principal et la pointe ouest de l'île de Nantes devient une immense friche. A la fin des années 1980, la ville n'est guère attractive malgré quelques signes de renouveau comme le retour des lignes de tram ou la réhabilitation de la première friche industrielle nantaise « La Manufacture des Tabacs ».

---

<sup>25</sup> Source : <http://www.geographie.ens.fr/Une-breve-histoire-de-l-industrie.html>





Extrait du film, « Une chambre en ville »  
Source : Jacques Demy, 1982

Ces trois traumatismes disent beaucoup de l'espace public à Nantes : c'est un lieu de conquête gagné sur l'eau, c'est un lieu de lutte et de rassemblement populaire, c'est un lieu de fête et de monstration du savoir-faire local.

## **5.2. L'espace public : un laboratoire de la spectacularisation de la ville**

L'attention portée aux espaces publics est liée à Nantes à une tradition festive. Elle s'incarne aussi bien dans le carnaval que dans la fête foraine qui se tient aux abords de la cathédrale sur le Cours Saint-Pierre. Les Nantais ont été habitués à sortir dans la rue assister à ces rassemblements festifs ce qui caractérise leur rapport à la cité. Depuis les années 1990, des compagnies de spectacle vivant (le Royal de Luxe, la Compagnie la Machine), des festivals (les Allumées, Estuaire, le Voyage à Nantes) plus récemment des collectifs (Paco Tyson, Transfert) ont contribué à renforcer ou valoriser cette tradition. Par le biais du spectacle et des déambulations proposées par des marionnettes géantes, des grandes machines, ou des œuvres d'art, l'espace public n'est pas seulement sublimé, il devient l'acteur principal. Dans sa thèse, Emmanuelle Gangloff (2017) décrit à travers l'étude de trois compagnies (Royal de Luxe, La Machine et Manaus<sup>26</sup>) comment les artistes de rue se sont saisis de la ville de Nantes pour la transformer en décor. Par leurs propositions artistiques, basées sur la conduite d'un récit urbain, ils ont influencé l'action publique. Ces artistes sont devenus des acteurs de la fabrique urbaine et de ses représentations. La thèse montre la façon dont les services municipaux sont devenus eux-mêmes porteurs d'initiatives et de projets de scénographie urbaine.

Dans un entretien, JLC revient sur la réinvention de l'espace public par les artistes pour réenchanter la ville et la cité : "Avec la crise et la fermeture des chantiers navals, l'espace public a été désinvesti. C'est ce qui faisait la force et la singularité de Nantes -ville ouvrière- avec de très grandes manifestations populaires comme l'inauguration et le lancer des bateaux dans la Loire. Ce caractère festif s'est estompé. Le génie de Jean-Marc Ayrault a été de s'entourer de grands médiateurs culturels qui se sont saisis du vecteur culturel pour réinvestir l'espace public. L'espace public permet de trouver une articulation entre la ville et la cité. Au-delà de ses formes urbaines, de sa géographie ou de son histoire, ce qui peut caractériser une ville c'est la manière dont elle investit son espace public. Très tôt, ici, le rôle de la culture qui permet de faire cohésion sociale est le levier tangible d'une nouvelle dynamique. C'est la place de Courcoult, de Jean Blaise, des Machines... Il y a aussi cette idée que la cité une fois construite doit être le lieu d'accueil des initiatives et des projets. En particulier sur l'île de Nantes et dans des lieux dont le statut n'est pas déterminé."

---

<sup>26</sup> Manaus est une compagnie de théâtre de rue créée en 1999 et dirigée par Pierre Orefice. Elle est actuellement en sommeil.





A une époque où les métropoles parient sur l'édification de grands musées, à Nantes, la culture est pensée en dehors des institutions culturelles. Elle est même le vecteur principal de décloisonnement des politiques publiques. Dans ce chapitre, nous reviendrons sur trois étapes principales qui retracent la façon dont l'urbanisme nantais s'est vu progressivement "contaminé" par l'art et la culture à tel point que l'espace public est devenu « un laboratoire de la scénographie urbaine » (E. Gangloff, 2017).

### 5.2.1.1. Expériences fondatrices

Dès son arrivée à la tête de la municipalité de Nantes en 1989, Jean-Marc Ayrault s'emploie à créer un service dédié au développement culturel, pour ensuite fonctionner par projets. La même année, la troupe toulousaine Royal de Luxe est accueillie à Nantes dans les locaux de l'ancienne biscuiterie LU (qui deviendra le Lieu Unique). Avec des spectacles de rue comme *Les Aventures de la véritable histoire de France*, *Des embouteillages*, ou encore *Cargo 92*<sup>27</sup>, la ville est révélée aux habitants sous un nouveau jour. A posteriori, "ces artistes sont vus comme des défricheurs de l'espace urbain portant un regard neuf et utopique sur la cité. Leur vision sensible permet de doter les espaces qu'ils traversent de récits, supports à l'imaginaire collectif" (E. Gangloff, 2017).

Au même moment, un autre opérateur culturel prend ses marques. L'équipe de Jean Blaise avec le centre de recherche pour le développement culturel (CRDC)<sup>28</sup> monte le festival *Les Allumées*. Le festival propose pendant 6 éditions de livrer à l'avant-garde artistique mondiale des lieux du patrimoine industriel, des interstices méconnus de la ville. Les intérieurs de particuliers sont même sollicités pour accueillir la programmation. "On mise sur la culture et ça c'est un pari que fait Jean-Marc Ayrault. On crée les *Allumées* qui est un festival adapté à la nature de la ville et à une conjoncture. On a fait venir à Nantes pendant 6 nuits des artistes de toutes disciplines d'une grande ville du monde. On se donne une image internationale, ouverte. On accueille les avant-gardes et, en même temps, on fait redécouvrir leur ville aux nantais. On se réintroduit dans la ville et on va sur l'île de Nantes où il n'y a que des friches industrielles. Les chantiers navals, c'est le territoire perdu où on ne veut plus s'aventurer. Là, il y a une aventure possible. » (Entretien avec Jean Blaise, conduit en avril 2013). Avec ce festival, la culture sort de ses murs habituels. Progressivement, la ville se « festivalise » et se célèbre dans une sorte d'action culturelle « immédiate »<sup>29</sup> pour dépasser le traumatisme de la fermeture des chantiers navals. Dans cette première phase, le rôle des opérateurs culturels est déterminant.

### 5.2.1.2. L'art et la culture comme levier de développement du projet urbain

Suite à la phase festive des années 1990, une seconde étape marque la pérennisation et l'institutionnalisation d'un certain nombre d'initiatives. Dans un contexte de concurrence interurbaine accrue, Nantes devient une ville événementielle<sup>30</sup>. Des stratégies de développement se mettent en place autour d'une spécificité culturelle "à la nantaise". Comme le note Emmanuelle Gangloff (2017) "progressivement, les projets artistiques éphémères soutenus ont évolué – autour d'une volonté de fabrique de lien social – et se sont inscrits dans des temporalités plus longues". Ains, dès 1999, Pierre Orefice fonde *Manaus*, et François Delarozière crée la compagnie *La Machine*<sup>31</sup>. Ensemble, ils ont l'idée folle d'un Grand Éléphant qui démanbulerait sur l'île. Cette dynamique culturelle est venue croiser les réflexions sur le projet urbain de l'île de Nantes, pour revitaliser le site des anciens chantiers navals. Pour engager ces transformations, l'équipe chargée du projet au sein de la maîtrise d'ouvrage dirigée par Laurent Théry s'associe avec les acteurs culturels pour programmer des actions artistiques sur ce territoire. La cause de l'aménageur, celle de la culture et de l'événementiel, trouve sur l'île un terrain

---

<sup>27</sup> Voir à ce sujet l'ouvrage qui retrace l'histoire de la tournée et des spectacles présentés dans les villes portuaires d'Amérique du sud Pierre Leenhardt et Jordi Bover, Il était une fois *Cargo 92*: *Royal de Luxe*, *Mano Negra*, *Philippe Decouflé*, *Philippe Genty* sur la route de *Christophe Colomb* (Arles: Actes Sud, 2013).

<sup>28</sup> Le Centre de Recherche pour le Développement Culturel (CRDC) a été créé en 1984 et dirigé par Jean Blaise jusqu'en 1999, date de création de la scène nationale *Le Lieu Unique*

<sup>29</sup> Terme employé par Jean Blaise pour décrire son action à Nantes ; Jean Blaise, Jean Viard, et Stéphane Paoli, *Remettre le poireau à l'endroit* (Editions de l'Aube, 2015). p.34

<sup>30</sup> Chaudoir, « La ville événementielle »

<sup>31</sup> *La Machine* est une compagnie de théâtre de rue créée en 1999 et dirigée par François Delarozière, qui conduit des projets aussi bien dans le domaine de l'aménagement urbain que celui du spectacle de rue.



d'entente. Ainsi, les projets urbains et artistiques convergent vers les mêmes lieux et en même temps dans une forme de synchronicité (Morteau, 2016).



La promenade du Hangar à Bananes et les Anneaux de Buren  
Source : Marlène Page, 2019

La période 2000-2010 voit donc, au-delà de la pérennisation de l'éphémère, un rapprochement entre les projets culturels et le projet urbain de l'île de Nantes. Les travaux de Richard Florida (2002) sur la classe créative comme moteur de l'économie font alors florir. Attirer les travailleurs créatifs est en passe de devenir le nouveau mantra des politiques de développement (Morteau, 2016). « Après la grève des intermittents en 2003, il fallait donner des arguments à la culture et prouver qu'elle n'était pas seulement dépensière mais qu'elle créait de la valeur sur le territoire. Avec l'appui du responsable à l'international à Nantes Métropole, on a monté ECCE<sup>32</sup>. L'idée de cluster a fait son chemin confronté à des expériences de pays anglo-saxons » (Entretien avec Jean-Louis Bonnin, novembre 2012). La mise en œuvre du cluster, "le quartier de la création" à la pointe ouest de l'île de Nantes est préfigurée par ce projet européen et elle rencontre la feuille de route du projet urbain. Dans cette seconde phase, le rôle de l'aménageur est déterminant.

### 5.2.1.3. La scénographie urbaine au cœur du projet de ville

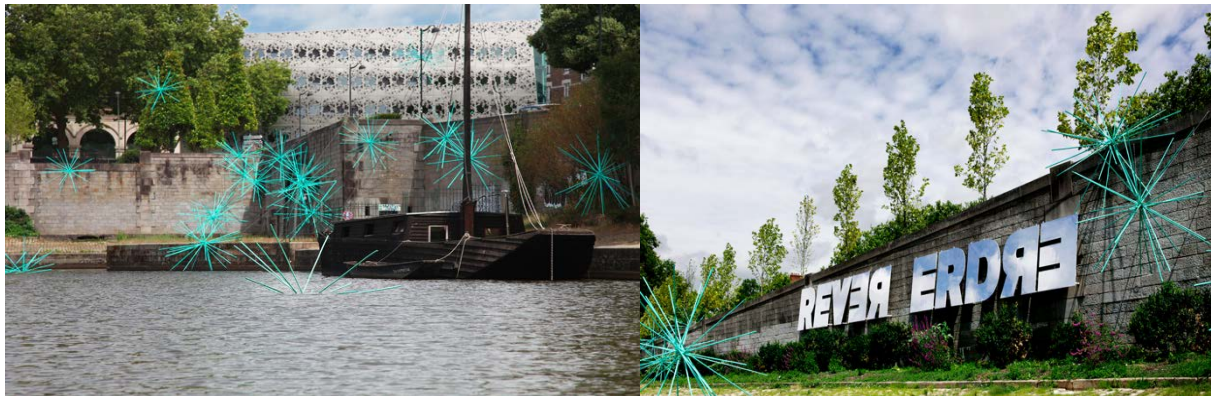
Cette méthode d'encastrement entre le projet urbain, culturel, économique et touristique se rôde et se duplique. En 2012, les services publics métropolitains du tourisme et de la culture, du patrimoine fusionnent à travers la création de la société publique locale Le Voyage à Nantes. A la tête de la SPL, Jean Blaise propose une mise en tourisme de la ville autour de propositions d'artistes qui posent leurs regards sur l'espace public et les interstices de la ville. Les commerces et restaurateurs sont associés à l'événement à travers des banquets géants, un travail artistique sur les vitrines, les enseignes etc. Emmanuelle Gangloff souligne qu'à ce moment- là, un double mouvement s'opère : "d'un côté, les opérateurs urbains ressentent le besoin de s'associer à des artistes pour intervenir dans l'espace public à la recherche du génie urbain et de l'autre des artistes se structurent pour être en capacité de répondre à des commandes

<sup>32</sup> Projet Européen porté par Nantes métropole et développé en 2006, avec six autres villes européennes (dont Rennes, Angers et Eindhoven). Son objectif : stimuler la croissance économique et la création d'emplois dans le secteur culturel, en favorisant les échanges d'expériences entre ces agglomérations et la création de clusters d'entreprises. Il a notamment donné naissance au centre de ressources Nantes Création, qui, installé au cœur de la halle 5 sur l'île de Nantes, a été chargé de faciliter l'accès des entrepreneurs culturels à l'information et de leur offrir une vitrine.



à l'échelle territoriale". Aujourd'hui, et presque 15 ans après l'inauguration du Grand Éléphant, le projet d'Arbre aux hérons dans la carrière Miséry, point d'orgue du projet urbain du Bas-Chantenay, semble perpétuer cette manière de faire avec la Compagnie la Machine, quitte à ne plus tellement innover dans la méthode.

Ainsi, la scénographie urbaine semble progressivement s'immiscer dans les services de la ville à tel point qu'on peut presque parler de "pratique virale". Nantes a été le témoin d'une multiplication de projets événementiels impliquant une dimension artistique portée par des acteurs de l'aménagement urbain et même par des services de la ville. Travaillant en collaboration avec des artistes (Claude Ponty, Johann Le Guillerm, Jean Julien etc.) le service des espaces verts et de l'environnement (SEVE) acquiert progressivement des compétences dans la mise en récit de ses projets. Tout en mettant en place un management par projet, le service associe ses agents à des propositions artistiques. En 2017, le parcours "Rêver L'Erdre" intègre la programmation du VAN.



Rêver l'Erdre  
Source : Marie Hélène Richard, 2017

Les opérateurs urbains entretiennent ce patrimoine singulier de la ville et sont les acteurs de la transmission des savoir-faire inhérents au maintien d'une activité artistique éphémère sur le territoire.

Depuis les années 1990 Nantes a su faire de l'événement, du spectaculaire et de l'art dans l'espace public un "mode de faire" qui se diffuse en dehors des cénacles dédiés. Aujourd'hui, un renouveau s'amorce et l'on constate une diversification des méthodes et des acteurs. La question qui se pose est donc la suivante : après un temps d'exploration, les friches nantaises sont-elles toujours le réceptacle d'innovations dans la manière d'appréhender et de concevoir le projet urbain ? Peut-on encore parler d'un régime urbain d'innovation par ses friches ?

Les artistes et opérateurs culturels amorcent une partie avec de nouvelles règles du jeu mais qui restent tacites : les figures individuelles sont moins présentes et celles des collectifs d'artistes / de designers font florès<sup>33</sup>. Les collectifs citoyens militants entrent dans un jeu de négociation avec les instances métropolitaines pour défendre "un droit à la ville"<sup>34</sup> et d'autres valeurs plus écologiques. Aujourd'hui, des signes d'essoufflement apparaissent. Ces pratiques portées par les opérateurs culturels reconnus sont de plus en plus contestées pour leurs coûts (c'est le cas par exemple pour l'Arbre aux Hérons), leur empreinte écologique (la carrière Misery qui accueille le projet était une friche verte), leur uniformité, leur vocation touristique/d'attractivité ou pour n'être pas assez débattues avec les citoyens.

<sup>33</sup> L'émergence et la structuration de ces collectifs "off" sera étudié dans le cadre de l'ANR Scaena: on pense notamment aux collectifs derrière l'association Pick Up, studio Katra, La maison Fumetti et des collectifs citoyens militants incarnés dans des lieux comme "La dérive" à Dalby.

<sup>34</sup> Voir :<https://metropolitiques.eu/Le-droit-a-la-ville-un-concept-emancipateur.html>





La carrière misery avant et après transformation en "Jardin extraordinaire"  
Source Morteau, 2020

Aussi, les politiques de développement culturel et urbain cherchent à se renouveler en se centrant sur l'habitant, la participation, la co-construction. La méthode est en transition. Lors d'un entretien SR, revient sur le point de bascule que la métropole est en train de connaître : " Je ne sais pas comment mais ils (en référence aux héritiers de Jean Blaise, de la SAMOA etc.) vont devoir se réinventer. Ce que je vois c'est que la métropole, le politique, Johanna Rolland a besoin d'inventer son système et elle le cherche encore. On est encore dans la fin du système Ayrault, et elle n'a pas encore trouvé les leviers. Elle hérite de ça. Pour l'instant il y a un phénomène de re-centration sur la métropole pour reprendre la main et s'appropriier les choses. L'autre système n'est pas encore là. Ce qu'elle (Johanna Rolland) cherche c'est de travailler comme à Barcelone par le bas et par la citoyenneté. Par les communs, par la société civile. Cela serait plus sa filiation. Mais la structure n'est pas du tout conçue pour ça, elle a été construite à l'inverse de ça (...) Aujourd'hui, on est dans la lisière, dans un temps un peu frontière". Il sera question de ce point de bascule dans le prochain chapitre mais il convient dès lors de revenir sur la genèse de l'innovation démocratique nantaise qui s'est progressivement sédimentée pour avoir des effets sur les expérimentations dans la fabrique urbaine.



### 5.3. Espaces et politiques publiques : un laboratoire de l'innovation démocratique

#### 5.3.1. Première consultation

En remontant le fil des archives municipales, le premier élément identifié sur la fabrique urbaine participative est le Plan de reconstruction Roux-Spitz (1945). Ce plan fut en effet voté après une exposition publique au Musée des Beaux-Arts et une enquête auprès des nantais. Ce plan de reconstruction posait, en quelque sorte, les prémises d'une méthode ouverte à la participation citoyenne.

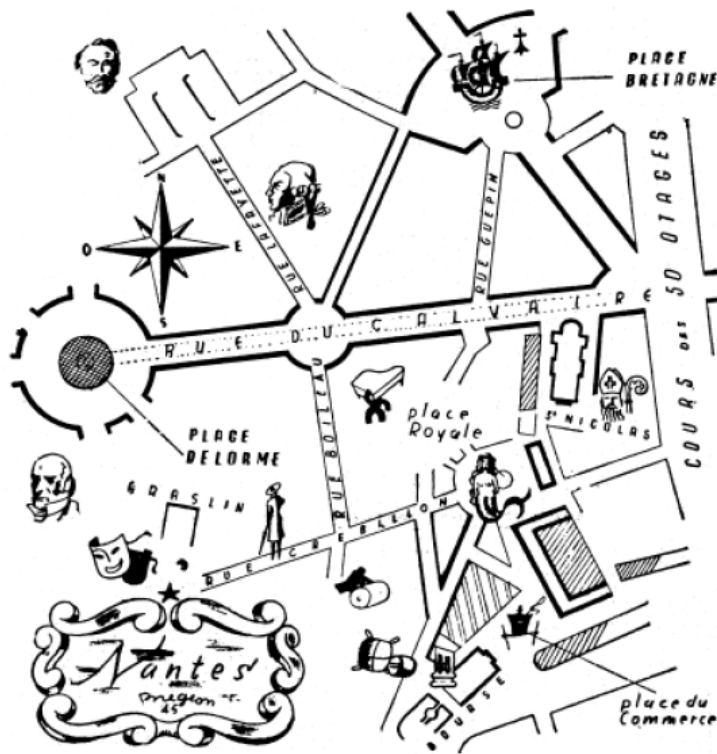


Planche du plan Roux-Spitz présenté le 4 décembre 1945 dans l'Avenir de l'Ouest. Il fait apparaître de profondes modifications du centre-ville notamment Place Delorme et rue du Calvaire

Pour la première fois, le public était admis à étudier, dans tous ses détails, l'ensemble des projets d'urbanisme puis pouvaient adresser ses remarques, réactions et suggestions à la mairie. Les services techniques de la ville avaient préparé cette exposition pour parler d'urbanisme à des non-avertis.

#### 5.3.2. Structuration des services et des instances "participatives" : de la ville à la métropole

Quelques décennies plus tard, dans le courant des années 1990, la direction du développement social urbain (DSU) de la Ville de Nantes se structure. Sa mission consiste à articuler en permanence des mutations urbaines et l'accompagnement social, deux piliers d'une requalification des quartiers sensibles. SR témoigne de cette époque : « J'ai connu le développement social urbain (DSU) dans les années 1993/94, c'était d'une innovation qu'on est incapable de refaire aujourd'hui. Il y avait la confiance dans des acteurs, des idées. On faisait confiance aux porteurs de projet et on les accompagnait. Ça a donné des choses assez incroyables ».

En juin 1996, le Conseil Municipal approuvait la création des 11 quartiers et 11 comités consultatifs de quartier avec 2 objectifs : (1) faciliter l'implication des citoyens dans la gestion des affaires publiques, quelle que soit l'autorité publique compétente (2) développer les forces vives d'un quartier, la connaissance partagée des problèmes de la population et susciter les initiatives collectives ou associatives. Les comités consultatifs de quartier sont une instance fédératrice des acteurs du quartier dont le rôle est consultatif, le pouvoir de décision finale revenant exclusivement au pouvoir politique selon les mots de la délibération du 24 juin 1996.



Composés essentiellement de représentants associatifs, les Comités consultatifs de quartier accueillent aussi les représentants des institutions publiques implantées sur le quartier, ceci, dans le but d'une connaissance partagée de l'action publique.

Plus tard, en 2008, la mission Dialogue Citoyen est créée à l'échelle de la métropole mais en partenariat étroit avec celle de la ville de Nantes. Cette date marque une nouvelle étape vers la structuration de l'offre participative. Plusieurs chantiers participatifs se déploient à partir de 2008. Qualifiées par SR de « démarches innovantes dans un esprit pragmatique et relevant de l'expérimentation », elles s'attachent à initier des concertations nouvelles sur des sujets stratégiques. Se succèdent ainsi la révision du Plan de Déplacements Urbain en 2008 ; le projet sur la gestion participative de l'eau en 2009, le Plan Climat en 2010 et l'élaboration d'une charte intercommunale sur les antennes de téléphonie mobile. Progressivement, les concertations prennent de l'ampleur avec l'événement "Ma ville demain, inventons la métropole nantaise de 2030"<sup>35</sup>. En 2013, Nantes est élue Capitale verte européenne et lance un appel à projets citoyen ( voir chapitre 2) . A travers cette série de projets, le champ de la participation citoyenne s'ouvre progressivement et prend une ampleur inédite.

Une spécificité de la mission Dialogue Citoyen, c'est en partie son financement. Contrairement à d'autres services métropolitains, elle ne bénéficie pas de budget propre et nécessite, de ce fait, une forte implication des autres directions thématiques pour la mise en œuvre des démarches participatives sur leur budget. Pour Paul Cloutour cette caractéristique "qui pouvait apparaître pour certains comme une faiblesse, était (...) un véritable levier de diffusion d'une culture professionnelle à inventer ». La multiplication des projets, l'ouverture du champ de participation et ces spécificités de structuration et de financement contribuent à instiller une culture de la participation au sein de la collectivité.

La participation citoyenne, après une phase d'expérimentation tous azimuts, se dote progressivement d'outils, de méthodes, de process<sup>36</sup>. A ce sujet, Paul Cloutour indique : « A Nantes jusqu'en 2008, la démocratie locale s'est traduite par la création de nombreux dispositifs sans pour autant donner lieu à une modélisation avec process, méthode, pilotage, évaluation. Le fait qu'avant 2008 on n'ait jamais rédigé de charte de la concertation comme beaucoup d'autres villes en est une conséquence significative. Nantes a choisi l'expérimentation pour développer la démocratie locale fondant une pratique simple et ouverte, mais avec comme défaut l'absence de visibilité et d'évaluation qui ont empêché de capitaliser et de forger une crédibilité sur les résultats. La rupture de 2008 a été celle du passage d'une certaine approximation des méthodes et des procédures à une plus grande rigueur dans les mises en œuvre. La Charte du Dialogue Citoyen<sup>37</sup> a été la clef de voûte de cette mutation, suivie par la conception et la mise en œuvre d'une palette de nouveaux outils (guides, éditions etc.)"

En décrivant la structuration progressive de la mission et la formalisation des process, SR pointe certaines limites: « Il y a quelque chose qui était de l'ordre de la confiance et qu'on a perdu par des protocoles. Cette époque qui remonte à avant 2000 est définitivement derrière nous. On faisait confiance et la collectivité se positionnait pour accompagner, il y avait une manière de contourner l'institution omnipotente à l'époque (...) On a bardé le processus et on l'institutionnalisé (...) pour ramener le peuple dans la décision. Il fallait lui donner une sacrée légitimité pour qu'il soit entendu. A Nantes, on fait confiance à des personnalités, à des idées, mais pas à la puissance de projets collectifs. Pourtant pour moi l'avenir sera là-dessus et cela va poser problème au récit nantais ».

En 2014, la Mission mute en « Pôle Dialogue Citoyen et évaluation » et fusionne les services de la métropole et ceux de la ville, rattaché au directeur général des services ce qui en fait un "cabinet bis" avec une vision à 360° sur les politiques publiques et les grands projets de la métropole. Johanna Rolland, élue cette même année, met le Dialogue citoyen au cœur de son premier mandat.

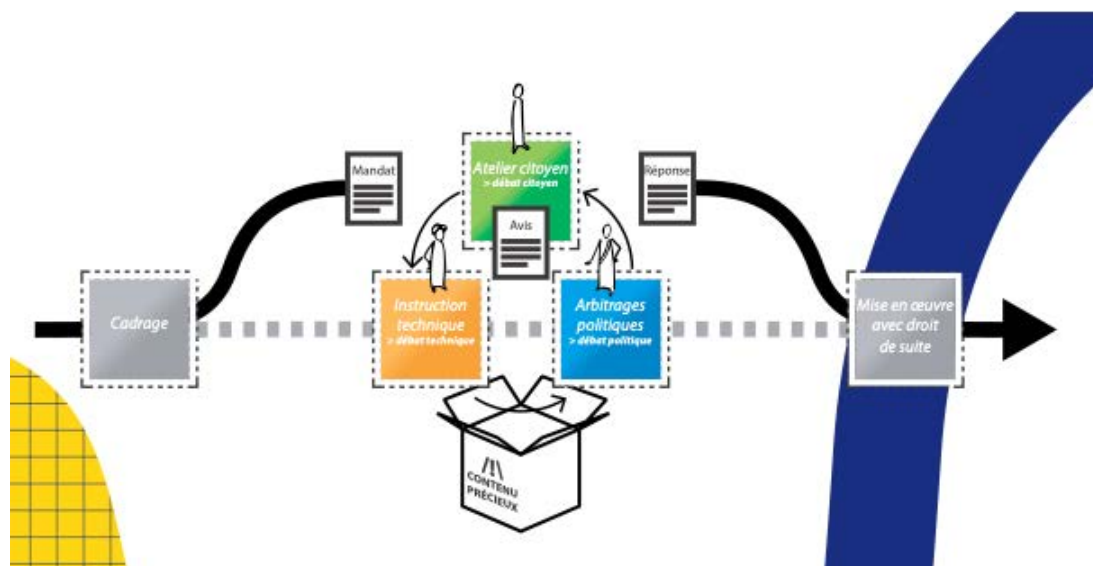
---

<sup>35</sup> Qui se déroule entre 2010 et 2012. Voir encadré ci-après.

<sup>36</sup> Voir à ce sujet les 5 objectifs et 14 règles qui constituent la méthode nantaise de dialogue citoyen <https://metropole.nantes.fr/dialogue-citoyen>

<sup>37</sup> Ibid.





Extrait du "kit dialogue", qui explicite la démarche de dialogue à Nantes métropole  
 Source : Pôle Dialogue Citoyen Evaluation et Prospective, 2019

La démarche de dialogue s'est forgée une doctrine et le Pôle s'est doté d'un programme « dialogue citoyen et co-construction des politiques publiques » à partir de 2015. La méthode s'est progressivement appliquée sur la plupart des grandes politiques publiques municipales et métropolitaines, avec une adaptation suivant les thèmes, les territoires, les contraintes et les systèmes d'acteurs. Cela a eu pour résultat un enrichissement des politiques publiques et une adhésion croissante des citoyens impliqués dans l'action publique locale. Ainsi, selon les chiffres rapportés dans les bilans du Pôle Dialogue Citoyen : plus de 200 démarches de dialogue ont eu lieu sur le mandat (2014-2020) à l'échelle de la métropole, 50 000 personnes ont participé à chaque Grand Débat par des contributions en présentiel ou en ligne, 87 démarches ont porté sur des politiques publiques, 120 démarches ont été mises en œuvre sur les 11 quartiers nantais. De même, et de manière très progressive, cela a permis de faire évoluer les cultures professionnelles au sein de la collectivité. Des outils pour appréhender le "processus de dialogue citoyen à la nantaise" et faire de la pédagogie dans les services sont créés en 2019. Le Kit Dialogue, mis en place avec un designer, assure en partie cette fonction.

### 5.3.3. Des grands débats à la fabrique de la ville dialoguée

Après de premières expérimentations, le Dialogue citoyen gagne en visibilité avec l'événement prospectif "Ma ville demain, inventons la métropole nantaise de 2030" qui préfigure les futurs Grands Débats. Avec ce temps fort qui se déploie entre 2010\_2012, la métropole décide de donner un nouveau souffle à l'implication citoyenne (Jarry, 2015). Elle lance donc sous la coordination de l'Auran (Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise) ce projet visant à définir un cadre de référence cohérent et un projet 2030 doté d'orientations<sup>38</sup>. Pour toucher un large panel de citoyen, différents formats de dialogue sont imaginés ainsi que des outils didactiques et ludiques.

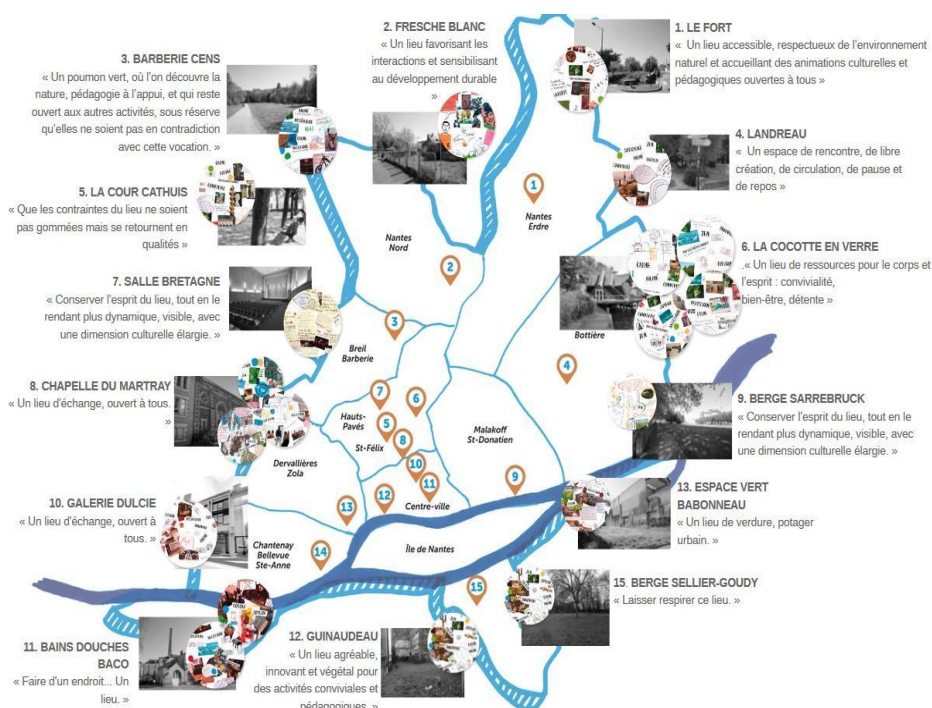
Dans cette perspective, les grands débats sont organisés par le pôle dialogue citoyen (« Nantes, la Loire et nous » en 2014, « La transition énergétique, c'est nous ! » en 2016 et « Longévité, ouvrons les possibles » en 2018) débouchent sur des feuilles de routes et des engagements politiques votés au conseil métropolitain. Ces engagements sont ensuite suivis par des Conférences Ouvertes constituées de citoyens en charge des suivis évaluatifs de la feuille de route. Cette présence du citoyen de bout en bout de la démarche est assez caractéristique de l'exigence de la méthode et assez unique en son genre. Progressivement, le pôle en vient à traiter des questions urbaines et déborde ainsi le champ d'intervention du dialogue consacré aux politiques publiques et à la prospective. Dans un entretien SR revient sur ce changement de cap : " Avec Paul Cloutour nous étions d'accord, nous trouvions que la montagne était

<sup>38</sup> Voir encart ci-après consacré à cette démarche



trop haute. Notre apport porte sur la transformation du projet par le dialogue citoyen mais on trouvait que la culture professionnelle et les normes étaient trop fortes en urbanisme. Si on a changé d'avis, je pense que c'est par la question de l'espace public. Cette question a bougé ces dernières années, avec l'apparition de la fragmentation des modes de vie, des générations, des cultures, des moyens, des usages. Le sujet, c'est que la ville est produite par une norme de plus en plus obsolète et qui commençait à poser des problèmes politiques. (...) C'est un milieu très normatif et conservateur. Il y a peu de culture étrangère ou d'homosexuels (...) Cela devenait très décalé avec les usagers/citoyens qu'on était censés servir. Fabrique de la ville dialoguée c'était une manière de dire comment, dans le dur, on tient compte de cette mosaïque, d'usages, de vie dans la production de logements, d'espaces publics etc."

Ainsi, en 2018 le Pôle Dialogue citoyen initie le projet des "15 lieux à réinventer" et se positionne sur la question de l'urbanisme participatif et l'urbanisme temporaire. Sur le site internet consacré au projet on lit : "La Ville de Nantes a proposé aux Nantais d'imaginer une nouvelle vie pour 15 de ses propriétés publiques "en friche" à travers un appel à créativité"<sup>39</sup>.



### Cartographie des 15 lieux à réinventer

Source : <https://view.genial.ly/5a154435a3a6174d38ed2fe3/interactive-content-15-lieux-a-reinventer>

L'objectif pour Bassem Asseh, adjoint chargé du dialogue citoyen à la Ville de Nantes depuis 2014, c'est de « profiter de l'élan créatif reconnu des nantais pour transformer ces espaces grâce à des projets variés proposés par des collectifs, au service des habitants du quartier ou plus largement ». Les porteurs de projet doivent se conformer à un cahier d'inspiration citoyenne pour bâtir leur proposition, équivalent d'un cahier des charges citoyen, puis, l'ensemble des projets reçus a été soumis aux votes des nantais. En parallèle, des démarches de dialogue se multiplient à toutes les échelles : du grand projet urbain (Bas-Chantenay, Bellevue, Doulon Gohard, Petite Hollande Bords de Loire etc.) ; aux places (Saint Félix, Viarme, parvis nord de la gare, Place Ste Elisabeth, place Jean V etc.) ; en passant par les déplacements (tram de demain, aménagement des voies cyclables, cheminements piétons, etc.) ou les équipements (médiathèque, bassin de stockage des eaux, chaufferie équipements sportifs, mairie de quartier etc.). Petit à petit, "la fabrique de la ville dialoguée" se met en place avant d'être érigée comme une méthode à suivre pour l'ensemble des services métropolitains concernés par la fabrique urbaine. Un document

<sup>39</sup> <https://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr/project/15-lieux-a-reinventer-1/presentation/presentation-181>





interne "Le carnet de route"<sup>40</sup> est publié en 2019. Il propose aux agents une lecture des grands enjeux de dialogue (transitions écologiques, espaces publics, habitat, ville servicielle, patrimoines vivants et culture, mutations économiques etc.) à travers l'ensemble des documents d'urbanisme structurants.

Le 18 juillet 2019, Olivier Parcot Directeur Général des Services s'adresse aux directeurs de département Ville de Nantes et Nantes métropole, ainsi qu'aux directeurs de SEM/ SPL pour leur signifier un changement de cap à intégrer dans les pratiques managériales. Le carnet de route Fabrique de la ville dialoguée constitue, selon lui, "un référentiel majeur dans la lecture des transversale et citoyenne qu'il apporte des orientations qui vont dessiner la métropole des 10 prochaines années". Il vise à aider les chefs de projets à inscrire le dialogue dans la fabrique de la ville et à ouvrir la conduite de projet à une diversité de regards portés par les habitants, les usagers.

La crise sanitaire aurait pu écarter, au moins temporairement, le dialogue des pratiques de la collectivité. Le nouveau mandat municipal s'est ouvert avec une convention citoyenne, lancée en octobre 2020, pour réfléchir collectivement à la crise sanitaire et ce qu'il convient d'y apporter comme réponses locales. Une façon pour Johanna Rolland et son équipe de réaffirmer que "la crise sanitaire n'a pas du tout affaibli le dialogue citoyen, au contraire, elle n'a fait que le renforcer"<sup>41</sup>.

#### **5.4. Les ressorts culturels de l'urbanisme culturel**

Ce premier chapitre a été l'occasion de revenir les ressorts d'une fabrique de la ville innovante dans le cas nantais et d'identifier -entre autres- les leviers et méthodes qui vont dessiner des lignées de projet. Deux régimes d'innovation semblent se distinguer. D'abord, un régime de l'exploration basé sur la culture artistique et initié dès les années 1990 par des opérateurs culturels. Ce régime a produit une lignée de projets urbains qui s'insèrent dans la famille de l'urbanisme culturel. Ce régime voit apparaître des hybridations avec l'apparition de nouveaux projets qui défendent une identité "makers" et qui portent des valeurs associées à la culture numérique (voir chapitre 2). Porté par la métropole et des aménageurs en lien avec des opérateurs privés (promoteurs, entreprises du BTP, de l'énergie etc.) des projets comme le Nantes City Lab ou le "quartier démonstrateur" de l'île de Nantes défendent d'autres valeurs et servent d'autres réseaux d'acteurs que ceux de l'urbanisme culturel. Néanmoins, ces deux familles de projets s'inscrivent dans le même régime exploratoire en ce qu'ils tentent une action dans le but de savoir quels seront les résultats (sans pour autant viser à transformer ou éprouver le changement). Ensuite, le cas nantais est assez symptomatique d'un régime de la transformation. Par ses méthodes de dialogue, il associe des citoyens aux décisions et ce, à tous les niveaux de politiques publiques. Plus récemment, cette méthode infuse dans le champ de la fabrique urbaine, contribuant à plus transversalité entre les services et à une nouvelle culture professionnelle. Ce régime de la transformation est particulier à Nantes car il est impulsé et piloté de part de la métropole. En cela, il se distingue radicalement de l'approche madrilène. Enfin, il convient de souligner que la ville se nourrit de ses propres légendes qu'elle peaufine avec une communication efficace. Cela joue sur des attitudes, des méthodes, des projets. Ces principales caractéristiques sont partagées par la majorité des personnes rencontrées lors de cette recherche. D'abord le jeu à nantaise. L'expression est utilisée largement, elle fait référence à une forme de jeu collectif pragmatique. Pour SR : " Il y a quelque chose à Nantes qui fait qu'on passe vite de l'intuition au faire. Ici, on regarde plutôt les autres pour comprendre comment on fonctionne. C'est plutôt un effet feedback. On n'est pas dans l'affirmation. C'est pour ça que le jeu à la nantaise ça revient beaucoup, c'est très pratique mais ça cache surtout une non-conception du modèle. Ça peut être une force, un style, mais ce n'est pas définissable".

La ville hérite par ailleurs de sa culture commerciale, portuaire ce qui fait que l'université, récente, a finalement eu peu de place dans le champ de l'innovation et dans ses jeux d'acteurs. Pour RS, "contrairement à Rennes et Grenoble -qui accueillent des écoles d'ingénieurs publics au service de la nation- à Nantes, il existe des écoles d'ingénieurs publiques et privées qui sont des écoles d'application au service de l'économie locale. Il y a beaucoup de trous dans la raquette académique. A Nantes, il y a ce côté on y va même si on ne sait pas si cela va marcher. L'ingénieur public à Grenoble, à l'inverse, il a besoin

---

<sup>40</sup> Intitulé "La fabrique de la ville dialoguée, Usages et transitions : faire ensemble et pour demain", publié en juillet 2019, document interne.

<sup>41</sup> Cahier du "Monde", N°23560, Jeudi 8 octobre 2020.



de maîtriser l'intégralité du process avant de se lancer. A Nantes, il y a une école de communication, cela explique peut-être pourquoi, ils ont très forts en storytelling".

Un autre aspect de "la légende nantaise" à trait à une croyance forte en la culture de l'insolite. La ville a accueilli un certain nombre de figures du mouvement surréaliste<sup>42</sup>. Cette appétence pour l'insolite, le décalé est assumé dans la manière de faire des paris sur les projets ou les individus, dans la manière de prendre des risques, bref d'expérimenter. " Dans une lecture politique que j'ai souvent entendue, il y a la peur à Nantes que l'on s'enferme. Donc donner le change à des gens qui sont décalés ça permet de rassurer le politique nantais et de ne pas s'enfermer dans une norme.» (S. R)

L'ensemble de ces ressorts culturels impactent largement les lignées de projet dont il sera question dans la prochaine section.

## 6. ENTRE "EXPLORATION" ET "TRANSFORMATION" : UNE LECTURE DE LA FABRIQUE URBAINE NANTAISE

---

S'il existe à Nantes un foyer d'expérimentation urbaine très visible c'est sans aucun doute sur l'île de Nantes. Le premier chapitre décrit comment naît l'alliance entre aménageurs et acteurs culturels. Il montre que les intérêts et envies des aménageurs, artistes et opérateurs culturels ont convergé sur l'île entre 1990 et 2010 posant les bases d'un urbanisme culturel<sup>43</sup>. Depuis, cette méthode est dupliquée à échelle métropolitaine sur d'autres projets urbains. C'est le cas sur le projet urbain du Bas Chantenay avec l'Arbre aux hérons ou sur Pirmil les Isles avec le projet Transfert. Une analyse du terrain montre que la méthode et les acteurs s'hybrident depuis peu avec un "urbanisme expérimental" qui relève plus du prototypage de dispositifs urbains. La figure du maker/ du bidouilleur apparaît de plus en plus prépondérante quitte à effacer celle de l'artiste. Le cas du Nantes City Lab porté par Nantes Métropole ou du quartier démonstrateur proposé par la SAMOA seront présentés pour illustrer ce point.

Depuis 2014, la volonté de Johanna Rolland de "faire la ville avec les habitants" s'incarne dans différents projets urbains à l'échelle métropolitaine. La SAMOA joue un rôle un peu à part dans le déploiement d'un urbanisme participatif sur l'île de Nantes avec une méthode qui diffère de celle promue par le service de Dialogue Citoyen à Nantes métropole. Cette seconde lignée d'un urbanisme participatif "in" trouve son pendant dans un "off" plus contestataire et militant.

### 6.1. Lignée de la ville créative : l'urbanisme culturel et ses déclinaisons métropolitaines

#### 6.1.1. Ère de l'urbanisme culturel : le cas de l'île de Nantes.

Au tournant des années 2000, le projet urbain de l'île de Nantes démarre porté par Laurent Théry à la SAMOA et la maîtrise d'œuvre<sup>44</sup> des Ateliers de l'île de Nantes incarnée par Alexandre Chemetoff. Rapidement, une méthode et quelques invariants s'imposent : une pensée « par le projet et non par la règle » incarné par le plan guide<sup>45</sup> qui promeut la conservation des bâtiments les plus remarquables du

---

<sup>42</sup> C'est à Nantes et dans ses environs que se succèdent, se côtoient se rencontrent ou s'ignorent Jules Verne et Auguste Villiers de l'Isle d'Adam, André Breton, Jacques Vaché, Pierre Roy et Max Ernst, Benjamin Péret, Camille Cahun, Jacques Viot, Julien Gracq etc.

<sup>43</sup> Ce terme a été retenu car il est évoqué à maintes reprises dans les entretiens conduits. Il ne correspond pas à concept académique bien qu'il soit défini ainsi par le POLAU : "L'urbanisme culturel qualifie des manières d'agir dans le projet urbain en ayant recours à l'outillage artistique et culturel. Ces modalités d'intervention font progressivement apparaître un champ professionnel composé d'acteurs impliqués autour d'enjeux contemporains de la fabrique urbaine : réversibilité, aménagement souple, temporalités différenciées, capacitation, préfiguration..."

<sup>44</sup> L'équipe de maîtrise d'œuvre du projet urbain de l'île de Nantes change tous les 7 ans environ : entre 2003- 2010 la maîtrise d'œuvre est confiée aux Ateliers de l'île et Alexandre Chemetoff, entre 2010-2016 elle passe entre les mains de l'équipe Smets/Uaps composée de Marcel Smets, Anne-mie Depuydt. Depuis 2016 et pour 8 ans, la maîtrise d'œuvre est confiée à un groupement conduit par l'Atelier Jacqueline Osty et Claire Schorter.

<sup>45</sup> Voir encadré.



patrimoine industrialo-portuaire, la promesse d'un espace public le plus perméable possible, la reconquête des berges de Loire, un éclectisme dans la construction et une exigence qualitative pour les matériaux utilisés. Une double expérimentation est alors à l'œuvre. Elle concerne d'une part la méthode du projet urbain et d'autre part l'intervention artistique dans l'espace public. Les ambitions des deux parties se rejoignent et se nourrissent mutuellement dans un jeu collectif « à la nantaise » que nous avons décrit. C'est bien le site qui fait le programme en s'adaptant aux propositions des acteurs culturels. En partant de l'existant (qualité paysagère du site, histoire, patrimoine, acteurs en place) le projet se dessine progressivement dans un « urbanisme de la révélation » (Fromonot, 2011). De cette agilité, qui permet de faire évoluer le projet, naquit le Parc des Chantiers où déambule Grand Éléphant ou bien le Hangar à Bananes livré en 2007 pour l'inauguration de la biennale d'art Estuaire.



Parc des Chantiers. Jardin des voyages 06/2009  
Source : Jean-Dominique Billaud/Samoa

L'exemple du Parc des chantiers est assez emblématique de cette manière de faire. Alexandre Chemetoff conserve les grandes halles Dubigeon et met en valeur leur structure. De même, il conserve au maximum les traces des activités industrielles sur le parvis (rails, rampe de lancement des navires). En créant des jardins et passerelles en bords de Loire, il invite à la déambulation et à renouveler le lien avec la Loire. Dans le cadre de ce projet, François Delarozière<sup>46</sup> conçoit et réalise, en collaboration avec Pierre Orefice, les Machines de l'île<sup>47</sup>.

<sup>46</sup> François Delarozière est le directeur artistique de la compagnie La Machine, connue notamment pour avoir créé les machines monumentales des Machines de l'île de Nantes. Il est également le créateur de certaines machines de spectacles de la compagnie de théâtre de rue Royal de Luxe, dont il a été collaborateur jusqu'en 2005.

<sup>47</sup> Les machines de l'île se composent de plusieurs pièces. Le Carrousel des mondes marins est installé sur le parvis du parc du chantier en 2012. Conçu comme une référence au « Vingt Mille Lieues sous les mers » le roman d'aventures de Jules Verne, le carrousel expose des dizaines de bêtes aquatiques mécaniques sur 3 niveaux. La genèse de l'Éléphant est différente. François Delarozière crée d'abord l'éléphant comme étant une Machine de spectacle pour Royal de Luxe lors d'un événement la "Visite du sultan des Indes" en 2005. François Delarozière saisit ensuite l'opportunité du projet urbain de l'île de Nantes et propose de sédentariser l'éléphant dans les Halles Dubigeon et de créer le musée des Machines. Ce musée s'installe dans les halles Dubigeon et expose les prototypes qui sortent de son imagination.



### Encadré n°9. Le plan guide, méthode et effets

Selon le dossier de création de la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC), l'élaboration d'un Plan Guide pour le Projet de L'île de Nantes constitue l'élément principal et emblématique de la démarche portée par l'Atelier de l'île de Nantes en charge de la maîtrise d'œuvre du projet. Le Plan guide est "la carte de l'île en état futur d'achèvement, représentant avec le même soin l'état des lieux et la projection de l'avenir à une date donnée"<sup>48</sup>. Le Plan guide est l'outil évolutif de la fabrication urbaine. "Plus qu'une représentation du projet, c'est un élément de sa méthode. Il figure l'ensemble des îlots, occupés ou disponibles, fixe l'ambition et en détermine les contraintes. Tout y est dessiné avec une égale précision, ce qui existe, les hypothèses probables, les idées plus prospectives, c'est un document évolutif"<sup>49</sup>. Il prend en compte l'ensemble des politiques sectorielles de la ville et de l'agglomération, et définit le cadre de toutes les actions entreprises. Le plan guide révèle les cohérences de ce territoire complexe, en proposant d'associer l'ancien et le nouveau, ce qui existe et ce qui est créé. Il ne définit ni règle ni procédure, il s'adapte aux initiatives qui y trouveront place. C'est un document de référence qui guide l'action à court terme dans le cadre d'une vision du territoire à long terme. Il s'agit bien plus d'une stratégie que d'un plan à proprement parler qui permet d'associer un certain nombre d'acteurs au projet urbain sans figer ses contours. Plus qu'un instrument d'urbanisme classique, le plan guide initie une gouvernance ouverte du projet urbain.

Des observateurs<sup>50</sup> soulignent les qualités d'un tel outil pensé comme une contestation vis à vis de la planification et de la règle urbaine qui prévalent en urbanisme : l'ouverture associée à l'idée d'îlot ouvert, la flexibilité à des programmes évolutifs et la négociation appliquée au gabarit des constructions ( ce qui se retrouvera pour le coup dans la règle urbaine, le Plan Local d'Urbanisme); ces éléments font preuve d'une originalité qui se retrouve dans la conception. Enfin, la force du plan guide est surtout, pour Laurent Devisme, tributaire des relations contractuelles qui ont été négociées. Elles portaient à la fois sur un contrat de maîtrise d'œuvre des espaces publics (afin d'éprouver par le faire les concepts du plan-guide) mais aussi une mission de conseil et d'assistance. Cette mission permit à l'équipe de maîtrise d'œuvre du projet (les Ateliers de l'île) de participer aux commissions d'urbanisme de la Ville, aux réunions de sélection des acteurs-investisseurs et des architectes maîtres d'œuvre etc. C'est l'ensemble de ces prérogatives et ces leviers d'intervention qui donnent de la force au plan guide.

Cet outil, n'existe plus aujourd'hui. Il a néanmoins laissé un héritage à la SAMOA, qui a été l'ambassadrice d'une forme d'expérimentation dans la manière de conduire le projet urbain. Elle a incarné, et incarne toujours, une "fabrique urbaine innovante" que ce soit dans ses outils, sa gouvernance ou ses réalisations.

<sup>48</sup> Extrait du dossier de création de ZAC, p 36.

<sup>49</sup> Ibid.

<sup>50</sup> Voir les écrits de Laurent Devisme (<http://www.popsu.archi.fr/sites/default/files/nodes/document/830/files/les-instruments-plan-guide.pdf>)





Extraits du plan guide de l'île de Nantes,  
Source : SAMOA



Parc des Chantiers. Le Grand Éléphant 06/2009  
Source : Jean-Dominique Billaud/LVAN





Le Carrousel des Mondes Marins 04/2017  
Source : Valery Joncheray/Samoa

En 2010, l'équipe change et insuffle une nouvelle ambition économique pour le projet. Jean-Luc Charles prend la tête de la SAMOA et s'entoure d'une nouvelle maîtrise d'œuvre urbaine avec les architectes Marcel Smets et Anne Mie Depuydt. Au même moment, la ville s'inscrit dans des réseaux européens de villes créatives ECCE (European Clusters for Cultural Enterprises) puis ECIA (European Creative Industries Alliance). Au contact de ces réseaux internationaux et portée par une ambition de faire de la culture un moteur économique, c'est la figure du cluster culturel qui s'impose pour la pointe ouest de l'île comme incarnation de la "Creative City".

À travers ce cluster, vitrine économique du projet urbain, l'aménageur décline un programme avec des lieux de formation (école d'architecture, école des Beaux-Arts, pôle des arts graphique, Halle 6 pour l'université, école de design), des lieux d'incubation de projets (les Écossolies, le Karting, La Centrale), des équipements culturels (la Fabrique, Stéréolux, Trepolino). La juxtaposition de ces différents acteurs et équipements dans un périmètre géographique restreint créera les frictions nécessaires à la vie du quartier et au développement économique des petites entreprises culturelles et créatives qui s'y installent. Le feuille de route du cluster est portée par l'équipe d'animation du pôle économique de la SAMOA. Les friches qui parsèment encore le quartier deviennent progressivement des outils de développement économique de l'aménageur qui y loge un cortège d'entreprises ou de collectifs de divers horizons (industries culturelles et créatives, numérique, santé). Les friches industrielles, pour la plupart, deviennent des éléments de programme. L'aménageur systématise une manière de faire et, à l'inverse de la période précédente où le site faisait le programme, cette fois-ci, c'est le programme qui fait le site. C'est le temps d'un urbanisme de programmation (Fromonot, 2011)<sup>51</sup>.

### 6.1.2. Ère de la répliation : un métropolisation de l'urbanisme culturel ?

Depuis 2014, le périmètre consacré à l'urbanisme culturel a changé. Nous assistons aujourd'hui à sa métropolisation avec l'idée de renforcer l'attractivité du territoire et de contribuer à nourrir un récit métropolitain. Les parties prenantes se sont diversifiées : Nantes Métropole Aménagement qui pilote quatre importants projets urbains à l'ouest de Nantes (Bas Chantenay), au sud à Rezé (Pirmil les Isles), à l'est (Doulon Gohards) et à Nantes (La Caserne Mellinet) ; des acteurs culturels (Pick up production<sup>52</sup>), et des collectifs citoyens ou artistiques.

Le récit de l'urbanisme culturel "à la nantaise" est désormais porté par différentes voix : le récit de l'aménageur qui continue, celui des artistes et celui des collectifs citoyens. Après vingt ans

<sup>51</sup> Voir Ambrosino, Gangloff, Morteau (2020), actes du CIST:

<https://cist2020.sciencesconf.org/319228/document>

<sup>52</sup> Opérateur culturel responsable entre autre de l'événement Hip Hop session



d'expérimentation sur le territoire nantais et une institutionnalisation progressive des pratiques et des manières de faire la ville, deux tendances se dégagent aujourd'hui dans la manière de convoquer les arts et la culture pour faire projet.

Une première tendance s'appuie sur la prise en compte d'un régime événementiel lié à une activité artistique présente sur le territoire. Dans une forme de pérennisation de l'éphémère, la ville a soutenu la création d'équipements avec à leur tête des artistes devenus acteurs culturels de la ville. Etant donné le succès et la visibilité très forte du modèle de l'île de Nantes et des Machines de l'île, il est donné la possibilité à ces acteurs culturels "installés" de faire perdurer un mode de faire et d'aller explorer de nouvelles friches. Ainsi, le projet de L'Arbre aux hérons s'inscrit parfaitement dans la continuité des Machines de l'île et vise à accompagner, dans son volet touristique-ludique, le projet d'aménagement du Bas Chantenay.

Décrite sur le site internet officiel du projet comme "la troisième étape du grand projet de rénovation urbaine de l'île de Nantes, l'Arbre aux Hérons est une œuvre d'art implantée au cœur d'un site unique, l'ancienne carrière Misery à Chantenay. Située face à la Loire, à 800 mètres de l'île de Nantes, cette architecture en mouvement accompagne la création d'un nouveau jardin urbain baptisé Le Jardin extraordinaire et la requalification du quartier du Bas-Chantenay"<sup>53</sup>.



Image de synthèse du site du jardin extraordinaire et vue sur l'Arbre aux hérons  
Source : <https://arbreauxherons.fr/>

Outre le fait que le projet urbain du Bas-Chantenay ne soit pas la continuité du projet de l'île de Nantes<sup>54</sup>, cette œuvre avait été pensée en 2002 pour être installée à l'est de l'île de Nantes et ce, avant que le projet de l'Éléphant ne voit le jour. L'arbre aux hérons est donc un projet "recyclé" à l'occasion du projet urbain du Bas-Chantenay et pour compléter l'offre touristique amorcée avec la livraison du jardin extraordinaire en 2019. De ce projet naît un débat public sur la nécessité à désormais "ménager le territoire" plutôt que l'aménager en questionnant la capacité (et la nécessité) pour Nantes d'accueillir toujours plus de touristes.

<sup>53</sup> <https://www.lamachine.fr/projets-urbains/larbre-aux-herons/>

<sup>54</sup> Le projet du Bas Chantenay est porté par la maîtrise d'ouvrage confiée à Nantes métropole Aménagement, la maîtrise d'œuvre est confiée au duo Reichen et Robert & Associés et Phytolab.



Une autre critique porte sur l'artificialisation d'une friche verte sauvage conséquence de ce projet gigantesque<sup>55</sup>.

Une deuxième tendance, de plus en plus affirmée, consiste en une hybridation des pratiques entre acteurs culturels et monde de l'urbanisme dans une forme de recyclage des savoirs-faires in situ<sup>56</sup>. Le projet culturel est soutenu par la Ville et préexiste au projet d'aménagement, comme cela a pu être le cas à Transfert. Sur un territoire laissé en jachère, la présence d'un acteur culturel participe de la renaturalisation d'un territoire en vue d'une transformation urbaine. Cette tendance s'inscrit dans le registre de l'urbanisme transitoire fréquemment mobilisé dans le cas nantais. Le projet de Transfert, porté par Pick Up production s'inscrit dans cette lignée de l'urbanisme culturel et convoque de nouveaux acteurs. L'équipe de Pick Up anime ce lieu en friche en proposant une programmation culturelle estivale et tente de préfigurer le futur projet de la ZAC Pirmil-les-Isles en s'attachant à changer le récit du territoire. Le projet construit par Pick up se déploie autour d'une fiction : "Une cité utopique qui émerge dans un paysage désertique et hostile, aux portes de la Ville. Une tribu d'aventuriers qui s'installe, invite ses voisins, crée et expérimente une société. " La ligne éditoriale du projet pose directement cette question : Comment un projet artistique ou culturel participe à la fabrique de nouveaux imaginaires urbains ? En mêlant programmation artistique, jeux, bars, restauration, "le site souhaite questionner les capacités de la culture à inventer la ville de demain". En cela, ce projet recycle des savoirs faire déployés sur l'île de Nantes.



Vue d'ensemble du site occupé par le projet Transfert  
Transfert, 2019

Pour étoffer son projet, Transfert s'est doté d'un laboratoire et tente de créer des liens avec la maîtrise d'ouvrage.

Une recherche-action vise à travailler les ambiances et influencer sur la conception des futurs espaces publics.. Préfigurer des usages, imaginer les ambiances futures, renaturaliser le site... plusieurs expériences sont conduites de front. Pour l'instant, il n'est pas encore certain que les préconisations émises par le laboratoire aient un réel impact sur les décisions prises et la conception du projet par l'équipe de maîtrise d'ouvrage. Néanmoins, la volonté d'ancrage de ce projet d'urbanisme culturel dans son territoire est un

<sup>55</sup> <https://www.alacriee.org/wp-content/uploads/carriere-misery-debut-web2019.pdf>

<sup>56</sup> voir : <https://cist2020.sciencesconf.org/319228/document>





acte fondateur pour faire le lien avec le projet urbain dont il dépend. La fabrique de la ville y est questionnée à travers de nouvelles expertises qui contribuent à la réflexion (techniciens, habitants, universitaires etc.) et des artistes qui apportent une dimension sensible et humaine au projet. Dans un effort méthodologique certain, Transfert propose une instance – les collègues – dont l’objet est de réunir régulièrement différents acteurs afin de mettre en débat les enjeux et les risques du projet.

### 6.1.3. Ère des makers : vers une hybridation du régime de l’exploration ?

Une troisième tendance se dégage aujourd’hui. En convoquant les pratiques des hackers (DIY, bidouillage, open source, collaboration etc.), elle pourrait contribuer à hybrider le régime exploratoire de la fabrique urbaine nantaise dans un contexte plus général de recours de l’action publique à l’innovation. Elle se manifeste par différents “démonstrateurs”. Objets spatiaux, exposés dans l’espace public, ils sont parés de multiples vertus. Ils permettent à des entreprises ou collectifs d’entreprises de se faire la main sur un projet et de le tester grande nature. Ils vont associer les usagers au test de ces prototypes pour pouvoir les ajuster et convoquent une rhétorique liée à la co-construction voire à la participation citoyenne. Enfin, ils permettent à la ville de renouveler le récit territorial. Comme le montrent Devisme et Chesnel (2020), le terme “démonstrateur” peut qualifier des types d’objets très variables : un quartier modèle, une opération immobilière pilote, un projet urbain innovant mais aussi du mobilier urbain connecté. Leurs domaines d’application « relèvent principalement d’un ensemble serviciel au croisement entre révolution numérique dans les services et enjeux de la transition écologique », Devisme et Chesnel (2020).

Revenons brièvement sur la genèse et les ressorts culturels de cette hybridation amorcée. Depuis les années 2010, la filière numérique est mise en visibilité par une politique publique transversale et incarnée par Francky Trichet, un élu fort impliqué<sup>57</sup>. L’obtention de différents labels étatiques comme la French tech en 2014 puis Capitale French tech en 2019 ont contribué à valoriser l’écosystème local. De même, la multiplication d’événements à destination des startups ou des makers joue pour attirer des entreprises et faire rayonner la ville : Nantes Digital Week, Maker Fair, Maker Campus, Web2day sont désormais bien implantés. Des partenariats sont même déployés avec le Québec et la ville de Montréal pour placer la métropole nantaise sur un échiquier international.

Les valeurs « makers » (collaboration, partage, DIY, open source, culture libre etc.) sont revendiquées par des personnes interrogées au cours de l’enquête. Elles ont été portées par des associations historiques comme PiNG<sup>58</sup> mais elles correspondent plus globalement à un “état d’esprit”. Pour SR : « Historiquement, il a quelque chose d’assez pragmatique, le fait de ne pas avoir eu d’université, on dirait « maker » aujourd’hui. On a ce côté, on ne se prend pas la tête ; on bricole notre truc au fond au jardin et on verra bien. On n’est pas du tout empêché intellectuellement (ou par des protocoles) pour faire les choses. Il y a des formes d’alliances, un côté un peu club, on se met ensemble pour réussir. A Nantes, on rentre par le projet. Et pas (ou très peu) sur la sociabilité ou un statut ».

Ce qui est notable, c’est la façon dont cet écosystème lié au numérique, sous couvert d’action publique innovante, s’est progressivement immiscé dans des dispositifs de fabrique urbaine. Le langage communicationnel a mis en avant “ la ville comme terrain de jeu”. La spécificité de Nantes, par rapport à d’autres villes comme Madrid ou Barcelone ou l’action des makers est clairement issue du militantisme, c’est la place prépondérante des dispositifs pilotés par la puissance publique. C’est le cas par exemple du Nantes City Lab ou du quartier démonstrateur de la Samoa. Comme pour la lignée de l’urbanisme culturel, le rôle de l’impulsion et du soutien politique y est essentiel. Pour le dire autrement, à Nantes, l’acteur public est le principal levier de l’innovation. Néanmoins, cette troisième tendance ne véhicule ni les mêmes valeurs et ni ne vise le même public. Si les deux premières tendances s’adressent plutôt à un public d’habitants ou de touristes, la troisième s’adresse à des entreprises ou à des usagers. Dans un entretien, FT indique qu’à “travers les différents dispositifs Nantes City Lab et Quartier démonstrateur la

<sup>57</sup> En l’interrogeant sur son portefeuille transversal et ce qu’il permet, l’élu précise : « Généralement, on trouve des élus qui sont plutôt « numérique et enseignement supérieur et recherche » ; ou « numérique et économie ». Mais numérique et innovation comme on l’entend à Nantes c’est assez atypique. Si tu compares avec Toulouse ou Lyon c’est très ESR et filière numérique. A Nantes, il y a la filière bien sûr mais pas que. On a aussi la médiation, et surtout la culture numérique c’est à dire l’agilité, le fait d’aller vite etc...»

<sup>58</sup> PiNG est une association nantaise créée en 2004 qui gère notamment un atelier partagé dans le quartier du Breil et qui est à l’origine du premier fablab nantais.



ville est livrée aux makers et aux entreprises pour venir tester des prototypes, les confronter aux utilisateurs et par ailleurs tester un marché”.

Un acteur central de ce dispositif nous éclaire sur la genèse du Nantes City lab en 2017 : « L’acteur public était beaucoup démarché pour participer à des pilotes, ces sollicitations étaient disséminées dans tous services. Et puis il y avait cette notion de smart city - que je n’aime pas car c’est trop galvaudé et hyper “techno” au départ alors que ça fait bien longtemps qu’on a basculé. Nantes est d’ailleurs une des seules villes de cette taille à ne pas avoir son service ou mission ou direction “smart city” ou “ville intelligente”. Une des réponses de l’institution c’est le Nantes City Lab qui vient servir une dynamique de travail entre acteurs. Vous ne venez pas vous servir de la ville, c’est quelque chose que l’on veut de plus collaboratif ». L’orchestration du dispositif Nantes City Lab est portée chargée de mission de la métropole mais elle est imaginée en partie par l’ élu qui revient sur ses fondements : « Alors c’est sorti de ma tête comme ça en mode : expérimentation grande nature. Avant de passer à l’échelle, on est vraiment entre le laboratoire et l’expérimentation d’usage. Echelle 1-in situ-in vivo- c’est une expression qu’on a sortie tout de suite parce que c’est ce que l’on voulait. Il n’y avait pas de dispositif à grande échelle pour tester in situ avec de vrais utilisateurs. Alors, on l’a donc créé. C’est assez atypique par rapport à ce qui se fait ailleurs. Dans la gouvernance, on en fait partie, mais sans piloter ».

Cette intuition est rapidement confortée par l’institution métropolitaine. Dans un compte rendu d’une instance de pilotage, le directeur général des services de Nantes Métropole valide le principe du Nantes City Lab: « Il y a une responsabilité à préparer l’avenir et à accompagner l’innovation pour préparer la ville de demain. Parmi les phases d’innovation, l’expérimentation est une étape cruciale et la ville son laboratoire ».

Le Nantes City Lab se positionne comme un incubateur qui accompagne les entreprises de bout en bout. MC : “ Mon travail c’est de trouver avec qui ils ( les porteurs de projet) vont travailler et de trouver un endroit pour faire l’essai réel. C’est un service offert par la métropole aux porteurs de projet. Les canaux d’arrivée sont soit le site web, soit le réseau”. Le Nantes City Lab sera complété prochainement par un fond d’accompagnement des porteurs de projets. Pour MC, « La différence avec d’autres projets similaires de city lab, c’est que le dispositif nantais ne dispose pas de laboratoire d’itération où sont conçus les appels à projets et où l’on prend le temps de penser et peser les idées. Nous on est tout de suite dans l’action et dans la réalisation concrète »

Une vingtaine de projets sont désormais labellisés Nantes City Lab<sup>59</sup> et parmi ces projets, 5 sont aussi labellisés “quartier démonstrateur”, il y a des porosités entre les deux initiatives (voir ci-après). Une difficulté porte sur l’évaluation globale de ce dispositif<sup>60</sup>, ce que cela engendre en termes de retombées économiques, de levées de fonds, de réseaux, de nouveaux marchés potentiels. Pour MC : “Ça a permis à des boîtes de travailler pour la métropole, de trouver de nouveaux marchés. Il y a des effets sur les organisations. Même au sein de Nantes Métropole. Savoir que tu participes à une expérimentation sur des trucs nouveaux, il y a des équipes qui se sont ré-engagées. J’ai l’intuition que cela permet un nouveau

---

<sup>59</sup> Parmi les 20 projets labellisés listés sur le site internet du Nantes City lab, on retrouve : des projets immobiliers dotés de des serres bioclimatiques pour cultiver l’énergie des toits, un dispositif d’éclairage public adapté aux usages, du mobilier urbain pour informer sur la qualité de l’air, un outil pour simplifier la facturation du coût de recharge des véhicules électrique (domicile/ travail), un logement social par impression 3D, une station de (re)gonflage vélo autonome en énergie, un éclairage d’un skate park et d’une zone de loisirs extérieure en concertation avec les usagers, une navette bus sans chauffeur, une sécurisation lumineuse sur des pistes cyclables, un robot potager, un éclairage LED pour une agriculture responsable etc .

Voir : <https://metropole.nantes.fr/nantes-city-lab>

<sup>60</sup>Voir à ce sujet l’article de Devisme et Chesnel (2021). Leur enquête s’appuie sur trois cas d’études du Nantes City lab : une rue connectée, une maison imprimée par un robot et une navette autonome. Ils renseignent leurs épreuves de réalisation et de réception par les acteurs institutionnels et privés dans leur concrétisation progressive. Ils montrent une prégnance transversale du numérique, d’importants enjeux juridiques pour la facilitation des réalisations détournant normes techniques et règles de la fabrique urbaine.

<http://www.riurba.review/Revue/la-ville-en-mode-demonstrateur-92/>



mode de faire pour la collectivité. On a le mode projet mais le mode expérimentation, cela permet autre chose : de converger plus vite vers la bonne solution, c'est un outil extrêmement complémentaire du dialogue citoyen".

Après trois années de fonctionnement, le Nantes city lab s'ouvre à de nouveaux acteurs notamment dans le champ du nautisme. En 2020, l'heure était au bilan et le Nantes City Lab souhaitait recruter un doctorant Cifre pour l'aider dans l'évaluation de la démarche et esquisser de nouvelles orientations.

Une expérimentation similaire cohabite avec le Nantes city Lab c'est le Quartier démonstrateur porté par la SAMOA sur l'île de Nantes. Pour Devisme et Chesnel (2020), l'un des enjeux du projet urbain de l'île est précisément celui de son renouvellement permanent. Le quartier-démonstrateur se situe ainsi dans la continuité de l'histoire aménagiste et du « quartier de la création ». Dans un entretien, le directeur général de la Samoa revient sur cette histoire et les différents types d'expérimentations mis en place sur l'île dans le sillage du quartier de la création. «Le premier exemple d'investissement décalé/ atypique sur l'espace public c'est Green Capitale qu'on lance par un appel à manifestation d'intérêt qui nous permet d'investir des délaissés en faisant appel à des architectes/ designers/ artistes. Cela nous a permis d'avoir une première expérience sur ces interventions éphémères et provisoires avec cette idée qu'il faut monter et démonter, ne pas laisser les terrains en jachère et ne pas laisser les choses à volo. Il y a un process, un début, une fin. Ces lieux-là, une fois aménagés, retrouvent une vie des usages/ services qui ne sont pas ceux que l'on avait forcément programmés. Ca c'était en 2013. Toujours à la même époque, il y a la capacité que développe la SAMOA à transformer des lieux pour proposer de nouveaux usages : le karting, les Eco-solies, la Centrale. On est sur la logique de l'urbanisme temporaire. Ces lieux nous permettent de préfigurer des expérimentations car on n'est pas sûr de l'espace public. On a une capacité d'action beaucoup plus large. On peut installer un prototype sur l'espace privé avant de le déporter sur l'espace public. De la même manière, la transformation de ces sites nous permet de solliciter à travers des AMI/ appels à projets, des créatifs qui ont la capacité à transformer des volumes, les aménager, les décorer. Le troisième temps fort débute à partir de 2018, lorsque l'on obtient le label « Quartier démonstrateur » et que l'on lance des expérimentations qui associent des grands groupes ou des PME, des startups et l'école de Design. C'est toutes les expérimentations qu'on lance actuellement qui obéissent à un protocole, un process qui nous rapproche furieusement de la science de l'ingénieur ».

Devisme et Chesnel (2021), reviennent sur l'émergence de ce quartier démonstrateur qui délaisse par ailleurs le vocable des "makers" pour se rapprocher de celui de la "smart city". A partir de 2016, la creative factory (nouveau nom du cluster Quartier de la création) est sollicitée par la Caisse des dépôts et consignations pour de nouveaux «terrains de jeux d'expérimentation des innovations de la smart city» . Suite à une visite sur place, la Caisse des dépôts et consignations lance l'appel à projets « Quartier démonstrateur ville intelligente », duquel Nantes sera désignée lauréate avec huit autres villes. Elle propose notamment un projet comprenant une rue connectée et des « smart tiers lieux ». Il est probable selon eux, "que l'appel à projets ait accéléré la constitution du réseau d'acteurs nantais facilitant l'intégration de plus gros donneurs d'ordres issus de l'industrie et réunis autour du Nantes city lab".

Pour JLC c'est plutôt le Quartier démonstrateur qui a permis de préfigurer le Nantes City lab : « D'une certaine manière, ce qui a été fait sur l'île de Nantes s'est dupliqué. C'est comme un virus qui a pris sur d'autres territoires, les gens s'en sont inspirés avec leurs propres méthodes. Le fait qu'on ait cette réputation et une agilité très forte, le fait que l'on se définisse comme un laboratoire in situ in vivo où l'on peut tester des expérimentations sur site, cela nous amène à être sujet à de nombreuses sollicitations. Par ailleurs, c'est dans notre catalogue de l'offre de service à la creative factory : open innovation et expérimentation. Maintenant j'ai une technique, des procédés qui me permettent de repérer les projets qui sont intéressants, les expérimentations et faire en sorte qu'ils aboutissent. Une expérimentation c'est une démarche qui te permet de vérifier/ confirmer/ infirmer, sur la base d'un prototype, une hypothèse de départ. Ça ne répond pas à la question de savoir si tu peux créer de la valeur avec cette expérimentation. C'est une autre étape ».



A ce stade, 14 expérimentations<sup>61</sup> parsèment le quartier de la création. Dans la rue La Noue-Bras-de-Fer, dix lampadaires traditionnels ont été remplacés par des luminaires équipés de capteurs qui permettent de connaître le niveau de bruit, la qualité de l'air et les flux sur l'espace public. Quai Doumergue, un nouveau type de revêtement producteur d'énergie a été installé. Dans les locaux du Karting et du Solilab, un prototype de poignée auto-désinfectante a été installé sur la porte d'entrée des WC. Dans un autre registre, un chercheur a réalisé une mise en lumière artistique pour valoriser l'opération immobilière d'un promoteur. Du mobilier urbain modulable et multimédia dédié au vidéomapping a été installé etc.

Sans détailler ces expérimentations, il convient d'expliciter ce qu'elles révèlent de la fabrique urbaine nantaise et de cette hybridation du régime de l'exploration. Pour Devisme et Chesnel (2020), les recours aux démonstrateurs renvoient à l'enjeu de « faire en vrai » et rendre visible, et, la plupart du temps, à l'idée de dupliquer, reproduire, transférer. Ils notent justement que la figure de l'habitant auquel il est fait référence dans ces dispositifs s'inscrit dans la politique métropolitaine du dialogue citoyen mais elle est exclusivement usagère. Un dernier point mérite d'être soulevé sur les acteurs de ces expérimentations, moins issus des mondes classiques de l'aménagement que de celui des start-ups. Devisme et Chesnel (2020) notent que de jeunes ingénieurs spécialisés en data sont souvent centraux dans ces dispositifs. Du côté des processus d'élaboration on constate une prolifération d'appels à manifestation d'intérêt ou des assistances à maîtrise d'ouvrage citoyens. Ces glissements observés dans les compétences et professions de fabrique urbaine -de même que dans ses processus- montrent que les univers professionnels sont en train de muter pour aller vers du design de service. Dans un entretien, JLC conforte cette lecture : « Plus on évolue, et plus on va vers du design d'usages et de services et plus on embarque la technologie, c'est une autre tendance ».

#### **A retenir ! Lignée de la ville créative : l'urbanisme culturel au tournant ?**

L'hypothèse principale selon laquelle le régime exploratoire, à travers ses différentes générations (urbanisme culturel puis "makers", est prégnante dans les modalités de la fabrique urbaine semble confirmée par cette enquête. Elle mérite d'être approfondie notamment sur ce que cela vient modifier dans les jeux d'acteurs et le recours à des profils de professionnels très variés. Cela renvoie à une lecture plus générale de la fabrique urbaine nantaise. Depuis une dizaine d'années, on observe une transformation économique des grands projets culturels. Le projet de cluster quartier de la création (devenu creative factory) est un exemple, le Voyage à Nantes en est un autre. Ainsi, le numérique ou le tourisme sont des axes de développement économique qui ont eu des effets induits dans les politiques d'aménagement culturel à tel point qu'on en a parfois oublié le point de départ artistique. Cela rejoint des critiques à l'encontre d'une possible dépolitisation de ces expérimentations contrairement à la fin des 1990. C'est du côté de collectifs citoyens qu'il faut regarder pour constater une politisation forte des enjeux de la fabrique urbaine. Au-delà des acteurs culturels ou des makers, des citoyens et des collectifs militants s'affirment comme parties-prenantes de la fabrique urbaine dont ils rebattent les cartes.

## **6.2. Lignée de la ville participative: l'urbanisme participatif et ses déclinaisons nantaises**

Le premier chapitre a permis de planter le décor et de montrer que le dialogue citoyen est inscrit dans une histoire longue qui peut remonter, dans ses balbutiements, à l'après-guerre. Ce substrat du territoire, ces ressorts culturels et territoriaux sont accompagnés par des processus d'innovation de méthodes ou des contre-projets, il est irrigué par des acteurs plus diversifiés que ceux de la métropole, disons les acteurs du "in". Les acteurs historiques (artistes, aménageurs, services de la voirie, des transports, des espaces verts etc.) doivent composer, mettre en place de nouveaux dispositifs pour une fabrique de la "ville dialoguée"<sup>62</sup> et réinventer le modèle éprouvé de la ville créative. Ils doivent aussi composer avec une frange plus militante " le off" qui se revendique de l'urbanisme participatif en se saisissant de projets ou en faisant des contre-projets. Sans détailler l'ensemble des projets issus de l'urbanisme participatif nantais, nous proposons d'abord de revenir sur la façon dont la Samoa, sur l'île de Nantes, s'est saisi de la cette injonction à la participation. Ce choix arbitraire s'explique par notre connaissance spécifique des

<sup>61</sup> <https://www.iledenantes.com/les-experimentations/>

<sup>62</sup> En référence au titre du Carnet de route " La fabrique de la ville dialoguée" rédigé par Hélène Morteau pour le Pôle Dialogue Citoyen Evaluation et Prospective, Direction Générale des Services de Nantes Métropole, 2019.



projets conduits par la Samoa. L'aménageur amorce avec ces projets plus participatifs une mue vers un nouveau cycle qui pourrait aboutir à une mutation du régime urbain de l'innovation.

### **6.2.1. Vers un urbanisme participatif ? Changement de cap**

Après avoir associé des artistes à la fabrique de la ville puis des acteurs économiques avec le projet de cluster "Quartier de la Création" ou "quartier démonstrateur", la SAMOA engage depuis 2013 des tentatives pour ouvrir le projet urbain à de nouvelles parties prenantes. Parmi elles, des habitants ou usagers de l'île qui prennent part, grâce à différentes modalités, à un urbanisme plus participatif.

Cette transformation doit se lire à l'aune de changements qui s'opèrent au niveau métropolitain. Johanna Rolland, élue en 2014 et 2020 à la tête de la municipalité et de Nantes Métropole, porte une méthode de Dialogue citoyen assez originale qui lui permet d'associer très largement les citoyens à l'ensemble des politiques publiques : transports, égalité homme-femmes, équipements publics, écoles, sécurité, transition énergétique, etc.

Lors d'un entretien, une directrice de Nantes métropole revient sur le point de bascule : " Ce que Johanna Rolland cherche à faire c'est de travailler comme à Barcelone par le bas et par la citoyenneté. Par les communs, par la société civile". Petit à petit, " la fabrique de la ville dialoguée " se met en place sur le terrain avant d'être érigée en 2019 comme une méthode à suivre pour l'ensemble des services métropolitains concernés. Cela a permis de faire évoluer les cultures professionnelles dans la collectivité et à l'extérieur dans les Sociétés Publiques Locales. Les méthodes de projet se renouvellent en se centrant sur l'habitant, la participation, la co-construction. La méthode est en transition. A travers deux exemples d'intervention sur les espaces publics, nous reviendrons sur cette mutation et ses conséquences sur le projet urbain de l'île de Nantes.

### **6.2.2. Green capitale et sa déclinaison Green Island**

En 2013, Nantes Métropole s'est vue décerner le prix de Capitale verte de l'Europe. Profitant de cet événement Green Capitale, la SAMOA lance un appel à projets pour envisager de nouvelles manières d'intervenir sur l'espace public. Cela se traduit par des aménagements éphémères et des animations participatives sur l'espace public. 80 projets seront reçus, une quinzaine auditionnés et cinq retenus pour prendre place dans les différents quartiers de l'île. Ces "stations", qui viennent s'ajouter à une série de lieux emblématiques existants, forment un parcours éphémère, visible du 15 juin au 28 septembre 2013 : le parcours Green Island. Une grande partie des projets réalisés est le résultat de travaux collectifs, dans leur conception ou leur application sur site. Écoles supérieures, lycées, associations, entreprises et habitants auront contribué à la création de ces installations atypiques qui "lancent une dynamique sur le territoire"<sup>63</sup>. Parmi les exemples, une collaboration entre l'École nationale supérieure d'architecture de Nantes (ENSAN) et l'École supérieure du bois (ESB). Elle consiste en l'installation d'une scène fixe pour accueillir des concerts, pièces de théâtre et conférences. A côté, une seconde installation, L'Arche des Gallinacées, un poulailler participatif. Autre projet, "Aires de contes" qui est une œuvre réalisée en collaboration avec les habitants de l'île. Les cinq espaces intimistes accueillent les récits élaborés à partir du contexte historique et géographique de l'île, et des histoires que chaque participant est venu partager lors des ateliers d'écriture. Non loin, se dresse la station Écosphère qui expérimente une forme de jardin partagé.

---

<sup>63</sup> [http://www.ustensiles.info/greenisland/ROADBOOK\\_GREEN\\_ISLAND.pdf](http://www.ustensiles.info/greenisland/ROADBOOK_GREEN_ISLAND.pdf)





Écosphère, île de Nantes, été 2013  
Source : Ecosnantes

Ce projet, né des associations ECOS (laboratoire d'écologie urbaine) et CAMPO (atelier de paysagistes), a agrégé autour de lui des bonnes volontés, séduites par l'approche très collaborative de ce jardinage.

Un premier bilan de cet exercice participatif<sup>64</sup> pointe quelques limites : la dimension d'animation était insuffisamment prise en compte dans les budgets; le coût était plus important que prévu; la plupart des "répondants" à l'appel à projets n'étaient pas des habitants mais des acteurs associatifs, des militants voire des semi-professionnels souvent proches des milieux de l'architecture et du design; l'implication des habitants dans les dispositifs était globalement décevante. Enfin, le caractère principalement événementiel des interventions n'a eu peu d'effets concrets sur les processus d'aménagement des espaces publics. Cette expérience peut donc être qualifiée d'événementielle plutôt que participative. Elle a permis de faire vivre des espaces publics et, à la SAMOA, de tirer des conséquences sur les contraintes et exigences d'un urbanisme participatif.

Plus globalement dans le contexte métropolitain délibératif<sup>65</sup>, l'expérience Green Island a permis à la SAMOA d'identifier ses propres enjeux : impliquer de façon opérationnelle les habitants avec l'objectif de produire des effets concrets sur les aménagements. L'élaboration de sa doctrine s'est accompagné d'un discours critique sur les dispositifs existants de participation déployés sur le reste de la ville jugés trop procéduraux. En tâchant de déployer sa propre méthode, la SAMOA a lancé la démarche "Île de Nantes Expérimentations".

### 6.2.3. Ile de Nantes Experimentations - Ilotopia

Ilotopia (un axe de "Île de Nantes Expérimentations") est une démarche qui s'est déployée dans le quartier à République-Les-Ponts. Ce quartier de l'ouest de l'île de Nantes est représentatif des tissus faubouriens autrefois habité par les ouvriers des anciens chantiers navals. Jusqu'à l'urbanisation des années 1970 c'est le seul quartier habité de l'île. Ce quartier concentre une forte proportion d'habitants en situation de fragilité et aux revenus modestes. Le tissu faubourien y est dégradé et les logements y sont assez anciens et on y trouve une grande proportion de locataires. L'aménageur avait jusqu'alors peu traité ce faubourg disparate dans ses formes urbaines par manque de leviers dans un contexte où la mutation foncière est

<sup>64</sup> BOC et SAMOA, "Bilan de Green island, série d'entretiens", 2014.

<sup>65</sup> Porté par le Dialogue Citoyen à travers les " Grands Débats", les Conseils citoyens etc.



difficile. Selon Vigne (2019) "la SAMOA voit dans ce quartier un contexte propice à expérimenter une participation de proximité" (Vigne, 2019). L'aménageur cherche à déployer une méthode originale pour développer le « pouvoir d'agir » des habitants afin qu'ils s'approprient le projet de renouvellement urbain et pour construire un « commun ». JLC décrit cette opération comme « une autre expérimentation de co-production de l'espace public ». Pour répondre à ces enjeux, l'agence retenue What Time Is I.T, a développé une méthode originale : l'Assistance à Maîtrise d'Expérimentation. Domiciliée dans un ancien garage transformé en tiers-lieu, l'agence What Time Is I.T a créé le Wattignies Social Club qui est devenu la « base de vie » du projet Ilotopia<sup>66</sup> au cœur du quartier. Menée par l'anthropologue Stéphane Juguet, l'équipe a décliné ce projet en quatre temps. La première étape a été celle du diagnostic. Anthropologues, urbanistes, experts ont analysé les caractéristiques des populations présentes dans le quartier et identifié des profils sociologiques. Ce travail a été complété par une période dite de rencontres « hors les murs ». L'objectif était d'entrer en contact avec les habitants en engageant la discussion sur l'évolution du faubourg à la sortie des écoles et dans la rue, afin de les informer sur le projet participatif d'aménagement des espaces publics. Cette approche a provoqué des débats dans l'espace public permettant de sonder des imaginaires, des envies, mais aussi de recueillir les inquiétudes et les idées, pouvant nourrir des propositions de projet. Un troisième temps dédié à l'animation d'ateliers de co-construction avec les habitants a permis de définir les aménagements des espaces publics les plus appropriés qui pourraient être testés avant un choix définitif d'aménagement. Des chantiers participatifs et des actions de prototypage ont ainsi vu le jour à la suite des idées énoncées par les résidents. Plusieurs propositions ont été concrétisées sous la forme de prototypes pour proposer une préfiguration urbaine temporaire. Ainsi, à partir de trois idées jugées « les plus remarquables », trois chantiers ont été retenus par les habitants. Toute la méthode était conçue autour de la notion de prototypage pour "faire la charnière entre participation habitante et projet d'aménagement selon l'enchaînement théorique suivant : communautés > imaginaires > identités > prototypages > aménagements" (Vigne, 2019).

Les limites et ambiguïtés de la méthode ont été pointées dans un travail de thèse (Vigne, 2019). Elles portaient essentiellement sur une critique de la méthode de concertation du prestataire qui laissait peu de place à la parole habitante et qui n'a pas débouché comme escompté à une réelle dynamique habitante. Par ailleurs, alors que les attentes de l'aménageur portaient sur le fait d'aborder avec les habitants les espaces publics y compris le "dur" (stationnement, gestion du budget), l'intervention de What Time is IT a plutôt orienté le travail sur des dimensions "soft" de l'aménagement des espaces publics, à savoir la programmation, l'animation, l'équipement par divers objets et outils dans l'espace public. Pour Vigne (2019) cela tient pour partie à la vision du prestataire vis à vis des espaces publics qui les considère comme "des plateaux techniques" comme dans la culture ou l'événementiel. Les prototypes ont souvent été considérés comme une fin en soi alors que l'objectif était de nourrir la co-construction d'un programme urbanistique avec les habitants.

Dans un entretien, JLC revient sur les limites de cet exercice participatif qui sont selon lui d'un autre ordre : "Ilotopia a été très intéressant dans la dynamique sociale que cela a créé mais, pour autant, cela butte sur une réalité, celle de l'aménagement public car cela ne tient pas dans la durée. Quand on va livrer les sites tels qu'ils ont été imaginés avec les habitants, ils ne seront plus là. C'est trop long. C'est une vraie limite".

Concrètement, cette démarche "d'Assistance à Maîtrise d'Expérimentation" (A.M.E) a débouché sur trois chantiers citoyens qui se sont ouverts sur la rue Biesse, l'axe historique du faubourg : le chantier participatif du Square Biesse ; le marquage urbain sur la Rue Biesse et le bus « play » mobile et sa terrasse modulable sur la Place Wattignies. Autour de cette terrasse, devenue un espace de rencontres, différentes activités ont émergé comme un bar à jus, une aire de jeux pour les petits, des repas partagés ou encore une salle de classe à ciel ouvert pour donner des cours aux migrants... Cette succession d'animations a réactivé la rue Biesse et a contribué à modifier l'ambiance de la place Wattignies. Ces chantiers ont abouti à des prototypages d'usage plutôt qu'à des prototypages d'espaces. En revanche, ils ont contribué à animer le quartier, à développer du lien de voisinage et à lui donner une image de marque autour d'une "identité faubourg".

---

<sup>66</sup> <http://www.ilotopia.fr/>



Certains aménagements temporaires vont devenir définitifs. Parmi eux, l'habillage des façades. Des commerçants se sont prêtés au jeu et ont eux-mêmes pris l'initiative de peindre leurs façades dans le code couleur proposé. La paysagiste Jacqueline Osty et l'urbaniste Claire Shorter, à la direction de l'équipe en charge de la conception des aménagements définitifs, ont ainsi reçu les résultats de ces expérimentations. Elles devront les prendre en compte mais leur traduction "dans le dur" reste pour l'instant incertaine et soumise à un nouvel atelier citoyen "pour concevoir collectivement le futur aménagement de la place"<sup>67</sup>.



Aménagements temporaires de la place Wattignies en 2018  
Source : Samoa

<sup>67</sup> <https://www.iledenantes.com/atelier-citoyen-wattignies/>







Signalétique Rue Biesse  
Source : Maison Mâj 2020.

L'anthropologue Stéphane Jugué tire de cette expérience un certain nombre de constats<sup>68</sup>: Selon lui, le problème auquel étaient confrontés les habitants concerne le peu de marge de manœuvre pour expérimenter des pratiques et usages dans l'espace public. "L'espace public est devenu très normatif et il faudrait réussir à concilier la sécurité publique tout en ouvrant des espaces de vie plus spontanés afin de faire éclore des initiatives citoyennes"<sup>69</sup>.

Pour la SAMOA, cette expérience est vécue comme un apprentissage *in itinere* vers un urbanisme plus participatif. Elle constitue une expérimentation de plus dans la conduite du projet urbain de l'île de Nantes et dans les outils de gouvernance de la SAMOA.

#### 6.2.4. Fabrique de la ville dialoguée, une ambition métropolitaine

La déclinaison participative du projet de la Samoa s'inscrit, nous l'avons souligné, dans une dynamique plus large portée par la métropole et le politique. Le Pôle Dialogue citoyen, chef d'orchestre et garant de la bonne marche du programme de dialogue, s'est progressivement saisi des questions ayant trait à la fabrique urbaine depuis 2018. Ainsi, en 2018 le Pôle initie le projet des "15 lieux à réinventer" et se positionne sur la question de l'urbanisme participatif et l'urbanisme temporaire. En 2019, un changement de cap est acté par la direction générale des services<sup>70</sup> : la "fabrique de la ville dialoguée"<sup>71</sup> se déploie comme une méthode à suivre pour l'ensemble des services métropolitains concernés par la fabrique urbaine.

<sup>68</sup> <https://www.demainlaville.com/ilotopia-chantier-participatif-utopique-nantes/>

<sup>69</sup> Propos de Stéphane Jugué reportés dans : <https://www.demainlaville.com/ilotopia-chantier-participatif-utopique-nantes/>

<sup>70</sup> En Avril 2019, un séminaire managérial interne aux équipes de Nantes Métropole acte ce changement vers " la fabrique de la ville dialoguée".

<sup>71</sup> En référence au document interne Le carnet de route Fabrique de la ville dialoguée publié en 2019.



En parallèle, des démarches de dialogue sont mises en œuvre sur des documents réglementaires (Plan local d'urbanisme métropolitain, Plan de Déplacement Urbain, Règlement local de publicité métropolitain) et des plans (Plans Paysages Patrimoine). D'autres opérations de dialogue non réglementaires et plus politiques se multiplient à toutes les échelles de la fabrique urbaine, du grand projet urbain (Bas-Chantenay, Bellevue, Doulon Gohard, Petite Hollande Bords de Loire etc.) ; aux places (place Jean V, Saint Félix, Viarme, parvis nord de la gare, Place Ste Elisabeth etc.); en passant par les déplacements (tram de demain, aménagement des voies cyclables, cheminements piétons, etc.) ou les équipements (médiathèque, bassin de stockage des eaux, chaufferie équipements sportifs, mairie de quartier etc.). En tout, ce sont actuellement plus d'une cinquantaine de projets qui font l'objet d'une concertation<sup>72</sup>.

Ce changement de méthode, instillé à l'échelle métropolitaine, augure d'une nouvelle manière d'appréhender la fabrique de la ville : "le dialogue citoyen a vocation à éclairer la décision des élu-es. L'enjeu est d'enrichir l'action publique, adapter et transformer, un projet avec le point de vue citoyen. Présenté en Conseil municipal, le 30 janvier 2015, le rapport Dialogue citoyen & co-construction décrit une volonté de faire autrement la ville de demain en y plaçant la citoyenneté comme marqueur. Il constitue une feuille de route, c'est un point d'étape qui engage toutes les parties prenantes à poursuivre le travail collectivement."<sup>73</sup>. Ainsi, tous les services métropolitains engagés de même que les SEM ou les SPL sont tenus de mettre en œuvre et sur leurs fonds propres, les démarches de Dialogue citoyen. Ils sont soutenus dans cette tâche par l'équipe du Pôle Dialogue Citoyen qui épaula les équipes concernées.

Cette transformation des pratiques marque un nouveau positionnement de la collectivité qui recherche une clarté dans ce qui va être porté au débat, une transparence dans les prises de décisions. Cela montre aussi une reconnaissance progressive de la légitimité citoyenne<sup>74</sup>. Loïc Blondiaux l'annonçait « Pour que la participation soit efficace, il faut qu'elle émane d'une volonté politique. Sans elle, rien n'est possible »<sup>75</sup>. A Nantes, cette volonté est portée par Johanna Rolland et s'incarne dans les modes de faire, dispositifs, protocoles défendus par le Pôle Dialogue Citoyen.

Bien qu'innovante dans ses processus et dans son envergure, la démarche de dialogue citoyen ne se définit pas comme telle. A ce sujet, FF témoigne : " L'innovation à la métropole, c'est un sujet récent. Cela a été introduit par une direction dédiée au développement économique et à l'innovation. L'innovation est donc vue sous l'angle du développement économique, technologie, recherche, soutien aux filières. A la fin du précédent mandat, quand Johanna Rolland a élaboré son programme, elle a dit que l'innovation allait être un de ses marqueurs. Quand on a travaillé le bilan du mandat, on a montré que l'innovation est pensée à plein d'endroits et qu'il n'y avait pas de stratégie systémique dans cette collectivité. Pour autant ce n'est pas avec un laboratoire de l'innovation que l'on allait tout régler. D'où l'idée du bilan et qu'à partir du prix « capitale européenne de l'innovation 2019 » on travaille à une feuille de route partagée. On voit bien que la dynamique pour soutenir les acteurs de la recherche, l'économie sociale et solidaire, le développement économique ce n'est pas la même chose donc vouloir tout enfermer dans un service, ça ne serait pas forcément idéal".

Alors que le sujet ou marqueur innovation est intégré de façon transversale en interne et à travers divers objectifs politiques, la méthode du dialogue citoyen devient un fil rouge du premier mandat de Johanna Rolland. C'est même cette manière de faire qui, paradoxalement, permet à la métropole d'obtenir le prix "capitale européenne de l'innovation". A l'occasion d'un entretien, MM revient sur la genèse de ce prix. " Il y avait eu une tentative d'accéder à ce prix en 2014 qui avait échoué, on a réécrit la candidature en sortant du tout développement économique car dans ce jeu des city lab ou du soutien aux start up etc. on est un tout petit poucet à l'échelle européenne. On a réécrit la candidature en poussant la carte du tout collectif et du dialogue citoyen car, là-dessus, on est bien structuré (on a défendu des process, porté les Grands débats etc.). On a mis l'accent sur cela dans la candidature : il fallait valoriser des territoires en mettant l'accent sur l'implication citoyenne, l'implication des citoyens dans la gouvernance, la créativité

<sup>72</sup> <https://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr/>

<sup>73</sup> <https://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr/pages/les-publications-du-dialogue-citoyen>

<sup>74</sup> Voir : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02535612/document>

<sup>75</sup> Propos recueillis par Claire Legros pour Le Monde. Publié le 30 mars 2017



citoyenne pour répondre aux défis du développement durable. L'innovation ça ne peut plus être que la tech et le développement économique, il faut que cela intègre les changements sociétaux".

Le fait que la Commission européenne reconnaisse le Dialogue citoyen comme innovant marque donc une étape. Elle signe aussi une forme de reconnaissance institutionnelle dans un processus engagé depuis 2014 mais qui s'inscrit dans une histoire plus vaste. Comme le souligne FF dans un entretien : " Après un mandat de dynamique politique initiée par Johanna Rolland, on commence à être au début d'un nouveau cycle, il va y avoir un renouvellement des acteurs, des manières de faire y compris de l'innovation. Mais tout ça n'est pas encore structuré, structurant. On a une profusion de choses de nouveaux acteurs non identifiés. Il y a des prémisses de choses à observer. Je pense à la culture. Il y a beaucoup de gens qui se disent nostalgiques mais il y a des choses intéressantes qui émergent. Dans la manière de concevoir la ville aussi, il y a des choses différentes, des façons d'intégrer du végétal on est encore à l'énoncé et pas dans la mise en œuvre".

Alors que la méthode de dialogue infuse le territoire métropolitain et tente d'associer aux dispositifs de concertation, une pluralité de points de vue citoyens, on observe une montée en puissance des contestations. Dans le sillage de la ZAD de Notre Dame des Landes, des contres projets s'initient, des oppositions se font jour. Elles dénoncent tour à tour une trop grande densification de la ville, la bétonisation, la touristification, la gentrification de la ville etc.

Ce mouvement polymorphe engage une re-politisation des enjeux urbains sous une autre forme que celle engagée dans les années 1990 et mobilise de nouveaux acteurs "off" également parties prenantes de la fabrique urbaine. Comment prendre en compte et apaiser les tensions qui naissent autour de ces projets ? La question est posée au Pôle dialogue citoyen qui doit "tenir dans le jeu" ces acteurs et les associer à l'exercice délibératif. L'hypothèse que nous posons est celle d'une amorce vers un régime urbain de la transformation. Cette transformation repose sur des dynamiques ascendantes (bottom-up), un cadre politique et institutionnel qui porte une attention à ces dynamiques et une transformation du régime de gouvernance métropolitain. Cette transformation repose sur la nécessaire transformation du récit urbain nantais porté par une nouvelle génération d'acteurs.

#### **A retenir ! Lignée de la ville participative : entre exploration et transformation ?**

La SAMOA a eu, pendant 20 ans, une carte blanche sur l'innovation dans la fabrique urbaine. Aujourd'hui, le sujet déborde largement cet aménageur et le projet urbain de l'île de Nantes. Le sujet "innovation" est vu comme étant transversal, il est plutôt question "innovation par et pour les citoyens" selon la ligne portée par Nantes Métropole. Après avoir cherché à appliquer par le menu les préceptes des villes créatives (en créant notamment le cluster Quartier de la Création), la métropole se tourne vers de nouvelles méthodes plus participatives avec le Dialogue Citoyen.

De son côté, la SAMOA propose, avec les exemples décrits dans ce chapitre, sa propre stratégie d'urbanisme participatif, elle se réclame d'une autre manière de faire et s'émancipe des règles et process dictés par la métropole. Par ailleurs, elle déploie en parallèle un autre projet innovant de type City lab : le "Quartier démonstrateur". Ainsi, à travers ces projets et outils, la SAMOA couvre un champ important des types d'expérimentations possibles dans la fabrique urbaine.

L'étude de cas sur l'île de Nantes est assez symptomatique d'une transformation de régime de la fabrique urbaine innovante. Deux régimes (celui de l'exploitation et de la transformation) semblent aujourd'hui cohabiter avec leurs méthodes, leurs parties prenantes et des valeurs qui sont plutôt antinomiques. On observe une métropolisation des enjeux liés à l'innovation et une montée en puissance de collectifs citoyens qui prennent part au débat. La méthode nantaise semble "entrer en transition". Le nouveau mandat municipal et l'alliance de fait avec les écologistes seront décisifs dans cette transformation des modes de faire.



### 6.3. Bibliographie de la monographie nantaise

- Ambrosino C., Gangloff E., Morteau H. (2020) De la friche à la ville ou l'art de permacultiver les innovations urbaines : un jeu à la nantaise ? Actes du CIST 2020, en ligne : <https://cist2020.sciencesconf.org/319228/document>
- Ambrosino, C., Guillon, V., Sagot-Duvaurox, D., 2016. « Genius loci reloaded, The creative renaissance of Nantes and Saint Etienne », in Long, P., Morthed, ND., *Tourism and the Creative Industries*, 8, Londres : Routledge, p. 116-133. [Routledge] [halshs-01396835]
- Arnstein, S.R. (1969), "A Ladder of Citizen Participation", *Journal of the American Planning Association*, 35 (4): 216–224, [doi:10.1080/01944366908977225](https://doi.org/10.1080/01944366908977225),
- Bacqué Marie-Hélène et Yves Sintomer (dir.), Amélie Flamand et Héloïse Nez (coll.). 2010. *La démocratie participative inachevée : genèse, adaptations et diffusions*, Paris/Gap: Adels/YvesMichel.
- Bacqué Marie-Hélène, Maurice Blanc, Pierre Hamel et Yves Sintomer (dir.). 2006. « Ville, action citoyenne et débat public », dossier d'Espaces et Sociétés, n° 123.
- Barbe Frédéric, « La « zone à défendre » de Notre-Dame-des-Landes ou l'habiter comme politique », *Noroi* [En ligne], 238-239 | 2016, <http://journals.openedition.org/noroi/5898>
- Blaise Jean, Viard Jean, 2015, "Remettre le poireau à l'endroit", *Entretiens avec Stéphane Paoli*, Editions de l'Aube, Collection l'urgence de comprendre.
- Blondiaux Loïc (2004) « Prendre au sérieux l'idéal délibératif, un programme de recherche », *Revue suisse de science politique*, n°4
- Blondiaux Loïc (2007) « La démocratie participative, sous conditions et malgré tout: Un plaidoyer paradoxal en faveur de l'innovation démocratique ». *Mouvements*, 50(2), 118-129.
- Blondiaux, L. (2001). *Démocratie locale et participation citoyenne : la promesse et le piège*. *Mouvements*, 5(5), 44-51. <https://doi.org/10.3917/mouv.018.0044>
- Bonnin, Jean-Louis, Olivier Caro, et Lisa Pignot. « Le « quartier de la création » : un cluster en émergence ». *L'Observatoire, la revue des politiques culturelles*, no36 (1 janvier 2017): 63-68. <https://doi.org/10.3917/lobs.036.0063>
- Caro Olivier, 2012, « Nantes, le Grand Mix », in Terrin J-J, *La ville des Créateurs*, Editions Parenthèse, Popsu, pp. 135-157
- Chaudoir P. (2007) « La ville événementielle : temps de l'éphémère et espace festif », *Géocarrefour*, n° 82(3). [En ligne]. Disponible sur : <https://geocarrefour.revues.org/2301>
- Chemetoff, Alexandre, et Marcel Freydefont. « Les possibilités d'un « dépaysement » ». *L'Observatoire*, no47 (28 février 2017): 40-43
- Chemetoff, Alexandre. *Le plan-guide de l'île de Nantes: agence Alexandre Chemetoff & associés*. Paris: Archibooks + Sautereau, 2010.
- Chesnel Kevin, Devisme Laurent (2020) "La ville en mode « démonstrateur urbain » : learning from Nantes City Lab" *Riurba 2020/Numéro 9* URL : <http://www.riurba.review/Revue/la-ville-en-mode-demonstrateur-92/>
- Cloutour, Paul (2016), *Mon voyage dans les institutions nantaises, 1989-2014*, 184 p.
- Collectif Puma, 2019, *Carrière Misery, destruction de la ville sauvage*, Editions: A la Criée
- Courcoult, Jean-Luc, et Quentin Faucompré. *La visite du sultan des Indes sur son éléphant à voyager dans le temps*. Nantes: Éd. MeMo, 2006
- Courcoult, Jean-Luc, et Quentin Faucompré. *La visite du sultan des Indes sur son éléphant à voyager dans le temps*. Nantes: Éd. MeMo, 2006
- Courcoult, Jean-Luc. *Royal de luxe: 1993-2001*. Arles (Bouches-du-Rhône): Actes Sud, 2001.
- Cournoyer-Gendron Maude, Trudelle Catherine, Devisme Laurent, « Un nouveau stade pour Nantes ? Une production de sens mise à l'épreuve dans une fabrique conflictuelle de la ville », *L'Espace Politique* [Online], 37 | 2019-1, <http://journals.openedition.org/espacepolitique/6054>
- Delarozière, François, Bover, Jordi, et Emmanuel Bourgeau Darrault, David. *La machine spectacle*. Arles: Actes sud, 2013.
- Devisme Laurent (dir), 2009, *Nantes, petite et grande fabrique urbaine*, Editions : Parenthèses, Collection la ville en train de se faire.
- Devisme Laurent, 2007. "Gouverner par les instruments. Première approche : les épreuves urbanistiques du plan-guide", *Popsu*, <http://www.popsu.archi.fr/sites/default/files/nodes/document/830/files/les-instruments-plan-guide.pdf>



Devisme Laurent, 2016. « Les formes technico-politiques de la stratégie métropolitaine : l'exemple de la métropole nantaise » in G. Novarina, D. Lebras et al, Métropoles en construction, Berger-Levrault, pp 243-256.

Devisme, Laurent. « Figures urbanistiques en régime prospectif. Pour une critique des pouvoirs de l'évocation ». Journal of Urban Research, n°Special issue 7 (13 juillet 2015)

Devisme, Laurent. « La théâtralité contre l'urbanité ? », Place Publique, n°48 (novembre 2014): 60.

Devisme, Laurent. «Figures urbanistiques en régime prospectif. Pour une critique des pouvoirs de l'évocation». Journal of Urban Research, n°Special issue 7 (13 juillet 2015)

Dossal, Philippe (2015), « Réenchanteur de ville, Jean Blaise », Ed. HD ateliers Henry Dougiers, 122 p.

Emin S., Sagot-Duvaurox D. (2012), «Forms of cooperation in the heart of a creative cluster, The example of the Alstom Hall in Nantes (France) », Communication réalisée dans le cadre des 7ème journées de la Proximité, Montréal, Canada, 21-23 mai 2012

Epstein R, Maisetti N. (2016). « Gouverner par les labels. Le label Métropole french tech », rapport de recherche pour le PUCA

Fache J. (2012), « La métropole nantaise est-elle résiliente ? » in Hamdouch A, DepretM-H., Tanguy C, (dir.), Mondialisation et résilience des territoires. Trajectoires, dynamiques d'acteurs et expériences, Québec, Presses Universitaires du Québec, pp. 41-58

Fijalkow Yankel, Fleury François, Nègre Valérie (dir.), Les Cahiers de la recherche architecturale urbaine et paysagère, 1 | 2018, « Innover ? » [En ligne] <http://journals.openedition.org/craup/279>

Florida, Richard L. The Rise of the Creative Class: Revisited. 10. Anniversary ed., And expanded. New York, NY: Basic Books, 2012.

Freydefont, Marcel, «Machine en jeu sur un théâtre urbain à Nantes». Revue AS -Actualité de la scénographie, juin 2010..

Fromonot F., 2012, « Manière de classer l'urbanisme », Criticat,no 8, p. 41-61.

Gangloff, Emmanuelle ( 2017). Quand la scénographie devient urbaine : Nantes comme observatoire des fonctions du scénographe dans la fabrique de la ville, thèse de doctorat urbanisme, Angers, Université d'Angers.

Gangloff, Emmanuelle. «La scénographie urbaine, émergence d'une fonction», L'observatoire,n°47 (Hiver 2016): 48-52

Garat, I. Pottier, P., Guineberteau, T., Jousseau, V., Madoré, F., 2005, Nantes, de la belle endormie au nouvel eden de l'ouest, Paris, Anthropos/Economica, Coll " Villes", 53 p.

Gravari-Barbas, Maria. Aménager la ville par la culture et le tourisme. Ville-aménagement. Paris: Moniteur, 2013.

Guidet Thierry, Blaise Jean , Luneau Michel, et Michaud Yves . « Estuaire 2007 : esbroufe ou coup de génie ?» Ile de Nantes : une ville se construit sous nos yeux, Place Publique, n°4 (2007) <http://revue-placepublique.fr/Sommaires/Sommaires/Articles/estuaire07.html>.

Guiu, Claire, et Zoé Wambergue. «« Voyage à Nantes » : l'art pour déployer l'urbanité ?» Géographie et cultures, no84 (1 décembre 2012): 141-44.

Jarry, Lucas (2015) Le citoyen dans le projet urbain : Nantes, figure d'exemple, mémoire de master Architecture, aménagement de l'espace, ENSAN, Nantes. En ligne : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01284595/document>

Lascoumes P, Le Galès P. (2005). Gouverner par les instruments, Paris, Les Presses de Sciences Po

Jarry, Lucas (2015) Le citoyen dans le projet urbain : Nantes, figure d'exemple, mémoire de master Architecture, aménagement de l'espace, ENSAN, Nantes

Lecoq Matthias , « Le droit à la ville : un concept émancipateur ? », Métropolitiques, 16 décembre 2019. <https://metropolitiques.eu/Le-droit-a-la-ville-un-concept-emancipateur.html>

Leenhardt, Pierre, et Jordi Bover. Il était une fois Cargo 92: Royal de Luxe, Mano Negra, Philippe Decouflé, Philippe Genty sur la route de Christophe Colomb. Arles: Actes Sud, 2013. Lehmann, Hans-Thies. Postdramatic Theatre. Routledge, 2006

Lefebvre, H. 1967. « Le droit à la ville », L'Homme et la société, n° 6, p. 29-35.

Lescop, Laurent. «Nantes, le développement par la culture : la construction de l'image d'une ville». Dessau, 2010. <http://www.keris-studio.fr/blog/?p=933>

Masbounji Ariella, 2010, La ville est une figure libre. Laurent Théry, Grand Prix de l'urbanisme, Paris, Editions Parenthèses

Masbounji, Ariella. Estuaire Nantes-Saint Nazaire : écométropole, mode d'emploi. Projet Urbain. Le Moniteur, 2012.



Matthey, Laurent. «Urbanisme fictionnel: l'action urbaine à l'heure de la société du spectacle». Consulté le 4 juin 2014. <http://www.metropolitiques.eu/Urbanisme-fictionnel-l-action.html>

Matthey, Laurent. *Building up stories: sur l'action urbanistique à l'heure de la société du spectacle* intégré. Genève: A-Type, 2014.

Molho, Jérémie, Morteau Hélène, 2016, *Du Cluster à la Scène : Glissement sémantique dans le cas nantais*, Revue de l'observatoire des politiques culturelles, no 47, pp. 57-61.

Molho, Jérémie, Morteau Hélène., 2019. « Le cluster culturel à l'épreuve du territoire : du concept à l'instrument d'action publique », in EMIN S., SCHIEB-BIENFAIT N, *Scènes artistiques, Clusters et Villes créatives*, PUR

Mommaas, Hans. «Cultural clusters and the post-industrial city: towards the remapping of urban cultural policy». *Urban studies*41, no3 (2004): 507–532.

Monin, Eric. «Ambiances et dispositifs éphémères en milieu urbain: une analyse critique de projets d'aménagement temporaires réalisés en France au XVIIIe et au XXe siècles». Ecole polytechnique de l'Université de Nantes, 2001

Morteau, Hélène, 2016, *Dynamiques des clusters culturels métropolitains, une perspective évolutionniste. Analyse comparée de Québec (Quartier St Roch), Barcelone (22@) et Nantes (Quartier de la Création)*, thèse de doctorat, Aménagement de l'espace, urbanisme, Angers, Université d'Angers. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-01397012/document>

Morteau, Hélène., 2019. « Repenser la dynamique des clusters culturels métropolitains : une perspective évolutionniste », in EMIN S., SCHIEB-BIENFAIT N. *Scènes artistiques, Clusters et Villes créatives*, PUR.

Nez Héloïse. 2010. *Les savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif: regards croisés sur les expériences de Paris et Cordoue*, thèse de doctorat en sociologie, Université Paris 8/ Universidad Autónoma de Barcelona

Patillon Christophe. *La CGTU en Loire-Inférieure de 1922 à 1935*. In: *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*. Tome 102, numéro 3, 1995. *La CGT en Bretagne : Un centenaire, sous la direction de Claude Geslin*. pp. 91-113. [https://www.persee.fr/doc/abpo\\_0399-0826\\_1995\\_num\\_102\\_3\\_3831](https://www.persee.fr/doc/abpo_0399-0826_1995_num_102_3_3831)

Pinson Gilles, 2009, *Gouverner la ville par projet, Urbanisme et gouvernance des villes européennes*, Parsi, Les Presses Sciences-Po

Pourchasse, P. (2014). *Bernard Michon, Le port de Nantes au XVIII<sup>e</sup> siècle. Construction d'une aire portuaire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, 400 p., ISBN 978-2-7535-1391-4. *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 4(4-5), 179-180. <https://doi.org/10.3917/rhmc.614.0179>

Pradel, Benjamin. « Mettre en scène et mettre en intrigue : un urbanisme festif des espaces publics ». *Géocarrefour* Vol. 82, no3 (1 juillet 2007): 123-30

Pradel, Benjamin. *Rendez-vous en ville ! Urbanisme temporaire et urbanité événementielle : les nouveaux rythmes collectifs*. Paris Est, 2010 <http://www.theses.fr/2010PEST112>

Rataud Sandra, Fenet Francine, (2018), « La prospective ouverte et délibérative à l'échelle de métropole nantaise », *Horizons Publics*. <https://www.horizonspublics.fr/vie-citoyenne/la-prospective-ouverte-et-deliberative-lechelle-de-la-metropole-nantaise>

Sagot-Duvauroux D. (dir.), 2016, «Culture et créativité : les nouvelles scènes», in *L'Observatoire, Revue des Politiques culturelles*, n°47, Hiver 2016.

Sagot-Duvauroux, D., (2010), *La scène artistique nantaise, levier de son développement économique*, in "Nantes, la belle éveillée, le pari de la culture", Edition Editions de l'Attribut, 95-107 <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00456982>

Sagot-Duvauroux, Dominique. « Comment mesurer la valeur vaporeuse de la culture ? » *Place publique*, n°27 (mai 2011): 49-52.

Terrade Annaëlle, 2020. *Nantes, fabrication d'une ville en commun : échelles et influences des mises en participation de projets urbains nantais*. Mémoire de master, Architecture, aménagement de l'espace. <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02535612/document>

Terrin, Jean-Jacques (dir), 2012, *La ville des créateurs*, Editions : Parenthèses, Collection la ville en train de se faire.

*Une chambre en ville*, film de Jacques Demy

Vigne, Margaux, 2019. *Occuper les lieux – Occuper les habitants. Ethnographie de deux expérimentations institutionnelles*. Bruxelles, Nantes, thèse de doctorat, Architecture, aménagement de l'espace, Université de Nantes.

Vivant, Elsa. *Qu'est-ce que la ville créative ? Paris* : Presses universitaires de France, 2009



## Sites internet

<http://polau.org/ressources/academie-de-lurbanisme-culture/>  
[http://www.archives.nantes.fr/PAGES/EDUCATIF\\_NEW2/expositions/expo\\_reconstruction\\_panneaux.pdf](http://www.archives.nantes.fr/PAGES/EDUCATIF_NEW2/expositions/expo_reconstruction_panneaux.pdf)  
[http://www.archives.nantes.fr/PAGES/EXPO/EXPO/la-reconstruction/publi\\_journee\\_patrimoine.pdf](http://www.archives.nantes.fr/PAGES/EXPO/EXPO/la-reconstruction/publi_journee_patrimoine.pdf)  
<http://www.mavilledemain.fr/articles/115-l-abc-d-ere-les-premiers-mots-du-debat.html>  
<http://www.popsu.archi.fr/sites/default/files/nodes/document/830/files/les-instruments-plan-guide.pdf>  
<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01284595/document>  
<https://plum.nantesmetropole.fr/home/la-metropole/carte-didentite/un-peu-dhistoire.html>  
[https://www.auran.org/sites/default/files/publications/essentiels/essentiels2020sept\\_Nantes\\_Metropole.pdf](https://www.auran.org/sites/default/files/publications/essentiels/essentiels2020sept_Nantes_Metropole.pdf)  
<https://www.horizonspublics.fr/vie-citoyenne/la-participation-citoyenne-pour-la-transition-ecologique-changement-de-cap-ou>  
<https://www.horizonspublics.fr/vie-citoyenne/la-prospective-ouverte-et-deliberative-lechelle-de-la-metropole-nantaise>  
<https://www.mediacites.fr/interview/nantes/2020/01/09/alexandre-chemetoff-sur-lile-de-nantes-%E2%80%AFpeut-etre-que-quelque-chose-sest-perdu%E2%80%AF/>

## Reuves

Auran, Abcd'ère, les premiers mots du débat, Nantes 2030  
Auran, Les Essentiels de l'AURAN, Nantes Métropole : les chiffres clés du territoire, 2017  
Revue URBANISME n° 407. Hiver 2017. Dossier : Qui gouverne la smart city?  
Revue Place Publique (2012) Repenser Nantes pour 2030, Hors-série  
Le rêve d'une ville, Nantes et le Surréalisme, Ed/ Musée des Beaux-Arts de Nantes, 1994  
Revue Hors les Murs, juin 1998, «Royal de Luxe, Mythologies contemporaines et espaces urbains».  
Estuaire 2007. Nantes: 303, 2007.  
Estuaire 2009, le paysage, l'art et le fleuve. Nantes: 303, 2009.  
Estuaire, le paysage, l'art et le fleuve. Nantes: 303, 2012

## Films

Le rêve d'une ville, film de Jean-Christophe Averty  
Lola, film de Jacques Demy



# MADRID ET L'URBANISME OPEN SOURCE





La Communauté de Madrid, instituée en 1983 avec Madrid pour Capitale, est l'une des dix-sept communautés autonomes de l'Espagne. Dans les années 2000, Madrid a connu une croissance économique et démographique importante. L'économie s'est largement tertiarisée, grâce à l'implantation de sièges sociaux de grandes entreprises espagnoles (Telefónica, Repsol, Iberia) et d'activités spécialisées dans les secteurs financiers, des services et des télécommunications (Observatorio Metropolitano, 2009). La capitale espagnole compte aujourd'hui plus de 3 millions d'habitants intramuros et une aire urbaine de plus de 6,6 millions d'habitants (2019). La Communauté de Madrid est depuis 2018 la première économie espagnole (19,2% du PIB espagnol en 2018 contre 19% pour la Catalogne).

Elle se positionne comme la quatrième place financière européenne, et possède un aéroport, des centres de congrès et d'exposition de dimension internationale. Cette réussite économique s'est effectuée en appliquant des politiques urbaines ambitieuses, à travers le développement de quartiers d'affaires (Madrid Norte), de grands hubs commerciaux et de loisirs, de logements collectifs dans les périphéries du nord et du sud-est de la ville<sup>76</sup>, et la construction de grands projets d'infrastructures comme l'enfouissement du périphérique de Madrid (la M-30) ou la création du réseau de transport « Metrosur » dans le sud de la ville. L'enjeu : attirer les sièges sociaux de grandes entreprises, les cadres supérieures, les « classes créatives » (Florida, 2002) ou « visiteuses ».

Ce modèle de croissance qui a connu une certaine réussite dans les années 90/2000, est entré en crise lors de la crise financière de 2008. D'abord parce que le développement économique de Madrid s'est réalisé au prix d'un accroissement des inégalités sociales, de coupes budgétaires touchant le service public, d'externalisation des services municipaux et de privatisation des « communs » : santé, éducation, espaces publics, environnement, eau, etc. (Observatorio Metropolitano, 2009 ; Masboungi, Petitjean, 2018). Ensuite, parce que la crise économique a exacerbé les inégalités et révélé l'hypertrophie du secteur financier dans les choix stratégiques de planification de la ville. Et lorsque la bulle immobilière a éclaté, les impacts sociaux ont été considérables : précarisation généralisée, expulsions de propriétaires ayant hypothéqué leur bien, chômage, fuite de jeunes cerveaux, abandon sanitaire, etc.

C'est dans ce contexte, qu'a émergé mouvement des Indignés à Madrid, souvent qualifié de « mouvement du 15 mai » (15-M). Né au cœur de la capitale le 15 mai 2011, ce mouvement s'est développé sans répondre à aucun appel émanant des structures politiques « traditionnelles ». Des centaines de milliers d'Espagnols se sont réunis sur La Puerta del Sol<sup>77</sup>, via les réseaux sociaux pour dénoncer les inégalités sociales et la déconnexion croissante entre les élites politiques et administratives, et la société civile. Sans brandir de revendication directe, ces Indignados ont exprimé leur attachement à la démocratie, au droit à la ville (Lefebvre 1968 ; Harvey 2013) et au respect des droits essentiels : « le logement, le travail, la culture, la santé, l'éducation, la participation politique, la liberté de développement personnel et le droit à des produits de première nécessité »<sup>78</sup>. A travers des slogans comme « Democracia real ya ! » ou « No nos representan ! »<sup>79</sup>, l'objectif était aussi de répondre à la crise en changeant de modèle social, urbain et institutionnel. « Il s'agissait de passer d'une responsabilité « passive » où les citoyens ne sont appelés à voter qu'une fois tous les quatre ans à une responsabilité « active » qui convoque l'expression citoyenne sur un nombre croissant de sujets : une revitalisation de la vie démocratique » (Masboungi, Petitjean, 2018). Ce mouvement des Indignés a trouvé un écho favorable au-delà de La Puerta del Sol, dans les assemblées populaires des quartiers périphériques de la capitale espagnole. Ces assemblées ont progressivement initié les madrilènes aux prises de décision collégiales (Nez, 2012) et à des modes d'organisation fondés sur l'autogestion. Elles ont stimulé l'invention de dispositifs juridiques et de formes d'institutions sociales en mesure de préserver des ressources urbaines. En cela, Madrid a renoué avec une tradition du mouvement citoyen, tel que la ville l'avait pratiqué dans les années 1970 (Castells, 2008).

Cette situation politique singulière a eu un effet direct sur le développement, en l'espace de quelques années, d'une trentaine de Laboratorios ciudadanos (Laboratoires citoyens). Ces lieux d'innovation sociale se sont développés dans les espaces et les bâtiments publics vacants de Madrid, que ces espaces appartiennent à l'État, à la région ou à la ville de Madrid, ou qu'ils soient situés dans les quartiers centraux

<sup>76</sup> Dans les années 2000, environ 500 000 habitations étaient construites annuellement.

<sup>77</sup> Place centrale de Madrid.

<sup>78</sup> Extrait du Manifeste du mouvement ¡Democracia Real Ya !, à l'origine des premières manifestations du 15 mai.

<sup>79</sup> « Démocratie réelle maintenant ! » ; « Ils ne nous représentent pas ! ».



(Lavapiés, Latina, Retiro) ou périphériques de la ville (Vallecas, Usera, Carrabanchel). Ils sont apparus sans stratégie de planification de la ville, dans les interstices de la ville laissés vacants par le marché ou les pouvoirs publics. Ils sont davantage issus de l'élan spontané de citoyens ordinaires, de collectifs d'architectes-urbanistes et d'artistes, œuvrant dans les domaines de l'urbanisme tactique, de l'art collaboratif, de la culture numérique ou de l'écologie urbaine. L'acteur public est par conséquent étranger au processus de création des laboratoires citoyens. Ils sont apparus en dehors des stratégies de planification de la ville et des diverses « injonctions à innover ». A l'origine, le terme « d'innovation », est d'ailleurs totalement absent du champ sémantique des laboratoires citoyens. Ce n'est que récemment que certaines Institutions, experts et chercheurs (Tato et Vallejo, 2012 ; Acero Caballero et al., 2014 ; Corsín, 2014 ; Besson, 2018), analysent les laboratoires citoyens sous le prisme de l'innovation urbaine. En quelques années, les laboratoires citoyens sont devenus des lieux des lieux d'inventivité sociale, culturelle et citoyenne. Ils constituent aujourd'hui des lieux d'expérimentation d'un urbanisme « de código abierto » – open source – (Tato et Vallejo 2012), et d'une réflexion collective autour des « communs urbains » (Festa 2016 ; Castro-Coma et Martí-Costa 2015).

Ils défendent l'idée d'un urbanisme open source à travers la coproduction des espaces publics et des infrastructures urbaines, la participation citoyenne et une action écologique, sociale et culturelle ancrée dans la vie des quartiers. L'enjeu est de faire la ville in situ, avec les ressources sociales et culturelles des quartiers, plutôt que penser à la place d'habitants et de collectifs d'ores et déjà présents et organisés. A travers cet urbanisme « tactique », « participatif », « collaboratif » ou « temporaire », il s'agit aussi de critiquer une méthode de planification urbaine verticale, déterminée et statique, qui s'est révélée incapable de réguler le marché immobilier, avec comme des conséquences dramatiques comme la production de nombreux « cadavres immobiliers »<sup>80</sup> sur le territoire madrilène (Ramirez-Cobo, 2016). Face à un modèle d'urbanisme hiérarchique, linéaire et top-down de la fabrique urbaine, fondé sur une culture des résultats, les Laboratoires citoyens se construisent en défendant une logique spontanée et informelle de la fabrique urbaine. Face à la rigidité des interventions urbaines planifiées, ceux-ci encouragent des propositions alternatives marquées par la démocratie citoyenne, l'auto-organisation, les réseaux, l'interaction et le conflit.

Si les laboratoires citoyens sont critiques vis-à-vis d'un urbanisme institutionnel et planificateur, ils ne se positionnent pas pour autant comme des espaces « anti-systèmes ». A cet égard, ils se différencient des squats madrilènes développés dans les années 2000 (Aguilera, 2015). Dès l'origine, les initiateurs des laboratoires citoyens souhaitent s'inscrire dans un cadre légal et réglementaire, grâce à la signature de conventions de gestion et d'animation temporaire d'espaces publics vacants entre les collectifs et la puissance publique (ville, agglomération ou État)<sup>81</sup>. Leur objectif premier est de trouver des solutions alternatives et pragmatiques à une situation de crise sociale, économique et institutionnelle majeure. Dès lors, les laboratoires citoyens se nourrissent de l'incapacité des politiques urbaines à trouver des solutions face à la crise, pour imaginer la création d'infrastructures et des services urbains de proximité par d'autres moyens. Cette nouvelle ingénierie de la fabrique urbaine, tend aujourd'hui à être reconnue voir institutionnalisée par les Institutions publiques madrilènes et Étatiques.

Si les expériences d'urbanisme tactique et transitoire se multiplient aujourd'hui en Europe, le mouvement des laboratoires citoyens reste singulier, de par son caractère pionnier, ascendant et autogéré, mais aussi au regard de la longévité et du nombre de laboratoires madrilènes. Il semble donc essentiel de mieux saisir les ressorts profonds de ce mouvement, avant de mieux comprendre leur développement, leur

---

<sup>80</sup> Voir à cet égard la plateforme en ligne Cadáveres Inmobiliarios : <http://cadaveresinmobiliarios.org/>). Cadáveres Inmobiliarios recense les projets urbains dont la phase de construction est lancée puis arrêtée sans que le projet ne soit achevé.

<sup>81</sup> Évoquons notamment les conventions suivantes : "Autorización de ocupación con carácter gratuito y provisional" (Esta es una Plaza) ; "Autorización de uso temporal y gratuito" (Campo de la Cebada) ; « Convenio de colaboración para la realización de actividades culturales" (La Tabacalera). Au sein de ces conventions, sont énoncées un ensemble de règles : durée d'occupation des espaces (entre 2 et 5 ans en moyenne) ; les collectifs et associations responsables et accrédités pour percevoir des subventions, contracter une assurance de responsabilité civile ou déposer des projets ; les activités autorisées ou interdites ; les horaires d'ouverture ; les instances compétentes pour délibérer et valider la programmation des lieux ; etc.

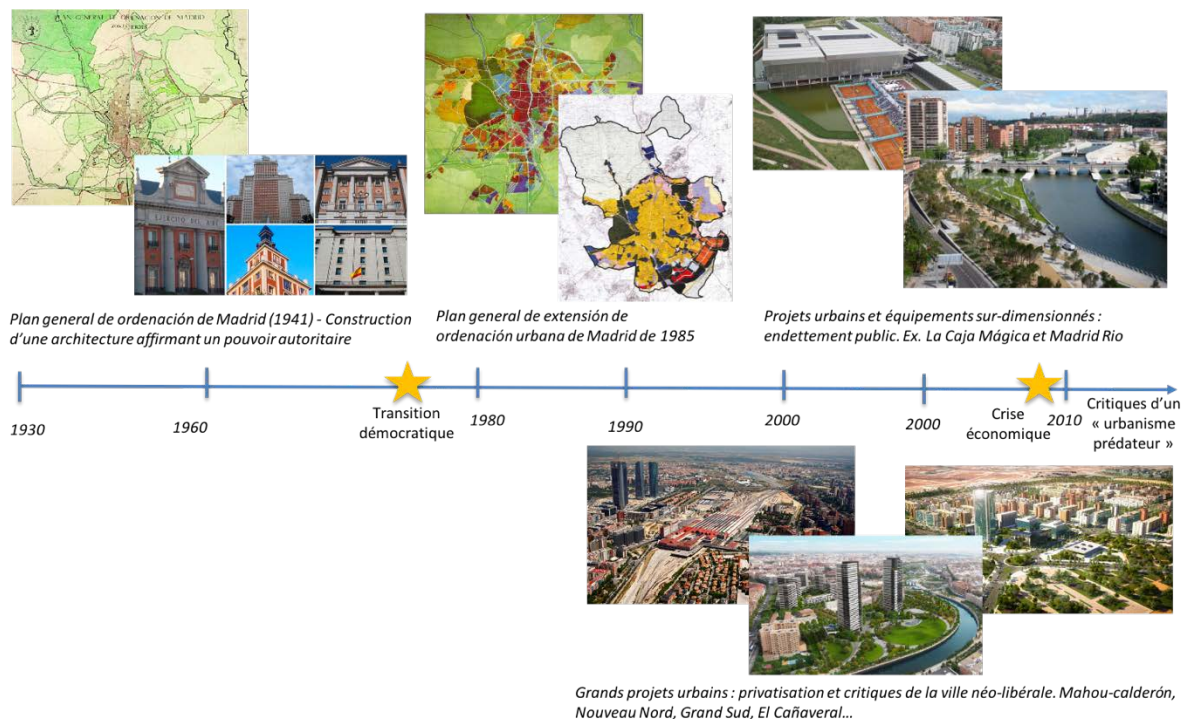


ingénierie et leurs modes de gestion et leurs premiers effets sur le régime de gouvernance et de production urbaine madrilène.

## 7. LES RESSORTS CULTURELS ET TERRITORIAUX DES LABORATOIRES CITOYENS

Les Laboratoires citoyens n'ont pas émergé ex nihilo. Ils sont le fruit d'une longue histoire, qui s'est structurée pendant la deuxième moitié du 20<sup>ème</sup> siècle. Cette histoire s'est construite autour d'un double mouvement : d'un côté la montée en puissance d'un « urbanisme prédateur » (1), et de l'autre le développement d'une culture de la coopération et de l'autogestion (2). Si ces deux mouvements semblent opposés, ils sont en réalité inséparables pour comprendre l'émergence et le développement des laboratoires citoyens.

### 7.1. La montée en puissance d'un urbanisme « prédateur »



La montée en puissance d'un urbanisme « prédateur »

Source : Raphaël Besson

Au début du 20<sup>ème</sup> siècle, Madrid est une ville à l'esprit provincial. Mais elle cherche rapidement à affirmer son statut de capitale (la capitalidad), en engageant de grands travaux, à l'image de la construction de la grande avenue centrale (la Gran Vía), de la création de la Cité universitaire à la fin des années 1920, du développement des réseaux de transports (plan des liaisons ferroviaires), de l'aménagement régional du Grand Madrid et le développement de projets d'extension de la capitale vers le nord (Fernández Agueda, 2018).

Suite à la chute du gouvernement de la IIe République espagnole (1931-1939) et à la fin de la guerre civile espagnole, le régime franquiste souhaite affirmer l'idée d'un Grand Madrid et d'une « capitale impériale ». Le Régime se lance dans la construction de grands monuments qui affirment un pouvoir autoritaire (Bessière, 2008). Évoquons notamment la création du Ministère de l'Armée de l'air en 1942, le



développement d'un arc de triomphe à la gloire du Caudillo (le général Franco) ou la construction de la basilique du Valle de los Caídos<sup>82</sup>, inaugurée en 1959.

Suite à la dictature franquiste, un « plan general de extensión de ordenación urbana » est approuvé en 1985. Ce plan va jouer un rôle important afin d'organiser et d'encadrer le développement urbain. Cependant, le plan de 1985 est rapidement révisé. En 1997, la nouvelle municipalité issue du Partido Popular (le PP, le Parti conservateur) décide de revoir le plan et de jeter les bases d'une vision libérale et dérégulée de l'aménagement. Dans le « Plan General de Ordenación Urbana de Madrid » (le PGOUM-97), l'ensemble du foncier est déclaré constructible, y compris sur les territoires protégés de la « ceinture verte ». Un régime de la « compensation » se met en place qui permet aux opérateurs privés de décider en toute autonomie de leurs « plans partiels d'exécution », en échange du financement d'équipements et d'infrastructures publiques (Masboungi, Petitjean, 2018).

De nombreuses critiques vont être adressées au PGOUM-97, en raison de la mise en place d'un processus de « privatisation du foncier » et « d'exploitation économique du sol » (Capel Saez, 2013). Le foncier est réservé à de « grandes opérations structurantes », à l'image de la construction du périphérique (M-30), de l'expansion urbaine autour du M 40 ou de la mise en valeur des berges du Manzanares dans le cadre du projet pharaonique « Madrid Rio »<sup>83</sup>. Le Plan favorise des dynamiques d'urbanisation massive (Ramirez Cobo, 2016), à l'image des PAUs (Programa de Actuación Urbanística), de très grandes opérations urbaines conduites dans le nord-est et le sud-est du territoire madrilène, censées répondre à la crise du logement et au déséquilibre du territoire. Madrid est également témoin de la construction d'infrastructures et d'équipements de grande envergure et souvent surdimensionnés. On pense au Centro de Convenciones de la Castellana, ou à la Caja Mágica, le centre de tennis de Madrid construit lors de la candidature de la ville aux Jeux Olympiques de 2016. Le coût prévisionnel du bâtiment a été multiplié par trois, pour au final atteindre près de 300 millions d'euros, et participer à l'endettement public de la ville. D'autres chantiers d'envergure vont être développés comme le projet « Nouveau Nord » de la gare de Chamartín, l'extension urbaine d'environ 6000 hectares au sud-est de la capitale et les grandes opérations « Mahou-calderón » et « El Cañaveral ». Des projets souvent disproportionnés et inachevés, en raison notamment de la crise financière de 2008.

La dérégulation du territoire et l'investissement non contrôlé du secteur privé fait le lit de la bulle immobilière, qui éclate lors de la crise économique. La crise exacerbe les limites du Plan Général : l'insuffisance de vision stratégique, la logique sectorielle et fonctionnaliste, l'absence de démarches participatives, la rigidité et l'incapacité du Plan à s'adapter à la crise socioéconomique. Face à l'émergence d'un « paysage lunaire » hérité de la bulle immobilière, le système de planification descendant est vivement critiqué et de nombreuses voix apparaissent pour défendre l'idée d'un urbanisme plus horizontal et participatif. Outre un défaut de vision politique, les normes et les règlements du Plan Général révisé s'avèrent incapables de répondre à la diversité des situations de projet et de réguler l'instabilité du marché immobilier post-crise.

Face à l'incapacité du Plan à répondre à la crise financière, de nombreux débats vont être organisés par des penseurs et des praticiens de l'urbain, à l'image de la plate-forme de recherche Piensa Madrid (Cantis et Jaque, 2009) ou du Club de Debate Urbano. Ces conférences vont être l'occasion de critiquer la période de dérégulation dont la Ville continue de payer les coûts, ainsi que les méthodes et les finalités d'un urbanisme « prédateur ». Ces discussions vont jeter les bases d'un urbanisme davantage connecté aux usages, aux ressources locales et aux besoins des habitants. L'enjeu est de faire la ville avec l'existant, de reconstruire la ville sur elle-même, plutôt que de promouvoir une politique d'extension urbaine non contrôlée. L'une des origines de l'urbanisme open source défendu par les laboratoires citoyens, est par conséquent à trouver dans cette critique du modèle néo-libéral de la fabrique madrilène, promue dans les années 90/2000.

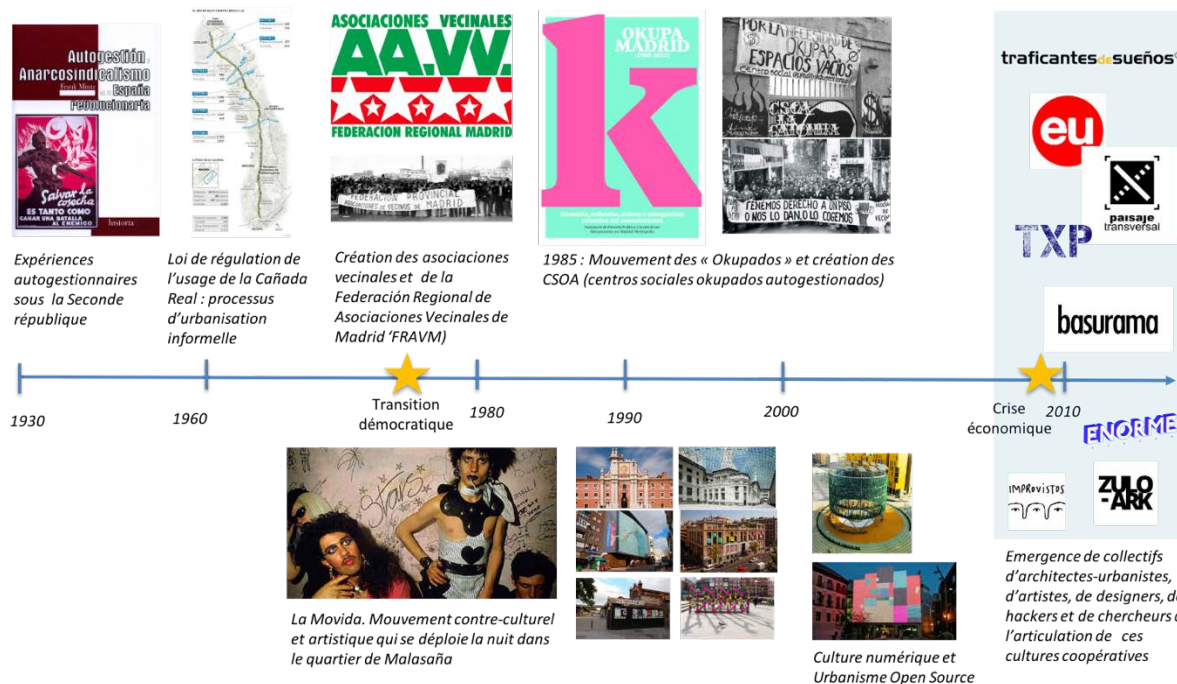
---

<sup>82</sup> Monument religieux situé à moins de 50 km au nord-ouest de Madrid, où sont enterrés près de trente-cinq mille combattants de la guerre civile espagnole (nationalistes et républicains).

<sup>83</sup> Décidé en 2003, le chantier de Madrid Rio va durer plus de huit ans. Ce projet a permis l'enfouissement d'une partie de la M-30 le long du Manzanares et la création d'un parc d'une centaine d'hectares.



## 7.2. L'ancrage d'une culture de la coopération et de l'autogestion



L'ancrage d'une culture de la coopération et de l'autogestion  
Raphaël Besson

### 7.2.1. Les mouvements citoyens madrilènes

Pendant la Seconde République, l'Espagne connaît une révolution sociale importante qui se traduit par la collectivisation de très larges secteurs de l'industrie, des services et de l'agriculture (Goldbronn et Mintz, 2000). Le mouvement anarchiste est alors très influent et la classe ouvrière s'organise autour de la Confédération nationale du travail (CNT, anarcho-syndicaliste) et de l'Union générale des travailleurs (UGT, socialiste). L'Andalousie et la Catalogne apparaissent comme des régions pilotes du mouvement. Barcelone crée des centres culturels (les « athénées populaires »), ouvre gratuitement les bibliothèques et les théâtres, et décide d'un certain nombre de mesures sociales radicales (légalisation de l'avortement, droit des femmes, etc.). Si Barcelone apparaît comme l'épicentre du mouvement anarchiste, Madrid développe également de nombreuses expériences autogestionnaires, comme le développement d'entreprises collectives et autogérées ou la création d'Institutions libre d'enseignement (« la Institución Libre de Enseñanza ») (Montero, J., Javier, G., 2009). Pendant la guerre civile, Madrid résiste aux attaques franquistes, au cri du célèbre No pasaran (« ils ne passeront pas »).

En sommeil pendant la période franquiste, la culture autogestionnaire madrilène va réapparaître lors de la transition démocratique, avec le mouvement des associations de quartier (Castells, 2008). Au milieu des années 1970, des luttes urbaines, culturelles et politiques s'engagent à Madrid. Ces luttes vont donner naissance au mouvement des asociaciones vecinales, qui vont rassembler plusieurs centaines de milliers de citoyens. Ces asociaciones vecinales vont se regrouper dans la puissante Fédération des associations de quartier de la Région de Madrid (la FRAVM<sup>84</sup>). La Fédération va comprendre plusieurs centaines de milliers de citoyens, et s'ériger progressivement en un contre-pouvoir institutionnel.

Autogérées par les habitants des quartiers, les asociaciones vecinales vont devenir de véritables « écoles de la citoyenneté » (Pérez et Sanchez, 2009). Elles vont avoir des répercussions importantes dans la vie sociale, culturelle et économique des madrilènes. Elles participent au développement du mouvement des « Okupas » et contribuent à la création des Centros sociales okupados autogestionados (CSOA) dans les

<sup>84</sup> Federación Regional de Asociaciones Vecinales de Madrid.



années 1980. Ces Centres sociaux se réclament de l'article 48 de la Constitution Espagnole, qui veut que « chaque espagnol ait le droit de disposer d'un logement digne ». Ils vont progressivement se développer et s'organiser, en créant par exemple une plateforme Internet intitulée « *Okupa tu también* » (« squatte toi aussi »). Cette plateforme, <http://www.okupatutambien.net/>, recense l'ensemble des squats militants de la ville, ainsi que les actualités et les publications du réseau (Lecoq, 2017).

### **7.2.2. Les mouvements artistiques et culturels**

Parallèlement à la création des associations de quartier, Madrid voit émerger une série de manifestations culturelles et artistiques, qui vont avoir aussi une influence dans la conception des laboratoires citoyens. A commencer par la Movidá, un mouvement artistique underground qui s'épanouit dans les années 1980 dans le quartier de Malasaña. La Movidá s'inscrit dans le contexte de la transition démocratique, et s'exprime à travers des groupes culturels contestataires, influencés par la new wave britannique et le mouvement punk. Ces groupes vont investir différents lieux et espaces publics, souvent illégalement, pour organiser des concerts, des festivals, des performances ou encore projeter des films. Ce mouvement contre culturel s'épanouit tout particulièrement la nuit, en réaction aux restrictions de la période franquiste.

### **7.2.3. La création de nouveaux équipements culturels ancrés dans la vie des quartiers**

Dans les années 2000, la ville de Madrid va s'inspirer de l'état d'esprit de la Movidá pour concevoir des équipements culturels davantage ouverts et ancrés dans la vie des quartiers. La ville participe au développement de Matadero, de la Casa Encendida, de Conde Duque, de CentroCentro, d'Intermediae ou encore du Medialab Prado. Ces équipements ont en commun de sortir d'une vision diffusionniste de la culture, pour s'intéresser aux habitants et aux espaces de la vie quotidienne. L'enjeu consiste moins à bâtir de grands équipements solennels, où l'œuvre et les artistes sont érigés en figures sacrées, qu'à créer des espaces culturels dédiés à la vie sociale et ouverts à la Cité. Au sein de ces nouveaux espaces culturels, on tente des rapprochements entre les cultures écrites, numériques et techniques et une variété de connaissances, qu'elles soient académiques, tacites, pratiques, expertes ou profanes. On cherche à créer de véritables lieux de vie et de mixité en s'ouvrant à de nouvelles fonctions et à une diversité acteurs : associations, artisans, citoyens, entrepreneurs, designers et autres innovateurs en tout genre. A côté des espaces culturels proprement dits (espaces d'exposition, bibliothèques, librairies, galeries, etc.), apparaissent des espaces dédiés au prototypage (avec la création de Fab Labs), au coworking, à l'innovation par les usages, à la détente et aux loisirs (cafétérias, lieux de restauration, jardins pour enfants, etc.).

Ces nouveaux espaces culturels madrilènes cherchent à « faire avec » les habitants, pour produire un art collaboratif et ouvert aux sciences, aux technologies numériques et à la vie sociale des quartiers de Madrid. Ils tentent d'ouvrir un dialogue entre les Institutions culturelles madrilènes et les initiatives citoyennes, grâce à l'animation de débats sur le sens social et politique de l'art, le développement d'ateliers et de programmes permettant d'incuber et d'accompagner des projets collaboratifs, interdisciplinaires et sociaux. Ils essayent de réduire la distance entre les producteurs de contenu culturel et les récepteurs, les visiteurs et les spectateurs.

### **7.2.4. El Plan estratégico cultural de Madrid (PECAM)**

Pour accompagner le déploiement de ces nouveaux équipements culturels, la ville de Madrid met en place à partir de 2010, un plan stratégique de développement culturel, le PECAM (Plan estratégico cultural de Madrid). Ce Plan est co-écrit avec les acteurs culturels et la société civile. Il valorise tout particulièrement les nouvelles formes d'actions culturelles inscrites dans l'espace public et développées spontanément par des collectifs de citoyens et d'artistes, des acteurs non experts des politiques culturelles. Il fait des laboratoires citoyens comme le Campo de la Cebada, le Patio Maravillas ou la Tabacalera, les fers de lance de nouvelles formes possibles d'expression des politiques culturelles.

Le PECAM souhaite favoriser le développement d'actions artistiques et culturelles « hors les murs », qui se déploient au-delà des espaces culturels et sociaux spécialisés (Charrieras, 2010). Il promeut les actions culturelles qui tentent de dépasser les frontières entre les arts (musique, littérature, arts visuels, ...) et qui



ancrent l'art dans la vie quotidienne. Des actions culturelles qui s'envisagent dans des lieux non spécialisés, dans une culture du quotidien et de l'espace public. Le PECAM soutient par conséquent les actions culturelles, les performances et les festivals qui s'inscrivent dans une diversité de lieux et de territoires, à l'image des événements annuels comme la Calbacada de los Reyes, les fêtes patronales de San Isidro ou le festival Veranos de la Villa (Masboungi, Petitjean, 2018). Ce dernier festival s'appuie chaque année sur un travail minutieux d'identification d'espaces urbains, susceptibles d'accueillir des scènes improvisées, des concerts, des performances ou des conférences.

### 7.2.5. L'émergence de collectifs tiers

Ces mouvements sociaux et culturels madrilènes vont constituer un terreau intellectuel, social et créatif propice à l'émergence d'une nouvelle génération d'architectes, d'urbanistes, d'artistes et de designers. Cette nouvelle génération tente de renouveler les modalités théoriques et pratiques de la fabrique culturelle et urbaine, en favorisant les coopérations multiples entre les professionnels de l'urbain, les acteurs culturels, les associations et les habitants.

Ces « géo-artistes » (Gwiazdzinski, 2016) vont se positionner autour d'un urbanisme open source qui s'appuie sur quatre grands principes : la transdisciplinarité, l'écologie, la participation citoyenne et le développement d'outils artistiques et numériques, afin que tout un chacun ait accès au « code source » de la fabrique culturelle et urbaine (Markopoulou 2014).

Ce vivier de collectifs d'architectes-urbanistes et d'artistes est principalement issu de l'École technique supérieure d'architecture de Madrid de l'université polytechnique (UPM). Il se développe dès les années 1990, avec la constitution du premier collectif Recetas Urbanas, créé en 1996 (Mary, 2017). Par la suite, on assiste à la création de nombreux collectifs comme Boamistura, Basurama, Pez Estudio, Todo por la Praxis, Paisaje Transversal, Studio Enorme, Zuloark ou, plus récemment, les jeunes architectes d'Improvisados. Ces collectifs jettent les bases d'un nouvel urbanisme fondé sur la coproduction urbaine et l'intégration systématique des dimensions artistiques et culturelles. Le prototypage, l'expérimentation, l'économie et l'écologie des moyens sont des dimensions tout aussi essentielles dans la philosophie de ces collectifs. Ces intermédiaires extra-artistiques prennent « le territoire et l'espace public comme scène » (Lizé, Naudier, Roueff, 2010 ; Gwiazdzinski, 2016). Ils facilitent les liens entre les artistes et les territoires investis, et créent des coopérations multiples entre des acteurs culturels, associatifs, institutionnels, sociaux ou éducatifs. Ils se définissent comme des acteurs tiers, un positionnement qui n'est pas sans rappeler les figures intermédiaires du marginal sécant de Michel Crozier, du maître ignorant de Jacques Rancière, du gatekeeper d'Elisabeth Currid ou du middleground<sup>85</sup> de Patrick Cohendet (Crozier, 1977 ; Rancière, 1987 ; Currid, 2007 ; Cohendet et al. 2009).

Les laboratoires citoyens sont issus de cette histoire madrilène, faite autant d'un urbanisme « prédateur », que d'une culture de l'autogestion et d'un urbanisme open source. Il n'existe donc pas un facteur qui expliquerait l'émergence des laboratoires citoyens, mais bien une diversité d'éléments qui se sont agrégés dans l'espace et dans le temps. Les Laboratoires citoyens ne sont pas des objets « hors sol ». Leur développement s'inscrit dans une lignée d'expériences successives.

## 8. LA LIGNEE DES LABORATOIRES CITOYENS

---

Si les Laboratoires citoyens sont encadrés dans une histoire urbaine commune, c'est bien la crise économique de 2008 et l'explosion de la bulle immobilière qui vont jouer un rôle de déclencheur. Les laboratoires citoyens émergent face à l'incapacité des Institutions publiques, à trouver des solutions face à une crise financière, économique, sociale et politique. A partir de la crise de 2008, Madrid rentre dans un « urbanisme d'austérité », qui se caractérise par un arrêt brutal de projets urbains et d'investissement

---

<sup>85</sup> Pour Cohendet, Grandadam et Simon (2011) le middleground se compose de communautés et de collectifs créatifs, qui permettent de faire le lien entre les deux niveaux créatifs d'un territoire, l'underground et l'upperground. Il assure ainsi « l'enrichissement de la créativité des organisations par la créativité artistique informelle. Ce processus d'échanges permanents bâti sur des relations formelles et informelles amène la ville à devenir de plus en plus créative ».



immobilier. La confiance des madrilènes envers les institutions se rompt progressivement, et l'on voit apparaître à partir de 2011 une série de mouvements comme celui de la Juventud Sin Futuro (jeunesse sans futur) ou du 15-M (les Indignés). Ces mouvements sont particulièrement critiques vis-à-vis du système électoral représentatif et de la logique bipartite qui oppose le PP (Parti Populaire) et le PSOE (Parti Socialiste Ouvrier Espagnol). Le mouvement du 15-M prend rapidement de l'ampleur et se développe grâce à un système d'organisations horizontales, où chaque membre devient acteur. En 2011, face à un chômage galopant et un système politique perçu comme corrompu, des manifestants occupent pendant des mois la Puerta del Sol au cœur de Madrid. Ils dénoncent les ravages d'un capitalisme « sauvage » et militent pour la réforme de la loi électorale, pour une éducation publique de qualité et l'avènement de diverses réformes sociales et économiques. Ce mouvement des indignados s'étend rapidement à d'autres villes, en Espagne et à l'étranger et donnera naissance quelques mois plus tard, à la création d'un nouveau parti politique Podemos.

La crise économique laisse aussi en jachère une quantité importante d'espaces et de bâtiments publics, dont la vocation était d'accueillir de grands équipements publics et commerciaux. Ces espaces vacants vont être progressivement réappropriés par différents collectifs d'architectes-urbanistes, d'artistes et de citoyens. Ce mouvement ascendant va donner naissance aux Laboratorios ciudadanos, qui émergent dans les espaces en creux de la ville.

A partir de 2009, Madrid se mue en un foyer d'expérimentation urbaine et citoyenne. Les modes de production et de gestion des laboratoires citoyens se structurent progressivement à travers un maillage de laboratoires citoyens. En ce sens, il n'existe pas une expérience unique à l'origine des laboratoires citoyens, mais bien une « suite d'expériences » (Sigrist, 2001), qui par étapes successives, vont co-construire une innovation urbaine susceptible d'infléchir le régime dominant de production urbaine. Trois grandes périodes peuvent être distinguées dans le développement des laboratoires citoyens :

- Le temps de l'émergence (2009-2011).
- Le temps de la maturation (2011-2015).
- Le temps de l'institutionnalisation (de 2015 à nos jours).

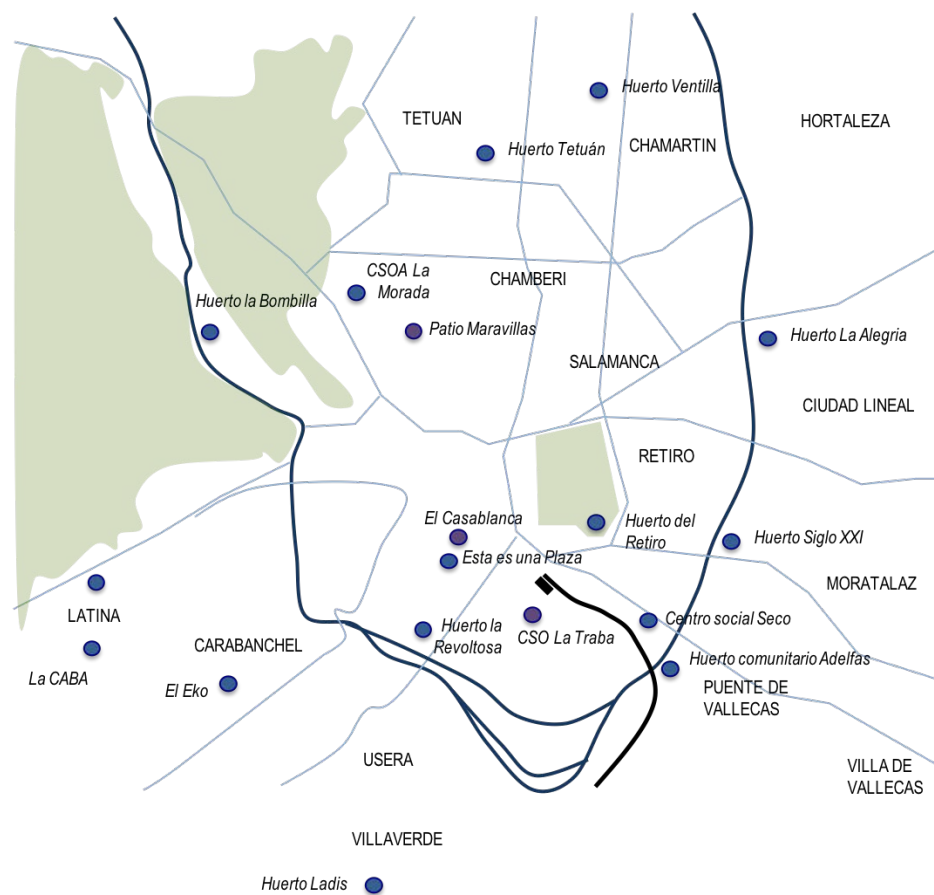
A travers ces trois périodes, on assiste à l'émergence progressive d'un réseau de laboratoires citoyens. Chaque laboratoire nouvellement créé va bénéficier de l'expérience, des méthodes, des ressources et des savoir-faire des précédents laboratoires. Ce processus nous est décrit par Jon Aguirre Such fondateur de Paisaje Transversal : « Dès le début, on s'est retrouvé avec d'autres collectifs pour commencer le projet du Campo de la Cebada. Notre premier pas a été d'ouvrir le projet aux habitants, par le biais de l'association de voisins, mais aussi en ouvrant nos assemblées à tous. A partir de là, on était tous dans le même bateau avec nos différentes compétences. L'assemblée est devenue le centre du processus et le centre des prises de décision ».

Les laboratoires madrilènes s'érigent progressivement en de véritables communautés d'apprentissage et de pratique. Ils vont ainsi se retrouver au service d'une cause, d'un but commun (Mary, 2017), autour d'une réflexion sur une autre manière de penser et de faire la ville, dans ses dimensions politique, sensible, sociale ou encore esthétique. Ces réflexions et ces expérimentations vont se sédimenter pour créer un « en-commun » (Nicolas-Le Strat, 2016), sur une nouvelle fabrique urbaine centrée sur la co-production et l'auto-gestion d'équipements et d'espaces publics.





## 8.1. Le temps de l'émergence (2009-2011)



Les Laboratoires citoyens madrilènes 2009-2011. Le temps de l'émergence  
Source : Raphaël Besson

L'émergence des premiers laboratoires citoyens est légèrement antérieure au mouvement du 15M. Ils apparaissent à travers la création de centres sociaux autogérés de nouvelle génération, davantage enclins à dialoguer avec les institutions publiques (a). Ils se développent également avec l'apparition des premiers jardins partagés et la création d'un réseau de jardins communautaires, « La red de huertos urbanos » (b).

### 8.1.1. Les Centres sociaux autogérés de seconde génération

Dans les années 1980, le mouvement « *Okupas* » va contribuer à la création des Centros sociales okupados autogestionados (CSOA). Avec la crise économique de 2008 et le mouvement naissant des Indignés, ces centres sociaux et culturels autogérés vont trouver un nouveau souffle. De centres sociaux vont se créer et d'autres vont se développer en s'éloignant du mouvement « squat » et d'un discours anti-système. C'est le cas notamment des centres sociaux comme La CABA (Casa Autogestionada del Barrio del Aluche), le CSO La Traba, le Centro social Seco, El Eko, le CSOA La Morada, El Casablanca ou El Patio Maravillas. Ces centres sociaux de seconde génération, revendiquent un droit à l'occupation et la gestion des espaces et des bâtiments vacants. Mais ils s'engagent dans un véritable dialogue avec la ville. Ils sont ordonnés, les ateliers sont insonorisés et les espaces sont régulièrement rénovés. Ils établissent des conventions et des règles formelles de gestion, de concertation et de délibération. Ils sont investis par l'ensemble des habitants des quartiers. Des professeurs y donnent des cours gratuitement, des avocats prodiguent des conseils juridiques relatifs au droit du travail, au droit au logement, aux droits des étrangers, aux droits des femmes. Ces centres sociaux cherchent à être des lieux ouverts et inclusifs. Ils souhaitent participer à la création d'une nouvelle vie de quartier, sur fond d'intégration sociale, d'action culturelles et de participations citoyennes.



## 8.1.2. Les jardins urbains partagés

Le premier jardin communautaire apparaît à Madrid en 2006 dans un espace public délaissé de la Plaza de Corcubion du quartier de El Pilar. Une association de voisins assure l'autogestion de ce jardin partagé. Cette première expérience connaît rapidement un réel succès auprès des habitants et joue un rôle significatif dans l'amélioration de la qualité de vie du quartier. Ce jardin semble « donner quelque chose de plus que des légumes » (Gómez Nieto, 2015). Cette expérimentation réussie va rapidement donner naissance à d'autres jardins partagés à Madrid, à l'image du jardin communautaire du Retiro créé en 2011. Ces potagers se créent dans les nombreux espaces en friche de Madrid. Ils servent de support à l'expérimentation d'une agriculture urbaine écologique et au développement de nouveaux espaces de sociabilité, de convivialité et d'apprentissage. Aujourd'hui, il existe à Madrid plus de 300 jardins partagés co-gérés par des collectifs, des associations de voisins et la ville de Madrid. Le développement de ces expérimentations va donner naissance en 2010 à la création d'un réseau de jardins communautaires, la « Red de Huertos Urbanos de Madrid ». Porté par la FRAVM, ce réseau va permettre à une quarantaine de jardins partagés de coordonner leur action et de bénéficier d'un accompagnement juridique, économique et organisationnel.

### 8.1.2.1. Esta es una Plaza, de la gestation ...

Un jardin communautaire jouit aujourd'hui d'une importante notoriété. Il se nomme « Esta es una Plaza » (« Ceci est une place »). Il a été créé en 2009 par un groupe d'une quinzaine d'étudiants en architecture, en art et en biologie, accompagné par de jeunes professionnels et des habitants. Leur préoccupation commune pour la réutilisation d'espaces publics délaissés incite ces étudiants à engager des actions collectives de réhabilitation d'espaces urbains abandonnés.

« Esta es una Plaza » se situe sur un terrain abandonné depuis une trentaine d'années dans le quartier de Lavapiés. Pendant trente ans, la mairie a laissé ce terrain en jachère, en se déchargeant de son obligation d'entretien et de conservation de l'espace. En décembre 2008, un atelier intitulé « Montaje de acciones urbanas » est organisé par le groupe d'étudiants, la Casa Encendida et les collectifs « Urbanacción » (Madrid) et « Esterni » (Milan). Il réunit des architectes, des urbanistes, des associations, des habitants du quartier et des enfants.

Cette opération permet de transformer l'espace vacant en un espace public ouvert aux habitants de Lavapiés, grâce à une intervention rapide, collective et frugale (en dehors de l'achat de quelques matériaux, le coût économique induit est quasiment nul). En une semaine, les matériaux furent commandés, les espaces nettoyés et les ateliers créés, afin de construire un jardin potager, un espace dédié au sport (camp de foot, de pétanque et de badminton), un marché (avec troc et banque de temps), une aire de jeux pour enfants (bac à sable, balançoires), un espace de troc (échange de temps et d'objets : livres, jouets pour enfants...) et un théâtre en plein air. Des sentiers de déambulation sont créés, des arbres et des végétaux divers sont plantés, afin de transformer cette friche en un véritable parc urbain. Les mobiliers urbains sont conçus de manière artisanale, avec la création de structures démontables et recyclables.

### 8.1.2.2. ... à son amplification

A la suite de l'atelier, différents collectifs d'architectes décident de poursuivre l'expérimentation, et d'élaborer un projet intitulé : « Proyecto experimental para el cuidado y la autogestión vecinal del solar de la calle Doctor Fourquet número 24 ». Ils écrivent une convention de gestion temporaire de l'espace, qu'ils soumettent à la mairie. Le 23 décembre 2009, ils obtiennent par des services d'urbanisme de la ville de Madrid, la signature d'une autorisation d'occupation temporaire d'une partie de la friche (« Autorización de Ocupación con carácter gratuito y provisional »). La gestion de l'espace est concédée à l'association « Esta es una Plaza » pour une durée maximale de cinq ans. Un modèle d'autogestion est alors mis en place, afin que chaque citoyen contribue librement au fonctionnement du lieu, tout en bénéficiant en retour des infrastructures et des activités socio-culturelles. Ainsi, l'association a-t-elle mis en place sur son blog un protocole, permettant à n'importe quelle personne ou collectif de proposer une activité ou de bénéficier de l'usage du lieu. L'association se réunit périodiquement chaque premier et troisième samedi de chaque mois. Chaque membre de l'association a une clé, qu'il peut prêter pour des activités ponctuelles.

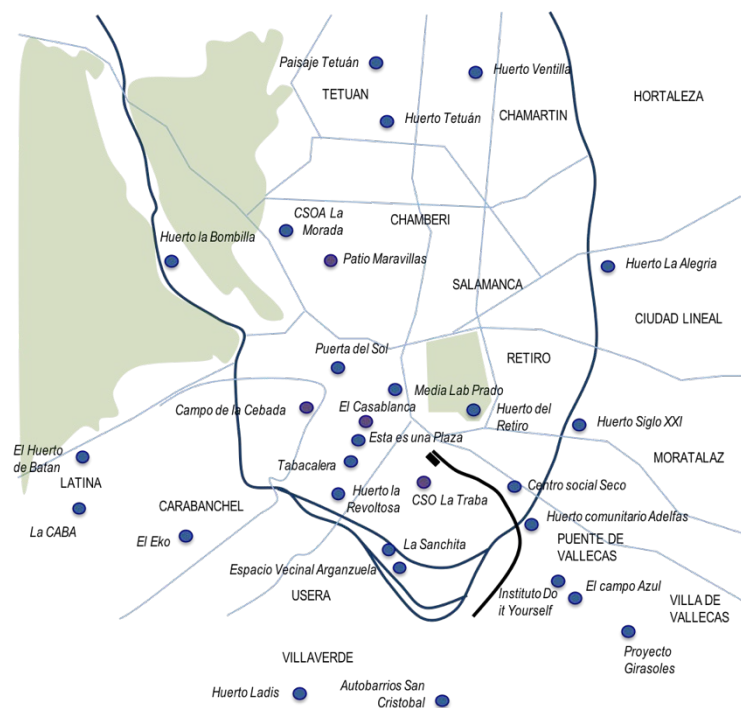


Aujourd'hui, Esta es una plaza existe toujours. Les autorisations d'occupation temporaire de l'espace ont été systématiquement renouvelées. À la fois jardin public, potager, forum de rencontre et d'échange de savoirs, Esta es una plaza s'est converti en un laboratoire pionnier de de coproduction et d'autogestion des espaces publics par les habitants.



Image 10. Esta es una Plaza. D'un espace en friche à la création d'un jardin communautaire

## 8.2. Le temps de la maturation (2011-2015)



Les Laboratoires citoyens madrilènes 2011-2015. Le temps de la maturation  
Source : Raphaël Besson

L'expérience des centres sociaux autogérés et des jardins partagés va permettre d'ériger les premiers fondements des laboratoires citoyens. Mais ce n'est qu'à partir de 2011 que des initiatives de plus grande ampleur vont émerger avec les expériences d'appropriation citoyenne de La Puerta del Sol, du Campo de la Cebada, de La Tabacalera et de l'Espacio Vecinal Arganzuela. Ces initiatives vont permettre d'expérimenter et d'éprouver une nouvelle ingénierie de la fabrique et de la gestion urbaine. Elles inaugurent un renouvellement des modes d'expression et de contestation citoyenne, en faisant de l'appropriation et de la co-gestion des espaces publics, un support de réinvention de l'action politique et de la fabrique urbaine.



### 8.2.1. La Puerta del Sol

La manifestation du 15M est organisée grâce aux réseaux sociaux Twitter et Facebook, et à une multitude de plateformes citoyennes. Le message est simple : « Toma la Calle 15.5.11 » (« descends dans la rue 15.5.11 »). Du 15 mai au 12 juin 2011, la Puerta del Sol devient une petite ville autogérée, régie par un gouvernement horizontal (Fernández, 2011). On y trouve tous les équipements et services (alimentation, infirmerie, infrastructures, service juridique, garderie), une assemblée et divers comités, à l'image d'un comité de respect en charge de la vie commune et du nettoyage de la place. L'appropriation de la Place est mixte avec la présence d'étudiants, de collectifs, de personnes âgées, de touristes, de badauds et de SDF. L'espace est divisé fonctionnellement avec l'installation d'une assemblée, d'un campement, d'une bibliothèque, d'une garderie, d'une infirmerie et de lieux dédiés aux activités artistiques et culturelles.

Les initiateurs du mouvement du 15M ont toujours revendiqué le caractère légal de l'occupation de La Puerta del Sol. Cette place centrale de Madrid est située sur la Cañada Real, un chemin de transhumance, au sein duquel le campement est autorisé. Le démantèlement du campement de la Puerta del Sol (« l'acampadaSol »), est d'ailleurs décidé par les Indignados eux-mêmes, lors d'une assemblée en juin 2011.

### 8.2.2. Le Campo de la Cebada

Situé au centre de Madrid près de la Plaza Mayor, le Campo de la Cebada se déploie sur un espace de plus de 5500 m<sup>2</sup>. La parcelle est accolée au marché de La Cebada, un marché populaire de La Latina. L'espace du Campo de la Cebada accueillait auparavant une piscine municipale, qui a été démolie en 2009 pour développer un projet urbain intitulé + PUBLICO. Conçu par le cabinet d'architectes Rubio-Arquitectura<sup>86</sup>, le projet prévoyait la destruction de l'ancien marché de la Cebada et de la piscine municipale, afin de construire un grand centre commercial. Mais la crise économique aura raison du projet et laissera la place à un gigantesque terrain vague en plein cœur de Madrid. Cette friche urbaine va provoquer une détérioration progressive des espaces alentours, avec un impact sur les commerces, la vie sociale et l'attractivité du quartier.



Le projet + Publico, un projet de reconversion du marché de la Cebada en un grand centre commercial  
Source : Ramirez-Cobo, 2016

Il faut attendre septembre 2010 et les « nuits blanches » madrilènes pour que l'espace soit réapproprié. A cette occasion, le collectif d'artistes EXYZT propose le projet Isla Ciudad : la construction d'une piscine éphémère, entièrement réalisée en bois. Cette première expérience permet à des collectifs d'artistes et d'habitants de prendre conscience de l'intérêt de se réapproprier cet espace pour inventer de nouveaux usages. Le Campo de la Cebada ne trouve pas son origine dans une logique anti-système et le rejet du projet + PUBLICO. Il s'agit davantage d'imaginer de nouveaux modes de gestion urbaine, permettant de trouver des solutions à des problèmes de dégradation croissante de la place de la Cebada et du manque d'espace et d'équipement public au cœur de Madrid. Sous l'impulsion de collectifs d'architectes comme Basurama, Zuloark et Todo Por la Praxis, la municipalité de Madrid accepte en février 2011 de céder temporairement l'usage du lieu à des associations du quartier, organisées au sein du collectif « la FRAVM »

<sup>86</sup> Ce cabinet d'architectes avait précédemment réalisé des grands projets à Madrid comme la Tour PwC en 2008 ou le grand parc de Madrid-Rio.



(Federación Regional de Asociaciones de Vecinos de Madrid<sup>87</sup>). Une autorisation d'usage temporaire et gratuite (« Autorización de uso temporal y gratuito del inmueble de Titularidad Municipal ») est signée entre la FRAVM et la ville de Madrid (propriétaire public du terrain). L'accord est assorti d'une subvention de 40000 euros et d'une condition autorisant la ville de Madrid à récupérer la gestion du terrain une fois le projet + PUBLICO relancé.

L'espace est définitivement ouvert aux habitants lors de la fête de San Isidro le 15 mai 2011. Depuis, le Campo de la Cebada a connu un développement important de projets, que ce soit dans des domaines sociaux (systèmes d'échange de services), artistiques (street art, ateliers de photographie, de poésie, de théâtre), sportifs (aménagement de terrains de basket et de jeux) ou culturels, avec l'organisation de festivals de musique, de conférences et de cinéma en plein air. Le Campo de la Cebada sert également de support à l'aménagement d'une scène artistique et musicale, de jardins collectifs, de jeux pour enfants et de mobiliers urbains co-construits. Les bancs, les jardinières, les gradins ou les paniers de basket ont tous été fabriqués grâce à l'intervention de collectifs d'architectes-designers (Basurama, Zuloark, TXP), d'étudiants, d'habitants et d'ingénieurs. Ces derniers ont utilisé les outils et licences libres de Fab Labs madrilènes pour construire des mobiliers modulables, entièrement réalisés à partir de matériaux recyclés<sup>88</sup>. Une coupole géodésique a été fabriquée grâce à la collecte de plus de 6000 € sur la plateforme de financement participatif Goteo.org. De très nombreux collectifs se sont progressivement chargés du fonctionnement et de l'animation du Campo de La Cebada. Des jardiniers se sont chargés de la plantation de fruits et légumes de saison, qui, une fois mûrs ont été distribués à des organisations caritatives. Le collectif « La colmena que dice que sí » (une organisation qui met en relation des producteurs locaux avec leur voisinage) est devenu responsable du reste des cultures. Le colectivo C4C se chargeait des projections de films, des expositions d'art, des conférences, etc. Los chavales del basket et Olympus street workout, proposaient des activités sportives et des entraînements sur le terrain de basket installé sur le site. Enfin, les membres de Cantamananas ont organisé les événements musicaux du Campo. Le projet a su se réinventer en continu, grâce à la mise en place d'actions simultanées et décidées collectivement au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Cette réinvention permanente a aussi été rendue possible par la collaboration des nombreux collectifs qui s'y sont succédés et la contribution d'habitants. La coopération s'est organisée à travers l'organisation d'assemblées hebdomadaires tenues chaque lundi. Ces assemblées réunissaient en moyenne une vingtaine de participants appartenant aux différents collectifs du quartier (habitants, commerçants, associations locales, administrations, artistes, acteurs culturels, etc.). Elles prenaient en charge la gestion des affaires courantes et décidaient de la programmation. L'espace et les activités se sont adaptés progressivement en fonction des besoins et des souhaits des usagers. Les prises de décision étaient collectives et actées via l'organisation d'une gouvernance horizontale, « hétérarchique » et tournante entre les différents collectifs (Pascual et al., 2014). Dans cet espace auto-géré, l'ouverture (à partir de 18h en semaine) et la fermeture du Campo de la Cebada était assurée par les membres de des collectifs. Les principes de gouvernance du Campo de la Cebada ont été établis par le collectif Zuloark. Ce collectif a développé des principes d'occupation et de gestion de l'espace en 20 points, qui comprenaient notamment la nécessité de « réhabiliter la ville existante », « d'habiter le conflit », d'instaurer des mécanismes de décision permettant d'inclure le plus grand nombre d'acteurs possible, de considérer la place comme une « infrastructure citoyenne ouverte », ou encore l'importance de favoriser « l'empowerment » des citoyens à travers la création d'une ville « hybride », « open source » et la perspective d'un « Handmade Urbanism » (Ibid.). Les plateformes numériques ont été également joués un rôle important dans la gestion du Campo de la Cebada. Différents sites ont été créés comme El Campo de la Cebada (<http://www.elcampodecebada.org>) et sa page Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/campodecebada/>. Ces sites ont permis la diffusion à tous de la programmation du Campo, de l'agenda d'évènements et d'informations essentielles relatives à l'avancement du projet.

---

<sup>87</sup> Fédération régionale des associations de voisins de Madrid. Par la suite, la FRAVM a délégué la gestion de l'espace à l'association de voisins du centre – La Latina, la AVECLA (Asociación de Vecinos de Centro-La Latina). Les habitants du quartier ont depuis créé une nouvelle entité juridique, l'association culturelle du Campo de la Cebada (Asociación Cultural Campo de Cebada).

<sup>88</sup> Le Campo de la Cebada est à l'origine de la création de nouveaux mobiliers urbains. Les plans de ces mobiliers sont diffusés sous forme de fichiers open source. C'est le cas par exemple des bancs appelés « seat commons », qui ont été dupliqués dans les villes de Huesca (Espagne), Istanbul, et Lind (Autriche).



En quelques années, le Campo de la Cebada est devenu un point repère de la ville de Madrid, extrêmement fréquenté, et investi par des collectifs, des habitants et des touristes. En 2017, l'expérience du Campo de la Cebada s'achève en raison de la reprise du projet urbain. Au final, l'expérience du Campo de la Cebada a permis de faire évoluer le projet urbain initial. Elle a créé une alternative au projet de centre commercial, en défendant l'idée de la construction d'un centre sportif et culturel citoyen, davantage connecté aux besoins des habitats et aux usages développés pendant six ans au sein de cette occupation temporaire (Bever, 2015). Surtout, les habitants de La Latina ont développé « un engagement social inédit pour eux. Et, chez de nombreux jeunes, on a observé une nouvelle attitude : un sentiment de la chose commune et une implication pour construire un lieu public et collectif » (Flavia Totoro, Présidente de l'association Campo de la Cebada).



Le Campo de La Cebada. Un centre de créativité au cœur de Madrid et autogéré par les habitants du quartier de La Latina

Source : Raphaël Besson

### 8.2.3. La Tabacalera

La Tabacalera se déploie dans une ancienne fabrique de tabac située dans le quartier de Lavapiés. Depuis 2003, la gestion du bâtiment est assurée par le Ministère de l'Éducation, de la Culture et des Sports. En 2007, l'État qui est propriétaire de cet ensemble immobilier d'environ 30000 m<sup>2</sup>, imagine la création d'un « Centre National des Arts Visuels » (CNAV). Mais le coût élevé des travaux et la crise économique auront raison du projet. Face à ce bâtiment vacant, les associations culturelles et sociales du quartier vont engager des négociations avec la « Dirección General de Bellas Artes » (la Direction générale des Beaux-Arts) du Ministère pour bénéficier de la gestion temporaire d'une partie du bâtiment. Un accord est rapidement signé avec l'association « Tabacalera de Lavapiés », qui a alors la responsabilité de la programmation sociale et culturelle du lieu et de son autogestion. Cet accord de collaboration est signé le 30 novembre 2011 et conforme à l'article 90 de la loi « 33/2003 de las Administraciones Publicas sobre Autorizaciones especiales de uso sobre bienes afectados o adscritos »<sup>89</sup>.

L'association est également chargée d'assurer l'entretien et la sécurité des espaces et des installations. « Au sein de La Tabacalera, les jeunes, les vieux, les étudiants, les artistes, les professionnels se rencontrent. ... Ici ça fonctionne comme une banque de temps : tu profites du lieu et des activités et, en retour, tu donnes un peu de ton temps pour le fonctionnement. Chacun doit ainsi faire un peu de ménage et s'occuper de l'accueil une ou deux heures par mois, ouvrir la porte et s'assurer que personne n'entre ici

<sup>89</sup> «El ministro titular del departamento o el presidente o director del organismo que tuviese afectados o adscritos bienes del Patrimonio del Estado, podrá autorizar su uso por personas físicas o jurídicas, públicas o privadas para el cumplimiento esporádico o temporal de fines o funciones públicas, previo informe favorable de la Dirección General del Patrimonio del Estado, por cuatro años, prorrogables por igual plazo».



avec de l'alcool ou de la drogue... » (fondateur-membre de La Tabacalera). La réhabilitation du bâtiment est prise en charge par l'association « Rehabilitación y bienestar de la Tabacalera ». Une partie du bâtiment est alors remise en état, afin d'assurer les conditions d'accueil du public. Quant aux dépenses de fonctionnement du lieu, elles sont à la charge du Ministère, qui aura la possibilité de récupérer l'usage du bâtiment dès que les travaux du Centre National des Arts Visuels auront repris.

Depuis son ouverture officielle au public en 2010, La Tabacalera connaît un certain succès. Elle accueille des débats, des conférences et diverses permanences dont une de soutien juridique aux migrants, chômeurs, sans domicile et personnes en risques d'exclusion. La Tabacalera a co-produit un nombre important de projets culturels avec les collectifs et les habitants du quartier de Lavapiés. C'est le cas d'expositions comme « Fábulas problemáticas » ou « Inventa Lavapiés » qui ont attiré plusieurs dizaines de milliers de visiteurs. La Tabacalera comprend aujourd'hui toute une série d'espaces comme des centres de conférence, salles d'exposition, ateliers d'artistes, jardins partagés, lieux de répétition, de restauration, de marché, ainsi que des ateliers de fabrication fonctionnant sur le modèle des Fab labs. Les murs de La Tabacalera servent également de support à l'expression artistique, puisqu'ils sont régulièrement peints par des artistes venus du monde entier.

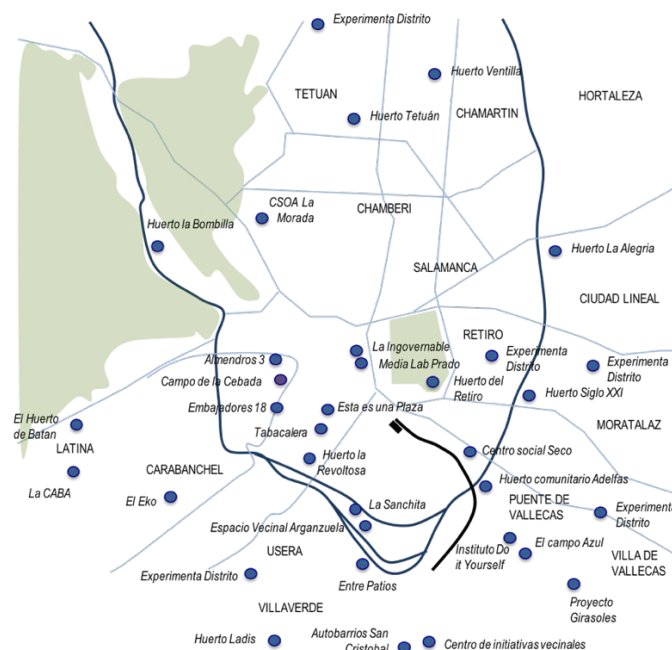
L'expérience de La Tabacalera a permis au Ministère de la Culture d'identifier des initiatives d'avant-garde, mais aussi d'acculturer ses agents à des modèles de gestion culturelle plus inclusifs, décentralisés et ouverts à l'expérimentation et la participation. Dans cette lignée, le Ministère de la Culture considère aujourd'hui La Tabacalera comme un laboratoire d'observation et d'expérimentation de nouvelles politiques culturelles. Des réflexions sont en cours pour convertir une partie de La Tabacalera en un « centre culturel de référence dédié à l'art d'avant-garde ». L'objectif est que ce centre soit associé au Reina Sofía, afin que le musée d'art contemporain installe certains de ces ateliers et expositions les plus avant-gardistes et expérimente les perspectives d'un « art contextuel » et ouvert aux habitants du quartier de Lavapiés.

En 2015 avec l'arrivée de la nouvelle municipalité et Manuela Carmena à sa tête, la ville de Madrid accepte le principe d'une occupation temporaire. Le collectif se structure avec la création d'une assemblée, qui réunit depuis, chaque mardi, de 15 à 50 personnes. Le collectif est constitué par l'ensemble des entités du quartier, commerçants, associations culturelles, habitants, l'administration et les techniciens de la ville. Le paiement des frais de gestion (factures d'eau et électricité) est à la charge du collectif.

La conquête de l'espace se fait peu à peu et des activités se développent dans des domaines variés : soutien scolaire, jardins partagés, bibliothèque publique, atelier de radio, réparation de vélos, cours gratuits (yoga, danse, théâtre, etc.), cours d'espagnol, prêt de matériel, événements à destination des précaires et des migrants du quartier. Toutes les activités sont gratuites et ouvertes à l'ensemble des habitants du quartier. En 2020, EVA fonctionne toujours. L'espace s'est avéré particulièrement actif pendant la crise du COVID, afin d'apporter des réponses utiles aux problèmes sociaux, économiques et sanitaires.



### 8.3. Le temps de l'institutionnalisation (2015 à nos jours)



Les Laboratoires citoyens madrilènes 2015 à nos jours. Le temps de l'institutionnalisation  
Source : Raphaël Besson

En juin 2015, avec l'échec des conservateurs et l'arrivée au pouvoir du parti Ahora Madrid<sup>90</sup>, les laboratoires citoyens deviennent des sources d'inspiration pour la ville. L'équipe municipale de Manuela Carmena souhaite bâtir de nouvelles politiques de régénération urbaine et de participation citoyenne. Partie prenante du mouvement de défense des droits des travailleurs pendant la dictature franquiste, la nouvelle maire, Manuela Carmena, se définit comme « une politique occasionnelle » (Masbounji, Petitjean, 2018). Ancienne juge, Manuela Carmena, s'éloigne des jeux d'appareils et prend des mesures radicales : baisse des salaires des hauts fonctionnaires municipaux, suppression des voitures de fonction, changements de noms de rues portant des références à la période franquiste, etc.

Face à la crise économique persistante, à la privatisation des services publics, et une ville au fonctionnement bureaucratique et endettée par des années de grands travaux, Manuela Carmena souhaite expérimenter un nouveau mode de gouvernance urbaine, moins top-down et planificateur, et davantage en prise avec la société civile. La ville s'inspire des dynamiques coopératives et de la culture numérique des laboratoires citoyens, pour imaginer des politiques urbaines qui favorisent « le faire », l'inventivité sociale, et qui accompagnent et mettent en lien les initiatives citoyennes. Elle s'appuie pour cela sur l'existant, le savoir-faire et les ressources des laboratoires citoyens. La ville souhaite accompagner sans la brider cette dynamique citoyenne, créative et solidaire « venue d'en bas ».

Pour construire cette nouvelle politique urbaine, la ville va s'appuyer sur l'expertise du Medialab Prado, dans le champ de la coopération et du design des politiques publiques (Bulkeley et Castán Broto, 2013). Cette Institution est alors érigée en maillon stratégique pour faire le lien entre politique publique et société civile. Avec la contribution des laboratoires citoyens, des services de la ville, d'experts, de collectifs et d'habitants, de nombreux programmes vont être ainsi co-construits lors de workshops créatifs à l'image de Decide Madrid (une plateforme dédiée à la participation citoyenne), ou des programmes coopératifs de régénération urbaine comme Experimenta Distrito, MAD-RE, MARES, ou Plaz-er. Le programme Plaz-er prévoit par exemple de co-produire le programme de réaménagement des places de Madrid avec les habitants et acteurs locaux.

<sup>90</sup> Ahora Madrid est une fusion des groupements Podemos, Ganemos Madrid et Equo (écologistes), soutenu par le PSOE (le parti socialiste espagnol).





La ville de Madrid va également décider de développer ses propres laboratoires citoyens, en cédant à la société civile l'occupation et la gestion temporaire d'espaces publics vacants. Elle crée notamment les laboratoires citoyens Almendro 3 et Embajadores 18. Almendro, 3 est un espace vacant de 740 m<sup>2</sup> situé en plein cœur de Madrid dans le quartier de la Latina. Cette espace a été en friche pendant plus de 30 ans, muré en quelques occasions et transformé en lieu de parking d'autres fois. En 2016, le Service de la Culture et des Sports de la ville souhaite ouvrir les portes du lieu à des collectifs d'architectes, des habitants et des étudiants, afin que ces derniers transforment l'espace en un laboratoire citoyen. Grâce à une subvention de 50 000 euros de la mairie et à l'aide d'habitants, d'associations de parents d'élèves et d'écoles du quartier, le collectif d'architectes Zuloark parvient en quelques semaines à faire de cet espace un parc urbain de qualité. Ce parc se compose aujourd'hui d'une aire de jeux, d'une fontaine, d'un bac à sable, des gradins et des bancs créés sur les grandes jardinières où sont plantées les plantes du vivier municipal (palmiers, aromatiques, fleurs, etc.). La programmation et la propreté du parc sont l'affaire de tous et les horaires d'ouverture et de fermeture émanent de décisions collectives.



Le parc Almendro 3 en 2019  
Source : Raphaël Besson

Embajadores 18 est situé dans le quartier de Lavapiés. Il s'agit d'un espace de 721 m<sup>2</sup> en friche occupé par les habitants du quartier après la démolition d'un bâtiment vacant depuis 1966. L'espace est réapproprié par les habitants le 27 octobre 2013, mais immédiatement délogé par la police municipale. L'espace est de nouveau occupé le 10 mai 2014 à l'issue d'un défilé de rue dans le cadre des célébrations de la première année d'occupation du Centre Social La Quimera. Un accord est trouvé en 2015 avec la mairie dans l'attente de la construction d'un nouveau bâtiment qui accueillera certains services municipaux. Une association d'habitants est aujourd'hui en charge de l'entretien, de la gestion et de la programmation du lieu autour d'activités sportives et culturelles (projections de films, concerts, etc.). Fin 2015, Embajadores 18 est rebaptisé « Espacio Deportivo Embajadoras ». Depuis, l'espace s'est converti en un lieu référence pour la mairie, afin de promouvoir l'égalité de genre dans le sport.

Le processus d'institutionnalisation des laboratoires citoyens s'est engagé depuis l'arrivée de Manuela Carmena à la tête de la ville de Madrid. Cependant les laboratoires madrilènes vont conserver une logique d'autonomie vis-à-vis de l'institution publique. Un exemple est la création en 2017 de La Ingovernable, dont le nom « Ingovernable » présage des tensions qui vont apparaître entre la mairie et ce nouveau laboratoire citoyen. Depuis mai 2017 La Ingovernable occupe un bâtiment municipal, vide depuis 2012, alors siège de l'université par correspondance de la ville (UNED). En 2013, l'ancienne maire de Madrid du Parti Populaire avait cédé l'espace à l'architecte argentin Emilio Ambasz, pour que soit construit et géré pour 75 ans le Museo del Arte, Arquitectura, Diseño y Urbanismo (MAADU- Musée de l'art, de l'architecture, du design et de l'urbanisme). Travaux qui ne seront jamais réalisés.

L'édifice est situé en plein centre, face au musée du Prado, à proximité du Centre d'Art Caixa Forum et du MediaLab Prado. Ce laboratoire citoyen se définit dès l'origine comme un « centre social métropolitain



pour la construction de communs urbains ». Il est composé de nombreux collectifs culturels, sociaux et politiques issus du Patio Maravillas (Délogéon, 2015). La Ingobernable accompagne des projets sociaux et collectifs, et accueille des rencontres, conférences, ateliers, projections, ou concerts de plus d'une centaine d'organisations sociales et politiques. En 2019 aucun accord d'occupation temporaire n'est trouvé avec la mairie et l'espace est toujours squatté. Manuela Carmena tente, afin d'éviter une expulsion judiciaire, la signature d'un accord pour dédier une partie du bâtiment à une bibliothèque féministe et à un lieu de promotion des activités culturelles. Cette mesure ne séduit pas davantage La Ingobernable. Dès lors l'expulsion de La Ingobernable semble inévitable. Elle est actée en novembre 2019 par le nouveau maire de Madrid, Martínez Almeida, issu du Parti Populaire et des voix de l'extrême droite. Il est question aujourd'hui de requalifier le bâtiment en un Musée Juif. Depuis, les membres de La Ingobernable se sont réinstallés au numéro 4 de la rue de Alberto Bosch (à proximité immédiate du musée du Prado), au sein d'un bâtiment inoccupé depuis 5 ans.

A travers ces trois phases d'émergence (2009-2011), de maturation (2011-2015) et d'institutionnalisation (de 2015 à nos jours), les laboratoires citoyens vont permettre à la société civile, aux divers collectifs et à l'institution madrilène, de produire un commun urbain (Brossaud et al., 2019). Ils vont inventer, produire, gérer et partager des outils, des méthodes, des expertises, des ressources matérielles et immatérielles, utiles à l'émergence d'une ville plus collaborative et ouverte. A travers les assemblées citoyennes, les plateformes numériques et l'interface du Medialab Prado, les Laboratoires citoyens construisent un réseau horizontal de connaissances, qui influence de manière décisive la législation et l'émergence de politiques urbaines promouvant d'autres manières de faire et de gérer la ville. S'enclenche alors la construction d'une nouvelle ingénierie de la fabrique urbaine et un processus d'expérimentation transformative.

## 9. L'EXPERIMENTATION TRANSFORMATIVE

---

Parmi les trois types d'expérimentation identifiées par Donald A. Schön dans son ouvrage sur le praticien réflexif (Schön, 1985), les laboratoires citoyens s'inscrivent dans le cadre d'une expérimentation transformative. Ils se détachent d'une culture de la programmation et du résultat (expérimentation exploratoire) et d'une approche théorique du droit à la ville fondée sur des hypothèses a priori de transformation sociale (expérimentation démonstrative), pour défendre l'idée d'une « Démocratie réelle, ici et maintenant » (« Democracia real ya ») et une culture du faire, du Do it Yourself et de l'agir. Il s'agit d'éprouver le changement et de transformer l'environnement urbain in situ, à travers la revendication d'un droit à « infrastructurer la ville » (1) et l'invention d'une nouvelle ingénierie de la fabrique urbaine (2).

### 9.1. Le droit à « infrastructurer la ville »

Avec les Laboratoires citoyens, il n'existe pas de modèles a priori, qu'il soit théorique, technologique ou méthodologique. Plutôt qu'une injonction à innover ou à « changer le monde » à travers une critique théorique ou esthétique de la ville fonctionnaliste, les laboratoires citoyens cherchent à expérimenter des initiatives alternatives « ici et maintenant ». L'enjeu est de faire la ville in situ, plutôt que de plaquer des hypothèses programmatiques et sociétales pré-définies, indépendamment des ressources, des savoirs et des acteurs présents sur place. Au sein des Laboratoires citoyens, on apprend par le faire, par l'expérimentation, par la coopération et l'invention de solutions créatives et ingénieuses vis-à-vis de défis urbains et sociaux inédits.

Pour cela, les Laboratoires citoyens reprennent le leitmotiv du droit à la ville (Lefebvre, 1968 ; Harvey, 2013). Cette notion revendiquait pour des groupes sociaux marginalisés, un droit à l'égal accès aux ressources et aux services urbains. Elle manifestait plus largement la reconnaissance d'une forme supérieure des droits : « droit à la liberté, à l'individualisation dans la socialisation, à l'habitat et à l'habiter. Le droit à l'oeuvre (à l'activité participante) et le droit à l'appropriation (bien distinct du droit à la propriété) » (Lefebvre, 1968). Or les Laboratoires citoyens, tout en s'inspirant de ce droit, sont en train de le dépasser. Les nouvelles techniques de fabrication digitale incitent les protagonistes de ces projets à revendiquer un droit à l'infrastructure et à « infrastructurer la ville ». Nous reprenons ici la formule de l'anthropologue Alberto Corsín, « El derecho a infraestructurar la ciudad » (Corsín, 2014). Ce droit en



émergence ne se limite pas à défendre un égal accès aux ressources, aux espaces de la ville, ou à une plus grande participation des habitants ; il concerne l'infrastructure même des villes, le « hardware urbain » (Harvey, 2013). Il s'agit de co-produire, au-delà de la vie sociale, éducative ou culturelle, l'espace public des villes, les mobiliers et autres infrastructures urbaines. Au sein des Laboratoires citoyens, on retrouve la même volonté de réhabiliter la figure du bricoleur, du bidouilleur ou de l'amateur, propre à la sphère des hackers.

L'enjeu est de diffuser dans l'espace urbain « une logique qui puise ses origines dans celui de la micro-informatique libre : à travers la recherche de formes collaboratives de fabrication, il s'agit de mettre en commun le « code source » des objets, de donner accès aux modalités de leur conception et de leur production » (Ambrosino, Guillon, 2016). A travers ce « droit à infrastructurer la ville », il s'agit de permettre à tout un chacun d'accéder au « code source » de la fabrique urbaine. Dans l'esprit des initiateurs des Laboratoires citoyens, ces espaces doivent permettre aux citoyens de prendre conscience qu'ils peuvent agir directement sur leur ville et leur vie ordinaire. La création de « micro-architectures », l'utilisation de méthodes d'intelligence collective et d'outils de prototypage rapide, doivent ainsi faciliter l'expression des capacités créatives de chacun et le développement d'une « ingéniosité quotidienne ». Ce sont ici les principes défendus par l'urbanisme open source (Tato et Vallejo 2012). Cet urbanisme de código abierto porte moins sur l'édification d'œuvres architecturales majeures qu'il ne vise la mise en œuvre d'espaces relationnels, à même de créer les conditions de la fabrique de « communs urbains » (Ostrom, 1990 ; Lecoq, 2012 ; Dardot, Laval, 2014 ; Quesada López, 2015 ; Festa, 2016 ; Brossaud et al., 2019).

La tactique des Laboratoires citoyens ne consiste donc pas prioritairement à innover, « changer le monde », « supprimer le système » ou le régime dominant de production urbaine. La tactique s'inscrit dans le quotidien urbain et ordinaire, à travers une stratégie micro qui se situe « au niveau des trottoirs et des besoins immédiats des habitants » (Manuel Pascual, collectif Zuloark). L'engagement citoyen ne relève plus uniquement d'une mobilisation autour de revendications et d'aspirations adressées aux institutions établies. Cet engagement prend la forme d'expérimentations et d'une « critique par le faire » (Lallement, 2015). Au sein des Laboratorios ciudadanos, les dimensions corporelles et matérielles sont donc préalables aux éléments intellectuels et politiques. Les Madrilènes s'y rendent d'abord pour jardiner, échanger, fabriquer, créer, avant de débattre de questions politiques plus globales. Dans cet activisme doux, l'espace public d'« en bas de chez soi » devient la nouvelle « cantine de l'usine, l'interstice [...] où pourrait commencer une reconstruction politique » (Petcou et Petrescu 2008).

## **9.2. L'invention d'une nouvelle ingénierie de la fabrique urbaine**

Pour accompagner ce mouvement d'un « droit à infrastructurer la ville », les productions intellectuelles des Laboratoires citoyens vont moins porter sur la création d'analyses critiques théoriques, que sur la conception d'une nouvelle ingénierie de la fabrique urbaine. Cette ingénierie se matérialise autour de la production d'ouvrages méthodologiques et d'outils utiles à la co-construction de mobiliers et d'espaces urbains, la participation citoyenne, l'intelligence collective, la gestion temporaire d'espaces vacants ou l'évaluation des externalités des Laboratoires citoyens.

Ainsi les réseaux sociaux du web facilitent-ils l'autogestion des Laboratoires citoyens et la mobilisation en un temps record de centaines de personnes lors d'événements collectifs. Les plateformes numériques collaboratives jouent un rôle essentiel dans l'autogestion, la mise en réseau et la visibilité des Laboratorios ciudadanos (partage d'outils, de méthodes, de projets, d'expériences, de bonnes pratiques). Chaque laboratoire citoyen a mis en place sa propre plateforme ou son propre blog, à l'image de La Tabacalera (<http://latabacalera.net/>), Esta es una plaza (<http://estaesunaplaza.blogspot.com.es/> ; <http://estaesunapalca.mforos.com/>) ou du Campo de la Cebada (<http://elcamodecebada.org/>). Certains blogs et plateformes numériques comme « Arquitecturas colectivas », « Paisaje transversal », « Ecosistema Urbano », la « Ciudad viva », « Zoohaus », ou encore « Sin Espacio », recensent et documentent les projets d'urbanisme collaboratif et les constructions participatives développées au sein des Laboratorios madrilenos. Ces plateformes ont participé à diffuser les savoirs et méthodes propres à l'urbanisme et l'architecture collaborative. Elles ont facilité la création d'un réseau de Laboratoires citoyens, un réseau d'intelligence collective échangeant des ressources, des contacts, des idées, des méthodes et des références. On observe également la création de plateformes de mise en réseau des laboratoires citoyens,



à l'image du programme Ciudadanía 2.0 (« Citoyenneté 2.0 »), mis en place par le Media Lab Prado et le SEGIB (Secretaria General Iberoamericana), afin de faciliter le partage des ressources et la visibilité des Laboratoires citoyens.

Les plateformes de crowdfunding à l'image de goteo.org, financent en partie les projets de mobilier et d'infrastructures urbaines, comme le dôme géodésique du Campo de la Cebada. Les techniques de fabrication digitale des Fab Labs, permettent aux habitants d'agir sur leur espace public, ou d'imaginer de nouveaux équipements urbains.

La carte collaborative Los Madriles recense en temps réel les innovations sociales et citoyennes qui émergent au cœur de Madrid : centres sociaux, Laboratoires citoyens, jardins partagés, interventions artistiques, etc. Les plateformes d'appel à projet du Media Lab Prado diffusent quant à elles les appels à participation pour des expérimentations et des workshops liés à la ville et aux communs urbains : agriculture urbaine, data-visualisation, affichages, patrimoines, modèles économiques urbains, etc. Enfin, certaines plateformes s'affichent dans l'espace public de la ville, à l'image de la façade digitale du Medialab Prado. Cette façade se compose d'un écran interactif qui diffuse en temps réel des informations sur les recherches, les workshops et les expérimentations en cours, de sorte que les habitants du quartier des Lettres de Madrid sont informés de la programmation, tout en ayant la possibilité de publier à leur tour des contenus culturels, artistiques ou relatifs à la vie du quartier.

L'utilisation des outils numériques par les Laboratoires citoyens n'a donc pas reposé sur des processus technologiques poussés (Ramirez-Cobo, 2016). Elle a davantage consisté à développer une culture numérique faite de partage d'informations, de données, de fichiers, d'images, d'idées, de références, de projets, de textes, de réflexions, de vidéos, de nouvelles manières de communiquer et de s'organiser, grâce aux réseaux sociaux comme Facebook et Twitter et le développement de plateformes collaboratives open source. Les Laboratoires citoyens ne s'érigent donc pas contre les technologies, notamment numériques, mais cherchent davantage à les détourner, à les encastrier socialement, afin d'en faire des outils au service de la ville. Ils cherchent à « urbaniser les technologies » (Sassen, 2014), en créant des espaces virtuels ouverts non-centralisés et indépendants des pouvoirs institutionnels, où les approches technologiques et sociétales de l'innovation puissent se confronter et s'enrichir mutuellement.

## 10. LES PROCESSUS D'EXPERIMENTATION URBAINE ET DE GOUVERNANCE DE L'INNOVATION : ESPACES INTERMEDIAIRES ET TIERS ACTEURS

---

Les processus d'expérimentation urbaine et de gouvernance de l'innovation observables au sein des Laboratoires citoyens se structurent autour de la figure du Tiers. Les modèles de gestion des Laboratoires citoyens s'affranchissent d'un modèle de gouvernement vertical et fonctionnaliste.

Ils cherchent à ré-imbriquer les fonctions de la Cité, selon un modèle de fonctionnement horizontal, à même de diversifier les usages, d'hybrider des entités monofonctionnelles, de relier des populations diverses, de favoriser les échanges et les coopérations entre acteurs et de décroquer les formes de production, qu'elles soient sociales, écologiques, économiques ou culturelles. Dans ce modèle horizontal, les espaces intermédiaires (1) et les Tiers acteurs (2) deviennent les nouveaux protagonistes et lieux stratégiques d'organisation de la Cité.

### 10.1. Les espaces intermédiaires

Dans le modèle des Laboratoires citoyens, les espaces intermédiaires prennent des formes multiples : espaces vacants, friches, interstices, lisières, espaces publics dégradés, Tiers Lieux, Fab Labs, living labs, zones d'interface, « espaces transitionnels », « lieux infinis » ou « non finis », etc. (Besson, 2018, Delon et al., 2018). Au sein de ces espaces intermédiaires, les acteurs « inventent des dispositifs, des agencements malins qui spatialisent la sérendipité, misent sur "l'improvisation" et font confiance aux rencontres, loin des logiques de programmation ou de planification. » (Gwiazdzinski, 2016). Des lieux, qui à l'image de



l'Hôtel Pasteur à Rennes, font reposer leur fonctionnement sur la coopération et le principe du « non-programme » (Ricard, 2018).

Les espaces intermédiaires sont particulièrement recherchés par les collectifs madrilènes car ils permettent de bénéficier de territoires d'expérimentation et d'espaces d'entre-deux, propices aux liaisons, aux frottements et aux inventions. On se rapproche ici de la littérature relative aux « espaces interstitiels », aux « tiers-lieux », ou aux espaces « à épaisseur biologique », dont « la richesse est souvent supérieure à celle des milieux qu'[ils] séparent » (Clément 2004). Les recoins urbains délaissés, les espaces publics à régénérer sont les terrains de prédilection des collectifs madrilènes. Ces collectifs investissent les dents creuses du centre-ville de Madrid, en journée comme la nuit, colonisant les entre-temps et les no man's land.

C'est le cas par exemple de Basurama, dont les interventions in situ cherchent à lutter contre la banalisation et l'uniformisation des espaces urbains. Ce collectif ne produit pas à proprement parler d'architectures nouvelles et pérennes. Il cherche davantage à investir des lieux en marge, des délaissés, des espaces intermédiaires à requalifier, en cherchant à améliorer ce qui existe déjà grâce à des micro-interventions urbaines.

Ces collectifs placent les espaces intermédiaires et les espaces publics du quotidien au fondement d'une vision renouvelée de la fabrique urbaine. Ils s'intéressent aux riverains et aux espaces de la vie quotidienne, afin que les individus deviennent des contributeurs actifs de la fabrique urbaine et non les spectateurs passifs d'une ville construite par quelques experts et spécialistes. Ils se mettent « au niveau des trottoirs » (Zuloark) et s'immergent au cœur des besoins et des aspirations profondes des habitants des quartiers. Cette immersion dans les espaces intermédiaires du quotidien laisse une place au hasard, à l'expérimentation et au développement non planifié d'actions urbaines issues d'experts et de non experts, d'entrepreneurs locaux, de commerçants, de la société civile ou encore de touristes. Ils expérimentent des initiatives alternatives « ici et maintenant », avec les ressources, les savoirs et les acteurs présents dans les territoires.

Il s'agit de « faire avec », plutôt que de « penser à la place de » riverains d'ores et déjà présents et organisés. Rappelons que l'un des premiers objectifs du Campo de la Cebada, était « que n'importe quel individu (habitant, commerçant, expert, technicien de la ville), se sente concerné et impliqué par le fonctionnement du lieu ». Selon l'urbaniste Manuel Pascual, du collectif Zuloark, il s'agissait « d'éviter de construire un ghetto de personnes idéologiquement proches, partageant une vision du monde homogène ». Pour l'urbaniste Domenico Di Siena, les Laboratorios ciudadanos sont en réalité des « lieux de forte inclusion sociale. Ils ne sont ni des lieux institutionnels, ni des espaces de contre-culture, altermondialistes, figés dans des concepts « puristes » et par conséquent excluants. Ils ont progressivement abandonné leur caractère underground, pour permettre une participation citoyenne la plus large possible » (entretien, mars 2015). Une partie de la société civile s'est ainsi appropriée ces espaces pour en faire des outils au service des « problèmes concrets, des défis, des demandes et des aspirations qui se manifestent dans les différents quartiers de la ville » (Mangada, 2015).

Les expérimentations déployées au sein des espaces intermédiaires facilitent aussi l'expression des capacités créatives de chacun et le développement d'une « ingéniosité quotidienne ». Elles doivent permettre aux acteurs de prendre conscience qu'ils peuvent agir directement sur la vie ordinaire de la Cité. Dans cet « urbanisme collaboratif » (L'hypothèse collaborative, 2018 ; Macaire, 2016 ; Gwiazdzinski, 2016.), il ne s'agit pas de répondre exactement à la demande, mais bien d'engager un processus d'émancipation et de transformation des individus et des organisations. Au sein de ces expérimentations, les acteurs apprennent à faire, à expérimenter, à coopérer et à entreprendre. Les dimensions corporelles et matérielles sont donc préalables aux enjeux intellectuels, sociétaux et culturels. Dans cette « critique par le faire », il ne s'agit pas prioritairement de « changer le monde » ou de transformer radicalement le régime dominant de production urbaine. Les acteurs s'impliquent d'abord pour jardiner, échanger, fabriquer ou encore créer, avant de s'engager dans un travail de reconstruction politique et social plus global.

## 10.2. Les Tiers acteurs



La description des espaces intermédiaires ne saurait se suffire à elle-même pour comprendre le modèle de gouvernance et de gestion des Laboratoires citoyens. Ces espaces intermédiaires sont adossés à des Tiers acteurs, qui assurent des fonctions d'intermédiation, de régulation et d'expérimentation essentielles au fonctionnement des Laboratoires citoyens.

Ces Tiers acteurs sont issus de certaines administrations publiques (Medialab Prado, Intermediae), mais aussi et surtout des collectifs d'architectes-urbanistes, d'artistes et de designers madrilènes comme Recetas Urbanas, Boamistura, Basurama, Pez Estudio, Todo por la Praxis, Paisaje Transversal, Studio Enorme, Zuloark Improvistos, Ecosistema Urbano, etc. Ces nouveaux professionnels de l'urbanisme cherchent à adopter une attitude non surplombante. « Durant tout l'âge moderne (...), architectes et ingénieurs n'ont eu de cesse de faire de leur objet d'abord une cosa mentale avant une réalité de chantier (...). Or, il convient peut-être de réévaluer ce second paradigme, pour renouer avec le bricolage et la science du concret » (Perez, 2018). Les collectifs s'éloignent volontairement de la figure du sachant et du « stararchitecte » afin de « se mettre à l'écoute des besoins, des désirs et des nécessités que la société exprime de plus en plus fortement » (Encore Heureux, « Lieux Infinis », 2018). Les collectifs d'architectes tentent de redéfinir la relation entre science et action et ceci par une remise en cause de la subordination de l'action par rapport à la recherche.

Au sein du projet, les savoirs sur la ville se construisent par des logiques de transmission, d'échange, d'adaptation, de traduction ou de métissage entre des savoirs multiples : savoirs académiques, tacites, savoirs pratiques, savoirs d'usage, savoirs experts ou profanes. Surtout, ces collectifs vont jouer un rôle essentiel dans le développement et l'organisation des laboratoires citoyens. Ils vont jouer des fonctions d'intermédiation, de régulation et d'expérimentation indispensables au fonctionnement des laboratoires citoyens.

### **10.2.1. Les fonctions d'intermédiation**

Ces Tiers acteurs vont en premier lieu assurer des fonctions d'intermédiation. Plus que tout autre, ils savent se mouvoir dans l'inter-sectoriel (urbanisme, architecture, économie, numérique, art, culture...), l'inter-territorial et l'inter-culturel et favoriser une « coexistence de manières de voir les choses ». Ils permettent de connecter des personnes, des territoires, des cultures, des ressources, des réseaux, des disciplines et des connaissances à la fois singulières et complémentaires. Ils jouent une fonction essentielle de « middleground » (Cohendet et al, 2011). Ils permettent la socialisation entre « l'underground » des habitants, usagers et des sphères culturelles et artistiques et « l'upperground » des administrations et des Institutions publiques. Ces Tiers acteurs permettent de créer les conditions de « proximités temporaires » entre des univers sociaux très différents (Suire, 2015). Ils permettent aussi de « révéler » les territoires à travers des processus « d'activation » et de « spécification » des ressources latentes (Colletis et Pecqueur, 2005).

Ces Tiers acteurs ont une capacité à fluidifier le dialogue entre maîtrise d'œuvre, maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'usage. La conséquence est que la figure du concepteur, du promoteur ou de l'utilisateur tend à disparaître. Elles sont toutes comprises dans ce même Tiers acteur, qui utilise l'espace qu'il a conçu (Ramirez Cobo, 2016). C'est la figure du « planificateur-concepteur » décrite par Inès Ramirez Cobo dans sa thèse, suite à l'observation du Campo de la Cebada. Les catégories traditionnelles de l'aménagement (maîtrise d'ouvrage / maîtrise d'œuvre / maîtrise d'usage), n'ont plus de réelle pertinence car elles se fondent dans une seule et même figure, celle du Tiers acteurs. Ce Tiers acteurs bénéficie d'une capacité continue à changer de rôle : organisateur, concepteur, animateur, utilisateur, chercheur, etc. Dans le cas du Campo de Cebada, il est intéressant d'observer la manière dont le collectif Todo Por la Praxis (promoteur du projet Banco Guerilla), est impliqué non seulement comme designer ou constructeur, mais aussi comme médiateur, animateur et utilisateur du lieu.

Ces Tiers acteurs assurent des fonctions d'intermédiation entre la société civile et les Institutions publiques. C'est le cas par exemple du Medialab Prado, une Institution qui bien que dépendante de la ville de Madrid a développé un positionnement singulier en créant des liens entre le tissu social, les collectivités publiques et des acteurs associatifs culturels et artistiques (Besson, García, 2018).

### **10.2.2. Les fonctions de régulation**

Les Tiers acteurs assurent également des fonctions de régulation. Les processus de coproduction et de cogestion des Laboratoires citoyens ne sont pas neutres et vont nécessairement générer une série de



tensions. Les Laboratoires citoyens ambitionnent de créer des espaces hybrides entre des territoires, des disciplines, des secteurs culturels et des fonctions multiples (économiques, sociales, culturelles, écologiques...). Des espaces Tiers où l'on essaye de faire en sorte que se rencontrent des acteurs avec des intérêts, des cultures et des sensibilités diverses. Les protagonistes de Laboratoires citoyens ambitionnent également de dépasser les oppositions binaires, qui ont historiquement structuré la construction des villes : expert/habitant, culture/nature, ville/rural, centre/périphérie, humain/non-humain, minéral/végétal, structurant/vacant, économie/social, technique/social, ouvert/fermé, public/privé, science/savoirs, etc.

La tâche est par conséquent immense, et l'on comprend tout l'intérêt de la présence d'acteurs tiers, en mesure de dépasser des logiques en apparence contradictoires et de réguler des tensions entre des acteurs avec des intérêts, des cultures et des sensibilités diverses. Des acteurs tiers en mesure non seulement de réguler les tensions, mais de les « habiter » et d'ériger le conflit comme un des piliers fondateurs des Laboratoires citoyens. Car les Laboratoires citoyens trouvent aussi leur origine dans la controverse. Ils ne cherchent pas à évacuer le conflit, mais ils tentent de le réguler en créant des processus et des « espaces accueillant des rivalités ». Créer et animer des Laboratoires citoyens c'est aussi apprendre à « habiter le conflit » (Pascual et al., 2014). A la différence de méthodes de planification traditionnelle, les laboratoires citoyens n'évacuent pas le conflit, mais ils le valorisent comme un des piliers fondateurs de cette nouvelle fabrique urbaine (Ramirez Cobo, 2016). C'est ce qu'affirment notamment les travaux de Domenico di Siena sur les espaces publics madrilènes (Siena, 2009 ; Siena, 2014). Selon cet auteur, un véritable espace public cherche à encourager les rencontres, le débat, le dialogue et les pratiques citoyennes entre des groupes sociaux variés et hétérogènes. L'espace public ne peut donc pas être imaginé sans qu'il soit associé au conflit, de par sa nature démocratique. L'espace public doit être un « lieu accueillant des rivalités » (Siena, 2014), au sein duquel il est nécessaire de négocier en permanence « les contenus et les usages » à mettre en place (ibid.).

### **10.2.3. Les fonctions d'expérimentation et de création de nouveaux récits**

Les Tiers acteurs de cette nouvelle fabrique urbaine vont aussi assumer des fonctions d'expérimentation. Leurs interventions expérimentales sous forme d'actions culturelles pilotes, de dispositifs évolutifs, d'architectures éphémères ou de mobiliers urbains mobiles, procèdent par essai/erreur. Il existe donc un fort risque d'échec, risque que l'acteur public ne pourrait assumer seul.

Enfin, ces acteurs Tiers participent à la création de nouvelles esthétiques, de nouveaux imaginaires, de nouveaux récits et « souvenirs du futur » (Kyrou, 2016), essentiels à la réinvention des politiques urbaines. Des récits conçus comme l'envers de la « mythologie CAME » (Compétitivité, Attractivité, Métropolisation, Excellence) (Bouba-Olga, Grossetti, 2018), et qui font une place aux communs, à la biodiversité, à la culture du quotidien, au bricolage, à la frugalité ou encore au soin et de l'attention à l'autre.

## **11. TRANSFORMATION DU REGIME DE GOUVERNANCE URBAINE ?**

---

Suite à la description des modèles de création et de gestion des Laboratoires citoyens, il semble essentiel de mieux comprendre leurs effets sur le régime de gouvernance urbaine madrilène. A cet égard, il est nécessaire de s'intéresser aux productions et aux effets des Laboratoires citoyens, qui résident moins dans la production d'objets, d'artefacts urbains et de services tangibles (1), que d'externalités positives (2) et négatives (3).

### **11.1. Les impacts directs des Laboratoires citoyens**

Les Laboratoires citoyens vont produire différents impacts directs, à commencer par la création de services urbains de proximité : accès à la formation, à la culture, à une agriculture urbaine écologique, à des équipements partagés et autogérés (librairies, garderies, jardins partagés...). Moins codifiés et plus conviviaux que les services administratifs et institutionnels, ces services gagnent la confiance des usagers qui y trouvent une écoute attentive et la possibilité de contribuer à des projets collectifs.



Les Laboratoires citoyens participent également à la création de mobiliers urbains de qualité, adaptés aux besoins et usages des habitants de chaque quartier. Ils produisent des équipements urbains de proximité : amphithéâtres, salles de concert et de conférence, espaces d'exposition, terrains de sport, salles de répétition, ateliers partagés, espaces verts de qualité, cafétérias, etc. Ils permettent enfin la requalification rapide et à bas coût d'espaces publics vacants ou dégradés (depuis souvent plusieurs dizaines d'années<sup>91</sup>). Ils créent ainsi de nouveaux espaces de vitalité urbaine et augmentent la diversité sociale et fonctionnelle des quartiers madrilènes (Nieto, 2015). Ils permettent de diversifier les usages au sein des quartiers en développant de nouvelles activités sociales, culturelles, éducatives, environnementales, sportives ou artistiques.

Les impacts des Laboratoires citoyens concernent par conséquent la requalification, la co-programmation et le co-aménagement d'espaces publics, de jardins partagés, la production d'équipements et de services urbains de proximité, la rénovation de mobiliers urbains et la création de quelques emplois indirects au sein des collectifs madrilènes. D'un point de vue strictement économique, ces impacts sont intéressants dans la mesure où ils sont produits avec un minimum de subventions et d'investissement public. D'un point de vue urbain, ces impacts sont plus limités. Dès lors le risque serait de réduire la portée des Laboratoires citoyens à des actions cosmétiques ou événementielles, que d'aucuns qualifient d'« urbanisme de palette ». Or ces expériences participent de l'invention de nouvelles démarches de développement urbain, plus en phase avec les usagers et les défis des transitions urbaines. Par conséquent, il semble essentiel d'ouvrir la boîte noire des externalités des Laboratoires citoyens afin d'en saisir leur véritable portée.

## 11.2. Les externalités positives

Les Laboratoires citoyens ont des effets sur l'aménagement de services et d'équipements urbains de proximité. Mais au-delà de ces effets directs, ils ont aussi des effets indirects sur la transformation des politiques urbaines ou culturelles, sur les dynamiques d'apprentissage et de coopération, sur la participation citoyenne, sur l'économie et l'écologie urbaine. Ils génèrent de nombreuses externalités urbaines, sociales, environnementales, culturelles, organisationnelles, d'apprentissage ou d'innovation. Ces externalités sont particulièrement complexes à observer et à mesurer. Elles sont souvent diffuses, invisibles, immatérielles et extérieures aux productions matérielles. Elles s'inscrivent généralement dans un temps plus long. Or nous faisons l'hypothèse que la valeur principale des Laboratoires citoyens réside moins dans leurs outputs (leurs effets matériels directs et quantifiables) que dans leurs externalités<sup>92</sup>. Leur valeur est comparable à l'activité pollinisatrice des abeilles, dont la valeur est mille fois supérieure à l'output qu'elles produisent susceptible de faire l'objet d'un usage marchand : le miel vendu sur les marchés (Boutang, 2010).

### 11.2.1. Les externalités urbaines

Les externalités urbaines produites par les laboratoires citoyens sont nombreuses. Elles concernent l'influence des laboratoires citoyens sur la transformation et l'invention de nouvelles politiques urbaines, sur la stimulation des dynamiques d'encapacitation citoyenne, la création d'espaces adaptables et de nouveaux instruments de gestion urbaine.

Dans le champ des politiques urbaines, les laboratoires citoyens ont participé à la transformation des politiques publiques de la ville de Madrid. D'abord perçus de manière négative et ignorés par les institutions madrilènes, qui les considèrent comme des projets utopistes essentiellement portés par des mouvements sociaux alternatifs et anticapitalistes, les laboratoires citoyens réussissent à s'imposer dans un contexte de crise économique et sociale aiguë. Les institutions se trouvent désemparées face à l'ampleur de la crise, et les laboratoires citoyens apparaissent comme des solutions pragmatiques et transitoires pour répondre à des situations d'urgence absolue. C'est la raison pour laquelle, la ville de

---

<sup>91</sup> Le cas de La Tabacalera, de Esta es una Plaza, d'Almendro 3, de Espacio Vecinal Arganzuela.

<sup>92</sup> Dans le domaine urbain, une externalité se produit lorsque l'activité d'une personne (d'un agent) crée un avantage (une externalité positive) ou un désavantage à autrui (une externalité négative), et ce en l'absence de toute contrepartie financière et sans que le bénéfice ou la perte n'aient été initialement planifiés. Les externalités se situent par conséquent en dehors de la programmation urbaine initiale et des échanges marchands, mais elles peuvent avoir des conséquences économiques déterminantes.





Madrid alors tenue par le Parti populaire et la maire conservatrice Ana Botella, décide de signer à partir de 2010 une série de conventions et d'autorisations d'occupation temporaire d'espaces vacants. Les laboratoires citoyens se font les protagonistes d'un « micro-urbanisme tactique et transitoire » (Gómez Nieto, 2015). Ils se déploient de manière temporaire dans des espaces publics vacants. Or ce cadre temporel contraint va favoriser l'apparition d'usages et des pratiques éphémères et non planifiées, qui vont jouer un rôle dans la construction de politiques urbaines innovantes. Cette politique de gestion temporaire d'espaces publics vacants, permet à la ville de Madrid, d'expérimenter de nouveaux outils d'urbanisme et d'introduire une plus grande flexibilité dans son système de planification. Elle s'intègre dans une stratégie de construction d'une ville plus résiliente, et le développement d'espaces publics plus adaptables aux usages et aux aléas d'une crise économique persistante.

En 2015, l'arrivée au pouvoir du parti gauche alternative Ahora Madrid<sup>93</sup>, va accélérer le processus de transformation et d'invention de nouvelles politiques urbaines. Les laboratoires citoyens sont alors perçus comme des espaces d'innovation urbaine, et des solutions d'avenir pour penser la gestion et la fabrique des villes. Progressivement, les Laboratorios dépassent les cercles de chercheurs, d'expérimentateurs, d'artistes ou de citoyens actifs. Ils induisent un changement dans la mentalité des habitants, des élus et des techniciens de la ville, « qui prennent conscience des intérêts socio-culturels et économiques à intégrer les citoyens dans le fonctionnement et la fabrique de la ville » (Entretien de Belinda Tato, Directrice d'Ecosistema Urbano, avril 2015). En 2015, les laboratoires citoyens sont reconnus par la puissance publique, qui les érige comme des objets urbains innovants et des espaces d'innovation citoyenne. Cette reconnaissance est aussi liée au fait que de nombreux conseillers de la municipalité sont alors directement issus des collectifs et des premiers laboratoires citoyens comme El Patio Maravillas ou El Casablanca.

L'équipe municipale de Manuela Carmena ne cherche pas à institutionnaliser ou à instrumentaliser les laboratoires citoyens à des fins de marketing ou de planification urbaine. La ville comprend qu'un tel processus aurait pour effet de saper la dynamique ascendante, autogérée et inclusive des laboratoires citoyens. La municipalité s'interroge davantage sur la manière d'accompagner les laboratoires citoyens, en leur donnant les moyens de se développer. Elle s'intéresse également à la manière d'imaginer de nouvelles politiques sociales, culturelles et urbaines directement inspirées des Laboratoires citoyens. Elle s'appuie pour cela sur le savoir-faire et les ressources du Medialab-Prado (Masbounji, Petitjean, 2018). Cet équipement financé par la ville, présente l'intérêt d'être situé à mi-chemin entre les initiatives citoyennes et les institutions officielles. A la suite de workshops créatifs menés au sein du Medialab Prado, en présence des services de la ville, d'experts, de collectifs et d'habitants, de nombreux programmes vont être ainsi co-construits à l'image de Decide Madrid (une plateforme dédiée à la participation citoyenne), ou des programmes coopératifs de régénération urbaine comme Experimenta Distrito, MAD-RE, MARES, ou Plaz-er, qui prévoit de coproduire le programme de réaménagement des places de Madrid avec les habitants et acteurs locaux.

Le développement de la plateforme Decide Madrid est directement issu du programme du Medialab Prado intitulé « laboratoire d'intelligence collective pour la participation démocratique » (Laboratorio de Inteligencia Colectiva para la Participación Democrática). L'objectif de Decide Madrid, qui compte aujourd'hui près de 400 000 inscrits, est de créer une plateforme permettant à tout un chacun de s'exprimer sur les grands projets de la ville. Concrètement, la plateforme permet de déposer des propositions d'initiatives citoyennes, de les sélectionner via un vote populaire et de les financer grâce à un budget participatif. En 2017, le budget participatif a été doté d'une enveloppe de 100 millions d'euros (environ 10% du budget annuel d'investissement de la ville). Le budget a permis de financer des projets de nature et d'échelles diverses comme la mise en place d'un réseau de pistes cyclables, des projets liés à l'environnement (tri des déchets, jardins potagers...) et à la création d'espaces verts, des projets de développement culturel ou de régénération de centres sociaux. La plateforme Decide Madrid permet également de conduire des consultations populaires autour de la définition de grands projets urbains comme la requalification de la Plaza España et de la Gran Vía ou l'aménagement des onze « places civiques » du programme « Plaz-er ». Ces places situées dans la périphérie, au-delà de la M-30, ont toutes

---

<sup>93</sup> Pour rappel, Ahora Madrid est fusion des groupements Podemos, Ganemos Madrid et Equo (écologistes) soutenus par le PSOE (le parti socialiste espagnol).



fait l'objet d'un concours ouvert basé sur un programme co-construit avec les habitants et acteurs locaux. Et les projets lauréats sont sélectionnés par des votes en ligne.

A partir de 2016, la ville de Madrid<sup>94</sup> est accompagnée par le Media Lab Prado, pour mettre en place le programme Experimenta Distrito. Ce programme s'inspire directement des laboratoires citoyens et de leurs méthodes participatives et collaboratives, pour développer des politiques de régénération urbaine plus ascendantes et ancrées dans les quartiers. Pour Marcos Garcia, l'objectif est de « créer des laboratoires citoyens temporaires dans des quartiers périphériques de Madrid, afin de transformer certains lieux sociaux, culturels ou économiques, en des espaces d'expérimentation ouverts aux citoyens » (Garcia, Besson, 2018). Depuis 2016, Experimenta Distrito a été déployé dans un centre d'innovation à Villaverde, dans une bibliothèque à Moratalaz, dans un centre social à Fuencarral, dans un centre culturel du quartier du Retiro et plus récemment dans le quartier de Puente de Vallecas. A Villaverde, l'expérience a duré trois semaines et a permis de réfléchir à la réhabilitation des anciens bâtiments industriels de la Fabrica Boetticher. Le programme a débouché sur la création de la « Nave », un espace dédié à l'entrepreneuriat, l'innovation et la collaboration transversale entre la société civile, le monde entrepreneurial et les acteurs publics et parapublics. Dans la bibliothèque de Moratalaz, Experimenta Distrito a permis de développer huit micro-projets proposés par les citoyens : une scène événementielle itinérante, un marché de vente et de troc de produits artisanaux, un service de soin et d'échange local entre habitants du quartier, une radio communautaire, une banque d'échange d'instruments de musique, des jardins potagers et un mobilier d'observation afin de sensibiliser à la pollution lumineuse. Au total, Experimenta Distrito a permis à près de cinq cents participants développer une quarantaine de projets citoyens.

D'autres programmes de régénération urbaine se sont directement inspirés de l'expérience des laboratoires citoyens. C'est le cas de la stratégie de régénération urbaine baptisée MAD-RE (Madrid Recupera), dont l'objectif est d'élaborer des documents stratégiques plus participatifs et ancrés dans les quartiers. C'est également la visée du projet MARES, financé dans le cadre du programme européen Urban Innovative Action<sup>95</sup>. Le projet se déploie dans les quartiers de Puente de Vallecas, Vicalvaro, Villaverde et Centro et s'inspire des laboratoires citoyens pour créer un réseau de lieux spécialisés dans l'économie circulaire, sociale et solidaire. Ces différents lieux se déclinent autour de cinq thématiques : la mobilité, l'alimentation, le recyclage, l'énergie et les « soins urbains ». MARES souhaite dynamiser le tissu social local, grâce à la mise à disposition d'une « communauté d'apprentissage »<sup>96</sup> et de cinq lieux ouverts aux entrepreneurs et aux citoyens, afin qu'ils développent leurs projets d'entreprise.

Les laboratoires citoyens et les programmes coopératifs du Medialab Prado vont non seulement influencer le développement des politiques de régénération urbaine de la ville de Madrid, mais ils vont aussi inspirer de nouvelles politiques de développement urbain d'organisations étatiques et internationales.

C'est le cas du SEGIB (le Secrétariat Général Ibéro-américain), du Ministère des affaires étrangères espagnol et de l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID), qui vont porter et développer à partir de 2014 et grâce au soutien du Medialab Prado, un réseau des laboratoires d'innovation citoyenne, la Red de Laboratorios de Innovación Ciudadana. Ce réseau vise à promouvoir l'innovation citoyenne et urbaine dans 22 pays Ibéro-américains. Six laboratoires ont d'ores et déjà été déployés dans les villes de Veracruz (Mexico, 2014), Rio de Janeiro (Brésil, 2015), Cartagena (Colombie, 2016), Nariño (Colombie, 2016), Rosario (Argentine, 2018), et Guanacaste (Costa Rica, 2019). En 2020, le LABIC (laboratoire ibéro-américain d'innovation citoyenne) a été développé à Guanajuato (Mexico). Chaque année, les LABICS sont déployés sur un territoire pendant plusieurs mois. Ils font l'objet de deux appels à projets internationaux par an. Le premier pour sélectionner les projets et un second pour sélectionner la centaine de collaborateurs qui seront amenés à participer au développement des projets. Grâce au soutien financier du SEGIB, de l'AECID, des villes et des États, ainsi qu'à l'ingénierie du

---

<sup>94</sup> Le programme Experimenta Distrito a été développé en lien avec le service de la culture et des sports, de la participation, de la transparence et de la gouvernance ouverte et le service de la coordination territoriale et de la participation publico-sociale de la Ville de Madrid

<sup>95</sup> Le projet est cofinancé par l'Union européenne, à hauteur de 5 millions d'euros sur cinq ans.

<sup>96</sup> Une équipe de conseil doublée d'un collège d'experts suit les porteurs de projet tout au long de leur développement.



Medialab Prado, les LABICS permettent d'activer des processus de régénération et d'innovation urbaine, et de développer des micro-projets avec les habitants, qui répondent au plus près des besoins des quartiers. Depuis 2014, plus de 1000 projets ainsi été conçus, et une cinquantaine des projets ont été prototypés et développés. Ces projets concernent la création des plateformes collaboratives de participation citoyenne ou de valorisation des cultures locales, le développement de plateformes de crowdfunding, la construction des mobiliers urbains, la conception de signalétiques urbaines adaptées aux handicapés, ou le développement de résidences d'innovation citoyenne.

Au-delà de la transformation et de la conception de nouvelles politiques urbaines, les laboratoires citoyens vont générer d'autres externalités urbaines, en favorisant notamment les formes d'encapacitation citoyenne grâce à l'implication de chacun dans la gestion d'espaces et d'équipements publics vacants (collectifs, hackers, artistes, habitants, collectivités, entreprises...). Les laboratoires citoyens ouvrent la possibilité d'un « pouvoir d'agir citoyen » en tentant de réduire le fossé entre l'architecture, l'urbanisme et la société civile. Ils cherchent à doter les individus des capacités techniques et conceptuelles pour interpréter, comprendre, prototyper, évaluer et agir sur la fabrique même du projet urbain. Ainsi les collectifs des laboratoires citoyens développent-ils de multiples activités de formation ou d'éducation informelle à la citoyenneté, en plus de collaborer à des projets éducatifs et culturels, des conférences, des ateliers... Sur le Campo de la Cebada, des journées de travail communautaire permettent de co-construire l'ensemble des éléments de la place : les bancs, les gradins, les équipements sportifs, les jardins communautaires, etc. Des journées dédiées à la co-construction de mobiliers urbains rassemblent différents habitants et collectifs : le groupe d'auto-construction de la Tabacalera (Grupo de autoconstrucción Tabacalera), l'association Patio Maravillas, Todo por la praxis, etc. Ces activités d'auto-construction et de co-production de la ville sont révélatrices d'une citoyenneté urbaine renouvelée (Lecoq, 2017). Une citoyenneté qui se forme dans la rue, dans les espaces vacants, dans les jardins communautaires, dans l'espace public en bas de chez soi. En ce sens, les laboratoires citoyens permettent une reconstruction politique progressive des habitants, et constituent des espaces de fabrication de la citoyenneté (Neveu, 2013). Cette nouvelle fabrique de la citoyenneté s'exerce via une pratique politique actionnelle sur l'espace public.

Les laboratoires citoyens vont permettre de créer des espaces adaptables et capables de se transformer au gré des usages, des temporalités, des projets et des envies des porteurs de projet et des riverains. Dans certains cas, ces espaces permettent limiter les risques d'erreurs dans la programmation de nouveaux projets d'aménagement, à l'image du projet urbain du Campo de la Cebada. Suite à six années d'occupation temporaire et d'invention de nouveaux usages, les expérimentations citoyennes du Campo de la Cebada vont permettre de transformer le projet initial qui prévoyait notamment la déconstruction des halles du marché de La Cebada, pour le remplacer par un grand complexe commercial. Dans le nouveau programme, les espaces dédiés aux surfaces commerciales sont considérablement réduits, afin de laisser la place à un centre sportif citoyen doté d'une piscine, d'un terrain de basket et d'un gymnase, répondant ainsi aux besoins des habitants (Belver, 2015).



*Du projet de centre commercial à la construction d'un centre sportif et social*

**Le Campo de la Cebada. Du projet de centre commercial à la construction d'un centre sportif et social**  
Source : Raphael Besson

La création de ces espaces adaptables a aussi été permise grâce à l'invention et l'expérimentation de nouveaux instruments de gestion urbaine, à l'image des conventions et d'autorisation de gestion et d'animation temporaire d'espaces publics vacants avec le ville de Madrid et l'Etat : « Autorización de ocupación con carácter gratuito y provisional » pour Esta es una Plaza, « Autorización de uso temporal y



gratuito » pour le Campo de Cabada, « Convenio de colaboración para la realización de actividades culturales » pour la Tabacalera, etc.

### 11.2.2. Les externalités culturelles

Les laboratoires citoyens ont des effets dans le champ des politiques urbaines, mais aussi dans le champ des arts et des politiques culturelles. Ils favorisent en premier lieu l'accès de tout un chacun à une programmation culturelle ancrée dans la vie sociale des quartiers. Les Laboratoires citoyens favorisent la création d'une offre culturelle accessible à tous, hors cadre institutionnel et adaptée aux besoins locaux : concerts, expositions, pratiques sportives et culturelles, performances, festivals et ateliers d'art urbain, écoles de musique alternatives, centres pour les jeunes, chantiers ouverts, ateliers de peinture mural, performances, installations, créations de vidéos, de mobiliers urbains, etc. Dans la lignée d'un « art contextuel » (Ardenne, 2002), les laboratoires citoyens favorisent le développement d'interventions artistiques et culturelles, qui se déploient en dehors des canaux habituels de l'art et des Institutions culturelles, pour s'envisager dans la vie quotidienne et la production d'espaces publics, de mobiliers, d'événements, d'équipements, etc. En ce sens, les laboratoires citoyens participent à « rétablir la continuité entre l'expérience esthétique et les processus normaux de l'existence » (Dewey, 2005).

Les Laboratoires citoyens créent de nouveaux espaces culturels hybrides qui posent des problèmes au monde de l'art traditionnel dans la mesure où ils interpellent, voire déconstruisent des représentations liées à la posture « sacrée » des artistes, à la notion d'auteur, à la place des publics, aux compétences de médiation des acteurs culturels, à la gestion des lieux culturels, au statut des œuvres et à la question de leur conservation. Ils renouvellent les sociabilités culturelles et les relations entre l'artiste, l'œuvre, l'acteur culturel, le territoire et le public. Au sein des laboratoires citoyens, la créativité n'est plus la prérogative de l'artiste (Smart, 2011). Le processus artistique se déploie à travers une série de coopérations et « d'expériences partagées » (Rancière, 2000). Dès lors on comprend aisément pourquoi les laboratoires citoyens interrogent non seulement ceux qui font l'art, mais aussi « ceux qui s'en occupent » (Michaud, 1989) : galeristes, conservateurs de musée, fonctionnaires de l'art, collectionneurs, mécènes, commissaires, etc.

Les laboratoires citoyens questionnent aussi fortement les politiques urbaines culturelles. Ils révèlent les limites des politiques culturelles, notamment dans leur capacité à s'ancrer territorialement et à s'ouvrir à d'autres politiques publiques, qu'elles soient éducatives, urbaines, économiques ou environnementales. Ils suggèrent des modes d'action différents, un regard systémique sur les catégories des politiques culturelles, la connexion entre des acteurs de professionnalités diverses et l'incitation à la nouveauté au sein d'administrations structurées en silo. Ils questionnent les « identités professionnelles », les métiers et les compétences des acteurs culturels.

Cette action culturelle des laboratoires citoyens va inciter au développement de nouvelles politiques culturelles madrilènes. En 2013, la ville de Madrid crée le projet Paisaje Tetuán. Piloté par Intermediae, le projet vise à régénérer le quartier de Tetuán à travers des interventions artistiques coproduites entre des artistes, des designers et des habitants. En s'inspirant des méthodes participatives développées par les laboratoires citoyens et en s'appuyant sur les collectifs d'artistes et d'architectes madrilènes<sup>97</sup>, des workshops vont être organisés, afin de produire différents projets dans espaces publics du quartier : potagers urbains, peintures murales, installations artistiques et urbaines, projets de permaculture, photographies disposées dans l'espace public, etc.

Dans la lignée de Paisaje Tetuán, Intermediae développe en 2017 Imagina Madrid. Ce programme cherche à inventer de nouvelles formes d'intervention dans l'espace public, en s'appuyant sur les besoins des habitants et des propositions d'artistes et de créateurs.

Les laboratoires citoyens vont également influencer la création de nouvelles politiques culturelles au sein du Ministère de la culture espagnol. En s'appuyant sur l'expérience et le savoir-faire des laboratoires citoyens (et particulier du Medialab Prado et de la Tabacalera), le Ministère de la Culture va développer des stratégies de soutien aux dispositifs de coproduction et de cogestion artistique et culturelle. En 2015,

<sup>97</sup> Estudio Montes, Pez Arquitectos, Ahora Arquitectura y La Galería Magdalena, Germinando, Perricac, La Fresquera, Basurama, Zuloark, Oficina de Gestión de Muros, etc.



le Ministère conçoit le programme Cultura y Ciudadanía, un programme de rencontres nationales qui promeut une vision sociale, participative et émancipatrice de la culture. Chaque année, deux journées de travail et d'échange sont organisées, pour réfléchir à la place de la culture dans les processus de régénération urbaine et d'innovation sociale. Il s'agit d'explorer de nouvelles manières de faire et de penser la culture, afin d'initier de nouveaux lieux et outils de gestion culturelle, plus ouverts et collaboratifs.

### 11.2.3. Les externalités économiques

Les laboratoires citoyens vont également inciter la ville de Madrid à s'interroger sur la possibilité de développer de nouvelles politiques d'économie urbaine fondées sur des modèles d'économie collaborative et contributive. Le modèle économique des laboratoires citoyens de Madrid, repose essentiellement sur le don/contre-don, l'échange, la confiance, le crowdfunding, la coopération, l'action en réseau et la contribution d'habitants et de collectifs. En effet, seuls le Campo de la Cebada et Almendro 3 ont directement bénéficié de subventions publiques. La ville de Madrid a subventionné à hauteur de 40 000 € le Campo de la Cebada et de 50 000 € Almendros 3 lors de leur lancement. Ponctuellement, les financements participatifs issus de la plateforme goteo.org permettent de financer des projets (mobiliers urbains du Campo de La Cebada, kits Smart Citizens). D'autres sources de revenus peuvent émaner d'appels à projets européens ou de prix, comme le prix « Ars Electronica » remporté par le Campo de la Cebada (avec un gain associé de 10 000 €). Le Campo de Cebada a été également finaliste du prix européen de l'espace public urbain en 2012. Soulignons également la participation de Esto es una Plaza au programme international nommé « Local Squares » et financé par l'Union Européenne, dont l'objectif est d'expérimenter les formes de production participative de l'espace urbain.

Dans la plupart de cas, le modèle économique des Laboratoires citoyens repose essentiellement sur le don, la coopération, l'action en réseau et la participation d'associations, de riverains et de collectifs (Colectivo cultural C4C, La Colemna que dice, Los Cantamañanas, Zuloark, Basurama). Ce modèle économique s'explique par des dimensions hors marché ou extra-économiques, qui ne sont pas pour autant dénuées d'une « profonde logique économique » (Laurent, 2012, Ferrary, 2001). Elles permettent en effet une requalification low cost voire gratuite de mobiliers urbains, d'espaces publics et d'équipements, mais aussi une revalorisation économique d'espaces vacants et de quartiers dégradés. Les laboratoires citoyens génèrent de nouveaux usages et intensifient la vitalité urbaine par la création de lieux de rencontre et de pratiques collectives, d'espaces de production de nouvelles formes d'expression culturelle, démocratique et intellectuelle. Cela a pour effet de transformer l'image de quartiers dégradés et d'attirer de nouveaux usagers, collectifs et à terme des investisseurs potentiels. Évoquons notamment la revue britannique Time Out qui a publié en septembre 2018 un classement des 50 quartiers les plus "cool" du monde. Le quartier de Lavapiés, qui concentre près de la moitié des laboratoires citoyens madrilènes, est arrivé en tête du classement<sup>98</sup>. « Actuellement, Madrid est sans doute la capitale la plus palpitante au monde, écrit Time Out, et le quartier de Lavapiés est sûrement son quartier le plus haut en couleur. Des gens de toutes origines y cohabitent, créant ainsi une vie culturelle débordante d'activité ». Et les Laboratoires citoyens comme la Tabacalera, Esta es una Plaza ou le Campo de la Cebada, sont particulièrement mis en valeur dans l'article.

Les Laboratoires citoyens permettent également de tester de nouveaux usages et de réduire les risques d'erreur d'une programmation urbaine inadaptée (et de ses coûts induits), ou encore de capter des financements européens dédiés aux projets d'innovation urbaine et citoyenne (à l'image du programme « Urban Innovative Actions »<sup>99</sup>). Face à ces externalités, le Medialab Prado et la ville de Madrid cherchent aujourd'hui à les mesurer afin de les réintégrer dans le modèle économique de la ville. C'est l'un des enjeux du projet civimetro qui vise à évaluer les impacts et les effets externes des laboratoires citoyens.

---

<sup>98</sup> James Manning, "The 50 coolest neighbourhoods in the world", Time Out, 20 septembre 2018. Précisons que le classement a été effectué avec l'aide des rédacteurs locaux du magazine et d'une enquête conduite auprès de 15 000 personnes à travers le monde.

<sup>99</sup> Le programme Urban Innovative Actions permet de financer des projets jusqu'à 5 millions d'euros et avec un taux de cofinancement allant jusqu'à 80% maximum.



Les laboratoires citoyens créent par conséquent des avantages économiques indirects, qui influent sur l'économie de l'aménagement et l'économie d'une ville en proie à une crise économique profonde<sup>100</sup>.

#### 11.2.4. Les externalités d'apprentissage

Les laboratoires citoyens promeuvent des modèles d'apprentissage fondés sur la pratique, l'expérimentation, le faire (learning by doing), la coopération et l'interdisciplinarité. Ils inscrivent l'éducation dans le hors les murs, sur le terrain, in situ et in vivo. Ils créent des espaces d'accueil positif des idées, de prototypage, d'innovation par les usages, de test, d'essais, d'erreurs, de synthèse créative. Ils permettent de tester en grandeur réelle des savoirs théoriques et techniques, mais aussi de nouvelles méthodes et prototypes en lien avec l'agriculture urbaine, la gouvernance, l'auto-rénovation, la requalification collaborative d'espaces publics, le réemploi, l'art collaboratif, l'économie collaborative et circulaire. Ils promeuvent un processus de « territorialisation de l'activité éducative » (Ben Ayed, 2008), afin de permettre aux citoyens d'apprendre dans et par les territoires. Les laboratoires citoyens constituent en eux-mêmes des dispositifs apprenants, des lieux d'apprentissage et d'exploration de dispositifs pédagogiques innovants pour la ville de Madrid. Un tel constat a incité la ville de Madrid à développer le programme Experimenta Educación, afin de formaliser l'action des Laboratoire citoyens dans le champ de l'apprentissage des enfants, des étudiants et des adultes.

Les Laboratoires citoyens vont également chercher à formaliser et à diffuser l'ensemble des connaissances produits en leur sein, grâce au développement de plateformes numériques, la publication d'ouvrages, de vidéos ou de kits méthodologiques, l'organisation de conférences, d'ateliers, de workshops, de cours, de débats, d'expositions culturelles, etc. Esta es una plaza par exemple a organisé de nombreuses conférences dédiées à l'agriculture urbaine et la permaculture, à l'urbanisme transitoire (Urbact) ou à l'écologie urbaine (Contribucion de los espacios publicos a la sostenibilidad urbana: Experimento Lavapiés). Le Campo de la Cebada a développé de nombreux modules de formation à travers des débats citoyens et des tables rondes sur des thèmes d'actualité, comme le développement du PECAM (Plan estratégico de Cultura del Area de las Artes de Madrid), des expositions culturelles, des ateliers de sports, des ateliers d'art thérapie, des cours de conversation en anglais, etc. Le Campo de la Cebada a également organisé la « Universidad popular de verano », avec des classes programmées et des ateliers ouverts « Hand Made Urbanismo » (ateliers de co-production de mobiliers urbains). Ces ateliers gratuits ont été réalisés grâce aux collectifs et aux initiatives citoyennes, en lien avec des besoins des quartiers.

Précisons que ces ateliers ne se limitent-ils pas à transmettre des savoirs techniques pour former les habitants aux techniques de construction. Ils cherchent également à leur transmettre des savoirs multiples (savoirs académiques, tacites, savoirs pratiques, savoirs d'usage, savoir-faire, savoirs experts, etc.), afin de les doter d'une capacité d'invention et d'adaptation face aux grands défis des transitions. C'est le cas par exemple des workshops du Medialab Prado, dont l'objectif n'est pas que les usagers « sortent du Medialab Prado avec un diplôme ou un emploi en poche. Ces workshops cherchent à améliorer leur employabilité et leur résilience, grâce à l'organisation de temps de travail collaboratifs et la rencontre avec une diversité de personnes. Dans les workshops du Medialab Prado, on apprend à coopérer, à écouter, à gérer des conflits... En ce sens, le Medialab Prado propose une formation complémentaire aux parcours d'enseignement classiques, fondés sur une accumulation individuelle de

---

<sup>100</sup> Les Laboratoires citoyens produisent de nombreuses externalités économiques qui nous synthétisons selon ces différents points : Revalorisation économique et symbolique de quartiers dégradés et d'espaces vacants ; Production et requalification gratuite de mobiliers urbains, d'espaces publics et d'équipements ; Mise à disposition gratuite d'espaces de travail et d'ateliers pour des entrepreneurs, des collectifs, des associations, des acteurs culturels, en échange de leur contribution aux activités des laboratoires citoyens ; Mobilisation et animation du capital social du territoire : mobilisation de citoyens volontaires et bénévoles grâce à l'identification de problématiques mobilisatrices (les « communs urbains ») et la création d'un cadre favorable à la participation ; Stimulation et incubation de projets d'innovations urbaines portés par des collectifs d'architectes-urbanistes spécialisés dans l'urbanisme tactique, transitoire, l'urbanisme open source, l'agriculture urbaine, l'art et l'architecture collaborative, etc. Accès aux financements participatifs (crowdfunding) et aux financements nationaux et européens dédiés à l'innovation et aux transitions ; Tests d'usages et réduction des risques d'erreurs dans la programmation de nouveaux projets urbains ; Mutualisation des ressources, des outils et des compétences (plateformes collaboratives, Fab Labs, ...) ; Réduction des coûts de transaction et accès à des informations tacites, Développement de réseaux, accès à des outils de veille prospective, etc.



connaissances. Nous, on travaille sur des méthodes d'apprentissage collectif, qui permettent de croiser les disciplines et les points de vue » (Entretien de Marcos Garcia, Directeur du Medialab Prado ; Garcia, Besson, 2018).

Les Laboratoires citoyens expérimentent ainsi le développement de modèles d'apprentissage collectifs. Au sein des ateliers de co-production et des assemblées participatives, chacun a la possibilité d'amorcer la dynamique du changement et d'être tour à tour celui qui apprend ou celui qui transmet, lors de temps essentiels de collaboration, de partage de connaissances, de prototypage et d'expérimentation. La Tabacalera par exemple, avec sa section spécifique « Aprendiendo en La Tabacalera », organise une diversité d'ateliers et de cours. Des ateliers autour d'activités artistiques et culturelles (art, peinture, cinéma, danse, photographie, musique...), des ateliers dédiés à la santé, au sport, à la réparation de vélos, à la méditation, au yoga, au numérique (software libre, ateliers d'initiation Mac OSX...). Les ateliers sont gérés par les membres actifs de La Tabacalera. Ils sont gratuits et ils répondent aux besoins de formation des usagers de l'espace. Les personnes qui dispensent les formations doivent bénéficier d'une connaissance technique et théorique suffisante pour enseigner au sein de La Tabacalera.

### **11.2.5. Les externalités environnementales**

Au niveau des externalités environnementales, les laboratoires citoyens vont produire un certain nombre d'effets positifs en termes d'écoconception, de réemploi, de promotion des circuits-courts et d'architectures et d'espaces publics réversibles. De nombreux collectifs des laboratoires citoyens ont recours au recyclage et au détournement d'objets, notamment de déchets industriels, urbains ou issus de la déconstruction de bâtiments. Les structures architecturales des laboratoires citoyens intègrent des matériaux recyclables et réutilisables (le bois et autres matériaux bio-sourcés et faiblement carbonés). Ils créent des ressourceries de chantier afin de donner une deuxième ou une troisième vie aux matériaux. Les projets des laboratoires citoyens intègrent dans leur ADN les questions écologiques et de réutilisation des matériaux (Ramirez Cobo, 2016). Les membres de Zuloark ont par exemple réutilisé et démonté un projet réalisé à Bilbao à l'occasion d'une exposition d'art (un mur composé de pièces en bois), pour ensuite le transformer en bancs pour le Campo de la Cebada.

En outre, la majorité des laboratoires citoyens a créé des espaces verts et des jardins partagés reliés à la « red de huertos urbanos » (le réseau des potagers urbains). Ainsi, les laboratoires citoyens ont participé à améliorer l'écosystème naturel de différents quartiers grâce au développement de zones arborées, des parcs, et de jardins potagers.

Les Laboratoires citoyens sont plus globalement porteurs d'une dynamique collective, incarnant les valeurs du développement durable en termes de gouvernance horizontale, d'engagement écologique et social, d'identification de micro-solutions innovantes pour lutter contre le réchauffement climatique, de promotion d'économies circulaires et d'innovations ascendantes provenant des quartiers (bottom-up) et pouvant être mises en réseau, ou encore de promotion de modes de vie et de consommation durables. Mais l'avancée des laboratoires citoyens en matière de transition écologique reste encore limitée. Ils ont relativement peu d'effets sur des problématiques plus larges, comme la réduction des déplacements domicile travail à l'échelle de la métropole madrilène ou la lutte contre le réchauffement climatique et la perte de biodiversité.

### **11.3. Les externalités négatives**

Les laboratoires citoyens vont aussi produire un certain nombre d'externalités négatives. Une des externalités négatives régulièrement évoquée est liée aux processus de gentrification que les laboratoires citoyens peuvent participer à accélérer. Les laboratoires s'inscrivent, malgré eux, dans des logiques de marketing territorial promues par des acteurs de l'immobilier ou du tourisme, avec comme conséquences l'augmentation du coût de la vie en général. C'est ce que tente d'expliquer le sociologue Javier Gil à la suite de la publication de la revue britannique Time Out et du classement de Lavapiés comme le quartier « le plus cool du monde » : « Il est de plus en plus fréquent d'entendre des adjectifs et des métaphores pour décrire combien certains des quartiers de nos villes sont [...] cools, authentiques, exceptionnels. Mais cela en dit bien peu sur les conditions de vie de leurs habitants ». Et de continuer : « Plus cool et



authentique sera ton quartier, plus élevée sera ta prochaine augmentation de loyer »<sup>101</sup>. Bien que les effets des laboratoires citoyens sur la gentrification n'aient pas été objectivés, ils participent à transformer l'image des quartiers, en créant une nouvelle vitalité urbaine et un processus de revalorisation d'espaces vacants dégradés. Et ce processus génère un certain nombre d'effets indirects : attractivité d'une population nouvelle, augmentation du foncier, départ des populations socialement fragiles vers d'autres quartiers. Ce mécanisme s'observe plus particulièrement à Lavapiés, le quartier de Madrid qui concentre le plus de laboratoires citoyens. Lavapiés est le quartier de Madrid où le prix de l'immobilier augmente le plus vite (+ 21% en 2018<sup>102</sup>) et en même temps celui où les revenus sont les plus bas de toute la zone centrale de Madrid (un peu plus de 23 800 € en moyenne par an, selon les chiffres de la ville de Madrid). D'autres externalités négatives peuvent être évoquées en lien avec le cadre temporel contraint et temporaire des Laboratoires citoyens. Le temps court de certains projets transitoires peut constituer une source de tension, de frustration et de difficultés sociales. Lorsque l'expérience des Laboratoires citoyens s'achève, les habitants doivent faire le deuil de l'intensité de la vie urbaine et de l'invention de nouveaux usages. Il semble que l'équilibre entre pérennisation de certains usages et développement des projets urbains pérennes n'ait pas encore été trouvé.

Au niveau économique, les laboratoires citoyens ont du mal à masquer la précarité économique des parties prenantes : bénévolat ou précarité des porteurs de projet, équipes en sous-effectif et sur-sollicitées, des activités aux modèles économiques fragiles n'ayant pas vocation à être pérennisées. Et les subventions de la ville de Madrid sont particulièrement difficiles à obtenir. Ce que nous explique un membre du collectif Basurama : « En fait, oui, on a eu une subvention de la part des services municipaux. Ils nous ont donné 40 000 €, à dépenser avant 2012. Mais... ils nous ont filé l'argent le 30 décembre (2011) ! » (citation extraite de Ramirez Cobo, 2016).

Les laboratoires citoyens participent aussi à légitimer une forme « d'urbanisme précaire » (Marrades, 2014). Grâce aux laboratoires citoyens, la collectivité se décharge de certains coûts. La municipalité de Madrid reporte sur les Laboratorios une partie de ses missions de service public, comme la création de services de proximité et la requalification d'espaces et d'équipements urbains dégradés. Les Laboratoires citoyens permettent aussi de résoudre des problèmes socioéconomiques sans que la collectivité n'ait à investir dans leur résolution. Ainsi les laboratoires citoyens participent d'une forme de légitimation du retrait de la puissance publique vis-à-vis de missions de service public traditionnelles : accès à l'éducation, création et entretien d'espaces verts, création d'équipements publics, requalification des espaces publics, etc. C'est ce que nous explique Marcos Garcia, le directeur du Medialab Prado : « Un risque serait de considérer les projets du Medialab comme des formes d'externalisation de l'action publique. Les personnes qui participent aux projets du Medialab Prado donnent beaucoup de leur temps pour développer des projets collectifs, et participer à la construction de communs urbains. Il ne faudrait donc pas que cela soit perçu par la municipalité comme un moyen de ne plus assumer certaines missions de service public » (Besson, Garcia, 2018). De ce point de vue, force est de constater que les Laboratoires citoyens ont joué un rôle « d'espaces-tampon », en apportant des solutions à des situations de crise majeure. Ils ont compensé les carences de la ville de Madrid, en termes de politiques et de financements publics. Ils sont apparus comme des compensateurs d'externalités, en compensant les externalités négatives produites par des années d'un urbanisme prédateur et ses conséquences socioéconomiques et urbaines désastreuses. Les Laboratoires citoyens participent donc paradoxalement, via les externalités de compensation qu'ils produisent, à perpétuer les fondamentaux d'un urbanisme planificateur et prédateur. Ils jouent un rôle de paravents esthétiques, permettant de masquer la réalité des coupes budgétaires et le désinvestissement des pouvoirs publics.

Ils participent également de l'invention d'un nouveau champ sémantique de l'urbanisme à travers les notions d'urbanisme tactique, collaboratif ou participatif. Et dans certains cas, ce nouveau storytelling est récupéré au service de grands projets urbains et d'intérêts privés. C'est le cas notamment du grand projet urbain Madrid Norte, qui se déploie autour de la gare de Chamartín dans le nord de Madrid. L'histoire du projet « Madrid Norte » remonte au début des années 1990. Le projet intitulé « Opération Chamartin » en 1993, puis « Prolongation Castellana » en 2001 vise à valoriser les emprises ferroviaires

<sup>101</sup> Source : Pablo León, El País, ¿Para quién es 'cool' Lavapiés ? 25 septembre 2018.

<sup>102</sup> Source : Idealista, El País, 2018.





maîtrisées par la RENFE. La conception est confiée par l'investisseur privé DCN (Distrito Castellana Norte) à l'architecte Ricardo Bofill en 1997, qui prévoit alors la création de 18000 logements, de milliers de m<sup>2</sup> de bureaux avec la construction de 20 tours, pour un budget total de 11 milliards d'euros, et une constructibilité totale de 3 millions de m<sup>2</sup>. Face à la crise économique et à de nombreuses critiques vis-à-vis d'un urbanisme considéré comme d'inspiration néolibérale, ce projet va être suspendu, pour ne revoir le jour qu'en 2015 après l'élection de la nouvelle municipalité progressiste. En 2018, un accord entre la ville, l'investisseur privé, le ministère de l'équipement et l'entreprise publique ferroviaire ADIF est trouvé. Le projet va être ramené de 18 000 à 4000 logements et de 11 à environ 3 milliards d'euros de budget. Il s'intitule désormais « Madrid Nuevo Norte ». En mars 2020, le projet reçoit l'approbation définitive de la commission d'urbanisme et du Conseil de direction de la Communauté de Madrid. Avec une surface constructible de 2,6 millions de m<sup>2</sup>, 10000 logements, 1,6 million de m<sup>2</sup> d'immeubles à usage tertiaire et 390.700 mètres carrés de parcs et d'espaces verts, Madrid Nuevo Norte a vocation à devenir le plus grand projet de régénération urbaine d'Europe. La durée des travaux prévue est de 25 ans.



Madrid Nuevo Norte

Source : Commission d'urbanisme de la Communauté de Madrid, 2018

Ce grand projet urbain a été approuvé et développé par la municipalité de Manuela Carmena selon des logiques opposées à celles de laboratoires citoyens. Il s'appuie sur des logiques de programmation urbaine classique, à travers des modèles déterminés, verticaux et descendants. L'acteur public (la ville de Madrid), associé aux acteurs privés, joue un rôle central et fait fi des innovations sociales et dynamiques participatives et expérimentales portées par les laboratoires citoyens. L'innovation des laboratoires citoyens semble essentiellement récupérée, pour ne garder que le storytelling de la participation et de la « ville collaborative ». C'est notamment ce que nous explique Nacima Baron et Alicia Garcia Fernandez dans un article intitulé : « Grand projet et gouvernementalité urbaine à Madrid : fonctions, fictions, frictions » (Baron, Garcia Fernandez, 2019). Les collectifs d'habitants des quartiers populaires du nord de Madrid, réunis autour de la Plataforma Zona Norte, sont particulièrement hostiles au projet. La Plataforma Zona Norte bénéficie d'une légitimité historique, et est affilié à la fédération régionale des associations de voisinage. Pour contourner ces critiques, le promoteur a soutenu en 2018 la création de l'association Vecinos Madrid Norte, association qui défend le projet Madrid Norte, alors même qu'elle est hébergée dans les locaux de l'investisseur privé. Cette association permet au promoteur de créer un paravent esthétique d'urbanisme participatif, tout en planifiant la construction de vingt à vingt-cinq tours, qui rejoindront les quatre tours « orphelines », situées le long du Paseo de la Castellana. La dynamique participative est ici instrumentalisée à des fins de marketing urbain.

Enfin, évoquons une dernière externalité négative, qui réside dans le fait que les Laboratoires citoyens participent à un processus de valorisation du moindre interstice, friche, du plus petit espace ou temps



perdu de la ville de Madrid. Cela peut aussi finir par « saturer l'espace et les temps de la métropole, ne laissant plus assez de place à l'ennui, à la dérive, à l'improvisation et à l'errance qui restent des bonheurs urbains et des sources de sérendipité » (Gwiazdzinski, 2016).



### Les Laboratoires citoyens, « perturbateurs institutionnels » ?

Les Laboratoires citoyens ont joué un rôle indéniable de « perturbateurs institutionnels » à travers l'invention de nouvelles modalités de fabrique et de gestion urbaine. Pour autant, et au-delà d'un certain nombre d'expérimentations urbaines, la dynamique des Laboratoires citoyens est-elle parvenue à transformer l'action publique de la ville de Madrid et son régime de gouvernance urbaine ? Quelle a été la capacité réelle des Institutions madrilènes et espagnoles à se saisir des innovations urbaines des laboratoires citoyens, et à relever le défi des transformations « from below » ?

Pour tenter de répondre à ces problématiques, nous nous appuyons sur les résultats issus de l'étude des Laboratoires citoyens, ainsi que sur la grille d'analyse développée par Kirsten Koop et Pierre-Antoine Landel, chercheurs au Laboratoire Pacte de l'Université Grenoble Alpes (Koop, Landel, 2018). Ces derniers différencient six formes possibles d'articulations entre initiatives citoyennes et Institutions : l'ignorance réciproque, la récupération, la banalisation, le décalage alternatif, la fécondation<sup>103</sup> et l'hybridation définie comme « un nouveau système de normes et de valeurs propres au territoire ».

En reprenant cette grille d'analyse, l'étude des Laboratoires citoyens nous permet de conclure à des hybridations multiples dans le champ des politiques culturelles et des politiques de participation citoyenne. En revanche, dans le champ des politiques de planification urbaine, les porosités créées entre initiatives citoyennes et Institutions sont plus rares et se limitent à des processus de fécondation.

#### 11.3.1. Des « hybridations » dans le champ des politiques culturelles et des politiques de participation citoyenne

Le rapport des Laboratoires citoyens à l'Institution peut varier d'un Laboratoire à un autre. Avec d'un côté le centre social EKO, un centre social autogéré qui se positionne en marge des Institutions publiques, et de l'autre le Medialab Prado, un équipement financé par la ville de Madrid et qui se positionne comme un espace d'intermédiation et d'expérimentation de nouvelles politiques urbaines.

Si la relation à l'Institution peut varier en fonction des Laboratoires citoyens, la question institutionnelle est consubstantielle de l'ADN des laboratoires citoyens. Aucun Laboratoire citoyen n'a souhaité rompre de manière radicale avec l'Institution publique, en engageant des actions ou des discours « anti-système ». Chaque laboratoire citoyen cultive un art de la distance et de la proximité avec les Institutions. Chaque Laboratoire interagit de manière spécifique avec les décideurs publics dans des termes inhabituels et selon un texte qui n'est pas écrit d'avance.

Les activités et les modèles de gestion promus par les Laboratoires citoyens ont perturbé les modes de faire habituels des Institutions publiques. À travers leurs interventions, les Laboratoires citoyens ont initié les collectivités à un modèle de gestion et de fabrique urbaine, moins vertical et davantage sensible aux ressources des quartiers, qu'elles soient matérielles et/ou idéelles. Ils ont mis en lumière d'autres dynamiques, tout aussi prégnantes, de créativité, de solidarité et d'invention de solutions frugales, « bricolées » et alternatives. Moins déterminée, cette action urbaine a laissé une place au hasard, à l'expérimentation et au développement non planifié d'espaces urbains. Les laboratoires citoyens ont procédé par essai/erreur et dessiné les contours d'une nouvelle façon d'aménager et de programmer les espaces, en favorisant la participation citoyenne, la mixité des usages et en permettant leur préfiguration avant la mise en œuvre d'un projet urbain planifié. Porteurs d'une « autre façon de faire », les laboratoires citoyens ont dérangé l'Institution, ses agents, ses élus, ses experts, ses politiques urbaines souvent structurées en silo.

Au-delà de ce rôle de « perturbateur institutionnel », les Laboratoires citoyens ont participé à transformer certaines politiques urbaines et à inventer de nouvelles politiques culturelles et de participation citoyenne. En quelques années, Madrid a connu de multiples formes d'hybridation entre les innovations sociales promues par les laboratoires citoyens et le champ des politiques culturelles territoriales et des politiques de participation citoyenne. A partir de 2015, la ville s'est directement inspirée des laboratoires citoyens et du savoir-faire des collectifs d'architectes et d'Institutions intermédiaires comme le Medialab Prado ou Intermediae, pour imaginer de nouvelles politiques publiques à l'image de Decide Madrid, d'Expérimenta Distrito, d'Imagina Madrid ou de Madrid Recupera (MAD-RE). L'expérience des Laboratoires citoyens a également influencé des Institutions comme le Ministère de la Culture espagnol

<sup>103</sup> Dans un processus de fécondation, les « dynamiques du territoire et de l'innovation sociale s'enrichissent mutuellement tout en maintenant leur autonomie propre » (Koop, Landel, 2018).



ou le musée national centre d'art Reina Sofía pour expérimenter de nouvelles politiques culturelles (Cultura y Ciudadanía, Rural Experimenta). Les Laboratoires citoyens ont aussi inspiré des organisations internationales comme le Secrétariat général ibéro-américain (SEGIB) et l'Agence Espagnole pour la Coopération Internationale au Développement, dans la conception de politiques de régénération urbaine plus participatives et ancrées dans les territoires (Red de Laboratorios de Innovación Ciudadana).

### **11.3.2. De rares « fécondations » dans le champ des politiques de planification urbaine**

Dans le champ des politiques de planification urbaine, on assiste davantage à des processus de « fécondation », définis comme des « dynamiques du territoire et de l'innovation sociale qui s'enrichissent mutuellement tout en maintenant leur autonomie propre » (Koop, Landel, 2018). Les modèles de gestion urbaine des Laboratoires citoyens inspirent et influencent certains programmes de régénération urbaine. Ils influencent l'évolution de quelques projets urbains, comme le projet de centre commercial du Campo de la Cebada, transformé en centre sportif citoyen en 2017.

Néanmoins, les modèles de co-production et de co-gestion urbaine des laboratoires citoyens, peinent encore à transformer de manière radicale les modes de faire habituels de la planification urbaine. De ce point de vue, la capacité transformative et d'influence des laboratoires citoyens reste limitée. Les Laboratoires citoyens ne traitent pas notamment de deux fondamentaux de la fabrique urbaine : la question des logements et des opérations de planification urbaine de grande échelle.

La majorité des Laboratoires citoyens revendique un droit à l'animation et la gestion d'espaces et d'équipements publics vacants. Mais ils s'aventurent rarement sur la question de la défense d'un droit universel au logement. Et lorsqu'ils affirment un droit à l'occupation et la cogestion de logements vacants, il est frappant de constater qu'ils ne sont tolérés que quelques années, avant d'être définitivement expulsés et fermés : El Casablanca (2012), El Patio Maravillas (2017), la Ingobernable (2019).

Les laboratoires citoyens évacuent également la question du grand projet urbain. Sur ce point, il est intéressant d'observer que le projet Madrid Nuevo Norte a été réactivé par la municipalité de Manuela Carmena, une municipalité critique à l'égard d'un urbanisme planificateur et d'inspiration libérale. Ce projet a été réactivé dans la mesure où la figure du grand projet urbain continue de produire des ressources politiques stratégiques : occuper l'arène politique, adopter une posture proactive, créer l'illusion de l'action et de la maîtrise des objectifs à atteindre, s'immiscer dans des réseaux relationnels et décisionnels associant public et privé, acteurs nationaux et internationaux (Baron, Garcia Fernandez, 2019). L'intérêt de réactiver la figure du Grand projet urbain réside moins dans l'efficacité des actions urbaines mises en place, que sur le sentiment de maîtrise d'un futur en devenir.

La figure du grand projet urbain semble par conséquent encore procurer de nombreux avantages politiques, à la différence des projets d'urbanisme des Laboratoires citoyens qui restent incertains, complexes et potentiellement conflictuels. La capacité des Laboratoires citoyens à réguler et à dépasser les tensions interroge :

- Une première tension apparaît entre le temps court des expérimentations et le temps long de la fabrique urbaine. Quel soutien de ces expérimentations, au-delà notamment des changements des collectifs et de gouvernements locaux ?
- Des tensions existent également au regard de l'extrême diversité des parties prenantes des laboratoires citoyens (collectifs, experts locaux, société civile, gouvernements locaux, ministères, etc.). Comment assurer la coopération entre ces acteurs aux intérêts divergents et conserver une fluidité de dialogue entre un upperground et un underground de la fabrique urbaine ?
- Une autre tension apparaît entre une volonté de s'ancrer localement et de fabriquer la ville avec les ressources locales, et de l'autre une tentation de déployer des modèles génériques de Tiers Lieux, d'urbanisme « transitoire », « tactique », « frugal » et « participatif ».
- Évoquons également une tension entre le souhait de favoriser les processus d'expérimentation et la tentation de les normaliser, voire de les industrialiser. Comment conserver un certain degré



d'indéfinition et de préservation de l'hors-norme, tout en prônant le changement d'échelle des innovations et une évolution des réglementations ?

Face à de telles tensions, on comprend que le modèle tactique et horizontal des laboratoires citoyens soit encore loin de remplacer le modèle planificateur et vertical du grand projet urbain. Les laboratoires citoyens connaissent des difficultés pour changer d'échelle et embrasser toute la complexité de la grande échelle territoriale. Dans la majorité des cas, les Laboratorios s'inscrivent dans la perspective d'un « micro-urbanisme tactique » (Aguirre Such, 2015). Or un projet de ville ne peut naître de l'addition d'expériences isolées, précaires et souvent éphémères (Marrades, 2014).

D'autant que l'on peut légitimement s'interroger sur la capacité des laboratoires citoyens à perdurer dans le temps, au-delà d'une situation de crise économique et urbaine majeure, et d'un contexte politique et institutionnel favorable. En période de crise, les laboratoires citoyens constituent des espaces stratégiques pour augmenter la résilience urbaine. Ils jouent un rôle « d'espaces-tampon », « d'espace catharsis » en apportant des solutions à des situations de crise. Ils compensent les carences des Institutions publiques, en termes de politiques et de financements publics. Ils apparaissent comme des compensateurs d'externalités, en compensant les externalités négatives produites par des années d'un urbanisme prédateur et ses conséquences en termes de destruction d'emploi, de chômage, d'espaces abandonnés, de santé, de pauvreté, d'insécurité et de délitement des liens sociaux. Face à l'incapacité des Institutions madrilènes et espagnoles à trouver des solutions face à la crise économique, les laboratoires citoyens ont joué un rôle de producteurs d'externalités positives et de compensateur d'externalités. D'où une question légitime : quid de la pérennité des laboratoires citoyens au-delà des situations de crise sociale, économique, urbaine et institutionnelle ?

On peut par conséquent douter de la capacité des laboratoires citoyens à transformer les régimes dominants de gouvernance urbaine. D'autant que si l'on pousse le raisonnement à l'extrême, nous pourrions faire l'hypothèse selon laquelle les laboratoires citoyens participent paradoxalement, via les externalités positives qu'ils produisent en situation de crise, à régénérer les régimes urbains fondés sur des logiques planificatrices et verticales.

#### **Que retenir de la monographie madrilène ?**

- 1/ La mise en place d'une institution publique « intermédiaire » (le Medialab Prado), en capacité d'articuler les innovations sociales issues du mouvement des Laboratoires citoyens et les politiques urbaines de la ville de Madrid (politiques culturelles, environnementales, citoyennes et de régénération urbaine).
- 2/ L'invention d'une nouvelle ingénierie de la fabrique urbaine, dont les outils open source de co-conception, de co-évaluation, les plateformes coopératives, les kits méthodologiques pour la co-construction de mobiliers urbains.
- 3/ L'accompagnement et le soutien par la ville de Madrid des *Tiers acteurs* madrilènes de la fabrique urbaine : les collectifs d'architectes, d'urbanistes et d'artistes madrilènes qui ont œuvré à l'émergence des Laboratoires citoyens.
- 4/ Les traductions de l'ingénierie développée par les Laboratoires citoyens dans les politiques urbaines et les modes de faire de la ville à Madrid : co-design des politiques publiques au sein du Medialab Prado (implantation ponctuelle des agents de la ville au sein du Medialab Prado, développement d'une stratégie d'urbanisme tactique et transitoire, budgets participatifs...) et transformation de la posture des élus à l'écoute des démarches issues des Laboratoires citoyens. C'est à partir de ces temps d'échanges et d'écoute, que la ville de Madrid a ensuite co-construit de nouvelles politiques de régénération urbaine, de participation citoyenne et de nouvelles politiques culturelles, évitant ainsi l'écueil de politiques publiques institutionnalisées et déconnectées des ressources et des réalités locales madrilènes.
- 5/ Le positionnement des artistes et des acteurs culturels, placés au cœur des transitions urbaines madrilènes. Ce positionnement se fonde sur l'hypothèse que selon laquelle les enjeux transitionnels ont une dimension culturelle majeure, en lien avec la transformation des récits, des modes de vie, des valeurs, des représentations, des imaginaires et l'apprentissage d'une culture numérique et de la coopération.



#### 11.4. Bibliographie de la monographie madrilène

- Aguilera T., 2015. Gouverner les illégalismes urbains : les politiques publiques face aux squats et aux bidonvilles dans les régions de Paris et de Madrid. Thèse de doctorat en Science politique.
- Aguirre Such J., 2015. ¿Cómo podemos institucionalizar las prácticas emergentes? Blog Paisaje Transversal.
- Alau, J., 2013, « La Cebada o el manual de malas prácticas municipales », Madrid. Materia de debate III - Espacio o mercancía, Club de Debates Urbanos, pp. 459-473.
- Ambrosino, C., Guillon, V. 2016. « Penser la métropole à "l'âge du faire" : création numérique, éthique hacker et scène culturelle », L'Observatoire, la revue des politiques culturelles, n° 47, p. 31-36.
- Anderson C., 2012. Makers. La nouvelle révolution industrielle. Pearson, Paris.
- Ardenne P., 2002, Un Art contextuel : création artistique en milieu urbain, en situation, d'intervention, de participation, Paris, Flammarion.
- Balthazar, G., 2018, « Les laboratoires d'une ville plus solidaire », Visions solidaires pour demain, Fondation Cognacq-Jay, n°2, pp.62-69.
- Barbérís, I., Poirson, M., 2013, « Voies pour une nouvelle économie du spectacle ». Dans : Isabelle Barbérís éd., L'économie du spectacle vivant, Paris, Presses Universitaires de France, 102-116.
- Baron, N. & Garcia Fernandez, A. (2019). Grand projet et gouvernementalité urbaine à Madrid : fonctions, fictions, frictions. Annales de géographie, 727(3), 94-115.
- Basagoiti, M., Bru, P., 2013, « Movimientos sociales e iniciativas de ciudadanía inclusiva en un contexto de crisis sistémica », Madrid. Materia de debate IV - Retrato de grupo, Club de Debates Urbanos, pp.279-298.
- Beatriz Fernández Agueda, « La fabrique politique et territoriale du Grand Madrid (1900-1939) », Cybergeo : European Journal of Geography [En ligne], Epistémologie, Histoire de la Géographie, Didactique, document 840, mis en ligne le 15 janvier 2018
- Bernard Bessière, « Du Madrid du franquisme au Madrid de la Movida », Cahiers d'études romanes, 18 | 2008, 131-150.
- Besson, R., García, M., 2018, « Le Medialab Prado de Madrid, Du centre culturel au laboratoire citoyen », Revue de l'Observatoire des Politiques culturelles, n°52, été 2018, p.75-78.
- Besson, R., 2018, « Les « Ateneus de Fabricació » barcelonais et les « Laboratorios ciudadanos » madrilènes. Une nouvelle approche de l'innovation urbaine ? », Géographie, Economie et Société, vol. 20(1), 113-141.
- Besson, R., « De la critique théorique au « faire » : la transformation du droit à la ville à travers les communs madrilènes », Métropolitiques, 14 mai 2018. URL : <http://www.metropolitiques.eu/De-la-critique-theorique-au-faire-la-transformation-du-droit-a-la-ville-a.html>
- Besson, R., García, M., 2018, Le Medialab Prado de Madrid: Du centre culturel au laboratoire citoyen. L'Observatoire, 52(2)
- Besson, R., 2018, Les tiers-lieux culturels: Chronique d'un échec annoncé. L'Observatoire, 52(2)
- Belver M., 2015. La plaza de la Cebada no tendrá finalmente un centro comercial. El mundo.
- Bonet, L., Emmanuel Négrier. Un modèle espagnol de politique culturelle ?. 2017.
- Bienvenu, H., 2014, A Madrid, la ville s'autoconstruit, DIY Manifesto, 22/05/2014.
- Boneta, X. 2014. « Discursos emergents per a un nou urbanisme », Revista Papers, n° 57, p. 13-16.
- Boutang Y.M, 2008, Le Capitalisme Cognitif : La Nouvelle Grande Transformation, Multitude/Idées, Editions Amsterdam.
- Boutang Y M. 2010, L'abeille et l'économiste, Carnets Nord, coll. Essai.
- Capel Saez, H., 2013, « Urbanisme, politique et économie : pour une approche comparée de l'Espagne et de la France », dans : L'urbanisme Espagnol Depuis Les Années 1970. La Ville, La Démocratie et Le Marché. Presses Universitaires de Rennes, Rennes, pp. 245–284.
- Castells, M. 2008. « Productores de ciudad. El movimiento ciudadano de Madrid », in V. Pérez Quintana et P. Sánchez León (dir.), Memoria ciudadana y movimiento vecinal. Madrid 1968-2008, Madrid : La Catarata.
- Castro-Coma, M. et Martí-Costa, M. 2015. « Comunes urbanos : de la gestión colectiva al derecho a la ciudad », Revista EURE. Revista De Estudios Urbano Regionales, n° 42.
- Charrieras, D., 2010, Trajectoires, circulation, assemblages. Des modes hétérogènes de la constitution de la pratique en arts numériques à Montréal, Thèse, Université de Montréal, Université Sorbonne Nouvelle –Paris 3.



Cingolani, F., 2012, *Dreamhamar: Construction d'une communauté autour d'un espace physique et gestion des systèmes complexes en architecture participative*, Design for Numerical Architecture (DNArchi).

Clément, G. 2004. *Manifeste du tiers paysage*, Paris : Sujet/Objet.

Constant, A. 1997. *New Babylon. Art et utopie. Textes situationnistes*, Paris, Éditions du Cercle d'art.

Corsín, J. A. 2014. « The right to infrastructure : a prototype for open-source urbanism », *Environment and Planning D : Society and Space*, n 32, p. 342-362. Disponible en ligne à l'URL suivant : [http://digital.csic.es/bitstream/10261/85115/1/right\\_infrastructure\\_finalpreprint.pdf](http://digital.csic.es/bitstream/10261/85115/1/right_infrastructure_finalpreprint.pdf).

Criado Valladares, M., 2016, « Los laboratorios ciudadanos un estudio de caso: el medialab-prado y su impacto en el ámbito local », *Universtat Oberta de Catalunya*.

De Certeau M., *L'invention du quotidien, 1 : Arts de faire*, Paris, Gallimard, 1990.

Dewey, J., 2005, *L'art comme expérience*. Paris : Farrago.

Encore Heureux, 2018, « L'urgence d'espérer », *Encore Heureux. Lieux infinis. Construire des bâtiments ou des lieux ?*, Editions B42.

Estalella, A., Corsín Jiménez, A., 2013, « Atmósferas de la escucha: órgano de un urbanismo experimental (15M) », *Madrid. Materia de debate IV - Retrato de grupo, Club de Debates Urbanos*, pp.253-263.

Festa, D. 2016. « Les communs urbains. L'invention du commun », *Tracés. Revue de sciences humaines*. Disponible en ligne

Gibiat, B., 2018, « Les laboratoires d'une ville plus solidaire », *Revue Visions Solidaires pour Demain*, N°2. [https://issuu.com/solidarum/docs/visions-solidaires-pour-demain\\_\\_2\\_c](https://issuu.com/solidarum/docs/visions-solidaires-pour-demain__2_c)

Goldbronn, F. et Mintz, F., 2000, « Quand l'Espagne révolutionnaire vivait en anarchie », *Le Monde Diplomatique*, pp. 26-27.

Gómez Nieto, A., 2015, *Sistemas urbanos emergentes: procesos informales de gestión y producción de espacio público*. Thesis (Doctoral), E.T.S Arquitectura (UPM)

Gwiazdzinski, L., 2016, « Petite fabrique géo-artistique des espaces publics et des territoires », *L'Observatoire*, 48(2), 32-38.

Harvey, D. 2013. *Ciudades Rebeldes*, Madrid : Akal.

Himanen, P. 2001. *L'Éthique hacker et l'esprit de l'ère de l'information*, Paris : Exils.

Jimenez, S., Useros, A., 2016, *El paseo de Jane : tejiendo redes a pie de calle*, Modernito Books.

Koop, K., Landel, P-A., 2018 « Caractériser les articulations entre innovations sociales et leurs territoires d'inscription », *Contribution de Kirsten KOOP et Pierre-Antoine LANDEL aux rencontres du TES des 6, 7, 8 et 9 juin 2018*.

Kyrou, A., 2016, « Nos subjectivités baignent dans un imaginaire de science-fiction », *Multitudes*, vol. 62, no. 1, 2016, pp. 126-132.

Lecoq, M. 2017, *Production de la ville : innovation des processus participatifs et citoyenneté urbaine*. Université de Genève. Thèse.

López Gröh., F., 2013, « Tetuán que bien resistes », *Madrid. Materia de debate IV - Retrato de grupo, Club de Debates Urbanos*, pp.265-277.

Lozano Bright, C., 2013, « El campo de Cebada y otros laboratorio urbanos », *Madrid. Materia de debate IV - Retrato de grupo, Club de Debates Urbanos*, pp.329-349

Mangada, E. 2015. « La ciudad emergente », *Nuevatribuna.es* [en ligne], 26 mai. URL : [www.nuevatribuna.es/articulo/sociedad/ciudad-emergente/20150526125036116409.html](http://www.nuevatribuna.es/articulo/sociedad/ciudad-emergente/20150526125036116409.html).

Markopoulou, A. 2014. « Hacia la democratización de diseño. Diseño Colaborativo y Fabricación Digital », in *CoLaboratorio : Fabricación digital y arquitecturas colaborativas*, Buenos Aires, Diseño editorial.

Marrades R., 2014. *Urbanismo precario. No lo llaméis urbanismo emergente, llámalo urbanismo precario*, [eldiario.es](http://eldiario.es).

Masbounji A., Petitjean, A., 2018, *Madrid, Solidarité, participation, créativité*, Parenthèses.

Martínez Tapia, M., 2013, « El 15 M y la Acampada Sol. El movimiento de la gente indignada », *Madrid. Materia de debate IV - Retrato de grupo, Club de Debates Urbanos*.

Mary, E., 2017, *Basurama ou les collectifs d'architectes en Espagne : manifeste d'une pratique en mouvement*, *Mémoire architecture, aménagement de l'espace*, Ecole nationale supérieure d'architecture de Toulouse.

Masbounji, A., Petitjean, A., 2018, *Madrid: solidarité, participation, créativité*, Parenthèses.

Monfort, R., 2013, « Huertos de ocio, huertos urbanos: la historia continúa », *Madrid. Materia de debate III - Espacio o mercancía, Club de Debates Urbanos*, pp. 489- 498.



Montero, J., Javier, G., 2009, Madrid en los años treinta. Ambiente social, político, cultural y religioso, Revista Studia et Documenta: rivista dell'Istituto Storico San Josemaría Escrivá, N°3, pp. 13-39.

Mould O., 2014, « Tactical Urbanism: The New Vernacular of the Creative City », in Geography compass, 8/8, p. 529-539.

Negri, T. 2008. « Qu'est-ce qu'un événement ou un lieu biopolitique dans la métropole ? », Multitudes, n° 31, p. 17-30. Disponible en ligne à l'URL suivant : [www.cairn.info/revue-multitudes-2007-4-page-17.htm](http://www.cairn.info/revue-multitudes-2007-4-page-17.htm).

Neveu, C., 2013, « " E pur si muove ! ", ou comment saisir empiriquement les processus de citoyenneté », in Politix, 3/2013, n° 103, p. 205-222

Nez H., 2012. Délibérer au sein d'un mouvement social. Ethnographie des assemblées des Indignés à Madrid. Participations - Revue de sciences sociales sur la démocratie et la citoyenneté 4, 79-102.

Nicolas-Le Strat, P., 2016, Le travail du commun, éditions du commun.

Observatorio Metropolitano, 2009. Manifiesto por Madrid. Crítica y crisis del modelo metropolitano. Traficante de sueños, Madrid.

Paisaje Transversal, 2013, « Experiencia bottom-up para la regeneración integral de Virgen de Begoña », Madrid. Materia de debate III - Espacio o mercancía, Club de Debates Urbanos, pp. 405-416.

Paisaje transversal, 2018, Escuchar y transformar la ciudad. Urbanismo colaborativo y participación ciudadana

Paisaje Transversal, 2014, "Otro urbanismo es posible. la nueva praxis urbana ante el cambio de época", Discursos emergentes para un nuevo urbanismo, Revista Papers 57

Pascual, M., Caravaca, R., Laseca, J.C., 2014, Memoria de El Campo de la Cebada. Asociación El Campo de la Cebada, Madrid.

Perez Quintana v. & Sanchez Leon p., 2009, Memoria ciudadana y movimiento vecinal. Madrid, 1968-2008. Madrid, Catarata

Perez, P., 2018, « Le désir et le déjà-là », Encore Heureux. Lieux infinis. Construire des bâtiments ou des lieux ?, Editions B42.

Petcou, C. et Petrescu, D. 2008. « Agir l'espace. Notes transversales, observations de terrain et questions concrètes pour chacun de nous », Multitudes, n° 31, p. 100-114. Disponible en ligne à l'URL suivant : [www.cairn.info/revue-multitudes-2007-4-page-101.htm](http://www.cairn.info/revue-multitudes-2007-4-page-101.htm).

Pina Fernández, A., 2011, « La prise de la Puerta del Sol à Madrid : chronique du mouvement social du 15 Mai », Métropolitiques, 14 juin 2011. URL : <https://www.metropolitiques.eu/La-prise-de-la-Puerta-del-Sol-a.html>

Ramírez-Cobo, I., 2016, L'incertitude comme levier de co-construction au prisme du projet urbain : L'émergence d'un mode de conception "transitionnel" des espaces urbains : entre pratiques institutionnelles et pratiques alternatives. Thèse en Urbanisme et Aménagement. Université Grenoble Alpes.

Sánchez, A., Vidania, C., 2013, « El CSA La Tabacalera de Lavapiés en el marco de las prácticas urbanas », Madrid. Materia de debate IV - Retrato de grupo, Club de Debates Urbanos, pp.351-371

Sevilla Buitrago, A., 2013, « Espacio público y protesta ciudadana: reflexiones sobre la espacialidad del 15M », Madrid. Materia de debate IV - Retrato de grupo, Club de Debates Urbanos, pp. 207-218.

Simay, P. 2008. « Une autre ville pour une autre vie. Henri Lefebvre et les situationnistes », Métropoles [en ligne], 18 décembre. URL : <http://metropoles.revues.org/2902>.

Sloterdijk, P. 2005 [2003]. Écumes – Sphères III, trad. O. Mannoni, Paris : Maren Sell éditeurs.

Tato, B. et Vallejo, J. 2012. « Urbanismo de código abierto para una ciudadanía aumentada », Elisava Temes de disseny, n° 28.

Younès, C. 2015. « Résistances créatrices urbaines via l'Internationale Situationniste », dans T. Paquot (dir.), Les Situationnistes en ville, Paris : Infolio éditions.

Zuloark, 2013, « Declaración Universal de los Derechos Urbanos », Madrid. Materia de debate I – Zozobra, Club de Debates Urbanos, pp. 369-378.

#### Entretiens du chapitre 2

Tomas Diez, Directeur du Fab Lab de Barcelone.

Domenico Di Siena, fondateur de l'agence Urbano Humano et de l'association CivicWise.

Guillem Camprodon, chercheur et expert numérique.

Belinda Tato, directrice d'Ecosistema Urbano.

Jon Aguirre Such, co-fondateur de Paisaje Transversal.

Marcos García, directeur du Media Lab Prado.





Manuel Pascual, collectif Zuloark.  
Mariejo Obelleiro, Esta es una plaza.  
Alicia GOMEZ, universidad de Alcalá, UAH  
Juan Lopez Aranguren, Imagina Madrid, service culturel de la Ville  
Sandra Stuyck, coordinatrice générale de la Factoría Cultural, incubateur de projets culturels  
EVA « Espacio Vecinal Arganzuela »  
Juan Arturo Rubio Arostegui, docteur en Sciences Politiques et Sociologie, Université Antonio de Nebrija, Madrid  
Antonella Milano, architecte-urbaniste, responsable de projets, Ecosistema Urbano  
Sibley Labandeira, coordinatrice du programme Experimenta Retiro  
D. Benito Burgos Barrantes, coordinateur culturel du Ministère de l'Éducation, de la Culture et du Sport  
Mónica Gutiérrez Herrero, membre de Basurama  
María Tula García Méndez, architecte-urbaniste, Improvistos  
Miguel Díaz Rodríguez, architecte, professeur à l'Universidad Autónoma de Madrid  
Lucía Casani, directrice, Casa Encendida  
Isabelle Le Galo, déléguée adjointe de la Fondation Daniel & Nina Carasso et/ou Carlos Almela, responsable du programme d'art citoyen  
Ángel Lomas también, EVA  
Casilda Cabrerizo, Intermediae  
Jon Garbizu, co-fondateur de Todo por la Praxis



# Epilogue. Learning from Marseille



Un atelier de restitution des résultats de la recherche DEMEXTRA s'est tenu à Marseille (Friche Belle de mai), le mardi 5 avril 2002. L'atelier a réuni une vingtaine de personnes dont certains membres de la SCIC Friche Belle de mai, des chercheurs du programme Interstice<sup>104</sup>, des experts des transitions marseillaises<sup>105</sup>, des techniciens et des élus de la ville de Marseille<sup>106</sup>, ainsi que des membres de l'ADEME<sup>107</sup> et du PUCA (Plan Urbanisme Construction Architecture). L'atelier s'est structuré autour du programme suivant :

- Présentation de la recherche DEMEXTRA.
- Présentation des trois projets transitionnels marseillais : Le projet de Cité des transitions de la ville de Marseille ; le Projet de recherche-action participative INTERSTICE ; le Schéma d'Orientation coopératif (SOC) de la Friche Belle de Mai.
- Synthèse et discussion collective sur les enseignements de la recherche DEMEXTRA pour agir et accompagner les transitions urbaines marseillaises.

L'atelier visait deux objectifs : 1/ Restituer les résultats de la recherche DEMEXTRA aux participants 2/ S'inspirer des conclusions de la recherche et des enseignements marseillais pour réfléchir et débattre des politiques associées aux transitions urbaines marseillaises.

Marseille est aujourd'hui un terrain particulièrement fertile pour observer et penser la problématique des transitions urbaines. Devant les crises sociales, urbaines, économiques, éducatives ou écologiques que connaît Marseille, et faute de vision, d'ambition ou d'agilité suffisante des institutions publiques, de nombreux acteurs locaux ont tenté ces dernières années de trouver des solutions face aux défis des transitions. Ces acteurs ont développé des tiers lieux, des *makerspaces*, des communautés apprenantes, des collectifs ou des incubateurs engagés dans les transitions sociales et environnementales.

Ces initiatives récentes (moins de cinq ans en moyenne), ont su démontrer leur impact et leur rôle dans la recherche de nouvelles solutions, pour faire face aux multiples crises marseillaises. Elles se sont d'abord déployées dans le centre de Marseille, avant d'investir les quartiers Nord de Marseille, en proie à des crises socioéconomiques et culturelles majeures et aujourd'hui s'implanter aussi dans les quartiers Sud. Ces lieux d'innovation urbaine, sociale et écologique constituent aujourd'hui un écosystème d'acteurs transitionnels unique. Ils constituent un terreau précieux, pour engager Marseille dans une dynamique transitionnelle.

---

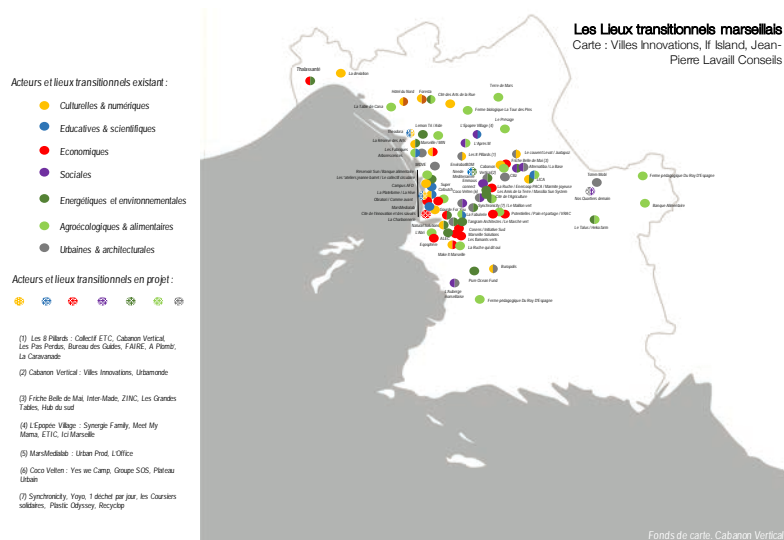
<sup>104</sup> Interstice est un programme de recherche-action, financé par l'université d'Aix-Marseille et le programme européen CIVIS. Ce programme vise à étudier les mouvements citoyens marseillais actuels, et les processus d'institutionnalisation associés.

<sup>105</sup> Notamment l'AMO en charge du développement du projet de Cité des transitions portée par la ville de Marseille.

<sup>106</sup> Evoquons Sébastien Barles (adjoint aux transitions écologiques de la ville de Marseille), Mme Aïcha SIF (Conseillère de la Métropole, Conseillère de Territoire Marseille Provence, Adjointe au maire de Marseille, Conseillère d'arrondissement des 9e et 10e arrondissements de Marseille), Monsieur Emmanuel FERRIER (Adjoint au Maire des 1/7), Catherine Lauranson (Chargée de Mission Transition écologique, DGA « Ville plus Verte et plus Durable », Ville de Marseille), Madame Nouriaty DJAMBAE (Conseillère Municipale déléguée à l'Accès aux droits et aux Écoles de la 2e Chance).

<sup>107</sup> Elodie Briche, Sophie Laroche et Rémi Durieux.





L'atelier DEMEXTRA qui s'est tenu à La Friche Belle de Mai a permis d'alimenter les réflexions sur le développement de la Cité des transitions de la ville de Marseille. Les participants à l'atelier ont exprimé un réel intérêt vis-à-vis des conclusions de la recherche. Elles ont notamment permis aux participants de prendre conscience de l'importance de :

- Reconnaître et d'accompagner les acteurs transitionnels dans leur capacité à assurer de nouvelles fonctions (intermédiation, expérimentation, coopération...), produire de nouvelles manières de faire la ville (urbanisme tactique, transitoire, participatif) et imaginer de nouvelles collaborations, compétences et solutions utiles aux transitions.
- Créer des porosités entre les acteurs transitionnels et les Institutions, les systèmes d'apprentissage académiques et les acteurs existants de production économique, urbaine ou énergétique. L'impulsion d'une dynamique de coopération multi-acteurs s'avère déterminante dans le passage à l'échelle de solutions transitionnelles.
- Accompagner non pas une transition (écologique), mais des transitions (logique systémique), tout en valorisant certaines filières propres aux problématiques quotidiennes saillantes de la population marseillaise : habiter, se déplacer, se nourrir, gérer ses déchets, se former, trouver du travail...

Ces réflexions ont permis de conforter la ville de Marseille dans son projet de Cité des transitions. Une association réunissant les principaux acteurs transitionnels marseillais sera créée en Juillet 2022. Elle sera chargée d'accompagner, de faciliter et d'accélérer les transitions marseillaises autour des quatre piliers suivants :

- Une plateforme numérique de la transition, entre annuaire, média et plateforme d'affaire,
- Un *Openlab* de la transition,
- Une structure coopérative d'ingénierie, mutualisant les compétences au bénéfice des transitions de Marseille et au-delà,
- Un réseau de lieux, maillés en archipel, développant des actions au plus près des filières, des acteurs et des habitants.

Le premier chantier déployé par la Cité des transitions concernera l'Open Lab des transitions qui sera déployé au sein de la Friche Belle de Mai. Ce laboratoire de recherche participative devra permettre aux acteurs transitionnels de conduire des recherches collaboratives afin de co-concevoir, prototyper, tester & expérimenter *in situ*, mutualiser, évaluer et valoriser les expériences qu'ils mettent en place, en partenariat avec les principales universités de la région (AMU, Kedge, Ecole d'architecture...) et les usagers du territoire. Ce Laboratoire constituera en lui-même un espace d'observation des recherches citoyennes et collaboratives, et contribuera aux débats méthodologiques et épistémologiques relatifs à la recherche collaborative.



## L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique - nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, gaspillage alimentaire, déchets, sols, etc., nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

### LES COLLECTIONS DE L'ADEME



#### FAITS ET CHIFFRES

L'ADEME référent : Elle fournit des analyses objectives à partir d'indicateurs chiffrés régulièrement mis à jour.



#### CLÉS POUR AGIR

L'ADEME facilitateur : Elle élabore des guides pratiques pour aider les acteurs à mettre en œuvre leurs projets de façon méthodique et/ou en conformité avec la réglementation.



#### ILS L'ONT FAIT

L'ADEME catalyseur : Les acteurs témoignent de leurs expériences et partagent leur savoir-faire.



#### EXPERTISES

L'ADEME expert : Elle rend compte des résultats de recherches, études et réalisations collectives menées sous son regard.



#### HORIZONS

L'ADEME tournée vers l'avenir : Elle propose une vision prospective et réaliste des enjeux de la transition énergétique et écologique, pour un futur désirable à construire ensemble.



## Démonstration, exploration, transformation.

Trois régimes urbains d'innovation

Résumé. Comment caractériser les modes de gouvernance urbaine par et de l'innovation. Formulons deux hypothèses. Premièrement, postulons qu'il existe non pas un mais (au moins) trois types de régimes urbains de l'innovation : le régime de démonstration, le régime de l'exploration et le régime de la transformation. Si les deux premiers (démonstration et expérimentation) décrivent des situations de gouvernance par l'innovation - le plus souvent technologique, le troisième (transformation) pose la question de la gouvernance des innovations issues de la société civile. Sur ces trois modes de régulation urbaine de l'innovation les deux premiers sont soit impulsés, soit accompagnés par les acteurs publics (et/ou privés) locaux; le troisième au contraire émane d'initiatives individuelles ou collectives susceptibles de perturber le modèle ou régime sociotechnique dominant au point de faire émerger de nouvelle forme de gouvernance urbaine. Une deuxième hypothèse tient au fait que ces régimes sont situés et s'inscrivent dans une culture locale et territoriale de l'innovation.



**EXPERTISES**

